

RECHERCHE PRÉALABLE POUR UNE ANALYSE
DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL
DU COLLÈGE NOTRE-DAME
3791 Chemin Queen-Mary, Montréal

ÉTUDE PRÉSENTÉE À M. YVON LAFRENIÈRE,
DIRECTEUR GÉNÉRAL COLLÈGE NOTRE-DAME



Source : Archives de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal cote 132-1

MARIO BRODEUR, ARCHITECTE
JACQUES LACHAPELLE, ARCHITECTE ET HISTORIEN DE L'ARCHITECTURE
POUR MBRODEUR CONSULTANT INC

octobre 2009

RECHERCHE PRÉALABLE POUR UNE ANALYSE
DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL
DU COLLÈGE NOTRE-DAME
3791 Chemin Queen-Mary, Montréal

ÉTUDE PRÉSENTÉE À M. YVON LAFRENIÈRE,
DIRECTEUR GÉNÉRAL COLLÈGE NOTRE-DAME

MARIO BRODEUR, ARCHITECTE
JACQUES LACHAPELLE, ARCHITECTE ET HISTORIEN DE L'ARCHITECTURE
POUR MBRODEUR CONSULTANT INC

octobre 2009

En janvier 2008, le conseil municipal de la Ville de Montréal adoptait les projets de Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal et de Règlement modifiant le Document complémentaire au Plan d'urbanisme de Montréal visant à y introduire les nouvelles mesures de protection et de mise en valeur du mont Royal et en confiait l'étude à l'Office de consultation publique de Montréal.

Dans la foulée de ces décisions, les propriétaires institutionnels de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal prenaient, en février 2008, des engagements concrets quant à la protection et la mise en valeur des patrimoines en présence sur leur propriété, l'ensemble de ces engagements devant à terme constituer le Pacte patrimonial du Mont-Royal.¹

¹ Extrait du *Plan de protection et mise en valeur du Mont-Royal*, p.4.

PRÉAMBULE

Une étude patrimoniale sur une propriété institutionnelle de l'importance du Collège Notre-Dame, toute préalable soit elle selon les termes de référence imposés par la Ville de Montréal, démontre le caractère évolutif d'un territoire. L'évolution s'est concrétisée bien sûr par la construction de bâtiments dédiés à l'enseignement, occupés par les religieux ou tout simplement nécessaires à la naguère autarcie des collèges telle la menuiserie et l'imprimerie. Elle s'est manifestée aussi au travers les activités particulières au Collège Notre-Dame comme la culture maraîchère, l'horticulture et l'arboriculture. Plus récemment, ce sont les activités sportives, leitmotiv du Collège, qui laissent leurs empreintes.

Plus que jamais ouverte sur la ville, avec son va-et-vient quotidien d'étudiants et sa mise en disponibilité de ses infrastructures sportives et culturelles, l'institution désire poursuivre son développement tout en étant sensible à sa localisation privilégiée sur le piedmont du mont Royal. Le défi sera donc d'assurer les conditions favorables au maintien de l'enseignement, soit la valeur patrimoniale la plus importante : l'usage.

Contrairement à d'autres propriétés institutionnelles du Québec qui ont souvent fait l'objet d'importantes études ou de pertinents colloques comme celui qui s'est récemment tenu à Montréal et Québec *Des couvents en héritage*, le Collège Notre-Dame ne pose pas le même défi puisqu'il n'est pas moribond. Au contraire, ce territoire institutionnel est l'un des plus dynamiques du mont Royal, il suffit de le laisser évoluer en continuité des courants sociaux.

Tout comme pour notre participation au tout premier Plan directeur il y a plus d'un quart de siècle pour la propriété des Prêtres de Saint-Sulpice de la rue Sherbrooke, nous souhaitons avec cette étude préalable, participer à l'établissement de règles claires de conservation, de mise en valeur et de développement qui seront garantes de l'avenir du Collège Notre-Dame.

REMERCIEMENTS

Cette étude est réalisée grâce à la collaboration et l'appui de nombreuses personnes. Des remerciements s'adressent à madame Marie-Josée Vadnais des Archives des Pères de Sainte-Croix ainsi qu'à monsieur Jean-François Rioux de l'Oratoire Saint-Joseph qui ont exceptionnellement ouvert leurs archives respectives. Il en va de même pour le Frère Réginald Robert, la mémoire vivante du Collège et gardien des archives des Frères de Sainte-Croix, qui nous a offert son temps et son éclairage en tant qu'ancien directeur du Collège.

Il faut souligner l'extraordinaire et fructueuse collaboration de tous les membres du personnel du collège Notre-Dame que nous avons eu la chance de rencontrer. Ces personnes sont souvent détenteurs de beaucoup plus d'informations qu'ils ne le croient. Nous pensons à monsieur Gervais Dufour, directeur des Ressources matérielles qui nous a fait visiter de fonds en combles le collège, au Frère Louis Dulude, dernier religieux en service du Collège qui par l'entremise de son Service média nous a procuré de l'iconographique sur des périodes peu documentées. Un merci à monsieur Richard Desrochers, directeur des Services financiers qui a entre autres assisté à la réunion de démarrage avec les autorités administratives de l'Arrondissement Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, de la Ville de Montréal et du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et qui a été témoin de l'envergure et des exigences de ces autorités. Nous adressons de très sincères remerciements à monsieur Vincent Grégoire, secrétaire général du Collège pour son aide et sa disponibilité plus que précieuses. Il nous a servi de guide tout au long de notre période d'examen des archives. De la même manière nous saluons le dévouement et l'empressement déployés par le nouvel archiviste du Collège, monsieur Nicolas Bednarz. Nous avons tout particulièrement apprécié sa patience, sa curiosité et son assistance tout au long de notre recherche.

Nous remercions le directeur général du Collège Notre-Dame, monsieur Yvon Lafrenière qui nous a accordé toute sa confiance et facilité l'accueil de notre équipe de recherche en ses murs.

Enfin, un merci spécial à messieurs Benoît Dupuis et Maxime Frappier de chez ACDF qui nous ont proposé aux autorités du Collège comme spécialistes en patrimoine. Il en va de même pour leur chargé de projet monsieur Louis-Philippe Frappier qui a assuré la coordination avec les autres professionnels et le suivi de façon remarquable.

TABLE DES MATIÈRES

1. PRÉSENTATION	13
Contexte	13
Portée et limites de la présente étude	13
Méthodologie	15
Notes sur les rédacteurs	15
Droits	17
Conventions	18
Identification et statut	18
La propriété dans son contexte environnant	20
2. SYNTHÈSE	25
2.1. Avant 1869 : Un site villageois et de villégiature	25
2.2. 1869-1880 : Première implantation : un site providentiel	31
Contexte historique	31
1. Le rapport avec le Collège Saint-Laurent et la congrégation de Sainte-Croix	32
2. Le rapport avec l'évêché	33
3. Le rapport avec les autres communautés	34
4. Les Petites Sœurs de la Sainte-Famille	35
Contexte physique : un emplacement stratégique	36
Les qualités paysagères et naturelles du site	38
La nature hygiéniste	38
La beauté du site	39
L'achat de propriétés voisines	39
Cadre bâti et aménagement paysager	40
2.3. 1881-1908 : L'affirmation de l'institution : architecture de pierre et largesses de la nature	43
Positionnement institutionnel stratégique	43
Contexte urbain	45
Les qualités paysagères et bâties du site	47
Cadre bâti	47
Aménagement paysager d'agrément	50
Aires de jeu et de récréation	54
Hygiénisme	54
Agriculture et exploitation des ressources	54
Le mont sacré	55

2.4. 1909-1956 : Au pied de l'Oratoire : académisme, sport et pensée scientifique	57
Positionnement stratégique de l'institution	57
Contexte physique	59
Cadre bâti et paysager du site	60
Cadre bâti	60
Sport et récréation	60
Aménagements paysagers	62
2.5. 1957-2009 : De la modernité à la patrimonialisation	67
Positionnement stratégique	67
Contexte physique	68
Environnement bâti et paysager	69
Cadre bâti	69
Terrains de sports et cours de récréation	72
Stationnements	72
Aménagements paysagers	73
3. BIBLIOGRAPHIE	75
ANNEXE 1 : ICONOGRAPHIES COMPLÉMENTAIRES À LA SYNTHÈSE	
1. Avant 1869 : Un site villageois et de villégiature	79
Cartes et plans	79
L'aspect de Côte-des-Neiges au XX ^e siècle	80
2. 1869-1880 : Première implantation : un site providentiel	81
Cartes et plans	81
3. 1881-1908 : L'affirmation de l'institution : architecture de pierre et largesses de la nature	83
Plan	83
Photographies	84
Le cadre bâti et paysager	84
Le petit lac	87
Le kiosque	88
4. 1909-1956 : Au pied de l'Oratoire : académisme, sport et pensée scientifique	89
Plans et vues aériennes	89
Photographies	96
Le parterre avant	96
Le parterre est	97
Les terrains de jeux de la cour arrière	99
Le jardin botanique, l'arboretum	101

5. 1957-2009 : De la modernité à la patrimonialisation	103
Plans et vues aériennes	103
Photographies	112
Le parterre avant	112
Le parterre est	113
La cour arrière	114
Le parterre ouest	116
La rocaille	117
ANNEXE 2 : INFORMATIONS SUR LES BÂTIMENTS ET AUTRES COMPOSANTES DU LIEU	119
Le bâtiment principal	
1. AILE 1881	121
2. CHAPELLE	129
3. AILE 1889	135
4. CHAUFFERIE	139
5. SALLE DES MACHINES	143
6. AILE 1929	147
7. AILE «B»	153
8. CENTRE NOTRE-DAME	161
9. PAVILLON LEFEBVRE	169
Les installations sportives	
10. PISTE ET PELOUSE	175
11. ARÉNA	183
Les bâtiments annexes	
12. CHÂTEAU RENAUD	189
13. MAISON FULTON ou THOMSON	195
14. MAISON SAINT-JOSEPH	199
15. MENUISERIE	205
16. ENTREPÔT À CHARBON ET CHEMINÉE	213
17. ENTREPÔT	217
18. MAISON PROVINCIALE (MAISON DUJARIÉ)	221
Les bâtiments institutionnels disparus	
19. HOTEL BELLEVUE ET SES DÉPENDANCES	225
20. SCOLASTICAT	231
Les installations accessoires aux activités sportives disparues	
21. PRÉAU	239
22. KIOSQUE	245

	Les bâtiments liés aux usages annexes disparus	
23.	IMPRIMERIE SAINT-JOSEPH	249
24.	SERRES	255
25.	BUREAUX DES SERRES	261
26.	ATELIER DU FRÈRE JÉRÔME	263
27.	ENTREPÔT	267
ANNEXE 3 :	ÉVOLUTION DES LIMITES DU TERRAIN	269

1. PRÉSENTATION

Contexte

Depuis près de 140 ans, le Collège Notre-Dame a connu plusieurs phases de développement afin de répondre à sa mission et atteindre les critères de qualité d'enseignement que le Collège a toujours maintenus élevés. L'institution fait face à une nouvelle étape de développement qui implique la construction de nouvelles installations. Situé à l'intérieur de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, le territoire du Collège doit faire l'objet d'une planification concertée qui prendra en compte l'ensemble des valeurs liées à l'arrondissement. Pour ce faire, un processus a été mis en place par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, le Bureau du Mont-Royal et le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise (BPTÉ). Quant au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF), il agit en vertu du nouveau guichet unique d'accueil des demandes de permis et autorisation mis en place le 8 juin dernier.

Parmi les aspects à étudier pour l'élaboration et l'adoption d'un plan de développement, la définition et l'analyse de l'intérêt patrimonial du territoire en est un. L'Administration du Collège Notre-Dame nous a donc mandaté pour réaliser cette étude.

Les termes de référence que nous utiliserons sont conformes à la version préliminaire d'un document élaboré par le BPTÉ et intitulé *Processus d'analyse de l'intérêt patrimonial d'un lieu* de juin 2009.

Portée et limites de la présente étude

Tout d'abord, qu'est-ce qu'un lieu ? Le nouveau document de référence du BPTÉ le définit ainsi : « Structure, bâtiment, groupe de bâtiments, paysage ou site défini, incluant l'archéologie. Peut aussi inclure ses composantes, son contenu et ses espaces »². C'est dire que la recherche sur le lieu doit porter sur l'ensemble des composantes que l'on retrouve sur le terrain tant du domaine bâti que du domaine paysager.

² Processus d'analyse de l'intérêt patrimonial d'un lieu, p. 11.

La première étape du processus consiste donc à cerner l'intérêt patrimonial qui se déroule en trois temps:

- étudier le lieu;
- rédiger l'énoncé d'intérêt patrimonial;
- produire l'étude patrimoniale.

Notre mandat se limite au premier temps soit la recherche préalable sur le lieu. Il s'agit de documenter et de fournir l'information qui sera utilisée par un groupe de travail qui établit l'intérêt patrimonial. Le groupe prendra connaissance de ce recueil avant la visite du lieu et la discussion sur les valeurs selon le document *Processus d'analyse de l'intérêt patrimonial d'un lieu*. Il est spécifié, toujours dans le même document, que « cette recherche préalable doit permettre la compréhension du lieu sans chercher à l'évaluer»³.

Deux points sont à noter quant aux limites de l'étude. Le premier concerne l'archéologie qui est exclue de la présente étude et a été confiée à la firme *Ethnoscop inc.* Quant au deuxième point, il concerne le paysage. Très récemment, un devis standardisé pour la réalisation d'études paysagères dans l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal a été proposé. Compte tenu que la notion de paysage est de plus en plus globalisante, il n'est donc pas étonnant qu'elle recoupe celle du lieu tel que défini par le BPTÉ. Ici aussi compte tenu que les champs d'expertise sont spécialisés, l'étude paysagère a été attribuée à *NIP paysage*. On notera que contrairement au document *Processus d'analyse de l'intérêt patrimonial d'un lieu* du BPTÉ, les professionnels du paysage sont invités à établir l'énoncé des valeurs en vertu du devis standardisé fourni. Nous avons donc coordonné nos travaux d'étude d'une part, pour éviter la duplication des recherches et des frais indus d'honoraires au client et d'autre part, pour arrimer nos conclusions bien que nous ne puissions les exprimer qu'à la réunion du groupe de travail responsable de la rédaction de l'énoncé de l'intérêt patrimonial.

Avec cette étude, nous souhaitons avoir dressé le portrait de l'évolution du territoire du Collège Notre-Dame depuis sa fondation en 1869 jusqu'à nos jours. Ce survol des différentes interventions réalisées, projetées ou disparues participera dans une certaine mesure, nous l'espérons, à la définition d'objectifs communs à la Ville, au Ministère et au Collège dans le cadre de cette planification concertée.

³ Processus d'analyse de l'intérêt patrimonial d'un lieu, p. 41.

Méthodologie

Nous avons concentré nos efforts de recherche aux archives des religieux (sources primaires). Elles ont donc été systématiquement dépouillées avec l'objectif de recueillir le maximum de données et d'iconographies sur l'aménagement du territoire.

La consultation de ces sources s'est toutefois révélée un enjeu de premier ordre. En effet, le Collège Notre-Dame a connu quatre administrations distinctes, ce qui a un impact direct sur l'état des archives et de leur accessibilité. Au cours des premières années, le Collège Notre-Dame était considéré au titre d'annexe du Collège Saint-Laurent. L'autonomie administrative s'est réalisée lors de l'incorporation du Collège en 1876. L'institution était alors dirigée par les Pères et les Frères de Sainte-Croix. En 1925, les Frères et les Pères ont constitué leur communauté respective. Depuis 2004, la communauté des Frères de Sainte-Croix a remis la direction du Collège à une entité laïque autonome. Les différents documents et archives concernant le Collège ont donc été divisés suivant les différentes entités gestionnaires.

Différents autres fonds d'archives ont été consultés que l'on retrouvera en bibliographie.

Le résultat des recherches a été consigné sous forme de fiches. Une fiche a été créée pour chaque composante significative du bâti ou du paysage. Une synthèse est aussi proposée selon ce qui correspond à notre avis aux cinq grandes périodes de développement.

Notes sur les rédacteurs

MBRODEUR CONSULTANT INC a pour mode de fonctionnement de constituer des équipes spécifiques à chaque projet avec les ressources les plus compétentes et les plus pertinentes. Pour cette étude, le chargé de projet Mario Brodeur, s'est adjoint un professionnel de grande expérience, Jacques Lachapelle professeur titulaire à l'École d'architecture de l'Université de Montréal et deux assistants de recherche Chloé Turbide-Cameron et Éric St-Louis.

Mario Brodeur

À titre de consultant depuis cinq ans, il agit comme conseiller stratégique pour le développement et l'application de nouvelles approches patrimoniales. Le dégagement et la mise en valeur de la façade de l'église Unie St. James à Montréal en est un exemple.

Il réalise aussi des études patrimoniales de sites comportant des immeubles dont on présume l'intérêt architectural et/ou patrimonial. Les études pour les bâtiments que l'on retrouve sur le site du CHUM de la rue Saint-Denis ou les installations de la gare-hôtel Viger à Montréal, en sont des exemples. Différents travaux récents et relatifs au mont Royal sont aussi à son actif. On pense à *l'État des lieux et plan d'actions pour les cimetières du mont Royal*, à *l'Inventaire des ouvrages funéraires du cimetière Notre-Dame-des-Neiges*, à *l'Exercice de définition du paysage du mont Royal* ou au *Portrait des actions visant la protection et la mise en valeur du mont Royal*.

Gestionnaire de patrimoine au ministère de la Culture et des Communications du Québec de 1983 à 2003, il a conçu et mis en œuvre des ententes et des plans d'action relatifs à la conservation et à la mise en valeur de différents corpus patrimoniaux. Il a toujours fait valoir l'intérêt d'insérer des approches contemporaines et novatrices dans les interventions patrimoniales. Enfin notons qu'il a participé à l'élaboration du plan-programme de 1983 de la propriété des Prêtres de Saint-Sulpice de la rue Sherbrooke à Montréal.

Jacques Lachapelle

M. Lachapelle est architecte, docteur en histoire de l'architecture et professeur titulaire à l'École d'architecture de l'Université de Montréal où, depuis 25 ans, il enseigne principalement le design, et l'histoire de l'architecture au Québec et au Canada. M. Lachapelle s'intéresse tout particulièrement à l'étude de la signification de l'architecture et aux interventions nouvelles en milieu ancien.

À titre de chercheur universitaire et de consultant, il a collaboré ou dirigé de nombreuses évaluations d'édifices ou d'ensembles patrimoniaux parmi lesquels on trouve l'îlot du Palais des Congrès de Montréal, l'îlot du projet Le St-François dans le Vieux-Montréal, les hôpitaux rattachés à l'Université McGill, l'Hôtel-Dieu à Montréal, le secteur protégé du mont Royal et ses environs, les quartiers résidentiels de Rome. Ces évaluations suivent les méthodes éprouvées et reconnues par les organismes dédiés au patrimoine.

Eric Saint-Louis

Détenteur d'un DEC en design d'intérieur et d'un baccalauréat en architecture de l'Université de Montréal amorcé à l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles en France, M. St-Louis a poursuivi son parcours académique à l'Université de Montréal en complétant concurremment des maîtrises en architecture et en conservation de l'environnement bâti. Outre ses projets finaux d'étude portant sur la réutilisation du site proposé pour le CHUM et sur la réutilisation des églises de Montréal, il a à son actif en matière d'expériences de gestion du patrimoine, sa participation à l'inventaire des ouvrages funéraires du cimetière Notre-Dame-des-Neiges.

Chloé Turbide-Cameron

Détenrice d'un baccalauréat en architecture à l'Université de Montréal, elle poursuit actuellement ses études au niveau maîtrise toujours en architecture avec une orientation en conservation du patrimoine bâti. M^{me} Turbide a débuté sa pratique professionnelle en 2008 en participant à l'inventaire des ouvrages funéraires du cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Elle est aussi assistante de recherche pour M. Melvin Charney.

Droits

Le présent rapport a été commandé par l'Administration de la Corporation du collège Notre-Dame qui en a un droit étendu de reproduction pour elle-même seulement. Le document devant être remis à des administrations publiques, la reproduction à des fins d'évaluation du site patrimonial concerné, pour des recherches historiques ou pour des travaux académiques est permise en autant qu'il y ait mention de la référence suivant les normes reconnues. La reproduction à d'autres fins, commerciales ou lucratives, doit faire l'objet d'une autorisation des auteurs. Dans tous les cas, les documents graphiques qui font l'objet d'un droit de reproduction spécifique ne peuvent être reproduits sans satisfaire les règles de l'organisme concerné.

Conventions

Acronymes utilisés :

ACND : Archives du Collège Notre-Dame

AP : Archives photographiques

AT : Archives textuelles

APSC : Archives des Pères de Sainte-Croix

AFSC : Archives des Frères de Sainte-Croix

AOSJ : Archives de l'oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal

Le nord

La trame urbaine de Montréal ayant toujours présenté une particularité quant à son orientation géographique, nous considérons dans le présent texte, que le chemin Queen-Mary est au sud du terrain, que le Centre hospitalier Côte-des-Neiges se trouve à l'ouest, que la rue Jean-Brillant est donc la limite nord et par conséquent que le chemin de la Côte-des-Neiges se trouve à l'est du collège.

Identification et statut

NOM DU LIEU

3791 Chemin Queen-Mary, Montréal

ADRESSE DU REQUÉRANT

Collège Notre-Dame-du-Sacré-Coeur

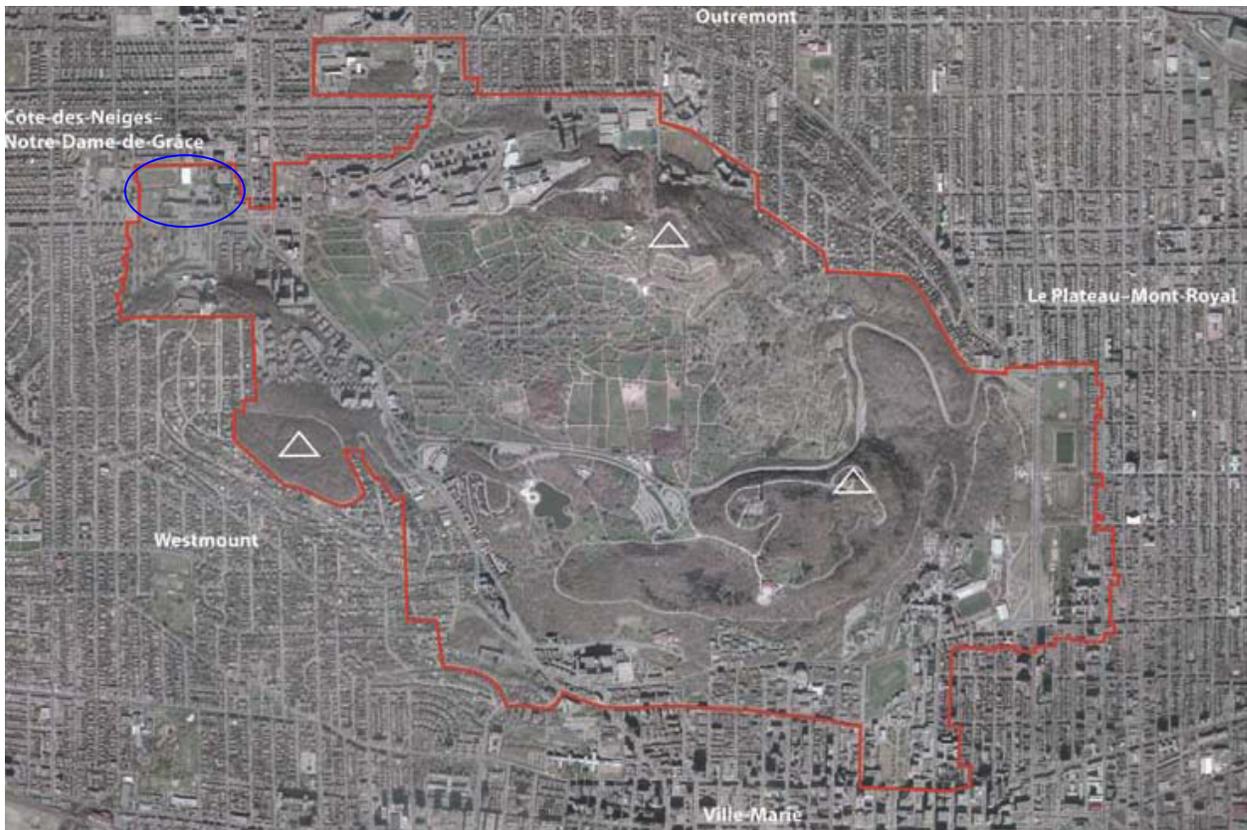
3791 Chemin Queen-Mary Montréal

Montréal (Québec) H3V 1A8

ARRONDISSEMENT

Arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce

La propriété est située dans l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal.



1 : Périmètre de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal. Source : www.ville.montreal.qc.ca/ocpm.

L'évaluation du patrimoine urbain de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce réalisée par le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine Direction du développement urbain Division du patrimoine et de la toponymie établit que :

- Le site est inclus dans le secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle 17.E.9 « Le secteur du Collège Notre-Dame »⁴;
- Le Collège Notre-Dame est un immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle⁵;
- Le secteur est situé dans un secteur d'intérêt archéologique à fort potentiel 17.AP.1⁶.

⁴ Évaluation du patrimoine urbain de l'arrondissement Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, p. 30.

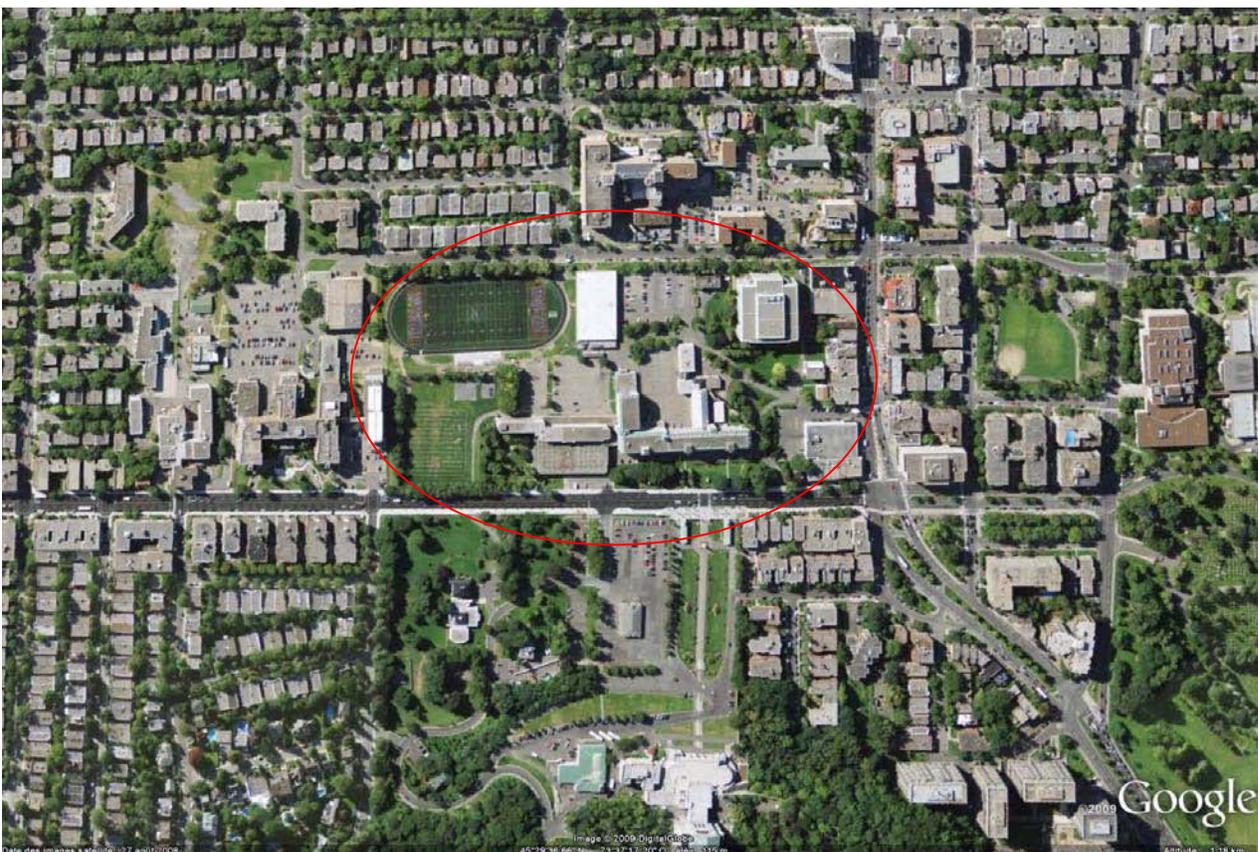
⁵ Ibid, p. 48.

⁶ Ibid, p. 56.

Enfin, le 3791 chemin Queen-Mary (collège Notre-Dame), le 3791 chemin Queen-Mary (collège Notre-Dame, pavillon Lefebvre), le 3743 chemin Queen-Mary (ancien scolasticat), le 3745 chemin Queen-Mary (maison Saint-Joseph et les « bâtiments sans adresse ») sont inclus dans la liste des propriétés contributives du Secteur du Collège Notre-Dame au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux.⁷ On note que ce secteur comporte au total 9 propriétés.

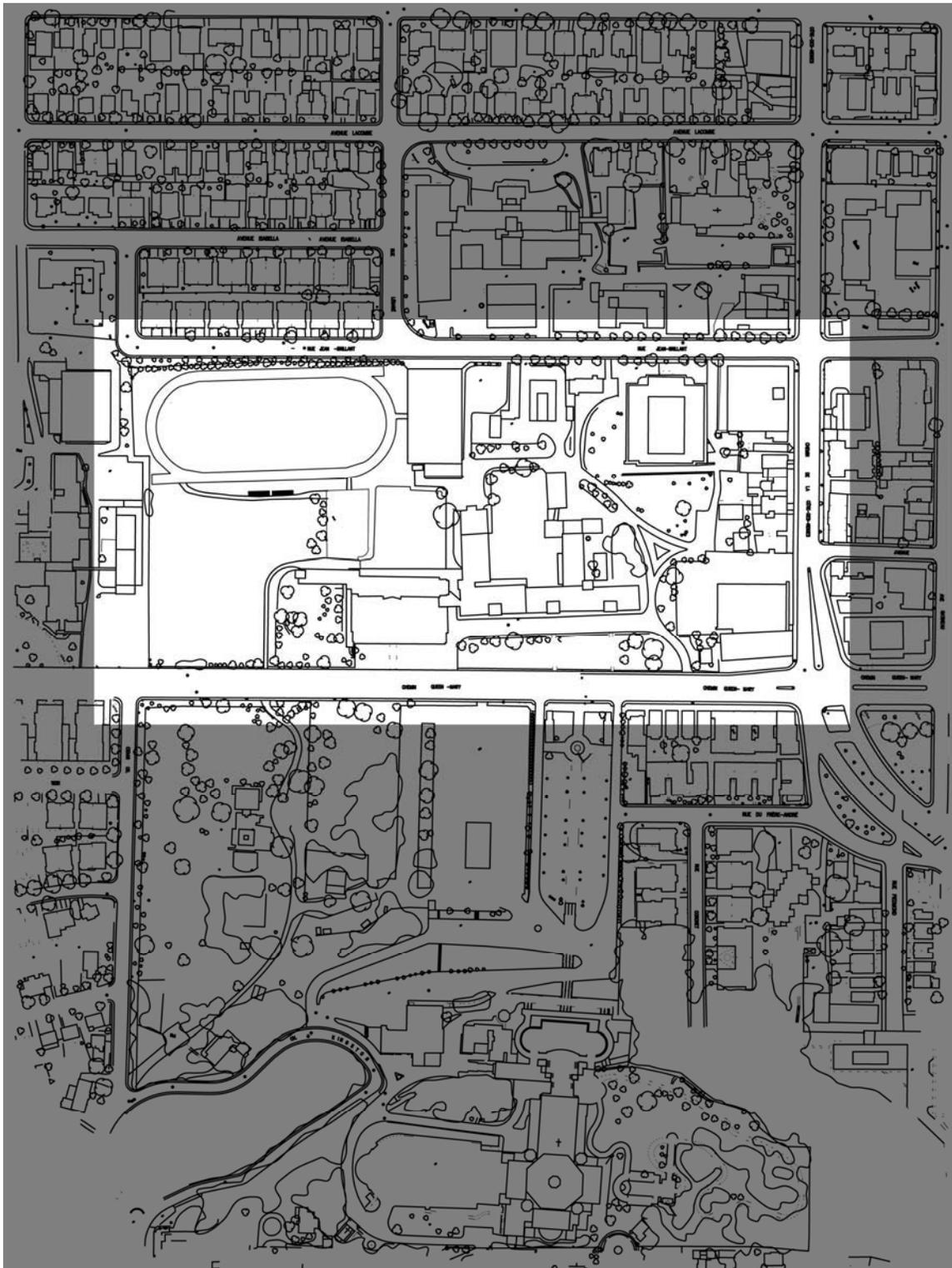
La propriété dans son contexte environnant

Plan de localisation du lieu



2 : Vue aérienne du lieu et de son environnement. Le site est encerclé. Source : Googlearth.

⁷ Projet pilote d'identification et de documentation des propriétés contributives dans les secteurs patrimoniaux, Rapport synthèse présenté à Parcs Canada et au ministère de la Culture et des Communications du Québec, p. 91.



3 : Plan du bâti. Source : Ville de Montréal, Plan du domaine bâti (2002).

Photographies du secteur environnant

CHEMIN QUEEN-MARY



4: Versant nord du chemin Queen-Mary moitié ouest.



5: Versant nord du chemin Queen-Mary moitié est.



6: Versant sud du chemin Queen-Mary moitié est.



7 : Versant sud du chemin Queen-Mary moitié ouest.

RUE JEAN-BRILLANT



8 : Versant nord de la rue Jean-Brillant moitié ouest.



9: Versant nord de la rue Jean-Brillant moitié est.



10 : Versant sud de la rue Jean-Brillant moitié est.



11 : Versant sud de la rue Jean-Brillant moitié ouest.

2. SYNTHÈSE

2.1 Avant 1869 : Un site villageois et de villégiature

L'origine du chemin de la Côte-des-Neiges correspondrait à un ancien sentier amérindien qui profitait d'une topographie moins abrupte du vallon entre le sommet du parc Summit (Petit Mont) et le mont Royal (Grand Mont) et longeait le ruisseau Raimbault qui s'écoulait jusqu'à la Rivière-des-Prairies.⁸ En 1698, Gédéon de Catalogne procède à un découpage orienté est-ouest des censives qui se distingue des autres terres concédées jusqu'alors sur l'île de Montréal, qui sont plutôt tracées perpendiculairement au fleuve. De part et d'autre du chemin, les abords servent de commune mais dès 1707, les habitants demandent que celle-ci soit divisée.⁹ Au XIX^e siècle, les chemins de la Côte Sainte-Catherine, Côte Saint-Luc Nord (tronçon qui correspond aujourd'hui à Queen-Mary) et de la Savane¹⁰ feront du village Côte-des-Neiges un carrefour d'accès aux terres du nord-ouest de l'île. Ce réseau viaire et ce plan cadastral constituent des éléments fondateurs de l'actuelle morphologie urbaine du quartier.

Ces terres étant destinées à être défrichées et cultivées, la vocation agricole de Côte-des-Neiges se poursuit jusque dans les années 1930.¹¹ Néanmoins, à la récolte des jardins maraîchers et des vergers, s'ajoute, à partir de 1866, la pratique de l'horticulture avec l'arrivée de Patrick McKenna. Le secteur a néanmoins deux autres ressources.¹² En effet, dès le XVIII^e siècle, le ruisseau favorise l'implantation de tanneries. Par ailleurs, des carrières sont exploitées.

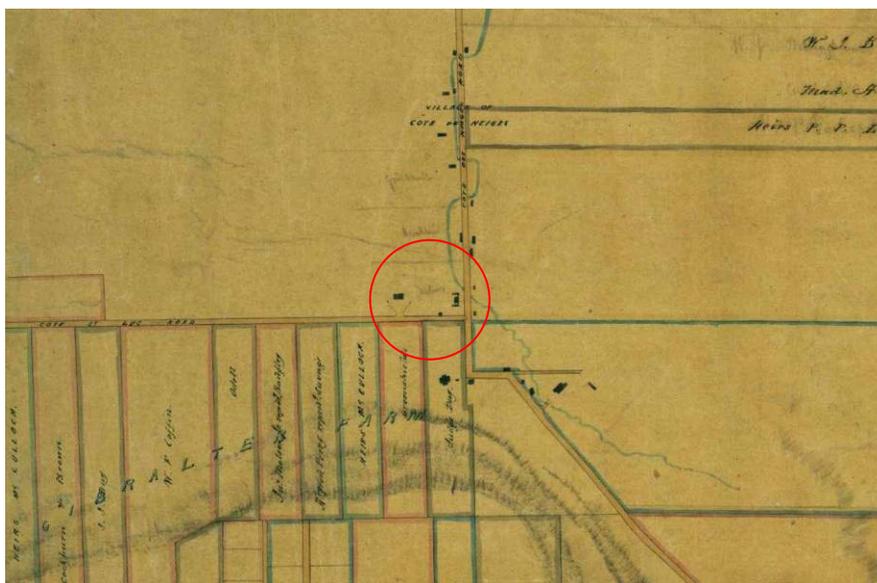
⁸ *Pignon sur rue : Les quartiers de Montréal*, p.7.2 et Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Ville de Montréal, *Évaluation du patrimoine urbain, arrondissement de Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce*, p. 21.

⁹ BAC, [Requête des habitants] 29 juin 1707, MG17-a7-2; [Ordonnance ...] 1^{er} juillet 1707 MG8-A6; [Ordonnance de l'intendant Raudot ...], 29 juin 1707, MG8-C6.

¹⁰ *Pignon sur rue : Les quartiers de Montréal*, 1991, p.7.2

¹¹ Ville de Montréal, *Évaluation du patrimoine urbain, arrondissement de Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce*, p. 55. Les auteurs de *Pignon sur rue*, p.7.4, parlent plutôt de 1925 pour signaler la fin de ce caractère rural.

¹² Ville de Montréal, *Évaluation du patrimoine urbain, arrondissement de Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce*, p. 21.



12 : Possiblement l'hôtel Swords ou Campains. Henri-Maurice Perrault, Plan of properties on Mountain, [vers 1840] (Détail). Source : BAnQ.

Au XIX^e siècle, la sensibilité à l'égard des beautés et des vertus hygiénistes de la nature suscite un attrait nouveau pour le secteur qui en modifie la perception et favorise l'avènement d'autres vocations. En 1854, la Fabrique de la paroisse Notre-Dame inaugure le cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Cherchant des sites pittoresques en retrait de la ville, la bourgeoisie, principalement anglophone, poursuit le mouvement amorcé sur le flanc sud du mont Royal et se construit maintenant des villas ou des cottages sur le flanc nord. Inspirés des lieux de villégiature, les aménagements paysagers de plusieurs de ces propriétés se distinguent de l'ordonnancement rural traditionnel : les résidences sont implantées en recul par rapport aux chemins et sont accessibles par des allées aux tracés courbes.¹³ Enfin, le secteur attire les promeneurs. Auberges et hôtels s'y installent pour les accueillir.¹⁴ Quelques-uns semblent déterminants. En 1859, le plan de Montréal par Frederick N. Boxer (figure 13) indique la présence de l'hôtel Swords,¹⁵ à peu près à l'emplacement du futur Hôtel Bellevue qui deviendra lui-même le Collège.¹⁶ P. Swords a quitté son établissement de la rue Saint-Vincent vers 1847 pour s'installer à Côte-des-Neiges.¹⁷ Le plan Jervis-Sitwell de 1869 (figure 14) montre, en plus du Bellevue, le Mount Pleasant Hotel, implanté chemin

¹³ W. F. Drummond Jervis, H.R. Sitwell, *Contoured plan of Montreal and its environs, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-9*, Southampton : Ordnance Survey Office, 1869-1871.

¹⁴ *Annales Lovell's*, BAnQ : consultés en ligne, www.banq.qc.ca. Swords n'y apparaît plus en 1855, ce qui ne signifie pas pour autant que son hôtel cesse d'exister.

¹⁵ F.N. Boxer, John Lovell & Son, *Map of the City of Montreal*, Montréal : John Lovell & Son, 1859. BAnQ. G/3454/M65/1859/B68 CAR, consulté en ligne : www.banq.qc.ca.

¹⁶ Les cartes sont trop imprécises pour pouvoir l'affirmer, mais il est possible que les hôtels Swords et Bellevue correspondent au même édifice, ce qui signifie que le bâtiment pourrait dater des années 1840, une hypothèse vraisemblable du point de vue du style architectural.

¹⁷ *Lovell's Directory*, Montréal. BAnQ, www.banq.qc.ca.

de la Côte-Saint-Luc (Queen-Mary) sur la propriété voisine à l'ouest du Bellevue,¹⁸ et à l'est, l'auberge Half Way House.



13 : F.N. Boxer, Map of the City of Montreal, 1859. Détail. Source : BAnQ.

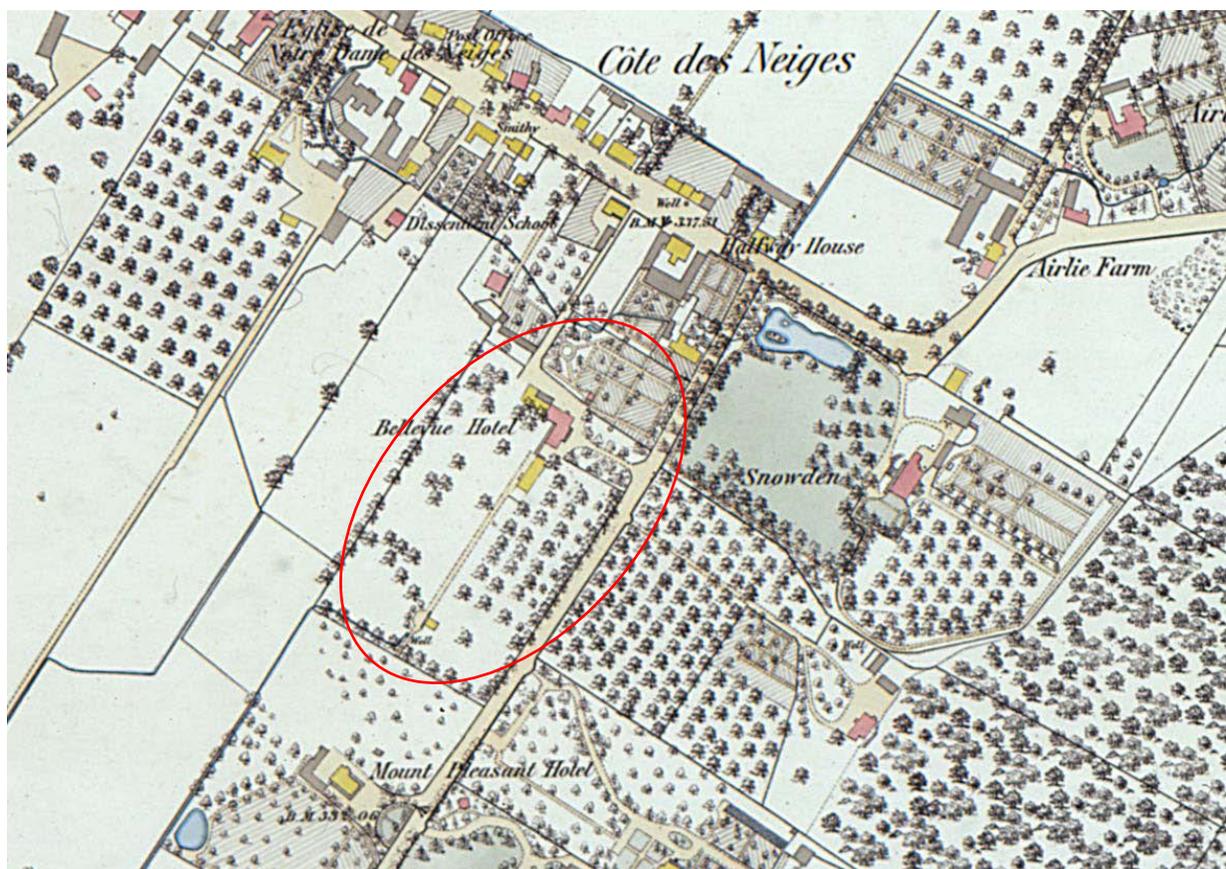
Quant au noyau villageois en tant que tel, c'est bien sûr le long du chemin de la Côte-des-Neiges qu'il se densifie à la faveur de l'étréitesse des lots d'une manière linéaire tout-à-fait typique. Mais l'attrait pour la nature encourage une plus forte subdivision cadastrale. C'est le cas pour les propriétés situées de part et d'autre du chemin de la Côte Saint-Luc. Au sud, en partie grâce à la largeur inhabituelle de la censive d'origine, les nouveaux lots sont étroits et profonds. Par contre, ceux au nord, comme celui de l'Hôtel Bellevue sont plus larges et offrent peu de recul. Le contraste d'orientation est d'autant plus marqué, que le caractère des propriétés d'un côté ou de l'autre est différent : les uns étant à flanc de montagne et jouissant de cette vue panoramique jusqu'au lac des Deux-Montagnes; les autres faisant face à cette nature encore très boisée du mont Royal. C'est un aspect qui sera déterminant pour la définition du cadre bâti et paysager du Collège.

Robert Rumilly, dans son étude sur le Collège Notre-Dame trace un habile portrait du secteur en 1869, au moment où la congrégation de Sainte-Croix songe à s'y établir :

La Côte-des-Neiges accroît sa densité démographique, ces années-ci. C'est encore un groupement de maraîchers et de cultivateurs. Les vergers y produisent en abondance pommes, poires, prunes, cerises, fraises, framboises et groseilles. Mais un ruisseau, qui traverse tout le versant nord-ouest de la Montagne pour aller se jeter dans la Rivière des Praires [sic], a favorisé l'établissement de plusieurs tanneries. Et chacune de ces petites industries emploie plusieurs ouvriers. Les propriétaires de tannerie, comme les gros maraîchers, vivent à l'aise. Le village de la Côte-des-Neiges abritant un millier de personnes – assez dispersées, tout de même – est érigé en

¹⁸ W. F. Drummond Jervis, H.R. Sitwell, *Contoured plan of Montreal and its environs, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-9*, Southampton : Ordnance Survey Office, 1869-1871.

municipalité en 1862. Ce village mi-rural et mi-citadin est aussi pour les Montréalais, un but d'excursion dominicale. Cavaliers et amazones y passent dans leur «tour de la montagne». Enfin des raquetteurs y font halte et parfois bombance. Une jeunesse turbulente y fréquente l'Hôtel Bellevue – plus exactement le Bellevue Hotel –, et les voyageurs timorés rentrant de Saint-Eustache ou de Sainte-Rose, préfèrent le chemin de la rue Saint-Laurent à celui de la Côte-des-Neiges, le soir.



14: Carte de 1869 de Jervis-Sitwell. La propriété du Bellevue est encerclée. P.I.D.T 8489 (III-XIII) Montreal and its environs Quebec, Fortification Survey Canada (detail). Source : BANQ.

Avant même de fonder le Collège Notre-Dame, les religieux de Sainte-Croix ont été actifs dans le village Côte-des-Neiges. En effet, peu de temps après leur arrivée à Montréal, plus précisément à Saint-Laurent en 1847,¹⁹ «Pascal Persillier dit Lachapelle, l'homme le plus riche du village [...] et ses concitoyens commissaires d'école demandent à la Congrégation de prendre leur école en main.»²⁰ Selon Rumilly, il n'y a alors que des instituteurs laïques qui enseignent «dans deux maison privées, sur un terrain détaché d'une ferme et acquis par la paroisse

¹⁹ Les religieux de Sainte-Croix fondent une académie industrielle dans cette ville qui devient le Collège Saint-Laurent en 1861. Deux ans plus tard, Mgr Bourget offre la paroisse aux pères de Sainte-Croix.

²⁰ Rumilly, *Cent ans d'éducation : le Collège Notre-Dame 1869-1969*, p.21-22.

Notre-Dame».²¹ En fait, dès 1814, on aurait construit l'école Notre-Dame-des-Neiges en même temps que la chapelle sur le terrain M. de Saulnier, prêtre de Saint-Sulpice et curé de Notre-Dame.²² L'ensemble aurait subi un premier agrandissement en 1837, à même les pierres extraites du secteur²³ et un second en 1863.²⁴ C'est à ce moment que l'enseignement aux jeunes filles, jusque là tenue par une institutrice laïque est confiée aux Sœurs Grises.²⁵ C'est donc pour faire l'éducation des garçons du village que l'on avait sollicité les Frères de Sainte-Croix. Leur «mission» a néanmoins été de courte durée. Commencée en février 1848, elle se termine en 1855.²⁶ Les difficultés financières, la faible vocation des premiers Frères enseignants, la multiplication des entreprises de la communauté et l'inconfort de la maison école que les villageois ont construite font en sorte que les religieux de Sainte-Croix vont «se replier sur Saint-Laurent».²⁷ Ce seront finalement les Frères des Écoles Chrétiennes qui prendront en charge l'école villageoise.

Ce contexte physique et historique du village Côte-des-Neiges annonce déjà des caractéristiques du futur Collège Notre-Dame.

1. La propriété foncière et l'architecture du collège seront étroitement liées au réseau viaire et au système cadastral.
2. Les religieux de Sainte-Croix pratiqueront l'agriculture et même l'horticulture.
3. Ils seront sensibles aux qualités naturelles du site.
4. Ils exploiteront eux aussi une carrière de pierre
5. Ils profiteront et s'inquiéteront des activités hôtelières.
6. Ils s'inquiéteront également de la proximité des tanneries.
7. Ils ont déjà entrevu les avantages stratégiques de cet emplacement.
8. Dans la foulée du point précédent, ils ont été confrontés aux tensions «géopolitiques» du milieu clérical. En effet, leur désir de s'établir dans le village Côte-des-Neiges, si près de la ville, venait en partie de leur crainte de voir une autre communauté s'y installer et compromettre l'avenir de leur propre projet à Saint-Laurent. Ils ont protesté avec vigueur auprès de M^{gr} Bourget lorsqu'il a été question que les Frères des Écoles Chrétiennes

²¹ Rumilly, p.21.

²² *Le Diocèse de Montréal à la Fin du XIX^e Siècle*, 1900, p.231. C'est probablement ces liens avec Saint-Sulpice qui expliquent que dans le plan de 1879, l'école apparaît erronément sous le nom de «St. Sulpice Seminary». H.W. Hopkins, *Atlas of the city and island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga*, Québec (Province) : Provincial Surveying and Pub. Co, 1879, planche 81.

²³ *Pignon sur rue*, p.7.2.

²⁴ *Le Diocèse de Montréal à la fin du XIX^e Siècle*, p.231; Goad, Chas E., *Montreal Island and Vicinity*, Montréal / Toronto / Londres : Chas E. Goad, 1907, BANQ : 03Q_P600S4SS1D68_512, consulté en ligne : www.banq.qc.ca.

²⁵ *Le Diocèse de Montréal à la Fin du XIX^e Siècle*, 1900, p.231.

²⁶ Rumilly, p. 22-29.

²⁷ Rumilly, p.29.

implantent un pensionnat.²⁸ Ils ont aussi été sermonnés par l'évêque, lorsque, dans un premier temps, ils envoient deux frères faire les classes à Côte-des-Neiges sans lui avoir demandé sa permission. À l'opposé, ils ont reçu son aide lorsqu'il a fallu s'entendre avec les villageois pour tenter de maintenir cette école.

Mais si, avant même sa fondation, l'espace et le passé du contexte sont appelés à influencer le Collège Notre-Dame, au cours des décennies suivantes, la présence de la communauté de Sainte-Croix aura, à son tour, une influence marquante au sein de ce quartier.

²⁸ Rumilly, p.25, 27.

2.2 1869-1880 : Première implantation : un site providentiel

Cette période correspond à l'achat de l'Hôtel Bellevue jusqu'à sa démolition pour faire place à la première construction en pierre.

Contexte historique

Le Collège Notre-Dame est fondé comme une annexe au Collège Saint-Laurent, qui se consacrerait à l'éducation des enfants de moins de 12 ans «parce qu'il est dans l'intérêt des très jeunes d'être séparés des plus âgés.»²⁹



15 : Hôtel Bellevue, après les transformations par la communauté de Sainte-Croix, 1869. Source : AOSJ. Bellevue Hôtel.

²⁹ L'inspecteur Valade du ministère de l'Instruction publique écrit que les enfants ont de 6 à 12 ans. Cf. ACND, AT, Extraits d'archives, 15 juillet 1872; Rumilly, p.61. Dans *Sainte-Croix au Canada*, p.233, on indique qu'ils sont âgés de 5 à 10 ans. Dans un projet de prospectus, il est question d'inscription d'enfants de 5 à 11 ans. Cf. ACND, AT, Extraits d'archives, 11 septembre 1869. Enfin dans *Le Diocèse de Montréal à la fin du XIX^e Siècle*, p.228, il est indiqué que les enfants ont entre 5 et 12 ans. À la lumière des différentes sources, cette dernière semble la plus juste.

La possibilité d'acquérir l'Hôtel Bellevue est pour les religieux de Sainte-Croix, «un acte providentiel», un «choix de Dieu».³⁰ De fait, la création du Collège Notre-Dame³¹ s'inscrit dans une spatialité – ou territorialité - du pouvoir religieux qu'il est nécessaire de présenter pour comprendre les enjeux du site lui-même. Autrement dit, cette fondation du Collège entraîne un positionnement stratégique que l'on peut qualifier de «géopolitique», si l'on veut bien prêter ce terme au contexte religieux. C'est vrai tant au sein de la Congrégation de Sainte-Croix, que par rapport aux autres institutions religieuses de Montréal dont Rumilly rend bien compte. Les enjeux sont complexes mais peuvent être résumés suivant quatre axes.

1. Le rapport avec le Collège Saint-Laurent et la congrégation de Sainte-Croix.

Bien que les religieux associés au Collège Saint-Laurent aient initié la création de celui de la Côte-des-Neiges, une rivalité s'installe entre les deux collèges.³² Comment assurer l'avenir de l'un sans nuire à celui de l'autre? Comment répartir les budgets? Dès 1869, le père Sorin, Supérieur général, fait savoir qu'il ne souhaite plus de nouvelle construction à Saint-Laurent car il considère que Notre-Dame a plus d'avenir.³³ En 1873, lorsqu'il sera question d'agrandir à Saint-Laurent, il proposera plutôt de construire à Notre-Dame et d'y transporter le «trop-plein» d'élèves.³⁴ Les points de vue divergent sur l'alternative d'agrandir l'un ou l'autre des collèges.³⁵ L'autonomie du Collège Notre-Dame s'avère, dans ce contexte, importante car les incidences budgétaires et décisionnelles sont directes. La Congrégation de Sainte-Croix doit aussi décider à quel endroit elle loge le noviciat et la Maison provinciale, c'est-à-dire le siège de la direction de la communauté au Canada.³⁶ Notre-Dame sera finalement préférée à Saint-Laurent.³⁷ C'est ainsi que dès 1871, le Collège devient en partie sous l'autorité de la Maison Provinciale qui s'y trouve depuis 1870.³⁸ C'est déjà une relative indépendance par rapport au Collège Saint-Laurent que l'incorporation du Collège Notre-Dame en 1875 viendra confirmer.³⁹ Les tensions ne seront pas toutes réglées pour autant.

³⁰ ACDN, AT, Extraits des délibérations : *Conseils Provincial du Canada et Local du Collège St-Laurent. Lettre au Supérieur Général de l'Ordre de Sainte-Croix, E. Sorin à N-D. du Lac, Ind. E.U.*, 8 septembre 1869. Voir aussi : ACDN, AT, Extraits des délibérations : Conseil général, 8 octobre 1869.

³¹ En 1869, le Collège était désigné au nom de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur. Nous préférons utiliser sans distinction le nom de Collège Notre-Dame plus usuel à travers l'histoire et dans les références.

³² Rumilly, p.49-50, 52, 59-60, 75. La corporation du Collège Notre-Dame est finalement adoptée le 24 décembre 1875. Rumilly, p.66.

³³ Et à nouveau en 1870. Cf. ACND : AT, Extrait d'une lettre de Mgr Bourget, 28 octobre 1869; Extraits des délibérations, Conseil local de Saint-Laurent, 7 mars 1870 et 16 avril 1870.

³⁴ Rumilly, p.62.

³⁵ À titre d'exemple, voir Rumilly, p.52.

³⁶ Rumilly, p.48, 52-54, 74, 75.

³⁷ ACND, Extraits de délibérations, Historique du Collège, 3 août 1871; Rumilly, p.50-51

³⁸ Rumilly, p.54-55; Pour ce qui est du noviciat, le projet de l'établir à la Côte-des-Neiges est élaboré très tôt. Cf. ACND, AT, Copie d'un extrait de lettre de J. Gastineau, 13 octobre 1869.

³⁹ Rumilly, p.66.

Par ailleurs, en se consacrant aux jeunes écoliers, le Collège Notre-Dame constitue une institution d'enseignement de niveau inférieur au Collège Saint-Laurent, et en cela, moins prestigieuse. Au cours des décennies à venir, jusqu'au cours du XX^e siècle en vérité, cette caractéristique initiale conduira la direction du Collège à se redéfinir et à augmenter la limite d'âge pour accroître sa renommée, en comparaison à d'autres institutions d'enseignement du même genre. De plus, cette notoriété est recherchée dans la qualité de l'enseignement, les bonnes conditions de vie des pensionnaires et, bien sûr, dans la pertinence des cours et leur adéquation à la vie contemporaine. Les activités extra curriculum prennent très tôt une place significative. C'est ainsi que dès 1872, le Collège ajoute une formation en musique instrumentale et vocale.⁴⁰

2. Le rapport avec l'évêché

La fondation du Collège se fait à l'encontre des volontés de M^{gr} Bourget qui s'oppose, par principe, à la création de nouveaux collèges car il trouve qu'il en existe déjà trop à Montréal.⁴¹ Il préférerait que l'on assure la formation d'«instituteurs pieux et capables de tenir de bonnes écoles dans les paroisses de campagne».⁴² Qui plus est, avant même qu'il ne soit question du Collège Notre-Dame, il s'était opposé au changement de statut de l'Académie industrielle en Collège de Saint-Laurent qui a lieu en 1861. Cette fois-ci, non seulement l'achat de l'hôtel Bellevue bouscule l'équilibre recherché par l'évêque, mais ce dernier soupçonne les religieux de Sainte-Croix de vouloir, avec le temps, transférer le Collège Saint-Laurent à Côte-des-Neiges. Ce faisant, il craint la concurrence entre les communautés, en particulier avec les Frères des Écoles Chrétiennes qui ont la charge de l'école villageoise qui pourrait disparaître avec l'arrivée du Collège.⁴³ Dans ses vives protestations, M^{gr} Bourget tient également compte des récriminations du chanoine Joseph-Napoléon Maréchal, curé de la paroisse Notre-Dame-de-Grâce et, depuis 1867, curé attiré à la desserte de Côte-des-Neiges, qui souhaite plutôt l'établissement d'un pensionnat dans sa propre paroisse.⁴⁴ Enfin, l'évêque de Montréal questionne avec sévérité la capacité de la communauté d'avoir suffisamment de bons enseignants pour cette entreprise.⁴⁵ À cet égard, en parlant d'«aventuriers», il rappelle probablement le cas des deux frères qui

⁴⁰ Rumilly, p.61. Cette formation musicale restera importante au Collège. Rumilly, p. 144, 156, 182, 209, 220, 250.

⁴¹ À propos de ce conflit avec l'évêque, cf. Rumilly, p.34, 38-44. Son texte se base, en grande partie, sur une ferme correspondance de M^{gr} Bourget. Cf. ACND, AT, copies d'extraits de lettres de M^{gr} Bourget, 28 octobre 1869; 9 novembre 1869; 20 novembre 1869; 21 novembre 1869; 27 novembre 1869; 20 janvier 1870. Cette documentation constitue l'essentiel des sources servant à présenter la position de l'évêque de Montréal.

⁴² ACND, AT, copies d'extraits d'une lettre de M^{gr} Bourget, 27 novembre 1869.

⁴³ Rumilly, p.41-42, 43, 44.

⁴⁴ *Le Diocèse de Montréal à la Fin du XIX^e Siècle*, p.230,

⁴⁵ Il est à noter que les religieux de Sainte-Croix fondent à cette même période, le collège de Saint-Césaire sous l'autorité, cette fois, de l'évêque de Saint-Hyacinthe. La congrégation dirige un quatrième collège canadien à Memramcook au Nouveau-Brunswick.

devaient, en 1848, s'occuper de l'école de Côte-des-Neiges, dont l'un a abandonné la communauté après quelques jours et l'autre s'est révélé peu disposé au rôle d'instituteur.⁴⁶

En fait, comme Rumilly le souligne, la fondation du Collège en 1869 a été menée à bien dans une situation inhabituelle et singulièrement avantageuse, c'est-à-dire lors d'un séjour de M^{gr} Bourget à Rome. C'est l'abbé Alexis-Frédéric Truteau, vicaire général et administrateur du diocèse qui donne son accord en l'absence de l'évêque.⁴⁷ Cependant, pour ménager, avec un succès bien relatif, les susceptibilités de M^{gr} Bourget, les religieux de Sainte-Croix ont insisté sur le fait qu'il ne s'agissait que d'une annexe de Saint-Laurent qui n'était prévue que pour le surplus des jeunes élèves. M^{gr} Bourget, peu convaincu, laisse à leur jugement, la possibilité de continuer leur entreprise, mais, du même souffle, il leur suggère de ne pas trop s'y investir et même de se défaire de l'ancien Hôtel Bellevue afin de se consacrer plutôt à fonder un noviciat.

Mais, l'évêque de Montréal aurait pu ne pas être le seul en cause. En effet, lorsque les membres du Conseil général de la congrégation délibèrent sur l'achat de l'hôtel Bellevue, on se questionne s'il ne faut pas demander l'avis de l'évêque du Mans,⁴⁸ le Mans étant le diocèse où la congrégation a été fondée par le Père Basile Moreau. Le Provincial de France s'empresse de répondre : «Gardez-vous en bien : il n'a rien du tout à voir là-dedans.»⁴⁹

3. Le rapport avec les autres communautés

Malgré la présence de l'école locale, dorénavant dirigée par les Frères des Écoles Chrétiennes,⁵⁰ le fait de s'installer dans le prospère village de la Côte-des-Neiges assure aux religieux de Sainte-Croix une certaine suprématie sur le secteur, ce qu'ils souhaitent depuis longtemps.⁵¹ Cet achat «ferme pour jamais la porte à l'envie, à la concurrence».⁵² C'est d'autant plus important que pour eux, le Collège Saint-Laurent est également protégé par le Collège Notre-Dame, comme si celui-ci

⁴⁶ ACND, AT, copies d'un extrait d'une lettre de M^{gr} Bourget, 27 novembre 1869; Rumilly, p.23. Le Père Basile Moreau semble, lui aussi, avoir gardé un malheureux souvenir du temps de l'école villageoise de Côte-des-Neiges en parlant du frère défroqué. ACND, AT, copie de lettre de B. Moreau, 15 juillet 1872.

⁴⁷ Voir aussi : ACND, AT, copie de lettre provenant des Archives de l'archevêché : Lettre de A.F. Truteau à Mgr Bourget, 28 octobre 1869; copie d'un extrait de la lettre du père Villandre à Mgr Bourget, 25 décembre 1869.

⁴⁸ Sans compter les sœurs, la congrégation qui réunit des frères et des pères a une structure complexe et évolutive. Elle est divisée en provinces qui, en fait, correspondent à des pays. Ainsi, le Canada est une province, les États-unis en sont une autre. Les Conseils locaux concernent des institutions spécifiques. Toutefois, comme c'est le cas avec le Collège Notre-Dame et plus tard pour l'œuvre de l'Oratoire, une institution peut, un certain temps, demeurer rattachée à celle dont elle est née avant d'être incorporée.

⁴⁹ ACND : AT, Extraits des délibérations Conseil général, 8 octobre 1869.

⁵⁰ L'école des Frères des Écoles Chrétiennes ferme ses portes vers 1892-1893. Son recrutement était plutôt local, ce qui n'est pas le cas du Collège Notre-Dame. Rumilly, p.99.

⁵¹ ACDN, AT, Extraits des délibérations : *Conseils Provincial du Canada et Local du Collèges St-Laurent. Lettre au Supérieur Général de l'Ordre de Sainte-Croix, E. Sorin à N-D. du Lac, Ind. E.U.*, 8 septembre 1869.

⁵² ACDN, AT, Extraits des délibérations : *Conseils Provincial du Canada et Local du Collèges St-Laurent. Lettre au Supérieur Général de l'Ordre de Sainte-Croix, E. Sorin à N-D. du Lac, Ind. E.U.*, 8 septembre 1869.

faisait barrière entre la ville et le nord-ouest de l'île. Sans lui, une congrégation rivale à Côte-des-Neiges aurait bénéficié de la proximité de Montréal et aurait nui au Collège Saint-Laurent au point de le faire languir, tomber et périr.⁵³

4. Les Petites Sœurs de la Sainte-Famille

Enfin, au cours de cette période, les religieux de Sainte-Croix ont connu une autre opposition de la part de l'évêque. Pour assurer les travaux domestiques dans ses collèges, la Congrégation de Sainte-Croix voulait faire appel à une communauté de sœurs, celles de Sainte-Croix ou celles de la Providence. Or l'évêque «répugne à placer des religieuses dans des maisons d'hommes.»⁵⁴ Les religieux de Sainte-Croix décident finalement de donner cette charge aux sœurs de la Sainte-Famille, une communauté créée en Acadie par sœur Marie-Léonie de la communauté de Sainte-Croix. M^{gr} Bourget est tout aussi opposé à la venue de ces sœurs et constatant qu'elles sont déjà actives, il exprime à nouveau son opposition à leur présence dans des institutions dirigées par des communautés d'hommes. Il souhaite qu'elles soient plutôt des servantes laïques.⁵⁵ Qui plus est, les Petites Sœurs de la Sainte-Famille ne forment pas encore une communauté constituée et portent le même costume que des religieuses enseignantes de Sainte-Croix. La situation suscite des réserves de la part d'autres communautés bien établies.⁵⁶ Le successeur d'Ignace Bourget, M^{gr} Fabre, manifeste lui aussi son opposition.⁵⁷ Les présentant comme des «bonnes filles de service», les religieux de Sainte-Croix finissent par faire accepter leur présence.⁵⁸ Pour ne pas être confondues avec des religieuses, les sœurs revêtent un voile de veuve lorsqu'elles sortent du Collège et la capeline des amérindiennes au Collège.⁵⁹

⁵³ Rumilly, p.37.

⁵⁴ Rumilly, p.47.

⁵⁵ Rumilly, p.69.

⁵⁶ Rumilly, p.70.

⁵⁷ Rumilly, p.64-65, 69, 97-98.

⁵⁸ Rumilly, p.70. De 1869 à 1879, six sœurs étaient engagées pour les travaux domestiques du Collège; quatre pour la Maison Provinciale et le Noviciat. Cf. ACND, AT : Extraits des délibérations, Conseil Provincial, 11 janvier 1880; 1^{er} février 1880.

⁵⁹ Rumilly, p.70-71. Bien que la communauté ait été constituée à Memramcook, au Nouveau-Brunswick, en 1880, il faut attendre 1896, après que la communauté ait été canoniquement reconnue, pour que M^{gr} Bruchési permette aux Sœurs de revêtir leur costume religieux. Rumilly, p. 81, 104.

Contexte physique : un emplacement stratégique

La Congrégation de Sainte-Croix désirait depuis longtemps s'établir dans le prospère village de la Côte-des-Neiges.⁶⁰ Si cet emplacement devient un tel enjeu institutionnel, c'est qu'il est stratégique pour l'avenir.⁶¹

D'une part, il est près de Montréal d'où proviennent bon nombre de pensionnaires.⁶² Cet avantage lui offre plus d'avenir que le Collège Saint-Laurent.⁶³ Mieux encore, il est près du croisement «des deux routes les plus fréquentées et les plus fashionables de la montagne de Montréal».⁶⁴ Par ailleurs, la ville envisage de créer des boulevards sur la montagne et le «chemin de fer urbain [qui est] déjà commencé doit passer devant la porte pour faire le tour du mont Royal».⁶⁵ À ce propos, notons qu'en 1858, est constitué sous bill privé, la Compagnie du boulevard de la montagne de Montréal, sous prétexte que les citoyens de Montréal avaient manifesté leur désir d'établir autour de la montagne un chemin ou boulevard public, car « de toutes part de cette route à l'Est, au Nord et au Sud se développe le plus magnifique panorama qu'il y ait sur ce continent. »⁶⁶ C'est dire qu'il y a intérêt à acheter dès maintenant, car les propriétés sur le pourtour de la montagne risquent de devenir inabordables dans un futur prochain.⁶⁷

D'autre part, il se trouve à mi-chemin entre Montréal et Saint-Laurent⁶⁸ Comme on l'a vu, s'y implanter empêcherait l'arrivée d'autres communautés d'enseignement à Côte-des-Neiges, et garantirait l'avenir du Collège Saint-Laurent. Mais au-delà des inquiétudes institutionnelles, on voit dans ce site, une halte pour les religieux et les élèves de Saint-Laurent qui devaient régulièrement se rendre à Montréal. Il peut même devenir un but de promenade et un éventuel lieu de vacances d'été pour les élèves de Saint-Laurent qui ne retournent pas dans leur famille.⁶⁹

⁶⁰ ACDN, AT, Extraits des délibérations : *Conseils Provincial du Canada et Local du Collèges St-Laurent. Lettre au Supérieur Général de l'Ordre de Sainte-Croix, E. Sorin à N-D. du Lac, Ind. E.U.*, 8 septembre 1869.

⁶¹ ACND, AT, Extraits des délibérations : Conseil général, 8 octobre 1869.

⁶² ACND, AT, Extraits des délibérations : Conseil général, 8 octobre 1869; *Conseils Provincial du Canada et Local du Collèges St-Laurent. Lettre au Supérieur Général de l'Ordre de Sainte-Croix, E. Sorin à N-D. du Lac, Ind. E.U.*, 8 septembre 1869. Les premières années, le Collège s'adresse à des pensionnaires francophones et anglophones, et il fait du recrutement jusqu'aux États-Unis

⁶³ Rumilly, p.36, 47, 62-63.

⁶⁴ ACDN, AT, Extraits des délibérations : *Conseils Provincial du Canada et Local du Collèges St-Laurent. Lettre au Supérieur Général de l'Ordre de Sainte-Croix, E. Sorin à N-D. du Lac, Ind. E.U.*, 8 septembre 1869; Rumilly, p.37. Compte tenu de cette situation bien en vue au croisement des deux routes, il est notable que les premières gravures et les photographies après la construction du Collège en 1881, mettent justement en valeur l'angle sud-est du site.

⁶⁵ ACDN, AT, Extraits des délibérations : *Conseils Provincial du Canada et Local du Collèges St-Laurent. Lettre au Supérieur Général de l'Ordre de Sainte-Croix, E. Sorin à N-D. du Lac, Ind. E.U.*, 8 septembre 1869; Rumilly, p.37

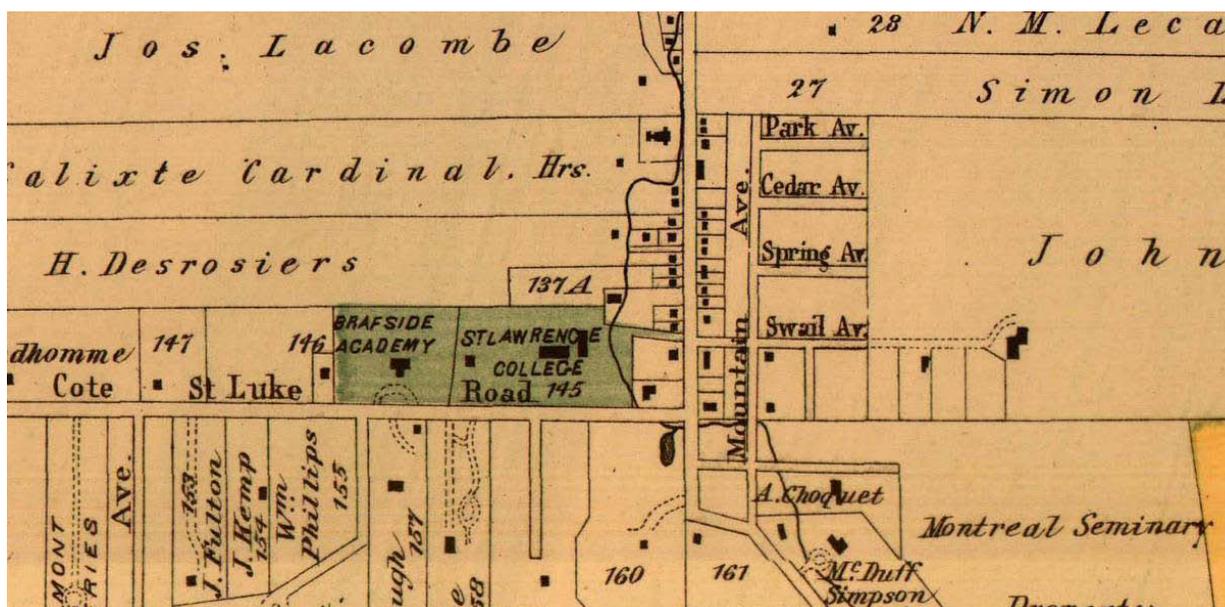
⁶⁶ *La Minerve*, 16 octobre 1858.

⁶⁷ ACDN, AT, Extraits des délibérations : *Conseils Provincial du Canada et Local du Collèges St-Laurent. Lettre au Supérieur Général de l'Ordre de Sainte-Croix, E. Sorin à N-D. du Lac, Ind. E.U.*, 8 septembre 1869.

⁶⁸ «À la porte de Saint-Laurent», dira-t-on. CF. ACND, AT, Extraits des délibérations : Conseil Général, 8 octobre 1869.

⁶⁹ ACDN, AT, Extraits des délibérations : *Conseils Provincial du Canada et Local du Collèges St-Laurent. Lettre au Supérieur Général de l'Ordre de Sainte-Croix, E. Sorin à N-D. du Lac, Ind. E.U.*, 8 septembre 1869; AT, Extraits des

Malgré les promesses d'avenir du secteur, deux voisins à la propriété des religieux de Sainte-Croix ont des activités qui méritent d'être soulignées. À l'ouest, le Mount Pleasant Hotel disparaît et James McGregor ouvre, au même endroit, la Braeside Academy (figure 16). On ignore si les religieux de Sainte-Croix ont pu y voir la moindre rivalité. Vers 1881, nommé professeur à l'École Normale de l'Université McGill, il cesse d'enseigner à sa résidence,⁷⁰ et en 1883, les religieux s'empressent d'acquérir sa propriété. Le second voisin est situé sur Côte-des-Neiges, l'hôtel Lumkin (figure 17) qui ouvre ses portes vers 1877 ou 1878.⁷¹ Ces exemples illustrent que le milieu hôtelier est plutôt instable.⁷² Malgré tout, si l'achat de l'Hôtel Bellevue avait eu une portée morale en étant une « reprise sur le diable »,⁷³ et que le Mount Pleasant a disparu, le Lumkin confirme que les attraits et la réputation du secteur font en sorte que l'activité hôtelière est encore très présente et inévitable.



16 : Hopkins, plan 1879, détail. Malgré le tracé schématique des bâtiments, ce plan indique la présence de trois bâtisses sur le lot 145. Curieusement, colorée distinctivement en vert, la propriété des religieux de Sainte-Croix semble associée à la Braeside Academy. Or l'achat de la propriété de James McGregor n'a eu lieu qu'en 1883 ou 1884. Source : BANQ.

délibérations Conseil local de Saint-Laurent, 29 octobre 1870; AT, Extrait de lettre du Père Villandre à M^{re} Bourget, 25 décembre 1869; Rumilly, p.37.

⁷⁰ Annales Lovell, 1870-1871 à 1882-1883. Consultés en lignes, www.banq.qc.ca. Puisqu'il n'y a pas avant ces dates de parties consacrées au village Côte-des-Neiges, il est difficile de donner une date approximative au début des activités de James McGregor. Néanmoins, si l'on en juge par les plans, il semble qu'il début vers 1869, 1870.

⁷¹ On peut voir sur le plan Drummond de 1869 et le plan Hopkin, 1879, au coin de Côte Saint-Luc et Côte-des-Neiges, les mots «Half Way» qui correspond à un auberge qui appartient à Lumkin tout au moins à partir de 1878-1879 d'après les annuaires Lovell, mais cela pourrait être bien avant.

⁷² Il y a d'autres hôteliers dont certains en effet, cessent leurs activités.

⁷³ Rumilly, p. 36.



17 : Hôtel Lumkin, Côte-des-Neiges 1896. Source : © Musée McCord cote : MP-1977.76.6.

Les qualités paysagères et naturelles du site

L'endroit offre aussi des qualités naturelles et paysagères remarquables qui renchérissent le choix des religieux de Sainte-Croix d'y ériger un Collège.⁷⁴

La nature hygiéniste

D'un point de vue sanitaire, le site semblait avantageux en comparaison de celui de Saint-Laurent que des parents trouvaient «bas et humide».⁷⁵ La campagne de la Côte-des-Neiges paraissait donc plus «salubre».⁷⁶ Aux yeux des religieux de Sainte-Croix qui défendaient l'achat de l'Hôtel Bellevue, il ne faisait :

*Nul doute que les riches familles de Montréal, connaissant l'existence d'un pareil établissement à la proximité de la ville, le premier dans ce genre au Canada, n'envoyassent pas fortifier la santé délicate de leurs enfants dans cette délicieuse campagne pour y développer leur intelligence.*⁷⁷

Sur une note plus anecdotique, lors d'une épidémie de «picotte», les enfants non atteints à Saint-Laurent sont envoyés au Collège Notre-Dame.⁷⁸ Le Frère André a

⁷⁴ Au moment d'envisager de s'installer au village de la Côte-des-Neiges, d'autres sites sont offerts au Frères dont un à Chambly. Après avoir visité l'Hôtel Bellevue, un comité de trois religieux a rapidement conseillé de choisir ce site. Rumilly p.36.

⁷⁵ ACDN, AT, Extraits des délibérations : *Conseils Provincial du Canada et Local du Collèges St-Laurent. Lettre au Supérieur Général de l'Ordre de Sainte-Croix, E. Sorin à N-D. du Lac, Ind. E.U.*, 8 septembre 1869; Rumilly, p. 37

⁷⁶ *Sainte-Croix*, p. 233; ACDN, AT, Extraits des délibérations : Conseil général, 8 octobre 1869.

⁷⁷ ACDN, AT, Extraits des délibérations : *Conseils Provincial du Canada et Local du Collèges St-Laurent. Lettre au Supérieur Général de l'Ordre de Sainte-Croix, E. Sorin à N-D. du Lac, Ind. E.U.*, 8 septembre 1869.

⁷⁸ Rumilly, p. 60.

fait des processions avec la statue de saint Joseph pour contrer la contagion au sein du Collège, qui n'a effectivement pas été touché.

La beauté du site

Rumilly rapporte quelques lettres et documents qui confirment tous les qualités paysagères du contexte où s'implante le Collège. Les citations sont éloquentes. Au moment du choix de s'installer à l'Hôtel Bellevue, le père Gastineau écrit au Supérieur général :

*La situation est reconnue pour être la plus belle de la Côte-des-Neiges, qui est elle-même considérée pour être la plus délicieuse banlieue de Montréal, dominant toute la vallée du grand fleuve et les clochers d'alentour; grands arbres, frais ombrages, parterre et jardins, arbres fruitiers, fontaines et ruisseaux [...]*⁷⁹

Le père Villandre, Supérieur provincial et Supérieur du Collège de Saint-Laurent écrit pour sa part : «Notre-Dame-du-Sacré-Cœur est un paradis terrestre.»⁸⁰

L'inspecteur Valade du ministère de l'Instruction publique note dans un rapport:

*Les Frères de Sainte-Croix ont fondé sur le versant de la montagne, dans un site des plus pittoresques, un bel établissement pour les enfants de moins de 12 ans à qui la fortune promet un avenir souriant.*⁸¹

En 1877, un rapport similaire fait mention du «site magnifique»⁸²

Dans la revue *La Semaine du Fidèle*, on parle d'«horizons accidentés et grandioses»,⁸³ litote élégante pour parler des qualités pittoresques de l'environnement qui sont dues principalement à la montagne auquel le Collège fait face, et au panorama qui s'ouvrait à l'ouest et au nord.

L'achat de propriétés voisines

Au cours de cette période s'amorce une première modification des limites cadastrales de la propriété par l'acquisition d'un autre terrain. En effet, la décision d'installer à Côte-des-Neiges le noviciat et le siège de la Province, les succès du Collège Notre-Dame et la présence des Petites Sœurs de la Sainte-Famille font en

⁷⁹ ACDN, AT, Extraits des délibérations : *Conseils Provincial du Canada et Local du Collèges St-Laurent. Lettre au Supérieur Général de l'Ordre de Sainte-Croix, E. Sorin à N-D. du Lac, Ind. E.U.*, 8 septembre 1869; Rumilly, p. 37. L'idée qu'il s'agisse du plus beau site de Côte-des-Neiges est répétée au Conseil Général. Cf. ACND, AT, Extraits des délibérations : Conseil Général, 8 octobre 1869.

⁸⁰ Rumilly, p.43.

⁸¹ ACND, AT, historique du Collège, Rapport de l'inspecteur Valade, 1872; Cité par Rumilly, p. 61.

⁸² Rumilly, p. 71-72.

⁸³ ACDN, AT, copie du texte de *La Semaine du Fidèle, Revue de culte et des bonnes mœurs*, publiée à Le Mans, 25 décembre 1869.

sorte que, très tôt l'espace vient à manquer. La congrégation achète en 1873 la propriété Palascio qui comprend une maison délabrée au nord-est du terrain, puis la propriété Picard.⁸⁴ Leurs maisons serviront à loger le noviciat. Cette acquisition constitue la première d'une longue liste, très complexes d'achats et ventes au cours des décennies suivantes qui témoigne de l'intérêt de la communauté pour le secteur.

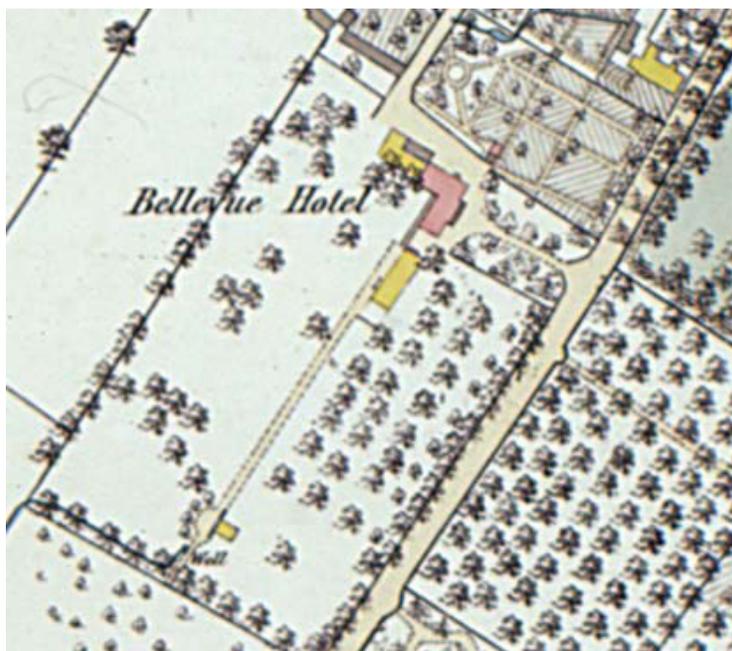
Cadre bâti et aménagement paysager

Les religieux sont sensibles aux qualités paysagères de cette propriété de «huit arpents en superficie, deux par quatre de longueur».⁸⁵ Dès leur arrivée, ils ont à cœur d'embellir leurs jardins. Ainsi, le Frère André, portier du Collège, prend soin d'un parterre à l'avant «pour donner bonne impression aux visiteurs».⁸⁶ Faute de photographies et compte tenu des incertitudes quant à la précision des plans, l'aménagement du site au cours de la période 1869-1880 est peu connu. Finement détaillé, le plan Jervois-Sitwell de 1869 (figure 18) constitue la principale source. C'est grâce à celui-ci que l'on sait que l'hôtel était implanté en retrait du chemin Côte-Saint-Luc (Queen-Mary) et qu'une allée prolongeait l'axe de la composition symétrique du corps principal et mettait en valeur son portique classique. Une aile arrière, en équerre, donnait toutefois une forme en «L» à son plan. Il y a un autre corps de bâtiment, en bois, à sa gauche. Détaché du reste, il n'est relié que par une galerie. Témoignant d'une intégration réfléchie entre architecture et paysage, cette galerie mène à un long sentier qui traverse les abords du verger pour se rendre à une petite aire de repos en demi-lune avec kiosque, suivie d'un puits situé à la limite ouest du terrain. À droite de l'hôtel, il y a un jardin aux tracés géométriques réguliers, incluant un compartiment circulaire. Les fondements de l'aménagement paysager du Collège jusqu'au début du XX^e siècle sont déjà en place.

⁸⁴ *Sainte-Croix*, p. 234. Voir la fiche sur le Scolasticat.

⁸⁵ ACDN, AT, Extraits des délibérations : *Conseils Provincial du Canada et Local du Collèges St-Laurent. Lettre au Supérieur Général de l'Ordre de Sainte-Croix, E. Sorin à N-D. du Lac, Ind. E.U.*, 8 septembre 1869.

⁸⁶ Rumilly, p. 65.



18 : La propriété de l'hôtel Bellevue tirée du plan de Jervois-Sitwell. Source : BAnQ.

Les Frères de Sainte-Croix pratiquent l'agriculture. Leurs jardins leur rapportent 400\$ par an, soit près de 5% de leurs revenus sur une période de 10 ans.⁸⁷ Leur propriété comprend au moins un caveau dans lequel on a songé à loger les Petites Sœurs de Sainte-Famille⁸⁸ mais le Supérieur s'est rapidement ravisé car les sœurs craignaient l'isolement et la traversée des champs matin et soir, ce qui porte à croire que ce caveau se trouvait à une certaine distance du Collège lui-même.⁸⁹ En 1870, les religieux construisent des granges et hangars.⁹⁰ La même année, ils envisagent la plantation prochaine de 100 pommiers.⁹¹ Le Frère Ignace est responsable des jardins et se fera connaître en remportant prix et médailles dans des expositions.

En 1871, on débourse 200 dollars pour construire des clôtures. Il faut poursuivre ce travail en 1888 car le sujet se trouve toujours aux rubriques du Conseil.⁹² Suivant tant les traditions rurales qu'institutionnelles, ces clôtures servent, d'une part, à démarquer les limites de la propriété, entre autres le long de Queen-Mary, d'autre part, à compartimenter les usages sur la propriété comme les cours de récréation et les aires dédiées à l'agriculture.

⁸⁷ ACND, Boîte 1879-1916, Extraits de délibérations, 11 janvier 1880.

⁸⁸ Rumilly, p.64.

⁸⁹ Rumilly, p.64-65. Rapidement, on loge plutôt les sœurs dans l'ancienne écurie de l'hôtel Bellevue après l'avoir aménagé.

⁹⁰ ACND, Boîte 1879-1916, Extraits de délibérations, [bilan de dépenses], 11 janvier 1880.

⁹¹ ACND : AT, Extraits des délibérations : Conseil local de Saint-Laurent, 26 septembre 1870.

⁹² ACND, Boîte 1879-1916, Extraits de délibérations, [bilan des dépenses], 11 janvier 1880; 12 mars 1888.

2.3 1881-1908 : L'affirmation de l'institution : architecture de pierre et largesses de la nature

Cette période de définition d'une image institutionnelle est déterminée par quatre constructions principales qui transforment de façon significative le cadre bâti, soit :

- Le premier bâtiment en pierre du Collège en 1881.
- La chapelle de 1888.
- L'aile de 1889.
- La reconstruction du scolasticat en 1907-1908.

Positionnement institutionnel stratégique

Dès 1876, il est question d'agrandir ou de reconstruire le Collège. La comparaison à d'autres institutions est à nouveau invoquée, cette fois-ci par le Père Gasteau, premier Supérieur du Collège Notre-Dame qui fait valoir au Conseil provincial que «d'autres collèges ont construit des bâtiments magnifiques, de véritables palais». ⁹³ En comparaison, le collège de bois, trop petit, rebuterait les parents soucieux, entre autres, des apparences. De même, en 1880, alors que le prêt hypothécaire accordé retarde, le Supérieur du Collège insiste sur la nécessité de poursuivre sans délai les travaux car, selon lui :

«Une concurrence sérieuse se prépare en ce moment, et nous ne pouvons songer à lutter à moins que nous n'ayons un local. Cette concurrence, c'est une école dans le genre de celle de la Côte-des-Neiges que le curé Sentenne, de Saint-Jacques, prépare dans sa paroisse ...»⁹⁴

Le Collège doit aussi se positionner au sein de la congrégation de Sainte-Croix. En 1878, en pleine crise financière, on songe à déménager le Collège Saint-Laurent sur le site du Collège Notre-Dame, en ne laissant à Saint-Laurent qu'une académie locale. Le projet reste sans suite⁹⁵. Néanmoins, la construction de l'aile de 1881 et les charges financières qu'elle impose à la congrégation ravivent momentanément l'opposition entre les deux collèges.⁹⁶

⁹³ Rumilly, p.68.

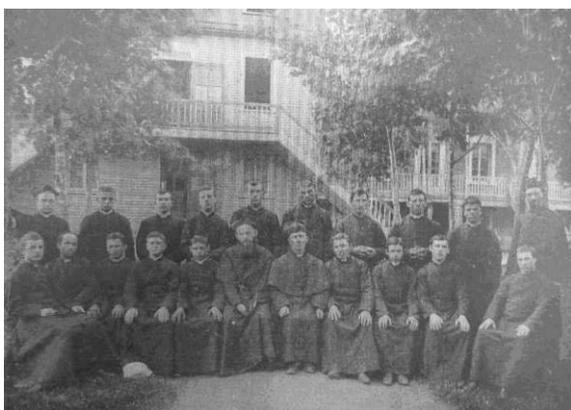
⁹⁴ Rumilly, p.83-84.

⁹⁵ Rumilly, p.76. Dans un premier temps, on avait même songé à déménager le Collège Saint-Laurent à Saint-Hyacinthe.

⁹⁶ Rumilly, p.87.

En 1892, le Conseil général demande que tout noviciat soit éloigné des institutions d'enseignement afin de s'assurer que les novices se consacrent pleinement à leur formation spirituelle et intellectuelle, et non à des tâches utiles pour les collèges. Le noviciat quitte donc définitivement la propriété de Côte-des-Neiges.⁹⁷ Toutefois, au même moment, on souhaite ouvrir un scolasticat qui permettra aux novices de parfaire leurs études. Dès 1895, huit premiers scolastiques logent dans l'ancien noviciat du Collège Notre-Dame.⁹⁸ Suite à un incendie, le scolasticat est reconstruit, en mieux, de 1907 à 1908.⁹⁹ Ce désir de parfaire la formation des religieux se fait parallèlement à un conflit larvé sur les statuts hiérarchiques au sein de la congrégation, en particulier les distinctions entre les Frères et les Pères, qui a cours durant cette période.¹⁰⁰

Comme l'avait craint M^{gr} Bourget, les Frères des Écoles Chrétiennes quittent l'Académie des commissaires de la Côte-des-Neiges et ce sont des Frères de Sainte-Croix qui les remplacent en 1894. Cette école, un externat, est toutefois indépendante du Collège lui-même mais elle accroît la présence de la communauté dans le secteur. Par ailleurs, la renommée du Frère André conduit à la construction de la première chapelle de l'oratoire en 1904 et ce lieu de pèlerinage constitue dorénavant une nouvelle raison de se rendre à Côte-des-Neiges, bien différente de celles qui attireraient autrefois les promeneurs et les gens de la ville.



19 : L'ancien noviciat transformé en scolasticat. Source : Livre des Sainte-Croix au Canada, p.204.



20 : L'école des commissaires de la Côte-des-Neiges ou petit collège (externat). Source : Sainte-Croix au Canada.

⁹⁷ Rumilly, p.101.

⁹⁸ Rumilly, p.101.

⁹⁹ Rumilly, p.126.

¹⁰⁰ Rumilly, p.109-110, 121-125, 129.

Contexte urbain

En 1889, le village de Côte-des-Neiges est divisé en deux, de part et d'autre du chemin de la Côte Sainte-Catherine : le «Haut» qui prend le nom de Ville de Notre-Dame-des-Neiges jusqu'à son annexion à Montréal en 1908; et le «Bas» qui est annexé en 1910.¹⁰¹ Avec une population de 1 700 habitants,¹⁰² le secteur amorce à peine son urbanisation. Le nombre de maraîchers diminue suite à la vente de terres agricoles aux promoteurs.¹⁰³ À l'exemple du lot de Swail subdivisé en 1876,¹⁰⁴ de nouvelles rues sont tracées et forment un damier régulier. Toutefois, les édifices mitoyens sont loin de prédominer et la plupart des constructions sont en bois, de telle sorte que l'aspect villageois persiste.

Dès l'avènement des tramways, le Collège Notre-Dame offre de subventionner la ville pour la pose des rails, à condition que le tracé des voies comprenne un arrêt devant le collège.¹⁰⁵ Le tramway se rend à Côte-des-Neiges en septembre 1895.¹⁰⁶ La Parkland Island Railway Company érige un abri au style fantaisiste, en face du collège où, avec la permission du Supérieur, le Frère André peut recevoir ses visiteurs avant la construction du sanctuaire.¹⁰⁷ Avec ces améliorations, les religieux de Sainte-Croix anticipent une montée du prix des terrains, ce qui les incite à acquérir des propriétés voisines pour consolider leur œuvre et leur ascendant sur le secteur.¹⁰⁸

Malgré les changements, les alentours du collège restent un objet d'inquiétude pour les religieux car, selon Rumilly, Côte-des-Neiges demeure «une banlieue agreste» où «les "clubs", c'est-à-dire les guinguettes, attirant une jeunesse turbulente, risquent de s'y multiplier».¹⁰⁹ À cet héritage préoccupant, s'ajoutent celui des tanneries dont la proximité constitue un inconvénient si l'on en juge par le fait que les autorités du Collège trouvent un avantage supplémentaire à acheter la terre de leur voisin, H. Desrosiers, dans la mesure où cela permettra «d'éloigner de nous des acquéreurs incommodes par leur industrie, comme une tannerie».¹¹⁰

¹⁰¹ Société d'histoire de la Côte-des-Neiges, *Côte-des-Neiges au fil du temps 1698-1998*, Site Internet; Rumilly, p.98, 126.

¹⁰² Pineseault, *Montreal Island and Vicinity*, pl.511-513, 1907, BAnQ : www.banq.qc.ca.

¹⁰³ Selon Rumilly, p.102. Pourtant, l'inauguration du «chemin de fer électrique de la Côte-des-Neiges» a eu lieu le 1^{er} août 1894, le tramway se rendait alors jusqu'au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. «Le Chemin de fer électrique», *Le Monde Illustré*, 18 août 1894, p.183; «La compagnie du Parc et de l'île», *La Patrie*, 2 août 1894, p.3. BAnQ : www.banq.qc.ca.

¹⁰⁴ Société d'histoire de la Côte-des-Neiges, *Côte-des-Neiges au fil du temps 1698-1998*, Site Internet.

¹⁰⁵ Rumilly, p.98-99.

¹⁰⁶ Rumilly, p.102.

¹⁰⁷ Rumilly, p.102. Dans un premier temps, l'administration du Collège craignait les activités du Frère André auprès des malades, ce que l'on peut comprendre étant donné la mission avant tout éducative et les inquiétudes à l'égard de la santé des élèves.

¹⁰⁸ Rumilly, p.102.

¹⁰⁹ Rumilly, p.102.

¹¹⁰ ACND, AT, Extraits des délibérations, Conseil local, 27 mars 1888. Il existe déjà une tannerie de taille industrielle un peu au nord du Collège, sur les rives du ruisseau Raimbault.

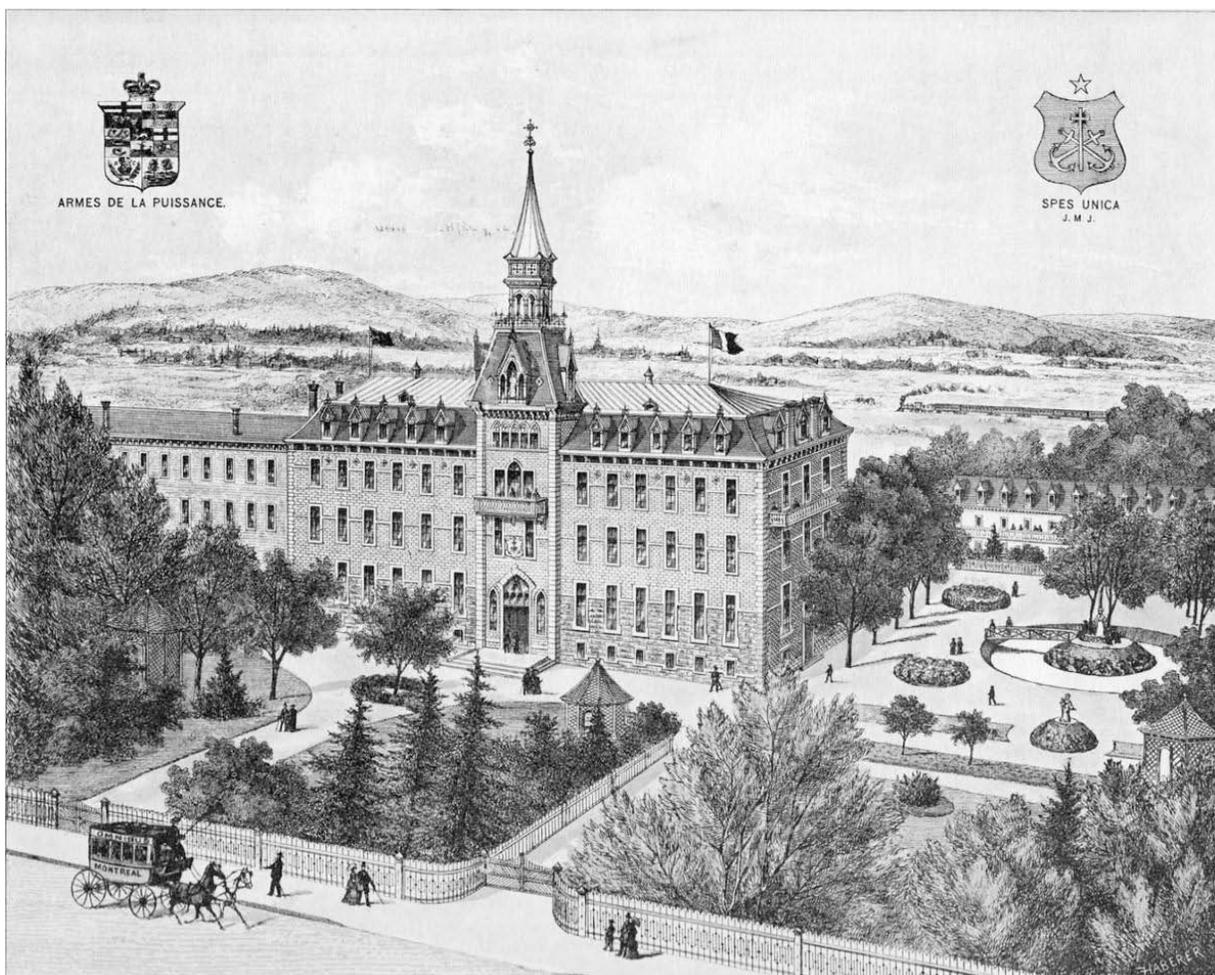


21 : Gare de tramway, construite en 1901. Source : ACND, AP, Dossier Gare (petite). Avec au verso l'inscription : «Daté 21-11-1910 ; «Hôtel Théorêt / Petite Gare; Face à notre porte principale, chemin Queen Mary ».



22 : Rue Decelles, non daté. Source : BAnQ, CP c3014, www.banq.qc.ca.

Les qualités paysagères et bâties du site



23 : Haberer, Gravure du Collège Notre-Dame d'après les dessins de l'architecte, vers 1880. Source : ACND.

Cadre bâti

Lors de la construction du Collège en 1881, un article de *La Minerve* souligne les qualités paysagères de ce lieu où l'on peut faire des «promenades délicieuses», où l'air est «toujours pur» et où «les soirées surtout y sont agréables» au point d'en faire un des endroits les plus sains au Canada.¹¹¹ L'édifice, pour sa part, est décrit comme ayant des «proportions colossales».¹¹² Il est vrai que l'architecture du collège acquiert alors une stature institutionnelle et une taille imposante qui, à cette période, se démarquent clairement au sein du village de la Côte-des-

¹¹¹ *La Minerve*, 25 avril 1881, p.2.

¹¹² *La Minerve*, 25 avril 1881, p.2. Dans l'article du 12 mai, p.3, on parle de «vastes proportions».

Neiges.¹¹³ Alors que l'Hôtel Bellevue se distinguait peu des grandes résidences bourgeoises avoisinantes, cette fois-ci, le collège a une expression monumentale qui s'inscrit dans une longue tradition de l'architecture conventuelle québécoise. Cette dernière repose entre autres sur le souci d'avoir des proportions équilibrées, de la régularité dans l'ordonnancement et une symétrie que la tour centrale du collège renchérit. Classique dans sa forme, le collège présente néanmoins des détails néogothiques, une allusion stylistique qui rappelle les incidences de l'éclectisme victorien sur la tradition. Il est intéressant de constater que l'année suivante, soit en 1882, on trouve aussi au Collège Saint-Laurent des éléments néogothiques, suite à l'ajout de deux étages et d'un toit mansardé au bâtiment principal.

Cette architecture devient la pierre d'assise de tout le cadre bâti futur du collège. Néanmoins, l'image publiée (figure 23) lors de la construction soulève des questions. En effet, la gravure représente une aile importante à gauche du bâtiment.¹¹⁴ Il est vraisemblable que la nouvelle construction en pierre ait été érigée à l'emplacement du corps principal de l'ancien hôtel mais qu'on prévoyait conserver cette allonge latérale. En plus d'au moins une photographie (figure 24) qui témoigne de sa présence, on sait qu'en 1888, on doit démolir le «vieux collège de bois» avant d'agrandir le Collège au même endroit.¹¹⁵ Il existe une autre aile en bois, disposée en équerre à l'extrémité est du bâtiment de 1881. Elle aurait été réalisée vers 1884, en partie avec les matériaux de démolition de l'Hôtel Bellevue¹¹⁶ ce qui explique que le dessin de l'architecte ne la montre pas. Néanmoins, l'édifice le plus intrigant sur la gravure, est celui de trois niveaux qui se trouve en arrière-plan des parterres, à droite de l'image. Il ressemble de manière surprenante au scolasticat qui sera pourtant construit au même endroit mais bien plus tard, soit en 1907-1908, après un incendie. Il n'y a pas d'indice de la présence d'un tel bâtiment avant cette date.

La construction de la chapelle et d'un nouveau pavillon en 1888-1889 constitue une étape particulièrement significative dans l'évolution du cadre bâti du Collège. Elle initie, d'une part, une façon inusitée d'agrandir par répétition du module initial, ce qui donne une longue façade qui accentue l'orientation est-ouest de la propriété foncière. D'autre part, cette longue façade départage avec encore plus de clarté, le contraste de l'axe nord-sud, à savoir les qualités civiques de l'espace avant et l'organisation pratique à l'arrière. C'est là que se trouvent les communs. L'un des plus importants est l'écurie implantée dans le prolongement de l'axe de

¹¹³ Pineseault, *Montreal Island and Vicinity*, pl.511-513, 1907, BAnQ : Consulté en ligne : www.banq.q.ca.

¹¹⁴ L'aile a peut-être été dessinée trop grande. On peut en effet avoir des réserves sur la fidélité du dessin car le bâtiment de pierre présente deux travées en trop.

¹¹⁵ Voir fiche sur l'Hôtel Bellevue et ses dépendances en annexe.

¹¹⁶ ACND, AT, Boîte 1879-1916, Faits importants, Extraits des délibérations, 1^{er} février 1880; 7 septembre 1884.

la chapelle, en retrait.¹¹⁷ À l'occasion, on construit ces dépendances avec des matériaux de bâtiments démolis. C'est le cas en 1888, alors que l'on récupère le bois du vieux collège pour «construire une remise pour les chevaux des familles qui viennent au Collège, sur laquelle remise il y aurait un séchoir pour le linge, cette bâtisse serait placée dans le carré qui est parallèle aux écuries, et à la commodité des Sœurs.»¹¹⁸ Les communs sont aussi appelés à changer avec le temps, au gré des besoins. Ainsi, en 1901, le Collège décide, d'une part, de démonter une petite grange près de la carrière pour la déplacer à l'arrière du terrain et, d'autre part, d'ériger une nouvelle remise de 24 pieds par 35, au lieu désigné par le Jardinier en chef.¹¹⁹ Au même moment, on décide de «peinturer toutes les couvertures en tôle noire».¹²⁰

En apparence libre, la disposition de ces constructions d'appoint suit en fait une grille orthogonale née du cadastre et du bâtiment principal. Elle entraîne un morcellement de l'espace arrière. Toutefois, s'il est nécessaire d'avoir un aménagement spécifique, la forme bâtie est judicieusement disposée ou conçue, pour servir à le délimiter. C'est le cas du kiosque placé dans l'alignement de la façade, à l'est du corps principal. C'est aussi le cas avec le déambulateur qui définit une cour pour les élèves entre les champs et les communs.

Le scolasticat dans ce contexte a un rôle intéressant que l'architecte Lapointe semble avoir présagé en 1881. Bien qu'il soit le seul à ne pas suivre la trame virtuelle du site, son implantation permet de cadrer le parterre situé à l'est. Il est visible du chemin Queen-Mary, mais en recul. L'emplacement lui permet de jouer un rôle de transition entre les espaces de représentation à l'avant et ceux plus agraires, à l'arrière. Son architecture y correspond. De par sa taille et ses importantes galeries, le scolasticat a un aspect à la fois institutionnel et campagnard. Bien qu'harmonisé au collège de par sa mansarde, il n'a pas d'effet monumental. Ainsi, la facture contrastée entre le collège, le scolasticat et les communs exprime le caractère transitoire de Côte-des-Neiges, à savoir un milieu agricole en voie d'urbanisation.

¹¹⁷ Cette construction bien visible sur le plan Pinsoneault (1907) est en gris et marqué d'un grand «X» qui ne correspond pas à la forme du toit mais au code pour désigner des écuries en bois. Modifiée avec les années, cette écurie sera démolie en 1944 pour faire place à un entrepôt.

¹¹⁸ ACND, Boîte 1879-1916, Faits importants, Extraits des délibérations, 12 mars 1888.

¹¹⁹ ACND, Boîte 1879-1916, Faits importants, Extraits des délibérations, 7 mai 1901.

¹²⁰ ACND, Boîte 1879-1916, Faits importants, Extraits des délibérations, 7 mai 1901.

Aménagement paysager d'agrément



24 : Collège Notre-Dame, aile 1881, François Lapointe, architecte. Photo datée de 1887. Source : ANCD, AP, Bâtisse 1881, «Collège Notre-Dame – Souvenir du 6 juin 1887- Côte des Neiges, Montréal».

Si l'on en juge par la gravure de Haberer, le projet d'aménagement paysager était ambitieux. La partie à l'avant du collège est boisée. La maturité de certains arbres suggère que bon nombre d'entre eux s'y trouvaient déjà. Une allée d'accès est alignée vers la tour du bâtiment et une autre longe le mur latéral. Cette seconde allée délimite un généreux dégagement à la droite du bâtiment qui aurait été aménagé avec des compartiments circulaires. Parmi ceux-ci, le plus grand, situé au milieu, constitue la pièce maîtresse de cette partie des jardins. Il a la particularité d'être creusé dans le sol.¹²¹ Un pont de bois donne accès à un talus central, sur lequel trône une statue du sacré-cœur au milieu de quelques arbres. Une autre statue est visible sur une des talus circulaires, vraisemblablement la

¹²¹ Ce qui correspondrait à une définition du boulingrin selon Pérouse de Montclos (p.180) qui se lit comme suit : «Boulingrin, n.m. Terrain gazonné, en forme de cuvette limitée par un talus ou un glacis.»

Vierge ou saint Joseph tenant l'Enfant.¹²² Trois kiosques de treillage viennent se nicher dans les parties avant, plus boisées. Enfin, une clôture, apparemment en fer forgé, s'étire le long du chemin Queen-Mary.

Ce projet n'a pas été mené à bien, mais plusieurs éléments l'ont été ou étaient déjà présents avant même 1881. L'allée bordée d'arbres devant l'entrée et celle qui longe la façade latérale ont été réalisées.¹²³ Par ailleurs, les aménagements à l'est du bâtiment sont connus grâce à quelques photographies.¹²⁴ Devant le bâtiment, il existe au moins deux kiosques faits de treillage sous les arbres, dont un certain nombre sont déjà relativement matures. La gravure de 1881 suggérait déjà la présence de ces arbres mais on avait probablement réduit la taille de quelques-uns pour laisser voir l'édifice. La partie à l'est comporte certaines différences. On y trouve des parterres disposés suivant un tracé régulier d'allées et formant des figures géométriques simples. Il n'y a pas de cuvette, mais des tertres circulaires servent de points focaux à l'aménagement. Le plus important d'entre eux se situe à l'avant et il est surmonté par la statue d'un ange. Le second, est plus modeste, et sert également à mettre en évidence une statue, apparemment celle de Marie et l'Enfant.¹²⁵ Les alignements entre le cadre bâti et les allées sont soigneusement étudiés. Moins boisée, cette partie ouvre une vue à angle sur le nouveau bâtiment, une solution habile compte tenu de l'importance du croisement des chemins Côte-des-Neiges et Côte-Saint-Luc. En somme, en complément de son cadre bâti conventuel, ce jardin aux tracés géométriques stricts semble, lui aussi, reposer sur une tradition québécoise classique.¹²⁶ La variété des arbres et des plantations montre toutefois l'absence de rigidité dans cet art du jardin qui ordonne la nature. Par contre, la partie juste à l'avant du scolasticat semble assez peu aménagée après sa construction, de telle sorte que les beaux parterres se trouvent seulement à l'avant. Par ailleurs, c'est à cette extrémité orientale du terrain que le ruisseau Raimbault traverse la propriété. Une partie serait canalisée¹²⁷ et, en 1898, on décide de construire un pont pour éviter le passage des voitures devant le scolasticat.¹²⁸

¹²² Les deux sujets semblent possibles : la Vierge parce qu'il y a un lien avec le nom du Collège et qu'il y aura effectivement une telle statue dans ces parterres, comme il est indiqué, ci-après dans le texte principal; saint Joseph, parce que les religieux de Sainte-Croix ont une dévotion particulière envers lui. Le Frère André en est le meilleur exemple. Cela s'explique en partie du fait que l'abbé Dujarié a fondé la congrégation des Frères de Saint-Joseph au Mans qui sera reprise par l'abbé Moreau et implantée dans la commune de Sainte-Croix, d'où elle tire son nom.

¹²³ En 1897, l'allée devant le collège était «pierrée». AFSC, Conseil local 4 mai 1897.

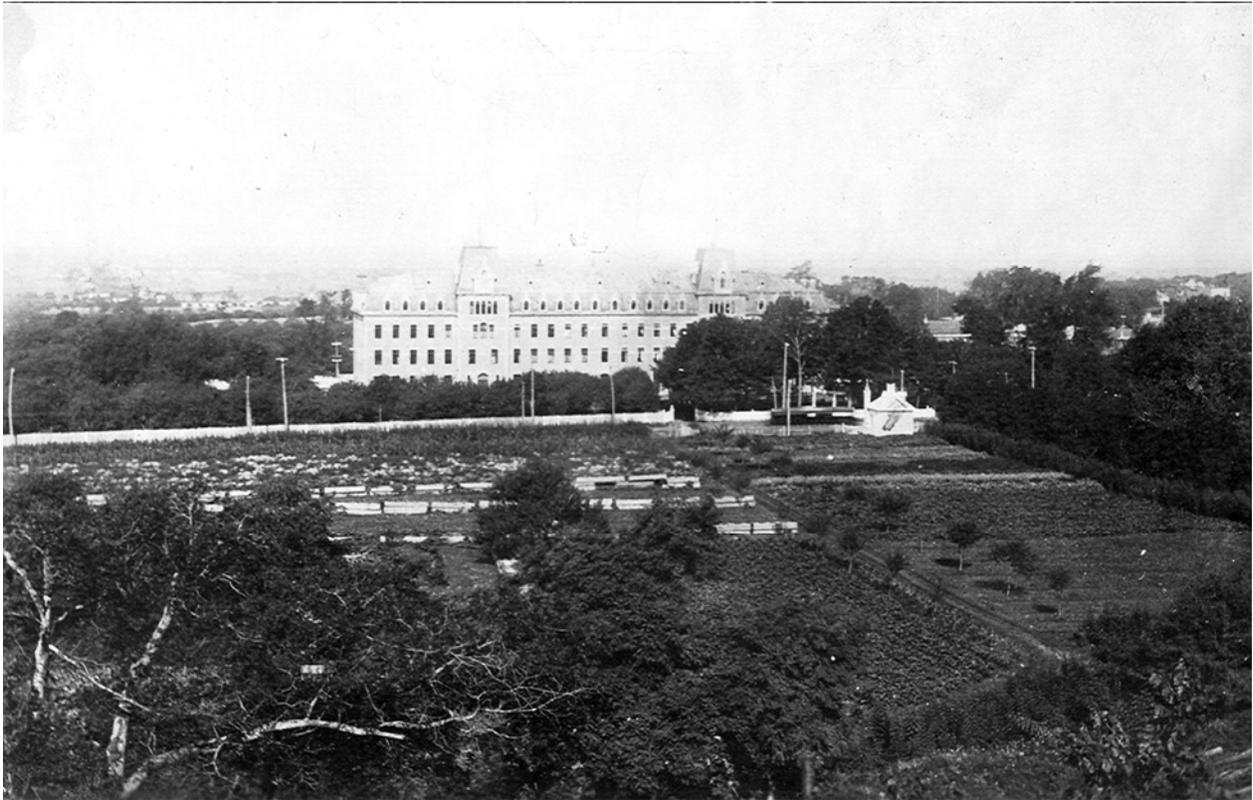
¹²⁴ Principalement celle datée du 6 juin 1887. Source : ACND, AP, Dossier bâtisse 1881.

¹²⁵ À l'endos d'une photographie de 1909, il est précisé qu'il s'agit d'une statue de Notre-Dame du Sacré-Coeur, ce qui correspond au nom d'origine du Collège.

¹²⁶ Une approche qu'il convient d'opposer aux jardins pittoresques qui se répandent au Québec au cours du XIX^e siècle.

¹²⁷ Voir plan Pinsoneault, 1907.

¹²⁸ ACND, Boîte 1879-1916, Faits importants, 31 octobre 1898.



25 : Le collège, vu depuis le parc Saint-Joseph, après 1901. Source : Archives de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, 105-2b, non daté.

Créant un ensemble bâti unifié, l'agrandissement de 1889 aurait dû amener des ajustements au parterre avant. Pourtant, le paysage comme tel, n'a pas été immédiatement harmonisé. Les arbres matures devant l'aile de 1881 contrastaient avec les alignements de pommiers qui se prolongeaient jusque devant l'aile 1889. De plus, on a tardé à aménager une allée devant la nouvelle entrée qui avait pourtant l'avantage de faciliter l'accès à la chapelle (voir figure 25). Par ailleurs, il est notable qu'à la fin de cette période, l'accès au parc Saint-Joseph, situé en face, n'était pas aligné avec celui du collège.

Le reste de la propriété sert à l'agriculture. Toutefois, il y a un autre lieu d'agrément : un bassin, appelé «petit lac». Il se situe aux limites ouest de la propriété, près de Queen-Mary. Il s'agit probablement de l'étang (*pound*) sur le terrain du Mount Pleasant Hotel au plan Jervois-Sitwell de 1869. Il a deux à trois pieds de profond.¹²⁹ Il est agrandi, en 1901, d'une centaine de pieds en longueur suite à un contrat avec le Sieur Louis-Joseph Godin qui souhaite en extraire de la

¹²⁹ ACND, Lettre de Roméo de Launière, 12-14 novembre 1991. L'auteur y rappelle des souvenirs de ses deux années scolaires au Collège de 1914 à 1916.

glace durant l'hiver et ce pour une période de 20 ans.¹³⁰ Ce lac sera cimenté en 1913.¹³¹



26 : Petit Lac en 1892. Source : ACDN, AP, «Souvenir de 1ère communion au Collège de N. Dame des Neiges – 29 mai 1892, Montréal Canada. Les bords du petit Lac».

De tels lieux d'agrément isolés sur la propriété sont prisés par les religieux. En 1883, bien avant le projet de sanctuaire Saint-Joseph, on a souhaité, sans succès alors, d'acheter la propriété Gunn face au collège. Sans compter ses autres avantages, on appréciait le fait que le site comprenait une allée pour se rendre sur la colline qui est «une place toute trouvée pour la récréation, pic nics, etc.»¹³², en somme, «un lieu charmant de promenade.»¹³³

¹³⁰ ACND, Boîte 1879-1916, Faits importants, Extraits des délibérations 23 octobre 1901; Engagement contracté par le Très Hon. Frère Sosthènes, c.s.c., Économiste et M. Jos. Godin pour l'agrandissement du petit lac.

¹³¹ ACND, Boîte 1879-1916, Faits importants, Extraits des délibérations, 26 juin 1913.

¹³² ACND, Archives provinciales : P-1883m I-4, Extraits de délibérations, 4 janvier 1883.

¹³³ ACND, Archives provinciales : P-1883m I-4, Extraits de délibérations, 21 janvier 1883.

Aires de jeu et de récréation.

Près du scolasticat, il y avait un terrain de jeu (*ball court*) qui témoigne du fait, qu'au-delà des aménagements qui servaient d'espace de représentation institutionnelle, les activités sportives étaient déjà encouragées.¹³⁴ Par ailleurs, en 1888, on a construit «une véranda, ou longue galerie dans la cour de récréation où les élèves pourraient se mettre à l'abri de la pluie et du soleil» (Voir la fiche Préau).¹³⁵

Hygiénisme

Les acquisitions de propriétés voisines témoignent de la persistance de valeurs hygiénistes. Par exemple, alors que la nature saine avait contribué à justifier l'achat de l'hôtel Bellevue, un projet d'hôpital pour les varioleux du Bureau de la Santé sur la propriété voisine du professeur James McGregor risquait au contraire d'effrayer les parents d'élèves et d'entacher la réputation du Collège. Afin de couper court à cette initiative, le Collège fait prestement l'achat de cette terre qui comprend une grande résidence.¹³⁶

Agriculture et exploitation des ressources

Belle et saine, la nature est également utilitaire et source de revenus pour les religieux de Sainte-Croix, afin de garantir la poursuite de leur mission. Ainsi, pour l'agrandissement de 1889, la pierre est extraite à même leur propriété. Par la suite, ils accorderont des droits d'exploitation à un entrepreneur privé comme ils l'ont fait pour l'extraction de la glace du petit lac.¹³⁷

L'agriculture reste toutefois la ressource principale et l'achat de propriétés voisines permet d'accroître cette activité. Il en est ainsi pour :

- La propriété de 24 arpents d'Hormidas Desrosiers «touchant celle de la Corporation du Collège Notre-Dame, pouvant donner une partie en paccage [sic] pour les animaux, une autre en culture pour patates ou jardinages, ayant déjà rapporté plus de 400.00 en argent, plusieurs fois à son propriétaire, une autre partie étant plantée de 340 pommiers choisis, en bonne venance [sic], deux cours d'eau ne tarissant jamais, ainsi que deux sources remarquables pouvant être exploitées avec profit; que l'on

¹³⁴ A.R. Pinsoneault, *Montreal Island and Vicinity*, 1907, BAnQ : www.banq.qc.ca. En fait, on sait que, tout au moins à la suite de la construction de 1881, la communauté avait déjà une salle d'exercice. ACND, Boîte 1879-1916, Faits importants, 18 février 1883.

¹³⁵ ACND, Boîte 1879-1916, Faits importants, Extraits des délibérations, 13 mars 1888. Cf. Fiche «Préau» en annexe.

¹³⁶ Rumilly, p.87.

¹³⁷ Du moins c'est le cas en 1897-1898. ACND, Boîte 1879-1916, Faits importants, 31 octobre 1898; Rumilly, p.105.

trouve en bas de la dite propriété et dessus, une couche abondante de sable propre à bâtir, et un lit de pierres de carrière riches, etc.»¹³⁸

- La ferme Cardinal qui permet d'ajouter 3 arpents et demi.¹³⁹
- Le terrain de William Gunn, en face, que les religieux veulent acheter dès 1883 afin de servir «de paccage [sic] pour les animaux, de jardin très productif et de terrain pour bâtir quand on le pourra une maison de retraite.»¹⁴⁰ La congrégation l'achète finalement en 1896, auprès de son propriétaire suivant (Guerin), et prévoit le payer avec les revenus du jardin et du verger.¹⁴¹

Ainsi, la majeure partie de la propriété foncière, surtout au nord et à l'est, sert à l'agriculture et à l'élevage.¹⁴² Le Frère Ignace qui est le jardinier du Collège, multiplie les prix dans les expositions agricoles et horticoles, entre autres pour ses citrouilles «phénoménales».¹⁴³ Les maraîchers des alentours viennent «admirer ses légumes et lui demander conseil».¹⁴⁴

Le mont sacré

Appréciée en 1883 pour ses qualités d'agrément et son potentiel agricole, l'achat de la propriété Guerin qui fait face au collège en 1896, aura, on le sait, une autre vocation qui deviendra prédominante. Poursuivant l'idée que l'achat du Bellevue était une acquisition vertueuse, Rumilly, souligne que cette nouvelle propriété éviterait la présence «d'un voisinage profane, peut-être terriblement profane».¹⁴⁵ Les délibérations du conseil provincial sont explicites : «La proposition est faite d'acheter la propriété Guérin devant le Collège Notre-Dame, en vue d'éloigner tout voisin indiscret, et incommode de devant l'institution [...]»¹⁴⁶ Le Frère Guy, des années plus tard, ajoute qu'il s'agissait de «nous délivrer de l'appréhension de voir s'établir là, à notre porte, des voisins incommodes, tels qu'entre autres les membres de ces clubs remuants, tapageurs, et souvent pas édifiants, si nombreux à venir prendre leurs ébats dans les contours sinueux des demi-hauteurs de la montagne.»¹⁴⁷ Pour illustrer l'atmosphère qui régnait de ce côté de la montagne,

¹³⁸ ACND, Extraits des procès-verbaux, Conseil local, 27 mars 1888. Rumilly (p.94) reprend en partie ces informations dans une citation dont il ne précise pas la source.

¹³⁹ Rumilly, p.98.

¹⁴⁰ APSC, Archives provinciales, Extraits des délibérations, Conseil Provincial, P-1883, I-21, 21 janvier 1883.

¹⁴¹ Rumilly, p.102; APSC, Archives provinciales, Extraits de délibérations, Conseil Provincial, 157b, 18 mai 1896.

¹⁴² En 1888, on tue une vache pour mieux nourrir les autres, «car il vaut mieux avoir 4 bonnes vaches que 6 mauvaises». ACND, Boîte 1879-1916, Faits importants, 1^{er} avril 1888.

¹⁴³ Il aurait commencé à gagner des prix dès le début des années 1880. À titre d'exemple, il remporte 18 prix à l'Exposition horticole à Montréal; 30 prix à celle de 1896; 43 prix, dont 21 premiers prix, à l'Exposition provinciale de Montréal en 1897. Rumilly, p.98 et document de référence fournie par Jean-François Rioux, archiviste, Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, 27 mai 2009.

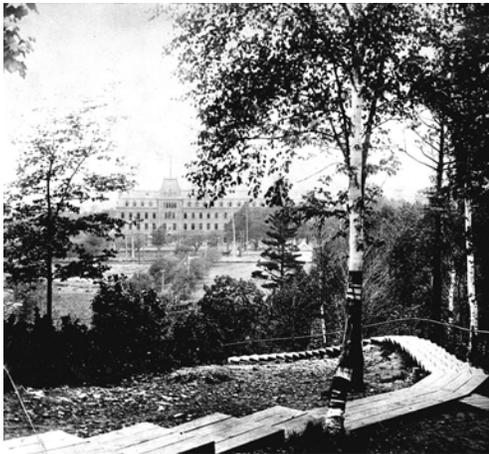
¹⁴⁴ Rumilly, p.98.

¹⁴⁵ Rumilly, p.87.

¹⁴⁶ APSC, Archives provinciales, Extraits des délibérations, Conseil Provincial, 157b, 18 mai 1896.

¹⁴⁷ Citation tirée des notes chronologiques rédigées par le R.P. Amédée Guy, c.s.c., parue dans Étienne Catta, *Le frère André et l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal*, Montréal et Paris, Éditions Fides, 1964, p.220 et reproduite

mentionnons que la Fabrique Notre-Dame de Montréal avait été autorisée par le Législateur à arrêter toute personne se trouvant sur le territoire du cimetière Notre-Dame-des-Neiges, situé à proximité, qui causait désordre, rôdait ou flânait sans motif apparent. On a même dû mettre en place un service de constables et aménager des cellules de détention temporaire au bureau administratif du cimetière en 1881¹⁴⁸.



27 : Le parc Saint-Joseph, après 1889; lieu de promenade et d'inspiration sacrée. Source : AOSJ, 105-1, sans date.



28 : Bénédiction de la chapelle en 1904. Source : AOSJ.

Toutefois, dans ses promenades sur cette colline boisée, le Frère André rêve d'un lieu de pèlerinage dédié à saint Joseph qui deviendra le projet principal sur ce site.¹⁴⁹ Après son acquisition, en 1896, il prend le nom de parc Saint-Joseph.¹⁵⁰ On y aménage un belvédère qui offre une vue panoramique impressionnante, puis un kiosque et la chapelle de bois terminée en 1904. Les travaux sont réalisés grâce à des dons, et l'aide de volontaires et des certains Frères dont le menuisier du Collège.¹⁵¹ Le mont Royal devient, en quelque sorte, un mont sacré. Sitôt la chapelle construite, le Frère André songe déjà à l'agrandir, une première fois en 1908 et une seconde fois en 1910.

dans : Caroline Tanguay, *Analyse ces valeurs patrimoniales du site et des bâtiments de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal*, mai 2001, p.13, consulté sur le site de l'OCPM, <http://www2.ville.montreal.qc.ca/ldvdm/jsp/ocpm/ocpm.jsp>.

¹⁴⁸ *Cimetière Notre-Dame-des-Neiges*, p. 62.

¹⁴⁹ Rumilly, p.103. Rumilly rapporte que le Frère André aurait enfoui un médaille de saint Joseph au pied d'un pin pour que l'achat puisse un jour se faire.

¹⁵⁰ Rumilly, p.103.

¹⁵¹ Rumilly, p.103-105.

2.4 1909-1956 : Au pied de l'Oratoire : académisme, sport et pensée scientifique

Cette période se caractérise par :

- L'agrandissement du collège en 1929.¹⁵²
- La construction de l'oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal en face du collège.
- Les réaménagements paysagers du site.

À plusieurs égards, tout en voulant moderniser l'institution, le cadre bâti reste relativement traditionnel au cours de cette période. Par contre, les espaces paysagers connaissent deux grandes phases de transformations : le premier d'ordonnement, en accord avec les aménagements de l'Oratoire, le second de naturalisation, dans un but scientifique.

Positionnement stratégique de l'institution

Lancée avec la construction de la chapelle en 1904, l'Œuvre de l'Oratoire occupe une place prédominante au cours de cette période. Une partie des religieux de Sainte-Croix en auront la responsabilité. M^{gr} Bruchési en vient petit à petit à reconnaître la valeur du lieu de pèlerinage fondé par le Frère André.¹⁵³ En 1916, le terrain est cédé à la Corporation de l'Oratoire qui devient indépendante du Collège.

En 1913, les Sœurs de Sainte-Croix remplacent les Sœurs Grises et prennent en charge l'école des filles de Côte-des-Neiges. Comme on l'a vu, les Frères avaient eux-mêmes pris en charge l'école locale pour les garçons en 1894. Les Sœurs et les Frères rempliront ce rôle jusqu'en 1969.¹⁵⁴ L'ensemble des œuvres des religieux de Sainte-Croix au sein du quartier, à savoir, le Collège et son pensionnat, la Maison provinciale, le scolasticat, les écoles et l'oratoire, font en sorte qu'ils prédominent dans le secteur et qu'ils en assurent un remarquable rayonnement. À bien des égards, ils ont dépassé leurs ambitions premières lorsqu'en 1869, ils souhaitaient fonder un collège pour éviter l'arrivée d'autres institutions qui nuiraient à leur développement. Aucune autre communauté religieuse n'a le même ascendant sur ce qui formait autrefois le cœur du village Côte-des-Neiges.¹⁵⁵

¹⁵² Rumilly, p.147-148.

¹⁵³ Rumilly, p.128.

¹⁵⁴ *Étude d'intérêt patrimonial Pensionnat Notre-Dame de Sainte-Croix [5790, chemin de la Côte-des-Neiges] et Maison des demoiselles Desmarchais [5770, chemin de la Côte-des-Neiges]*, p.18.

¹⁵⁵ Rumilly rappelle par ailleurs qu'en ce qui concerne le Collège Notre-Dame, l'arrivée du Collège jésuite Jean-de-Brébeuf, a suscité une certaine crainte quant à son avenir, mais elle ne s'est pas concrétisée car le nombre d'inscriptions n'a pas diminué. Cf. p.170-171.

En ce qui a trait à l'éducation, les religieux de Sainte-Croix ont toujours voulu offrir l'enseignement le mieux adapté aux progrès du monde moderne. Or, les attentes grandissantes et le développement des sciences au début du XX^e siècle font en sorte que la qualité du programme d'étude des scolastiques, à titre de futurs enseignants, entre autres au niveau secondaire, devient centrale.¹⁵⁶ Pour assurer cette qualité de formation, le scolasticat devient affilié au Département de l'*Enseignement Secondaire Moderne* de l'Université Laval en 1913.¹⁵⁷ Les Frères sont, par ailleurs, de plus en plus nombreux à s'inscrire à des formations supérieures, de niveau universitaire.¹⁵⁸

Ce désir d'avoir de meilleurs enseignants se double de celui d'améliorer l'instruction offerte au Collège. On augmente le niveau d'enseignement, qui comprendra une douzième année.¹⁵⁹ À l'inverse, en 1946, souhaitant être reconnu comme un grand collège et non plus comme le collège des petits qu'il était à ses débuts, on abandonne donc l'enseignement pour les 1^{er}, 2^e et 3^e niveaux.¹⁶⁰ Au cours supérieur, dit de Commerce, on ajoute celui de Sciences.¹⁶¹ Ami du Frère Marie-Victorin, le Frère Adrien fonde le Club de Naturalistes sous les auspices de la *Société Canadienne d'Histoire Naturelle*.¹⁶² Dans la foulée du programme de formation scientifique, on envisage même la construction d'un pavillon des sciences.¹⁶³ Le Frère Jérôme est professeur de dessin à partir de 1933.¹⁶⁴ En 1942, la modernité des travaux présentés dans une exposition soulève un débat, qui se répétera par la suite.¹⁶⁵ En 1944, le Collège reçoit un manifeste signé par vingt-six artistes canadiens, dont Adrien Hébert et Alfred Laliberté, en protestation contre l'enseignement du Frère Jérôme.¹⁶⁶

Par ailleurs, les discussions sur la reconnaissance accrue des Frères, principalement en matière d'enseignement et de direction du Collège, se poursuivent.¹⁶⁷ De plus, le Conseil Provincial acquiert sa propre charte en 1935, confirmant l'indépendance des deux entités qui cohabitent sur le site, à savoir le Collège Notre-Dame et le Conseil.¹⁶⁸

¹⁵⁶ Rumilly, p.138-142.

¹⁵⁷ Rumilly, p.141. On souhaite aussi que les scolasticats soient reconnus comme des Écoles Normales. Ibid, p. 173-178.

¹⁵⁸ Rumilly, p.172-173.

¹⁵⁹ Rumilly, p.178.

¹⁶⁰ Rumilly, p.250.

¹⁶¹ Rumilly, p.222, 228-230.

¹⁶² Rumilly, p.179. Classe de huitième, puis de neuvième en 1933, dixième en 1935, onzième en 1936 puis douzième. Ibid., p.181, 190, 218.

¹⁶³ En 1945, mais sans succès. Rumilly, p.250.

¹⁶⁴ Rumilly, p.220.

¹⁶⁵ Rumilly, p.224, 232, 252-253.

¹⁶⁶ Rumilly, p.232.

¹⁶⁷ Rumilly, p.155-158.

¹⁶⁸ Rumilly, p.192.

Contexte physique

Bien que le secteur Côte-des-Neiges ait eu jusque dans les années 1920 et 1930, une forte présence des activités agricoles, l'urbanisation du secteur est indéniable et concomitante au développement à grande échelle des quartiers au nord du mont Royal. L'importance du réseau de tramway témoigne de cette volonté. En 1940, le quartier juste à l'est du collège s'est nettement densifié. Les édifices à parement maçonné prédominent et remplacent même ceux en bois qui disparaissent peu à peu. Les résidences mitoyennes sont plus nombreuses. Il y a même plusieurs immeubles à logements multiples. En fait, le caractère rural de quartier s'estompe et n'est presque plus qu'un souvenir.

C'est dire que le réseau viaire s'agrandit et les îlots s'alignent les uns après les autres, avec une orientation est-ouest singulière, hérité du plan de terrier de Gédéon de Catalogne. Par contre, dans des secteurs à flanc du mont Royal, entre autres à l'ouest de l'Oratoire, les rues se courbent suivant les modèles banlieusards privilégiés. L'idée de la nature est ainsi réinterprétée alors que l'on assiste à la disparition des terres agricoles et d'anciens territoires boisés.

Le Collège et la Congrégation Sainte-Croix participent à ce développement immobilier en vendant certaines de leurs propriétés. Une partie importante, le «bas de la terre», c'est-à-dire l'ancienne propriété Desrosiers, est vendue en 1912, concentrant la propriété à peu près à ses limites actuelles au nord. Néanmoins, il reste suffisamment de terrain pour constituer une enclave. Elle est d'autant plus marquée que la rue Jean-Brillant, au nord, n'est toujours pas percée, que le Collège poursuit durant des années ses activités agricoles et que son vis-à-vis, l'Oratoire, possède lui aussi une importante propriété foncière.

Si les religieux de Sainte-Croix ont un ascendant sur le secteur en tant que communauté religieuse, le collège, lui, ne domine plus physiquement par sa taille. Couvents, écoles, et autres édifice institutionnels se sont multipliés, notamment l'Université de Montréal qui domine vers l'est, l'Institut Nazareth (1930)¹⁶⁹, juste à l'ouest du collège, le St. Mary's Hospital (1932), juste au nord et, bien sûr l'oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal (1924-1967) qui est bâtiment le plus important dans l'entourage du collège. Néanmoins, l'agrandissement de 1929 aidant, il gagne une certaine prestance en faisant face à l'Oratoire dont la monumentale allée d'honneur assure un dégagement exceptionnel que le collège vient fermer. Sans que l'on ait cherché de parfaits alignements entre eux, la symétrie de l'un semble répondre à la symétrie de l'autre. Le lien est à la fois physique et symbolique, étant

¹⁶⁹ Transformé en camp d'entraînement en 1942 puis en hôpital pour les vétérans. Cette vocation militaire a amené la construction d'une série de bâtiments identiques à l'arrière de l'édifice principal qui ont été démolis depuis. Le Centre hospitalier Côte-des-Neiges occupe aujourd'hui le site.

donné que l'oratoire est né d'un projet du Frère André, portier du Collège. À ce titre, le Collège fait partie d'un ensemble monumental unique à Montréal.

Cadre bâti et paysager du site

Cadre bâti

Du point de vue architectural, cette longue période marque la fin de la poursuite d'une architecture traditionnelle sur le site. En effet, l'aile de 1929 réinterprète à son tour l'édifice original de 1881, donnant à la façade du collège un aspect modulaire surprenant.¹⁷⁰ Elle concourt, par ailleurs, à cette logique d'agrandir le bâtiment vers l'ouest, donnant une façade toujours plus longue sur le chemin Queen-Mary et vers le nord avec l'aile des sœurs. Le lien de vis-à-vis avec l'oratoire et la largeur du bâtiment renchérissent l'opposition entre la partie avant et arrière du collège. Certains édifices d'appoint et dépendances sont démolis, d'autres s'ajoutent. Leur qualité est d'autant plus variable que le tronçon de Jean-Brillant n'existe toujours pas. La cour du Collège reste donc peu visible. Le secteur du scolasticat mis à part, le caractère de cette arrière-cour continue d'être lié à la commodité plutôt qu'à la qualification esthétique du milieu. La vente de terrains qui restreint la propriété contribue probablement à une densification, en particulier avec les serres. Faute de mieux, le Collège doit à l'occasion utiliser certains de ces bâtiments pour des fins d'enseignement (Voir les fiches Atelier du Frère Jérôme et Château Renaud).

Le secteur du scolasticat change de manière plus significative avec l'ajout de l'aile de l'infirmerie et la construction de la Maison Saint-Joseph. Cachée derrière le scolasticat, une nouvelle activité s'ajoute, l'imprimerie, de laquelle naîtront les Éditions Fides. Elle favorise la construction de la Maison Saint-Joseph qui permet de loger les Frères qui y travaillent. L'imprimerie induit aussi un accès plus aisé pour les véhicules.

Sport et récréation

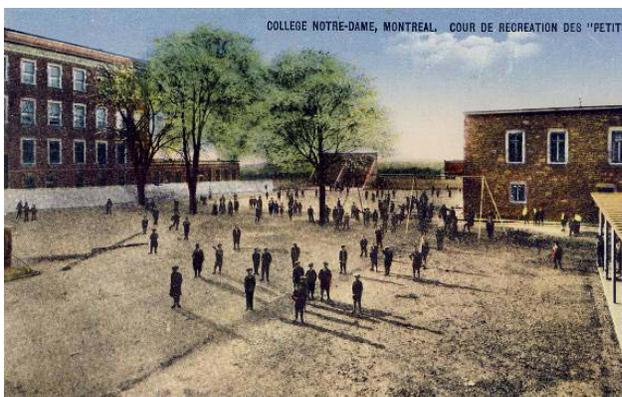
Le Collège a depuis longtemps l'ambition de faire de l'activité physique le complément de la formation académique. Au début de cette période-ci, le Collège est d'ailleurs réputé en gymnastique et il a envoyé plusieurs jeunes athlètes à un concours international tenu à Rome en 1908.¹⁷¹ Les élèves, les scolastiques et les frères pratiquent des activités diverses : baseball, sports d'équipe, tennis, balle au

¹⁷⁰ Il y a eu un premier projet d'agrandissement par Viau et Venne en 1914 (Rumilly, p.144). Les plans ne sont pas connus.

¹⁷¹ Rumilly, p.144.

mur, etc. L'hiver, les patinoires permettent de pratiquer le patin et le hockey. Dans les années 1930, une glissoire de 25 pieds de haut est élevée. Enfin, les élèves vont faire du ski sur la montagne.

L'augmentation du nombre d'élèves, les critères plus élevés à l'égard des Collèges et, sans doute une offre plus grande en types d'activités proposées font en sorte que les espaces de sports et de récréation prennent une plus grande importance. Suite à l'agrandissement de 1929, le préau qui délimitait la grande cour disparaît. Par contre, la nouvelle construction, en forme de «L», vient, avec la chapelle, délimiter une cour qui sera utilisée par les jeunes élèves. Cette cour est encore en usage aujourd'hui.



29 : Cour de récréation des «petits» dite cour de la salle Saint-Louis. Vers 1930. Source : ACND; AP. Carte postale. Don de F. Bernard Giard, 1994.



30 : Cour de récréation des «petits» dite cour de la salle Saint-Louis, 1937. Source : AFSC, Album du Père Lucien Lévesque, mai 1937.

Le fait d'accepter des élèves plus âgés a dû favoriser, la création d'espaces de jeux distincts. Une seconde cour est créée dans le vaste terrain à l'ouest du collège. Suivant les différentes configurations des aménagements paysagers, sa superficie et son emplacement peuvent toutefois changer. Clôtures et tracés au sol définissent ses limites. À la fin de la période, un kiosque sépare les terrains de sports du parterre avant et du chemin Queen-Mary.¹⁷²

Prévue à l'origine pour un jardin d'agrément, la partie devant le scolasticat a servi, entre autres, à des terrains de tennis. Le terrain de croquet aménagé près de l'aile 1881 est plus modeste. Par contre, il avait un portique ou préau – tout comme la cour de la salle Saint-Louis – qui permettait de se mettre à l'abri. Les grandes constructions qui servent à jouer à la balle au mur constituent néanmoins un des équipements sportifs les plus remarquables du temps. Au-delà de leur fonction première, ils permettent de délimiter et séparer les espaces ou servent de repère dans cette propriété qui, malgré les ventes, constitue toujours un vaste campus.

¹⁷² Rumilly, p.144, 182-183.



31 : Cour des grands ou cour dite de la salle du Sacré-Cœur. Entre 1930-1950. Source : ACND, AP, Dossier Bâtisse; Salle du Sacré-Cœur. «Clôture et balle au mur démolis en 1957».

Aménagements paysagers

L'importance accordée aux lieux de récréation a forcé une transformation significative des espaces verts, dont l'aménagement semble hésitant, du moins jusqu'à la réalisation de l'arboretum qui obéira à une conception nouvelle des jardins du Collège.

- Espace de représentation avant 1933.

Au cours de cette période, les premiers réaménagements de la partie avant du collège témoignent d'une tendance à simplifier, dégager et formaliser cet espace. Le foisonnement d'arbres et de plantes de la période précédente fait place à des pelouses et des plates-bandes circonscrites. La comparaison entre la vue du parterre ouest en 1887 et 1909 est révélatrice. L'aspect rural est amenuisé : En 1915, au même moment où l'on achète des arbustes pour orner le parterre avant, on exprime le regret de voir disparaître les trois derniers pommiers à l'avant du collège.¹⁷³ Dans cette partie, la dissymétrie arboricole héritée de la période précédente est renforcée par la disparition d'arbres. La partie devant les ailes de 1889 et 1929 est faite de plates-bandes régulières et de grandes surfaces gazonnées suivant un plan quadrillé par les nombreuses allées d'accès. En fait, les pelouses se font très présentes. L'esprit général de ces jardins semble, en partie, faire écho au traitement académique et monumental de l'Oratoire qui ordonne la nature dans une pensée classique. D'ailleurs, l'ancienne clôture en bois fait place à une clôture en fer ornemental¹⁷⁴ et il y aura même – pour une période inconnue – un portail similaire à celui de l'Oratoire.

¹⁷³ ACND, Extraits de procès-verbaux, Conseil Local, 3 mars 1915.

¹⁷⁴ Avant 1924 d'après l'iconographie.



32 : L'allée d'honneur de l'Oratoire et les aménagements du parterre avant du collège. Dans les années 1930. Source : ACND.

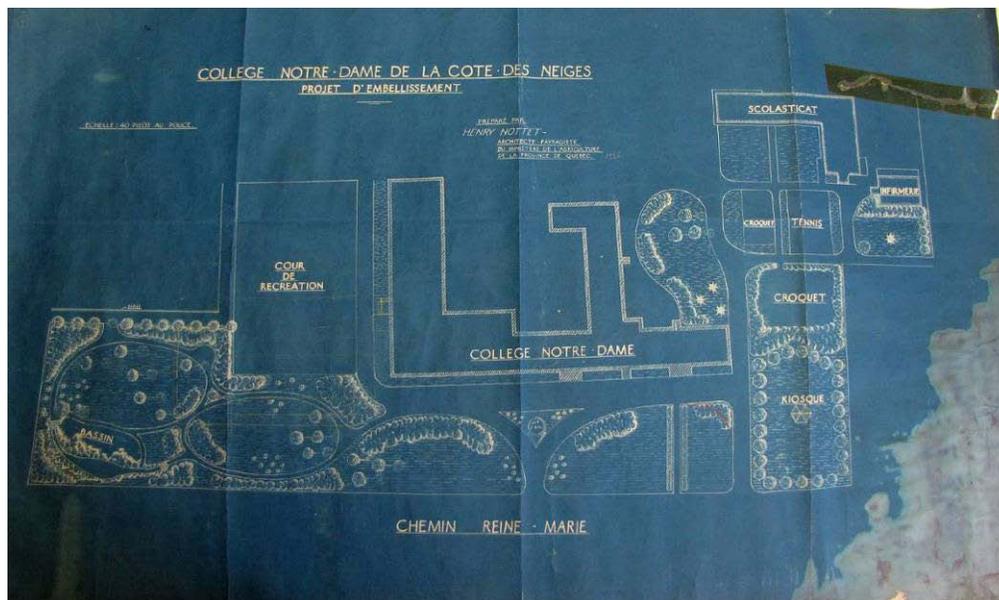


33 : Parterre avant du Collège et allée d'honneur de l'Oratoire. 1924. Source : ACND, AP, chemise : Parterre + fleurs, «Le Mont Royal au jour de la bénédiction de la pierre angulaire de la basilique, 31 août 1924. Le parterre du CND. Album du f. Anatole».

- Nature scientifique : l'arboretum après 1933.

Après cette «épuration» des parterres, un projet de jardin public et scientifique du Frère Adrien voit le jour en 1933, dans le contexte de la Crise. Bien qu'il ait été très avancé en 1934, il est toujours en chantier en 1936, alors que le premier ministre Maurice Duplessis, un ancien du Collège, «accorde une subvention de

\$3 000, prélevés sur les fonds du chômage, pour terminer l'Arboretum».175 Cet arboretum ou jardin botanique du Frère Adrien modifie en profondeur les aménagements paysagers, envahit une partie du terrain à l'ouest, aussi appelé cour du Sacré-Cœur, et perturbe même les activités agricoles en les remplaçant ! Comprenant des plantes de la flore canadienne, il concrétise *in situ*, une partie des activités académiques du Frère Adrien et celles du Groupe des jeunes Naturalistes du Collège.



34 : Plan d'embellissement, par Henry Nottet, architecte-paysagiste du ministère de l'Agriculture de la province de Québec, 1933 ou 1934. Source : ACDN. Plan non daté. «1935» écrit à la main.

Dessiné avec le concours d'Henry Nottet, architecte-paysagiste du Service provincial de l'horticulture, l'aménagement, à l'image des jardins à l'anglaise, privilégie la courbe à la ligne droite, sauf aux endroits où se trouvent des aires de jeu et de sport. La pièce maîtresse est un étang, avec rocaille et cascade, qui profite des effleurements rocheux d'une ancienne carrière.¹⁷⁶ Il est surmonté d'un kiosque rustique. Une partie de cette rocaille subsiste toujours aujourd'hui. Toutefois, le projet était bien plus vaste.

Le parc lui-même, une fois terminé, mesurera 1 000 pieds par 300 à certains endroits. Dans le parc même sera situé le terrain de tennis des élèves du Collège.

Tout le terrain, en face du collège sera changé. L'entrée sera déplacée afin de faire face à la sortie de l'oratoire Saint-Joseph. On entrera tout d'abord

¹⁷⁵ Rumilly, p. 190, 203; *Sainte-Croix au Canada*, p.246.

¹⁷⁶ «Partout on a utilisé le roc. On en trouve en grande quantité, car cet endroit était autrefois une carrière». ACND; Dossier Arboretum, «L'arboretum du collège Notre-Dame», *La Patrie*, 25 août 1934, p.4. Cette information sur l'ancienne carrière sera reprise par la suite dans d'autres articles.

*dans un parc où les fleurs et plantes diverses rivaliseront avec la beauté des arbres et arbrisseaux que l'on y verra.*¹⁷⁷

Quelques 200 arbres et arbustes devaient être plantés et étiquetés pour en désigner le nom usuel et scientifique.¹⁷⁸ Toutefois, le plan n'a pas été complété.

*Le plan de M. Nottet, qui est toute de simplicité, prévoit l'encerclement graduel du collège et de ses dépendances par des jardins de genres divers, tous ordonnés en vue de l'ensemble, où l'utile, le décoratif, l'instructif et le scientifique s'agencent et se complètent en parfaite harmonie. Pour l'instant, les dépendances à l'arrière de la maison n'ont pas encore été transformées. Mais les pelouses sont déjà un enchantement.*¹⁷⁹

Il est important de noter que l'aménagement de l'ensemble, bien que contenu dans la partie sud du terrain, a eu un impact sur toute la propriété. En effet, les jardins qui demandaient des mois de préparation à chaque année ont favorisé l'acquisition de serres, situées jusqu'en 1995, en bordure de la rue Jean-Brillant. En plus de ces serres, le jardin botanique entraîne la construction d'un hangar et de remises, elles aussi, disparues en 2002 pour faire place au stationnement de l'aréna.

Ambitieux et inachevé, le jardin n'amène qu'une plantation limitée d'arbres en façade.¹⁸⁰ En 1948, le plan n'est plus suivi alors que l'on procède à une reconfiguration des chemins dans la partie est de la propriété. Selon une soumission de l'entrepreneur Lebus, ces travaux incluent :

- la formalisation d'un chemin déjà existant qui se rend de la ruelle privée partant du chemin de la Côte-des-Neiges vers la serre;
- un chemin «partant du coin sud-est du collège à 12 pieds du collège allant vers le nord, se joindre à l'autre chemin suivant le plan»;
- une nouvelle bretelle partant du chemin en courbe, pour se rendre à la ruelle privée constitue probablement l'élément nouveau.¹⁸¹

En somme, l'entrepreneur Lebus génère les tracés encore présents dans ce secteur. Par ailleurs, en 1951, le stationnement du marché Steinberg est redessiné suivant une courbe qui empiète sur cette partie est du terrain.¹⁸²

¹⁷⁷ ACND, dossier Arboretum, «L'arboretum du collège Notre-Dame», *La Patrie*, 25 août 1934, p.4.

¹⁷⁸ En 1937, par contre, on parle de 125 spécimens d'arbres, 150 variétés de fleurs annuelles, 200 sortes de fleurs vivaces. Cf. ACND, dossier Arboretum : «L'arboretum du collège Notre-Dame», *La Patrie*, 25 août 1934, p.4; Louis Francoeur, «Pour bien lire et goûter la nature dans son œuvre la plus familière», *La Patrie*, 29 août 1937, p. 38.

¹⁷⁹ ACND, dossier Arboretum : Louis Francoeur, «Pour bien lire et goûter la nature dans son œuvre la plus familière», *La Patrie*, 29 août 1937, p. 38.

¹⁸⁰ Voir photo aérienne, 1949.

¹⁸¹ ACND, copie de «Soumission pour travaux de chemins à faire au Collège Notre-Dame, Ch. Reine-Marie, Montréal.», 1^{er} avril 1948, J. Oscar Lebus.

¹⁸² ACND, Plans, Colin Rae, «Steinbergs Wholesale Groceteria Ltd : suggested parking lot – Côte-des-Neiges», 27 septembre 1950; Montreal Forged Products, «Clôture pour Mes [sic] Steinberg Groceteria sur Cote des Neiges et chemin de la Reine Marie», 15 janvier. 51.

- Agriculture – horticulture.

La vente du bas de la terre en 1912 réduit considérablement l'activité agricole selon Rumilly.¹⁸³ Néanmoins, elle se perpétue encore, sur les parcelles disponibles. Achetées pour l'arboretum, les serres permettent au Frère Vincent-Adrien de renouer avec l'expertise en horticulture qui existait déjà au XIX^e siècle.¹⁸⁴ Dans les années 1940, les serres fournissent les fleuristes de Montréal.¹⁸⁵



35 : La cour arrière avec ses serres après 1952. Source : ACDN. «hiver 1946-1947» écrit à la main. La photo est mal datée puisque l'étage de l'aile B construit en 1951 apparaît.

¹⁸³ Rumilly, p.132.

¹⁸⁴ Rumilly, p.227

¹⁸⁵ Rumilly, p.252.

2.5 1957-2009 : De la modernité à la patrimonialisation

La période, qui entraîne la modernisation puis la patrimonialisation du campus est principalement définie par les événements suivants :

- le Centre Notre-Dame (1957) et les autres interventions de Gérard Notebaert;
- l'expropriation et le percement du tronçon de la rue Jean-Brillant, vers 1961;
- l'acquisition de la maison Fulton;
- l'aréna (1974) et la Maison Dujarié (1977);
- l'inclusion dans l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal en 2005.

Positionnement stratégique

Au cours de la période précédente, l'importance accordée à une formation de niveau supérieur, à la révision de l'enseignement, aux sciences et, malgré les contestations, à l'art moderne, témoignait déjà du fait que le Collège Notre-Dame était déjà bien engagé dans la voie de la modernisation. Il rejoint en cela les changements qui s'opèrent au Québec avec la Révolution tranquille.¹⁸⁶ L'enseignement s'ouvre aux jeunes filles en 1981 et est de plus en plus dispensé par les laïcs. Enfin, suivant les transformations de la société, le Collège cesse d'être un pensionnat en 2001.

Le sport et les loisirs constituent aussi un vecteur de modernisation. Dès 1943, les inquiétudes à l'égard de la discipline et de la morale avaient conduit la direction du Collège à vouloir se doter d'un aréna et d'un gymnase pour contrer l'oisiveté des élèves en toute saison.¹⁸⁷ Faute d'avoir été mené à bien, ce projet se fait à nouveau sentir en 1955 mais les raisons invoquées sont toutefois très différentes :

Depuis quelques années, le nombre des pensionnaires diminue dans notre Collège, tandis que les autres institutions en regorgent. Nous pourrions recevoir une bonne trentaine de pensionnaires en plus. Cette pénurie ne tient pas à une raison pédagogique. Nos élèves réussissent bien à leur sortie d'ici, aux H.E.C., à l'Université, à Polytechnique. Mais nous sommes en état d'infériorité au point de vue

¹⁸⁶ Révolution tranquille qui, du point de vue de l'enseignement, trouve écho dans le *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec* ou *Rapport Parent*, publié en 1963-1964.

¹⁸⁷ Rumilly, p.231.

*des commodités matérielles. Il nous manque gymnase, piscine, salle académique, chambres pour les finissants. Le seul gymnase nous permettrait de garder, en fin de semaine, les pensionnaires qui n'ont pas de parents à proximité et auxquels nous devons actuellement renoncer.*¹⁸⁸

La construction du Centre Notre-Dame en 1957 contribuera à remédier à cette situation.

Contexte physique

Déjà largement urbanisé dans les années 1950, le secteur continue de subir des transformations notables, dont :

- la forte présence de l'Université de Montréal et des écoles affiliées;
- l'arrivée de bâtiments modernes imposants, en particulier des tours, dont le Rockhill;
- la place grandissante accordée à l'automobile;
- le remplacement des tramways par les autobus;
- l'avènement du métro.

Au cours des années 1950-1960, la volonté de la Ville d'assurer la fluidité de la circulation entre le centre-ville et le reste de l'île devient une priorité. À cette fin, elle modernise son réseau viaire. La propriété du Collège Notre-Dame est fortement touchée par deux changements à ce réseau qui entraînent deux expropriations.¹⁸⁹ L'élargissement du chemin Queen-Mary, en 1962, fait en sorte que la superficie du parterre avant est réduite de façon marquée.¹⁹⁰ Le prolongement de la rue Jean-Brillant¹⁹¹ quant à lui a pour effet :

- d'entraîner la disparition de «certaines installations permanentes, telles que jeux de tennis, jeux de balle au mur, entrepôt [...]»;
- de limiter à un pied seulement la distance des serres au trottoir;
- de réduire la superficie des terrains de jeux des Frères;
- de poser des contraintes au développement de l'institution.¹⁹²

¹⁸⁸ Requête du Frère Viateur Morin au Conseil provincial, 15 octobre 1955, citée par Rumilly, p.272.

¹⁸⁹ À ces deux expropriations, il faut ajouter la vente d'une lisière de terrain à l'ouest de la propriété à l'«Hôpital Militaire de la Reine-Marie» (Centre hospitalier Côte-des-Neiges) en 1958 et l'acquisition de la propriété Fulton.

¹⁹⁰ L'avis d'expropriation est envoyé le 6 octobre 1961. ACND, Dossier 976, Lettre de Parent, McDonald & Mercier, Procureurs de la Cité de Montréal au Collège Notre-Dame du Sacré-Cœur.

¹⁹¹ Homologué et prévue dans les années 1950, réalisée au début des années 1960.

¹⁹² ACND, dossier 961, Lettre du Fr. J.-Pierre Lefebvre, Supérieur du Collège à M. Lucien Héту, Directeur des Services, Hôtel de Ville, 24 février 1956.

Toutefois, l'impact le plus significatif de la création de ce tronçon de Jean-Brillant est de transformer la partie arrière de la propriété, restée jusque là invisible depuis les voies publiques, en front de rue. C'est un changement radical dont les conséquences suivantes doivent encore aujourd'hui susciter une réflexion :

- le caractère des bâtiments de part et d'autre de la rue reste inégal;
- les stationnements s'y sont multipliés tant du côté de l'Hôpital que du Collège;
- l'implantation du métro fait en sorte qu'il s'agit d'un trajet d'accès suivi par un bon nombre d'étudiants mais mal aménagé, voire peu sécuritaire;
- l'implantation de bâtiments ayant une adresse civique sur cette rue, tels que la maison Dujarié et le 3200 Jean-Brillant, occupé par l'Université de Montréal, qui remplace le site de l'imprimerie après que les religieux de Sainte-Croix s'en soient départis.

Environnement bâti et paysager

Cadre bâti



36 : Le collège vu de l'oratoire, vers 1964. Source : ACND, AP, Chemise Bâtisse.

Le Centre Notre-Dame de Gérard Notebaert marque un point tournant dans l'histoire du cadre bâti du Collège. Tout en poursuivant la succession d'ajouts vers l'ouest, il rompt avec les formes traditionnelles et marque l'avènement d'une architecture moderniste sur le site du Collège. Le traitement dépouillé et peu fenêtré est fortement mis en évidence par un large bandeau de céramique rouge sous la corniche qui se prolonge jusque dans l'escalier intérieur de l'aile de

jonction avec le bâtiment de 1929. À gauche de l'entrée, la grande œuvre en céramique porte les signatures de Claude Vermette et Jean-Paul Mousseau. La modernité de cette remarquable intégration de l'art à l'architecture souligne, après bien des débats, l'influence du Frère Jérôme puisque Notebaert, Vermette et Mousseau ont été ses élèves.



37 : Centre Notre-Dame, 2009. Source : MBrodeur consultant inc. Photo : Éric St-Louis.

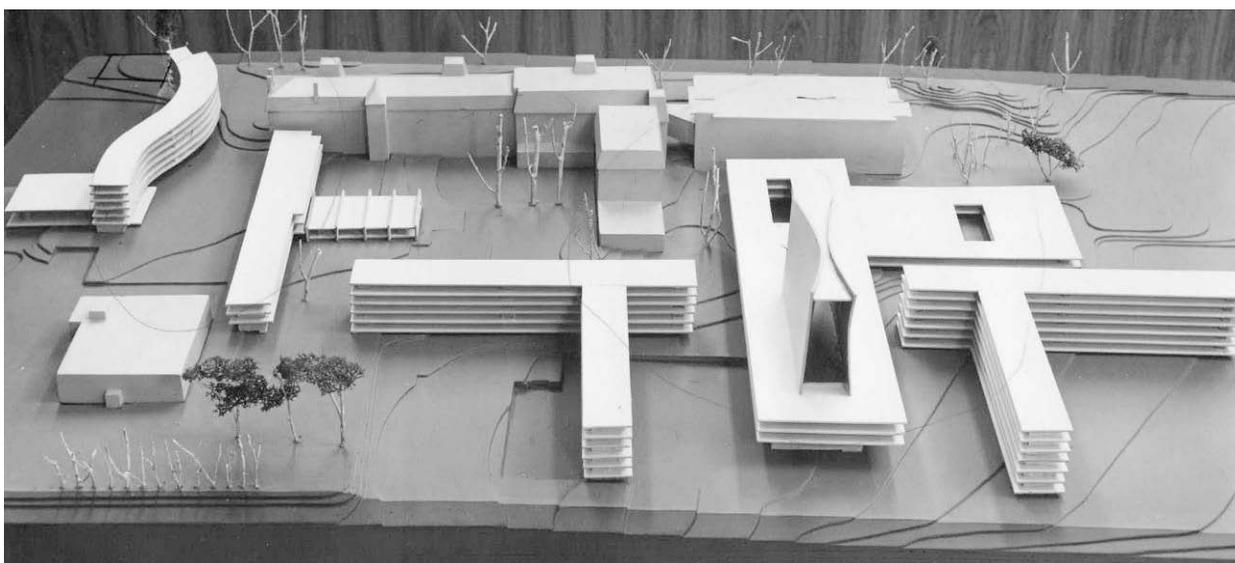
On aurait tort de croire cependant que cette architecture moderniste est en rupture avec les édifices plus anciens. L'usage de la pierre grise assure un lien matériel clair. L'édifice est plus bas que les trois précédents pavillons (1881, 1889, 1929) mais compense ce parti par son implantation avancée qui recrée une forme de balance dynamique. Comme ces trois pavillons, la composition, bien qu'asymétrique, est nettement axiale, puisque le gymnase et la piscine sont répartis de part et d'autre du hall. L'édifice contribue ainsi à perpétuer la tension entre l'axe dominant est-ouest et les axes secondaires, nord-sud. Le fait d'avoir dessiné la petite aile de jonction de telle sorte qu'elle dégage un accès extérieur à la cour opère de cette même compréhension du site.¹⁹³

Notebaert construira peu après le pavillon Lefebvre (1963-1964) qui se déploie suivant un plan en «T». Une aile vient envelopper les niveaux inférieurs de la façade arrière du Centre Notre-Dame. Cette aile se prolonge par une autre, plus élevée, qui abrite alors des chambres pour les étudiants. Enfin, une troisième vient masquer la façade latérale ouest du Centre Notre-Dame. L'architecte adopte le modèle moderniste de constructions dites sur pilotis, créant ainsi des portiques sur la cour de récréation à l'arrière et sur la cour avant, ainsi qu'un passage nord-sud, à l'extrémité ouest du pavillon. Seul ce passage existe encore aujourd'hui et témoigne de la fluidité spatiale que peut générer l'architecture sur pilotis. Ce plan

¹⁹³ Si le Collège a su tirer partie de l'orientation du cadastre d'origine, on comprend que l'étalement a ses limites en termes de commodités, d'où la présence de ces ailes annexes de la chapelle (1888) et l'aile des Sœurs (1929).

à trois ailes qui peut *a priori* surprendre, permet de formaliser une avant-cour, et de conserver ainsi l'étang et la rocaille de l'arboretum. Notebaert a néanmoins redessiné les sentiers pour assurer une transition entre le plan carré de la cour et les formes organiques de l'ancien jardin.

Le pavillon Lefebvre constitue un ajout modeste en comparaison du vaste plan d'ensemble moderniste proposé en 1960 par Notebaert. L'architecte y proposait de conserver les anciens pavillons du collège, à l'exception de la chapelle. Les autres bâtiments sur le site devaient être démolis pour faire place à de nouveaux pavillons. L'esprit s'inscrit dans celui des Congrès internationaux d'architecture moderne (CIAM).¹⁹⁴ Néanmoins, abstraction faite de l'échelle monumentale et des intentions, le parti peut aussi être comparé au «plan libre» qui prévalait dans la partie arrière de la propriété du Collège.



38 : Gérard Notebaert, plan d'ensemble du Collège Notre-Dame. Maquette volumétrique. Vers 1960. La rue Jean-Brillant est au bas de l'image. Source : ACND, AP, chemise Bâtisse rêvée.

Au cours de cette période, la partie nord de la propriété subit encore des changements significatifs. L'aréna est l'édifice le plus important. Il entraîne la destruction de plusieurs dépendances, dont une partie des serres. Cette décision est aussi en lien avec l'aménagement paysager, en particulier la disparition de l'arboretum. Le jardin botanique ayant grandement diminué, les serres devenaient moins utiles, au point qu'en 1964 elles n'étaient plus rentables. Par ailleurs, on peut comprendre l'implantation de l'aréna qui assure, par son aménagement intérieur, une connexion entre les deux niveaux du terrain.

¹⁹⁴ À titre de rappel, la *Charte d'Athènes* (1941) de Le Corbusier, qui a été écrite pour les CIAM, préconisait la conservation des «monuments historiques», qui pouvaient inclure des ensembles de grand intérêt.

Après la démolition du scolasticat (1973) qui ouvrait la vue depuis les parterres sur l'architecture quelconque de l'imprimerie, les religieux font construire la maison Dujarié sur la rue Jean-Brillant qui, dans ces années de laïcisation, permet aux Frères de continuer de vivre en communauté en retrait du collège.

Comme autrefois avec les dépendances du collège, ces nouvelles constructions pour le moins diversifiées donnent l'impression d'avoir été réalisées sans plan d'ensemble. De plus, la démolition des édifices utilitaires laisse croire aujourd'hui à un manque de ce type de bâtiment. À preuve, les diverses constructions secondaires situées derrière l'aile de 1881, la plus ancienne, qui ne contribue d'aucune manière à sa mise en valeur.

Plus récemment, les modifications ont été mineures. Il faut toutefois signaler le soin que la Direction des immeubles prend à assurer des travaux, en particulier les mises aux normes, dans le respect de l'existant, tant dans les édifices traditionnels que modernes.

Terrains de sports et cours de récréation

À la fin des années 1950, Notebaert a étudié deux scénarios d'implantation du stade et, en tout six versions différenciant les accès et les gradins. Il est responsable de l'emplacement du stade actuel. Des modifications récentes au revêtement de sol ont été réalisées dans le nouveau cadre administratif et réglementaire de l'arrondissement historique du Mont-Royal.

La cour de récréation est, on l'a vu, redéfinie par l'implantation du pavillon Lefebvre. Des arbres plantés entre 1971 et 1985 viennent la séparer du terrain de jeu à l'ouest. Il semble toutefois qu'il ne s'agissait alors que d'une modeste pépinière que l'on a laissée pousser. Pour ce qui est du vaste terrain à l'ouest et au sud du stade, il a été haussé et aplani avec le remblai disponible suite à la construction des pavillons Lefebvre puis de l'aréna. Alors que cette partie de la propriété était en contrebas du chemin Queen-Mary, elle devient surélevée par rapport à celui-ci. L'apparence actuelle de ce grand parc dédié à la pratique des sports est relativement récente, utilitaire et artificielle.

Stationnements

Dans l'esprit de l'efficacité moderne et de la place grandissante de la voiture comme moyen de transport, Notebaert a dessiné un stationnement devant le Centre Notre-Dame. Dans la perspective moderne du temps, un stationnement renvoie au progrès et mérite d'être affiché.

En plus de l'aire de stationnement devant les anciens pavillons du collège, un stationnement a été aménagé près de la maison Saint-Joseph. En 2002, tant à

cause de la vétusté de constructions à l'origine reliées aux serres que pour les besoins de stationnement, on a démoli trois bâtiments en fond de terrain, près de la rue Jean-Brillant.

Aménagements paysagers

Les nouvelles constructions, le remblaiement de la partie ouest, les stationnements et la perte d'une partie du terrain ont eu un impact sur les aménagements paysagers. Le Centre Notre-Dame et l'expropriation du chemin Queen-Mary réduisent considérablement l'étendue de l'arboretum. Ce qui frappe par contre vers 1957-1960, (figure 36) c'est la rareté des arbres. Devant le collège, ils sont moins d'une dizaine disséminés sur les grandes pelouses, et deux sont égarés dans le stationnement du Centre Notre-Dame mais disparaîtront peu après (figure 39). Même dans les anciennes parties de l'arboretum, à l'ouest, incluant la rocaille, les conifères sont en majorité jeunes. À l'est, avec le stationnement du Steinberg, la situation est la même,

La situation change peu en 1971, si ce n'est que l'allée véhiculaire centrale devant l'aile de 1889 a disparu. Les deux allées piétonnières qui existent encore aujourd'hui sur le parterre avant s'y trouvent déjà. C'est également de cette période que datent les plates-bandes le long de Queen-Mary doublées par celles qui longent le stationnement devant la façade des trois premières ailes.

En 1985, il y a toujours aussi peu d'arbres à l'avant du vieux collège. Par contre, dans la partie à l'est de la propriété, il y a quelques enfilades et massifs significatifs. Les arbres près de la rocaille gagnent en vigueur. À l'instar de l'aménagement général du cadre bâti après les interventions de Notebaert, les rares interventions paysagères au cours de cette période ont été ponctuelles. En tout et pour tout, l'état de 1985 nous permet de croire que, pour une institution qui a près de 140 ans d'existence, plusieurs arbres sur le terrain ont au plus une quarantaine d'années. Leur maturité permet néanmoins de former un couvert qui peut évoquer celui de 1881-1889.



39 : Vue aérienne prise vers 1960. Source : ACND, Centre Notre-Dame bâtiesse, photographie non datée.

3. BIBLIOGRAPHIE

BENOÎT, Michelle, Roger Gratton, *Pignon sur rue : Les quartiers de Montréal*, Montréal, Guérin, 1991.

BISSON, Pierre-Richard, Mario Brodeur, Daniel Drouin, *Cimetière Notre-Dame-des-Neiges*, Montréal 2004.

COLLECTIF, (les Frères de Sainte-Croix), *Les Sainte-Croix au Canada 1847-1947*, Éditions FIDES, Montréal, 1947.

COMMISSION DES BIENS CULTURELS DU QUÉBEC, *Étude caractérisation de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal*, Décembre 2005.

CONGRÉGATION DE STE-CROIX, *Noces d'or Rev. Père Joseph Rézé C.S.C. provincial Collège St.Laurent*, Montréal, 1888.

CONGRÉGATION DE STE-CROIX, *Notice sur la congrégation de Sainte Croix*, Montréal, 1893.

DE VOLPI, C.P., P.S. Winkworth, *Montréal : Recueil iconographique 1535-1885*, Montréal : DEV-SCO, vol. II, 1963.

Le Diocèse de Montréal à la Fin du XIXe Siècle, Montréal : Eusèbe Sénécal, 1900.

MARSAN, Jean-Claude, *Montréal en évolution : historique du développement de l'architecture et de l'environnement urbain montréalais*, 3e édition. Laval, Editions du Méridien, 1994.

MBRODEUR CONSULTANT INC., *Étude d'intérêt patrimonial Pensionnat Notre-Dame de Sainte-Croix [5790, chemin de la Côte-des-Neiges] et Maison des demoiselles Desmarchais [5770, chemin de la Côte-des-Neiges]*, Montréal, Juillet 2007.

RUMILLY, Robert, *Cent ans d'éducation, Le Collège Notre-Dame 1869-1969*, Éditions Fides, Montréal, 1969.

PÉROUSE DE MONTCLOS, J.M., *Vocabulaire de l'architecture*, Paris, Imprimerie nationale, 1972.

PINARD, Guy, *Montréal, son histoire, son architecture*, Tome V, Éditions du Méridien, Laval, 1987.

TANGUAY, Caroline, *Analyse des valeurs patrimoniales du site et des bâtiments de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal*, sous la direction de Jean-Claude Marsan, Montréal, mai 2001.

VALOIS, Nicole, *Étude sur l'évolution historique des paysages du mont Royal*. Rapport final 10 mars 2006.

VALOIS, Nicole, *Évolution historique des paysages du Mont-Royal: étude complémentaire*. Rapport final.

VILLE DE MONTRÉAL, *Les rues de Montréal. Répertoire historique*, Montréal, Méridien, 1995.

VILLE DE MONTRÉAL, *Plan d'urbanisme*, http://www2.ville.montreal.qc.ca/plan-urbanisme/plan_urbanisme/index.shtm (octobre 2008)

VILLE DE MONTRÉAL Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Direction du développement urbain, Division du patrimoine et de la toponymie, *Évaluation du patrimoine urbain, arrondissement de Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce*, Montréal : Ville de Montréal, 2005.

VILLE DE MONTRÉAL Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise *Processus d'analyse de l'intérêt patrimonial d'un lieu*, juin 2009.

VILLE DE MONTRÉAL, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, *Évaluation du patrimoine urbain Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce*, 2005.

Articles de journaux

«Le Chemin de fer électrique», *Le Monde Illustré*, 18 août 1894, p.183.

«Le Collège Notre-Dame de la Cote des Neiges», *La Minerve*, 15 avril 1881, p.2.

«Le Collège Notre-Dame de la Cote-des-Neiges», *La Minerve*, 12 mai 1881, p.3.

Fonds d'archives

Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Collection numérique de cartes et plans,

<http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/accueil.xsp>

Fonds Massicote, <http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/massic/accueil.htm>.

Bibliothèque et Archives Canada

Musée McCord

Collections numériques, <http://www.mccord-museum.qc.ca/fr/clefs/collections/>

Université McGill

Collection d'architecture canadienne (CAC), <http://cac.mcgill.ca/home/archives>.

UQAM

Cartothèque.

Sites internet

Côte-des-Neiges au fil du temps, Société d'histoire de Côte-des-Neiges 1698-1998
<http://www.colba.net/~cjecdn1/bibliotheque/societe/table.htm>.

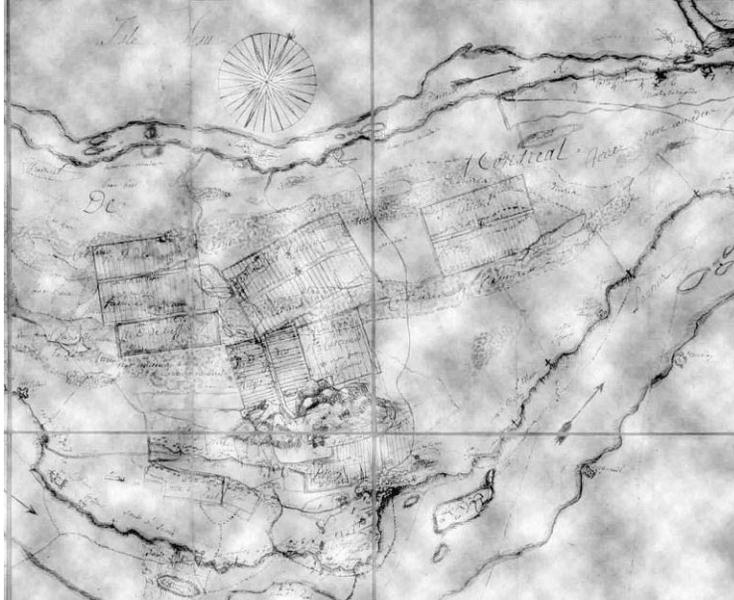
Office de consultation publique de Montréal.

Registre Foncier du Québec.

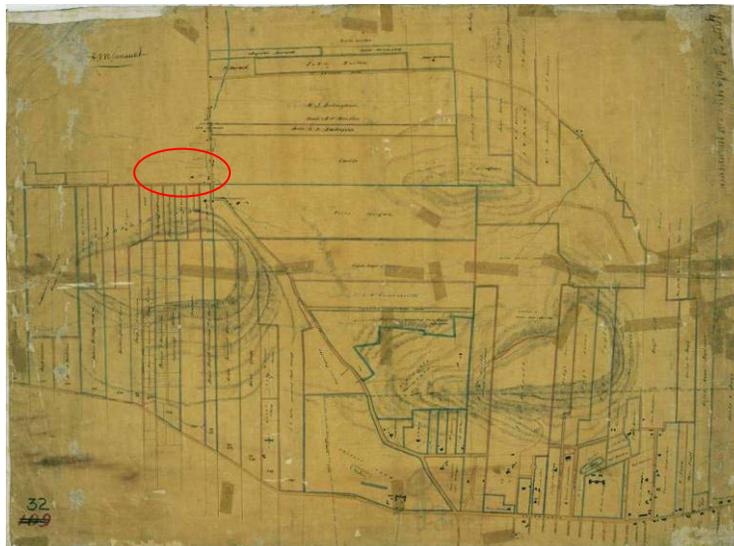
Ministère des ressources naturelles du Canada,
http://atlas.nrcan.gc.ca/site.english/francais/maps/archives/2ndedition/peopleandsociety/culturalgeography/page71_72.

ANNEXE 1 ICONOGRAPHIES COMPLÉMENTAIRES À LA SYNTHÈSE

1. Avant 1869 : Un site villageois et de villégiature Cartes et plans



40 : Montréal Plan terrier de Vachon de Belmont 1702. Source : BAnQ.



41 : Henri-Maurice Perrault, Plan of properties on Mountain, [vers 1840]. Source : BAnQ.

L'aspect de Côte-des-Neiges au XIX^e siècle



42 : Côte-des-Neiges, Montréal, QC, 1859. William Notman.
Source : © Musée McCord cote : N-0000.193.64.2.



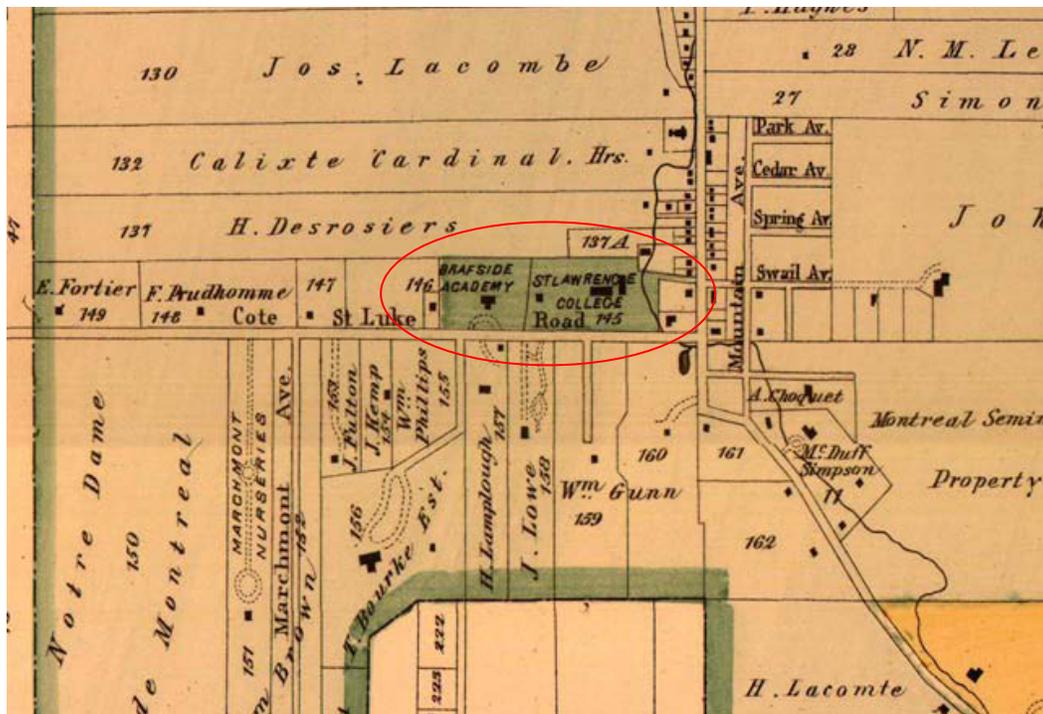
43 : Propriété de John Leeming, chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal, QC, 1859. William Notman. Source : © Musée McCord cote : N-0000.120.14.

2. 1869-1880 : Première implantation : un site providentiel

Cartes et plans



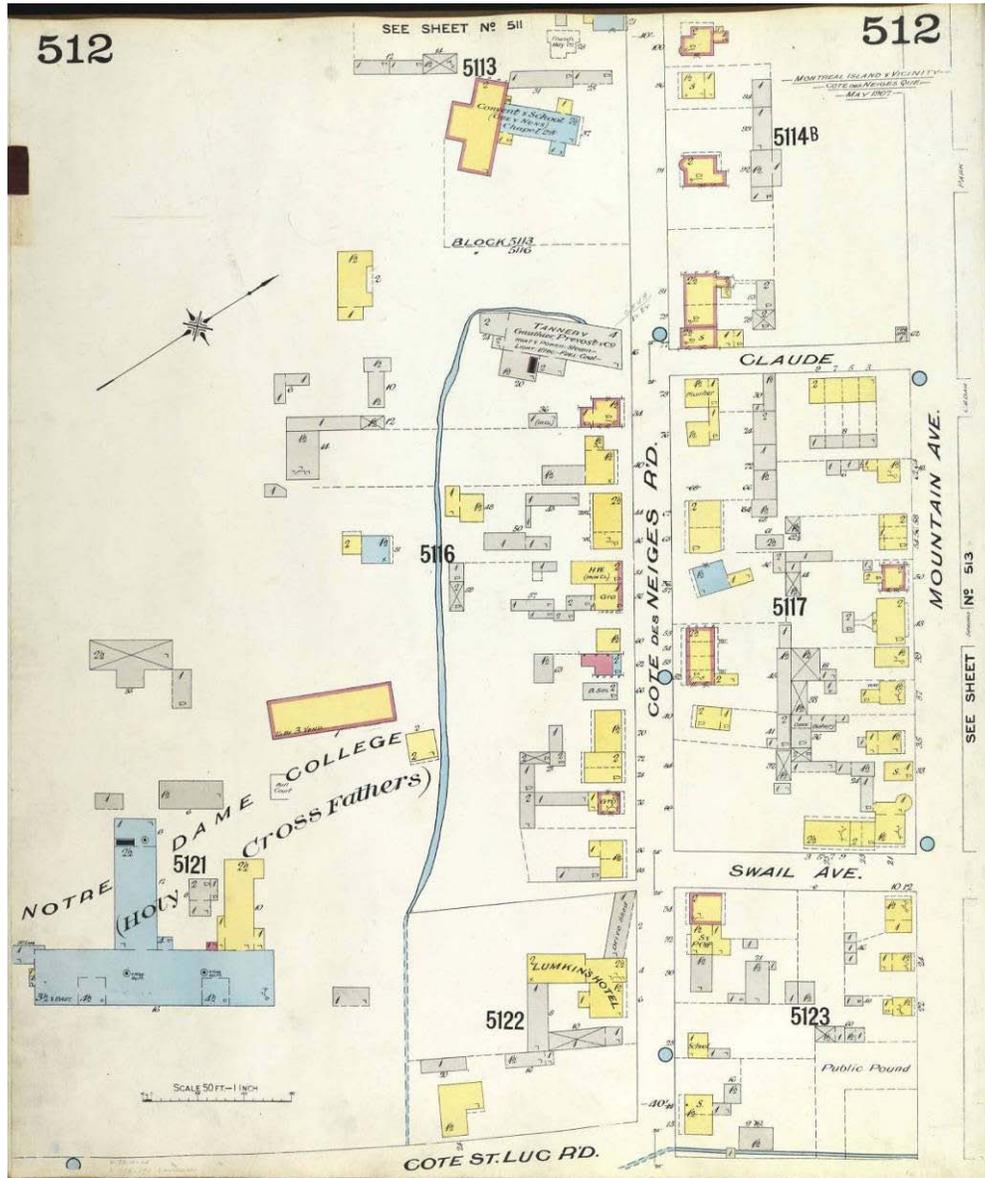
44 : Détail du Plan of Parish of Montreal in the county of Hochelaga showing the incorporated villages in accordance with the Cadastral Published by F. W. Blairlock and J.H. Leclair (1878) aussi appelé plan Sicotte. Source : BANQ, cote: 337011_02.



45 : Détail du plan Hopkins 1879. Source : BANQ, cote: 174244_081.

3. 1881-1908 : L'affirmation de l'institution : architecture de pierre et largesses de la nature

Plan



46 : A.R. Pinsoneault, Atlas of the Island and City of Montreal and Ile Bizard, 1907. Source : BAQ.

Photographies

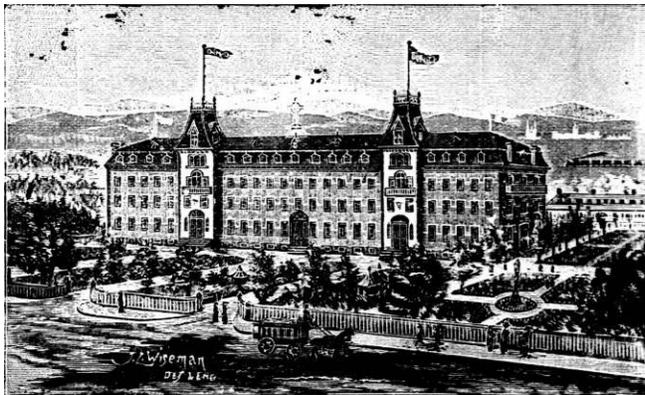
Le cadre bâti et paysager



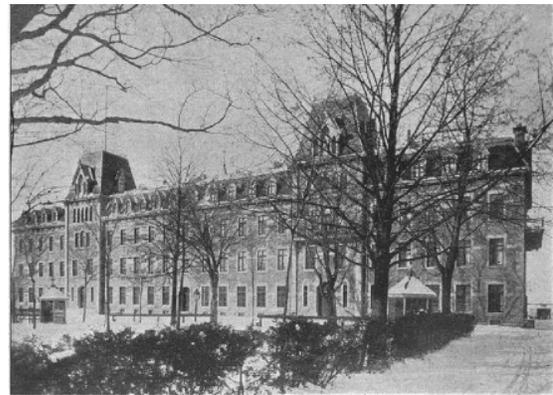
47 : Collège Notre-Dame, 1890. Source : ACND, AP, Bâtisse 1881/1888, «C.N.D., photo de la famille Contant, 29 mai 1890».



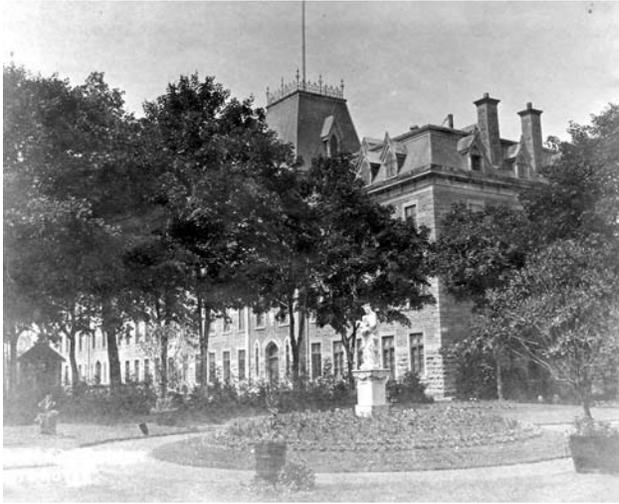
48 : Parterre à l'est du bâtiment de 1881. Date inconnue. Source : ACND, AP, Bâtisse 1881, photo non datée.



49 : Gravure du collège, vers 1888. Source : Noces d'or Rev. Père Joseph Rézé c.s.c p. 34.



50 : Collège Notre-Dame, avant 1900. À noter, à l'extrême droite en arrière plan, l'absence du scolasticat qui n'est toujours pas construit. Source : Diocèse de Montréal, 1900. p.227.



51 : Collège Notre-Dame, 1909. Source : ACND, AP, Parterre Nord, «Pelouse et jardin, au bout nord. Statue Notre-Dame du Sacré-Cœur. Tirée de l'Album du Fr. Marin, photo de F. Martin, 1909».



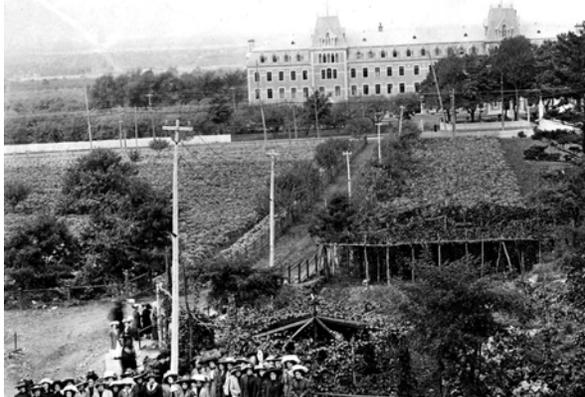
52 : Collège Notre-Dame, entre 1889 et 1928. Pour tenter de dater cette photo, on sait que la chapelle est électrifiée en 1898. Source : ACND, AP, Bâtisse 1888.



53 : Scolasticat, construit en 1907-1908. Photo non daté. Source : AFSC, Dossier sans numéro.



54 : Scolasticat, entre 1908 et 1914 mais sûrement avant la construction de l'infirmierie. Source : AFSC, Dossier sans numéro.



55 : Collège Notre-Dame depuis l'oratoire après 1929. Les jardins du Frère Ignace sur le terrain de l'oratoire sont aménagés. Verger devant la partie de 1889. Absence de clôture. Deux accès, l'un pour la chapelle et l'autre pour le collège. Source : APSC, reproduction photo : J.A. Dumas, non daté.



56 : Le parc Saint-Joseph, après 1889; lieu de promenade et d'inspiration sacrée. Source : AOSJ, 105-1, non daté.



57 : Gare de Tramway, construite en 1901. Source : ACND, AP, Gare (petite). Photo 21.11.1910, «Hôtel Théorêt / Petite Gare»; «Face à notre porte principale, chemin Queen Mary [...] et avant, chemin de la Côte Saint-Luc, après quoi chemin Tour de la Montagne et rue Racine» Reproduction Frère Lucien Dufour, 1994.



58: Tramway devant le collège et première chapelle de l'oratoire construite. Photo vers 1909. Source : ACND, AP, Tramway, non daté.

Le petit lac



59 : Petit Lac, 1892. Source: ACND, AP, Expo 1892, «The little lake of the College of N. Dame».



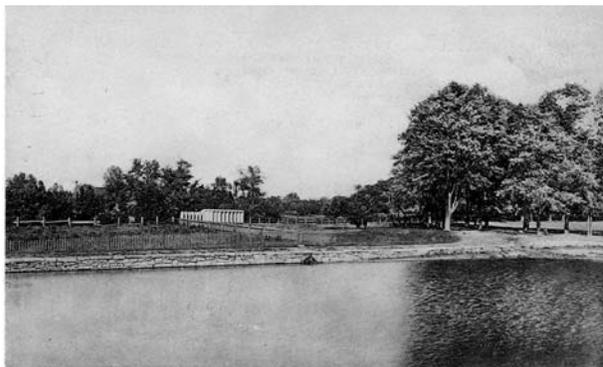
60 : Petit Lac. Source: ACND, AP, chemise Photos identifiées. Non daté.



61 : Petit Lac, 1912. Source: ACND, AP, chemise Photos identifiées.



62 : Petit Lac. Après 1892. Le tracé du lac a été régularisé et les abords sont construits, en pierre. Source : ACND, AP, Lac (le petit). Non daté.



63 : Petit Lac, vers 1913. Source: ACND, AP, chemise Photos identifiées.



64 : Lac Artificiel, vers 1913. Source : ACND, AP, chemise Photos identifiées. Non daté.

Le kiosque



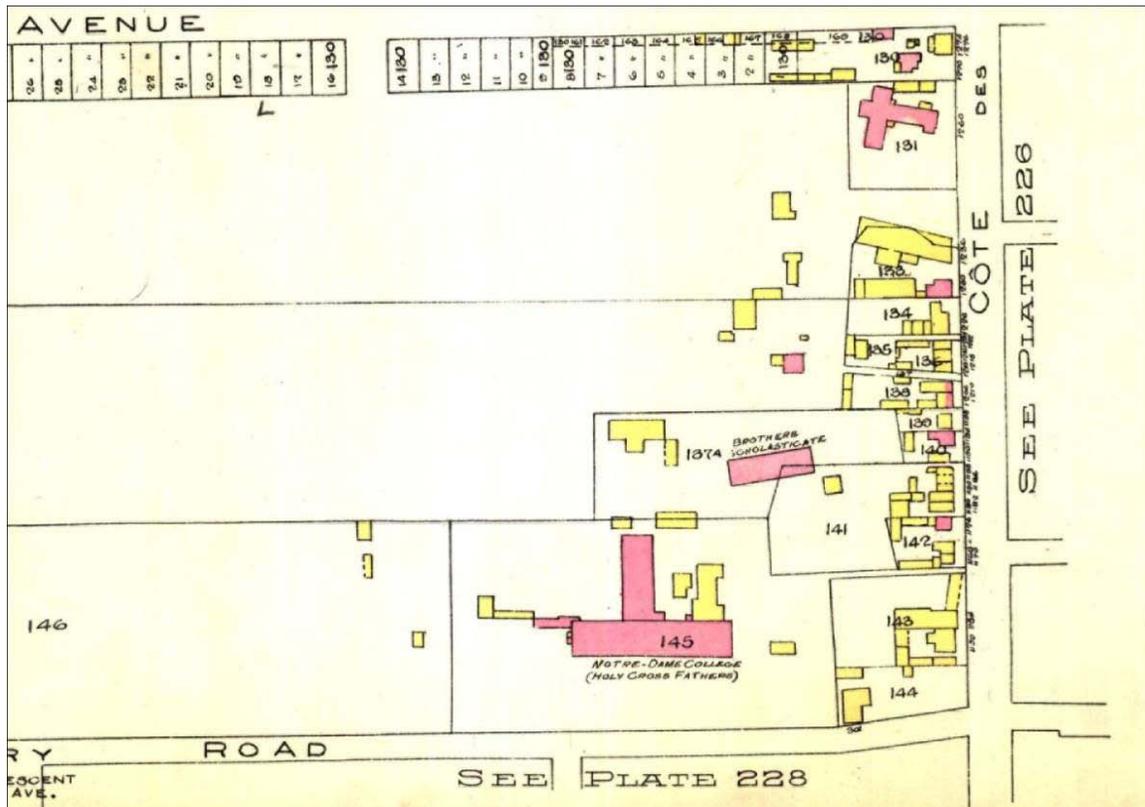
65 : Kiosque de jardin, vers 1906-1907. Dans le plan de 1907, il s'agit probablement de la construction bien alignée sur la façade du collège et située à sa droite. Source : ACND : AP, Chemise Elèves Salle St-Louis, «C.N.-D. Élèves avec F. Anshine / (Narcisse Beaudet) / Assis : Ernest Hankins au CND de 1904 à 1909 / photo 1906 ou 7».



66 : Kiosque de jardin, vers 1900-1910. Source : ACND : AP, Chemise Elèves Salle St-Louis «Induction 1996, photo de 1900 à 1910 à cause du papier et du brun / fr. Marcel Lafortune».

4. 1909-1956 : Au pied de l'Oratoire : académisme, sport et pensée scientifique

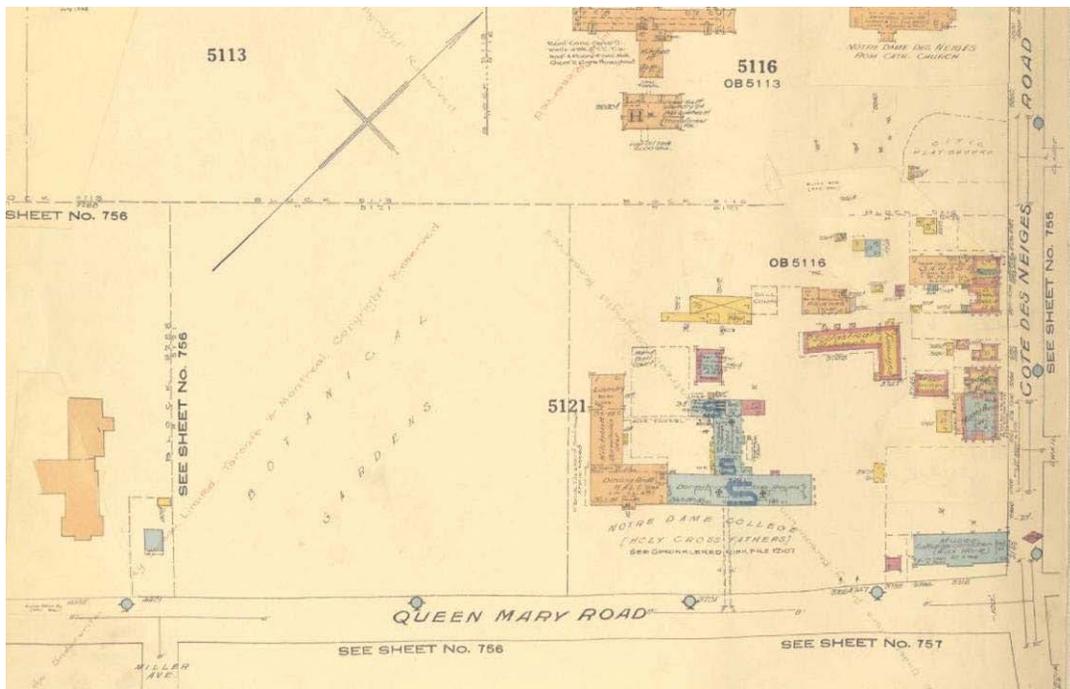
Plan et vues aériennes



67 : Plan de Goad 1914 (détail). Source : BANQ, cote : 174399_229.



68 : Photo aérienne 1930 (détail). Source : UQAM, cartothèque, cote : A2258-7.



69 : Plan de 1940 (détail). Source : BAnQ, cote : _179188_0754.



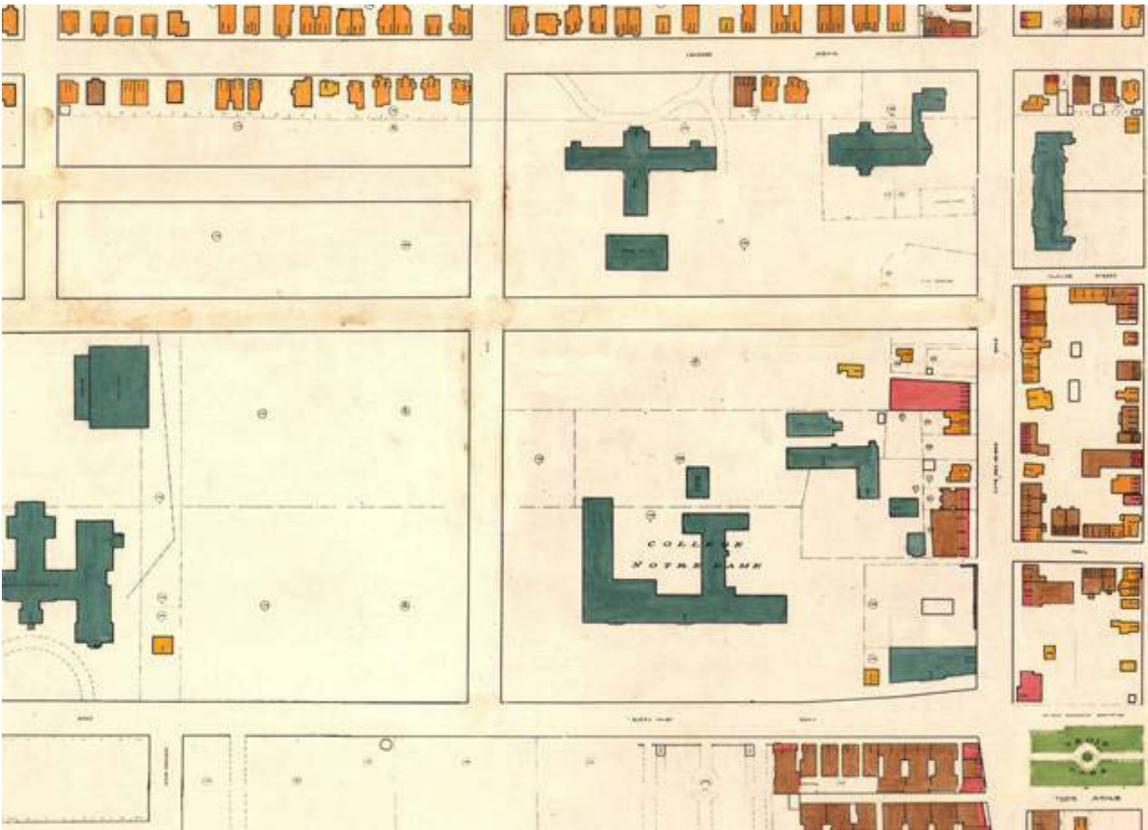
70 : Photo aérienne 1947 (détail). Source : Archives de la Ville de Montréal, Vue aérienne 1947 ligne de vol 12 photo 21.



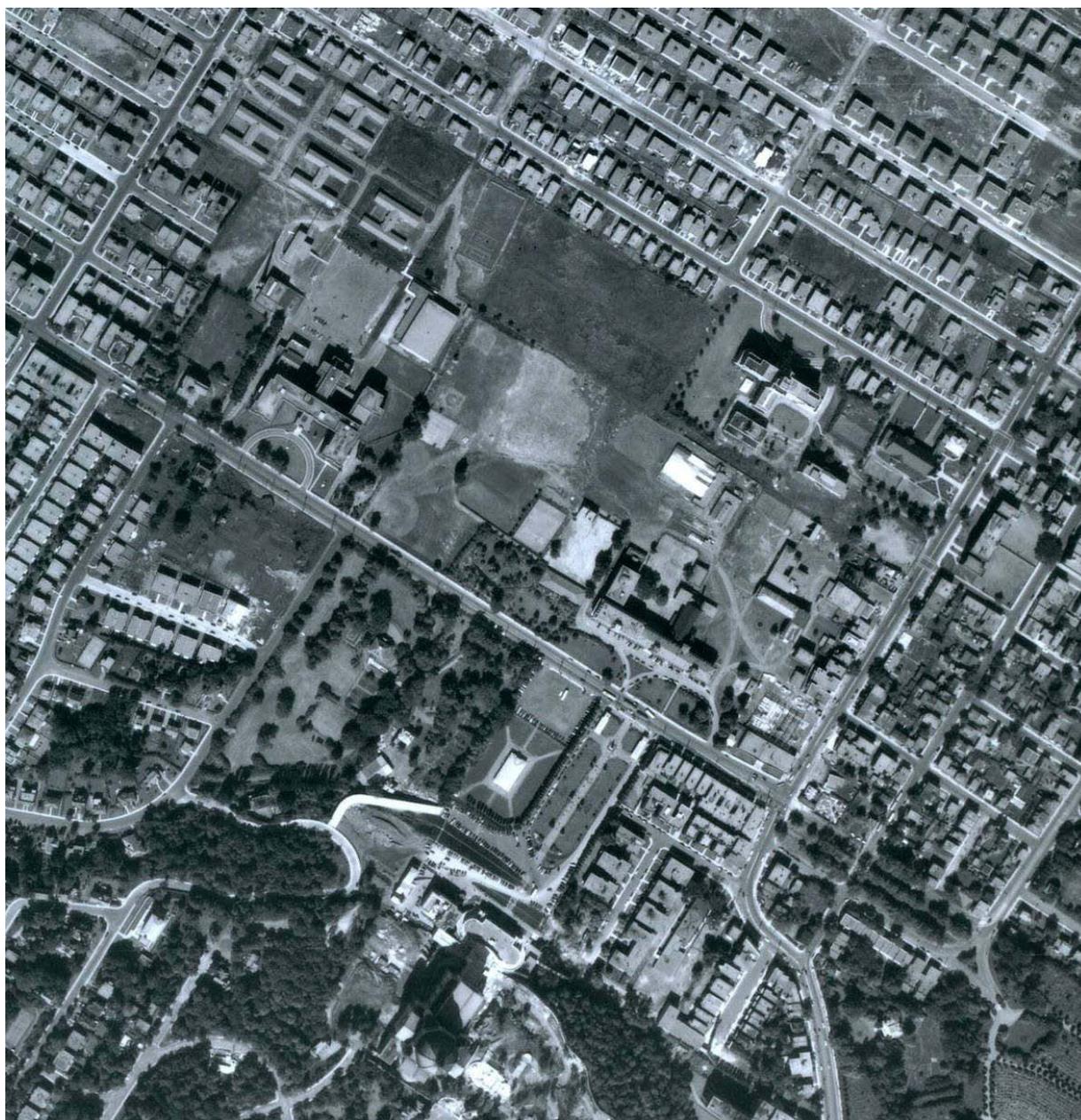
71 : Photo aérienne oblique du début des années 1940 (détail). Source : AOSJ, cote : 103a-15.



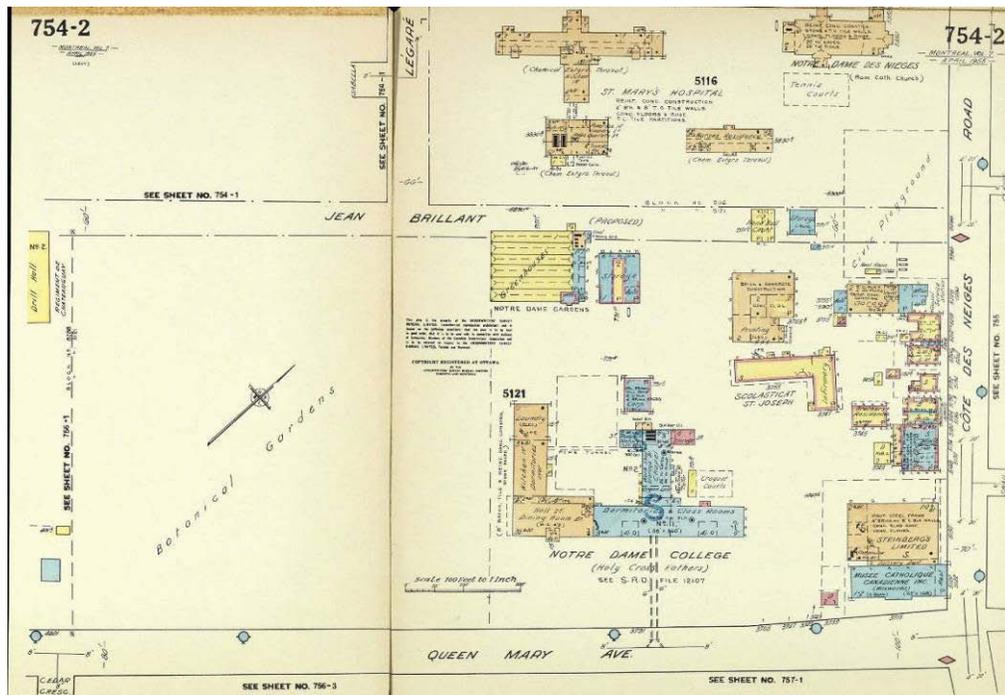
72 : Photo aérienne oblique du début des années 1940 (détail). Source : AOSJ, cote : 103a-14.



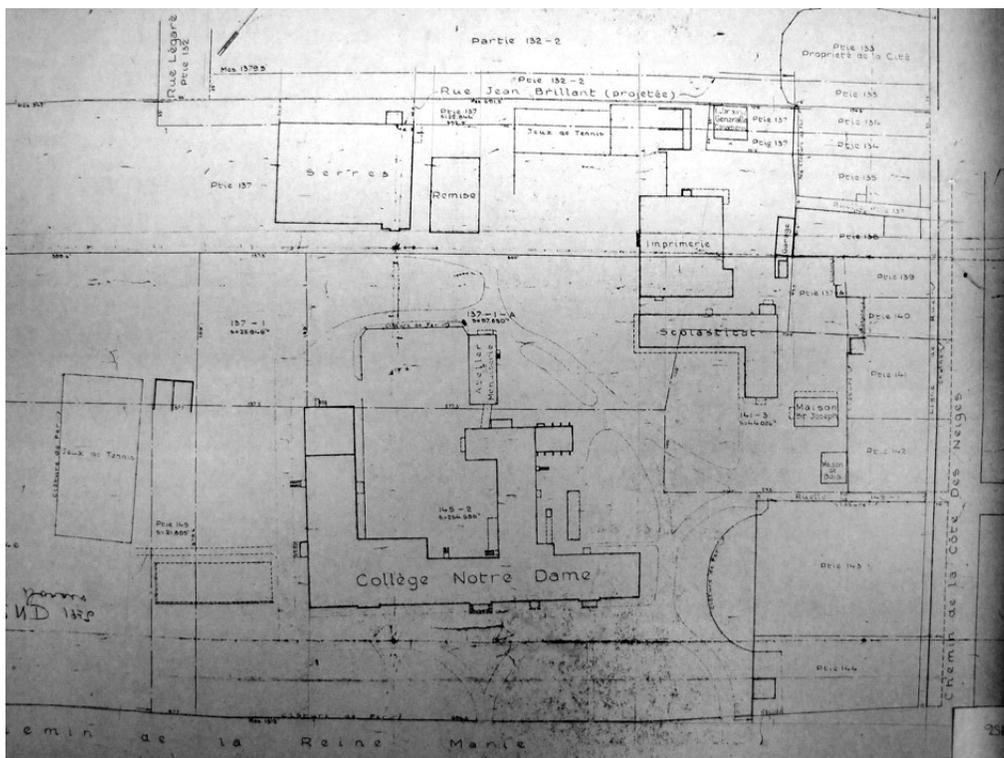
73 : Plan de 1949 Ville de Montréal cote 48-60_n (détail). On note que la Ville prévoyait l'ouverture d'une rue au centre du terrain du Collège. Source : Archives de la Ville de Montréal.



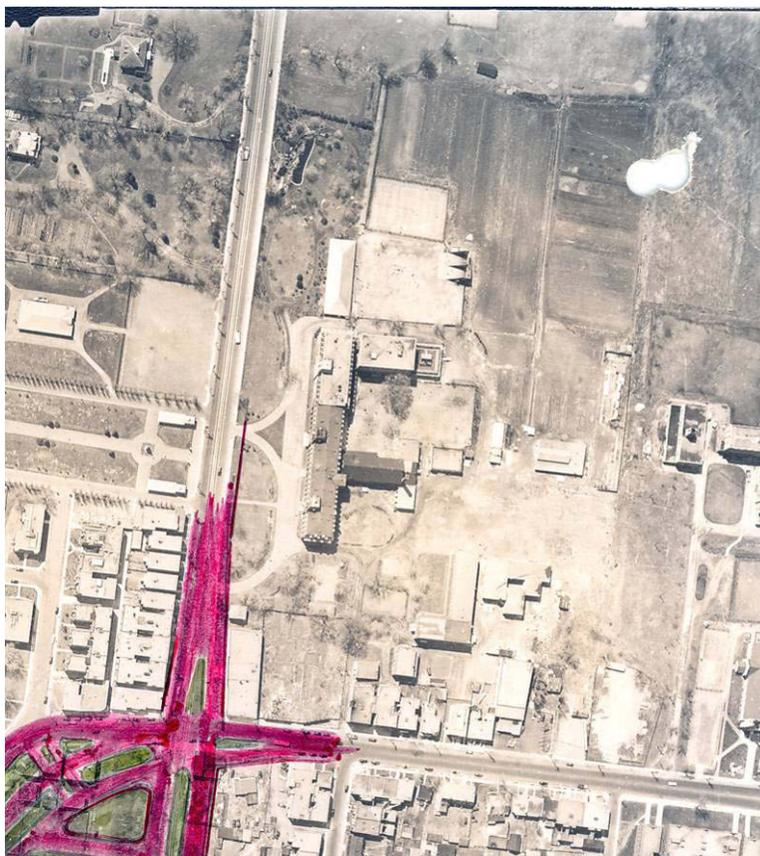
74 : Photo aérienne 1949 (détail). Source : Sa Majesté la reine du Canada ministère de l'Énergie des Mines et des Ressources cote A12582-79.



75 : Plan de 1955 (détail). Source : BAŃQ, cote : 03Q P600S4SS1D33_754-2.



76 : Relevé d'arpentage de Dorais daté 1956 (détail). Source : ACND, salle de plans.



77 : Photo aérienne de mai 1947 (Photographic Surveys (Québec) Ltd) utilisée par le Service d'urbanisme pour scénariser la reconfiguration du carrefour Côte-des-Neiges-chemin Queen-Mary (détail). Source : Service des archives de la Ville de Montréal, Dossier 102,003-1.

Photographies

Le parterre avant



78 : Parterre avant en 1927. Source : ACND.



79 : Parterre avant en 1953. Source : ACND.



80 : Parterre avant en 1915. Source : AOSJ.



81 : Parterre avant en 1937. Source : ACND, Père Lucien Lévesque.

Le parterre est



82 : Parterre Est en 1887. Source : ACND, AP, Bâtisse 1881, «Collège Notre-Dame Souvenir du 6 juin 1887- Côte des Neiges, Montréal.



83 : Parterre Est en 1909. Source : ACND, AP, Parterre Nord, «Pelouse et jardin, au bout nord. Statue Notre-Dame du Sacré-Cœur.» Tirée de l'Album du Fr. Marin, photo Fr. Martin, 1909».



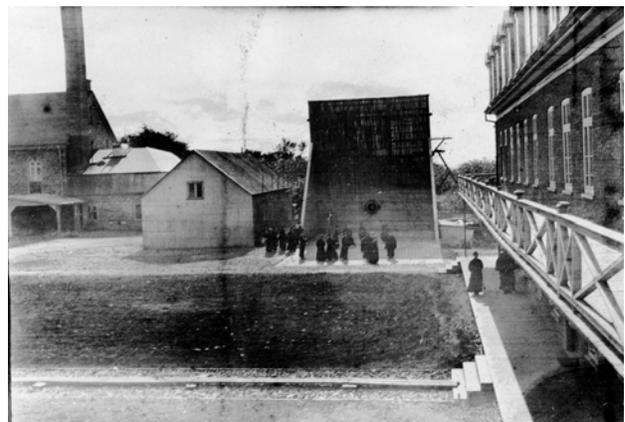
84 : Parterre Est vers 1914-1915. Source : ACND photos identifiées 38.



85 : Le kiosque devant le scolasticat (sans date). Source : ACND.



86 : Parterre Est dans les années 1920. Source : AOSJ.



87 : Devant le scolasticat (sans date). Source : AFSC, Frère Taillon.



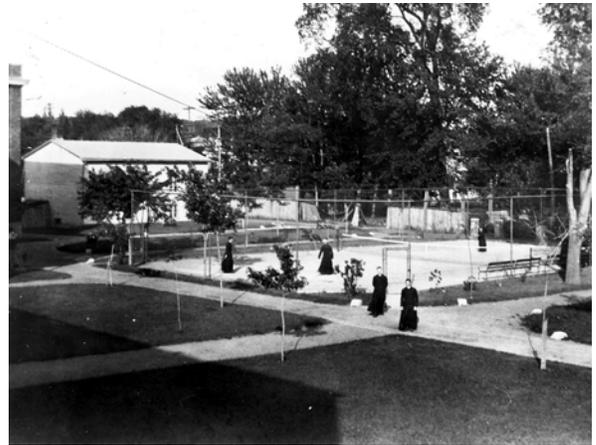
88 : Parterre Est dans les années 1920. Source : ACND, Dossier Parterre nord vendu.



89 : Parterre Est en 1927. Source : AFSC.



90 : Parterre Est en 1925. Source : AFSC.



91 : Parterre Est vers 1925. Source : AFSC.

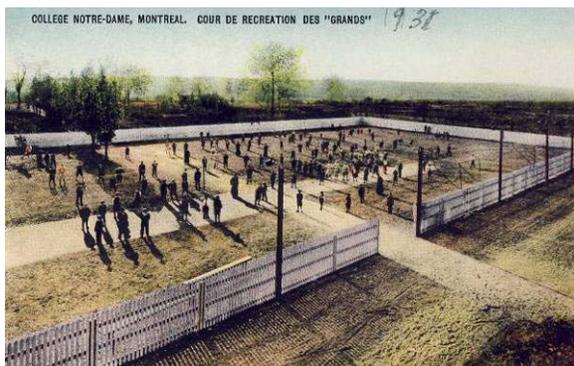


92 : Parterre Est en 1934. Source : ACND.



93 : Terrain de tennis devant le scolasticat. Source : AFSC, Album du Père Lucien Lévesque, «Juillet 44. En face du scolasticat».

Les terrains de jeux de la cour arrière



94 : Cour de récréation des grands, vers 1930. Source : ACND, AP, Cour de la salle du Sacré-Cœur; don du F. Bernard Giard, 1994, daté 1930 au verso, 1931 au recto.



95 : Cour de récréation dite du Sacré-Cœur. Entre 1927 et 1953. La disparition d'une partie du jardin botanique permet d'agrandir, à nouveau, la cour de récréation, 1933. Source : ACND : AP, Cour de la salle du Sacré-Cœur, daté 1953 au recto, 1933 verso. (Datation probablement erronée).



96 : Cour des grands. Avec le jardin botanique, la superficie de la cour de récréation est réduite en 1935. Source : AFSC, Album du Père Lucien Lévesque, mai 1935.



97 : Cour des grands. Après 1935. Source : AFSC, Album du Père Lucien Lévesque. Non daté.



98 : Cour de récréation du Sacré-Cœur : balle au mur. Source : ACND, AP, chemise : Élèves, salle du Sacré-Cœur, non daté.



99 : Le jeu de balle au mur transformé en glissade 1944. Source : AFSC, Album du Père Lucien Lévesque, «Janvier 1944. C.N.D. Côte des Minimes».



100 : Vue d'ensemble de la partie arrière de la propriété 1947.
Source : ACND.



101 : Vue d'ensemble de la partie arrière de la propriété (sans date).
Source : ACND.



102 : Terrain ouest (sans date). Source : ACND, AP, Chemise Terrain Sud.

Le jardin botanique, l'arboretum



103 : L'arboretum entre 1935 et 1951. Source : ACND.



104 : L'arboretum entre 1951 et 1957. Source : ACND.



105 : La rocaille (sans date). Source : ACND.



106 : La rocaille (sans date). Source : ACND.



107 : La rocaille (sans date). Source : ACND.



108 : La rocaille (sans date). Source : ACND.



109 : À la limite ouest de l'arboretum vers le chemin Queen-Mary en 1939. Source : ACND, Père Lucien Lévesque.

5. 1957-2009 De la modernité à la patrimonialisation

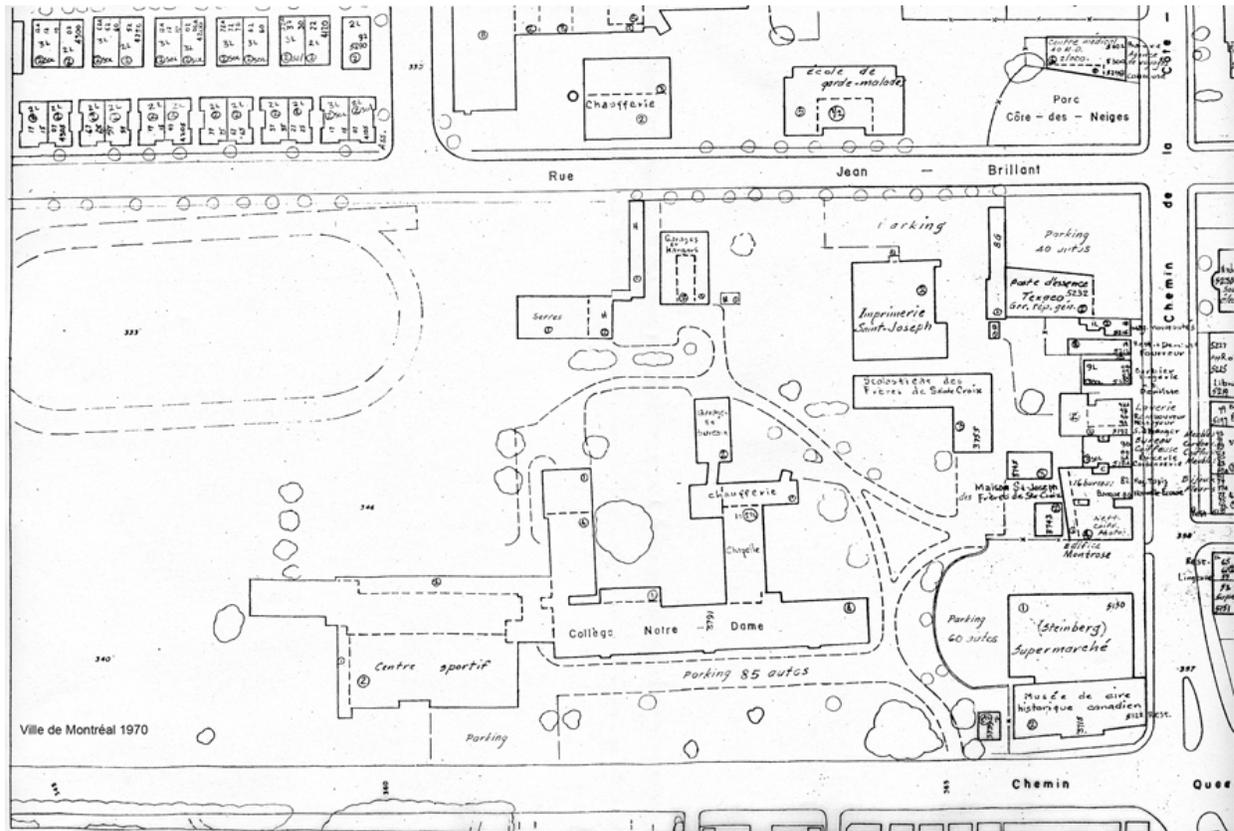
Plans et vues aériennes



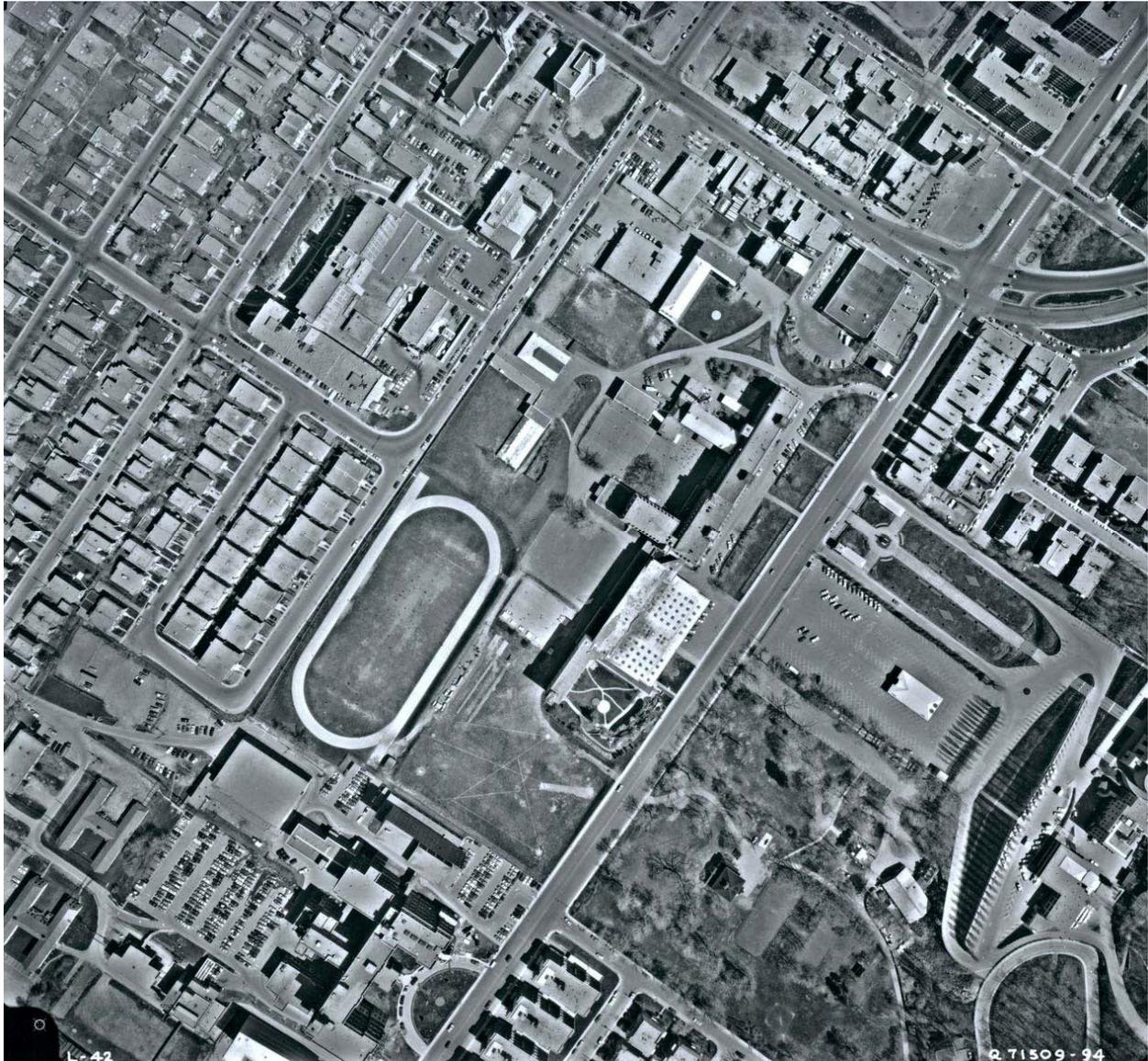
110 : Photo aérienne oblique prise entre 1957 et 1961. Source : ACND, Bâtisse vue aérienne 2 recto_PHOTO 1957-1961_ToitureAiles1881-9.



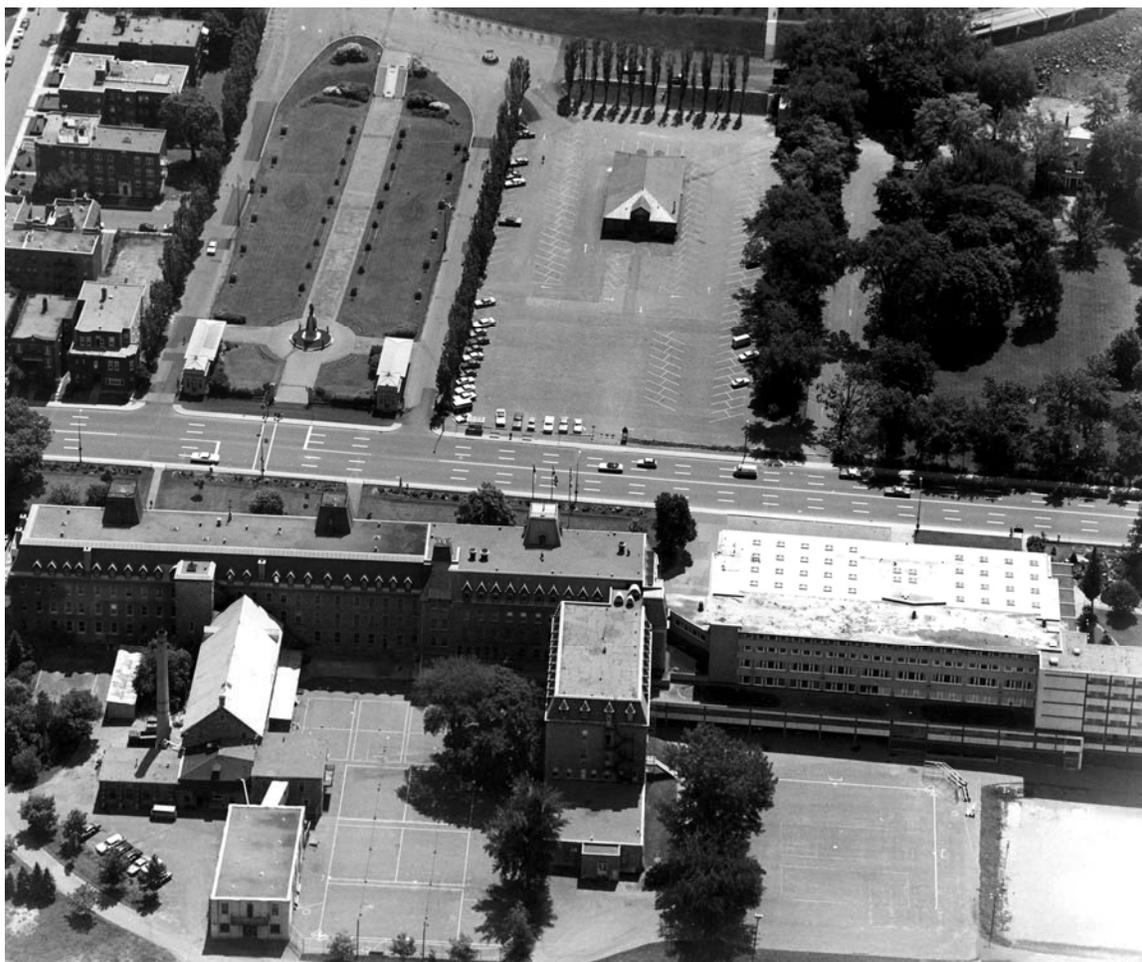
111 : Photo aérienne prise vers 1962. Source : ACND.



112 : Plan de 1970. Source : Service des archives municipales de la Ville de Montréal (détail).



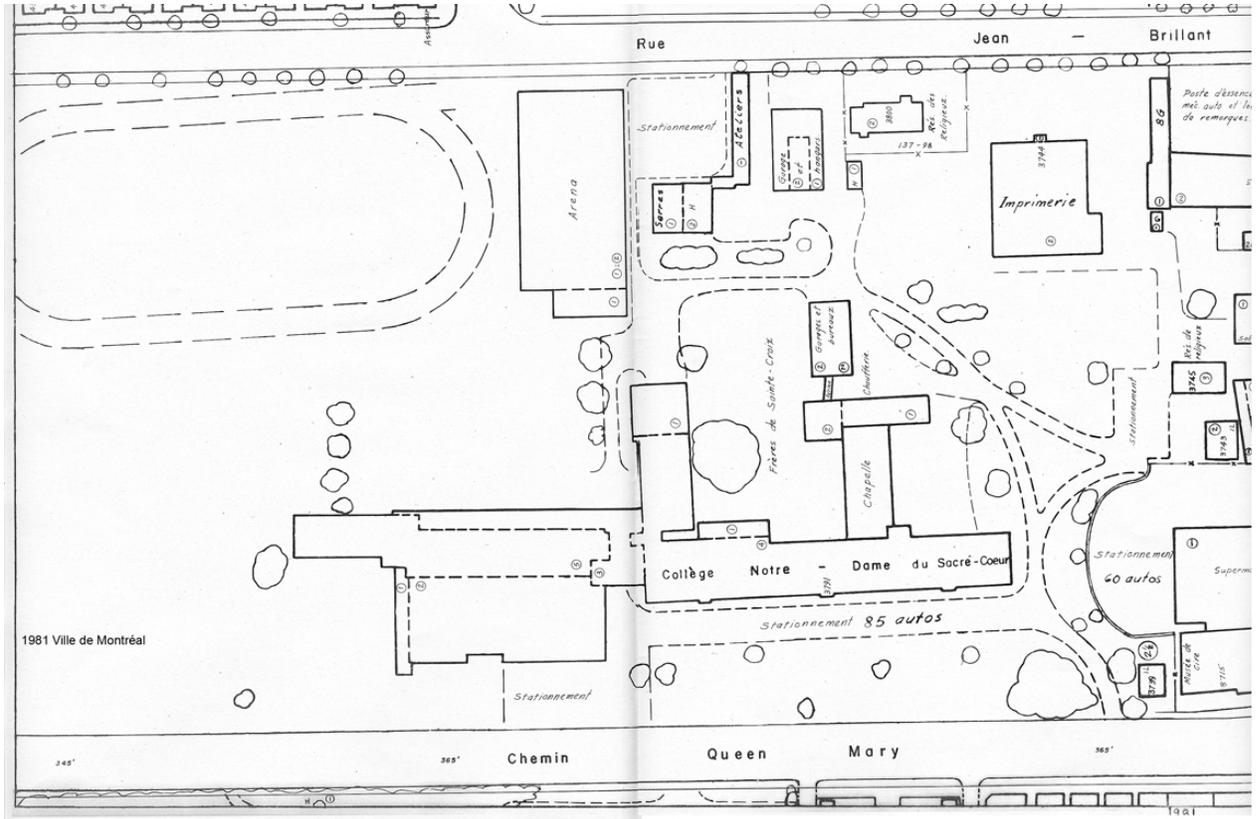
113 : Photo aérienne 1971. Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune Gouvernement du Québec cote Q71509-94 (détail).



114 : Photo aérienne oblique juin 1974. Source : ACND.



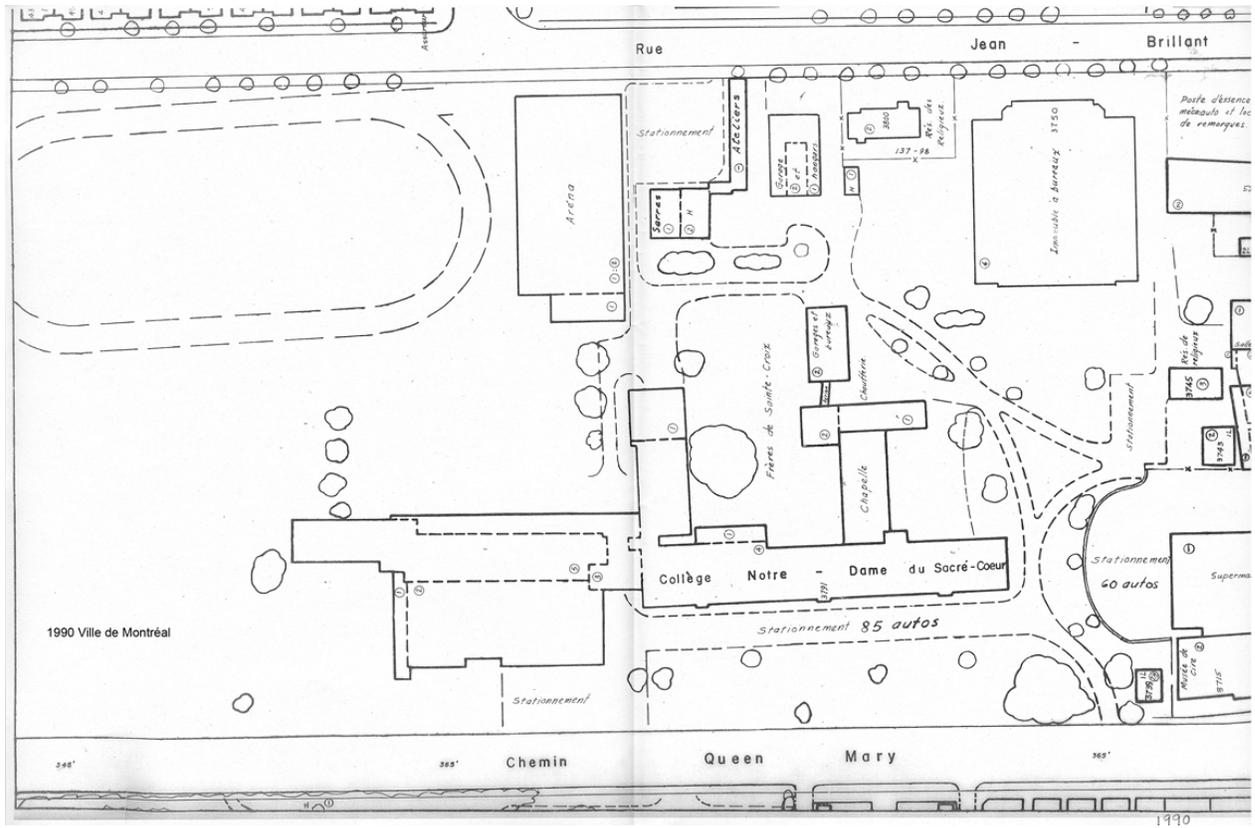
115 : Photo aérienne oblique juin 1974. Source : ACND.



116 : Plan de 1981. Source : Service des archives municipales de la Ville de Montréal (détail).



117 : Photo aérienne 1985. Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune Gouvernement du Québec cote Q855811-30 (détail).



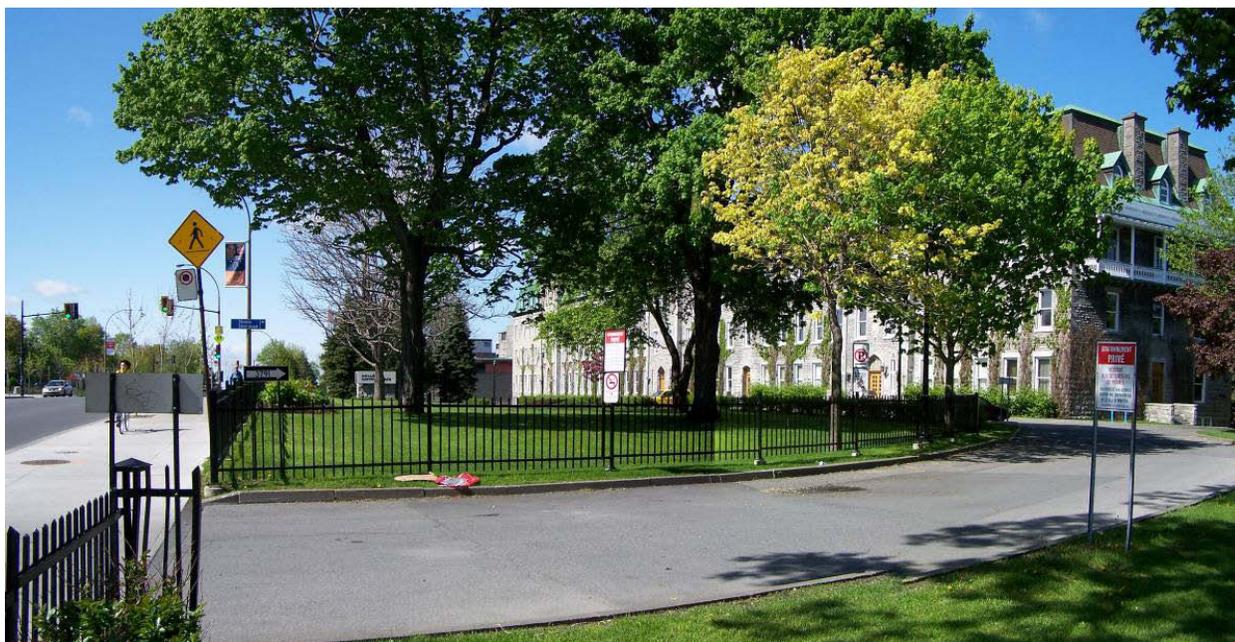
118 : Plan de 1990. Source : Service des archives municipales de la Ville de Montréal (détail).

Photographies

Le parterre avant



119 : Parterre avant entre 1957 et 1963. Source : ACND.



120 : Parterre avant en 2009. Source : MBrodeur consultant inc. Photo : Éric St-Louis.

Le parterre est



121 : Parterre devant le scolasticat (sans date). Source : ACND.



122 : Parterre (sans date). Source : ACND.



123 : Partie du parterre Est et limites du stationnement du Steinberg en 1974. Source : ACND.



124 : Parterre Est en 1980. Source : ACND.

La cour arrière



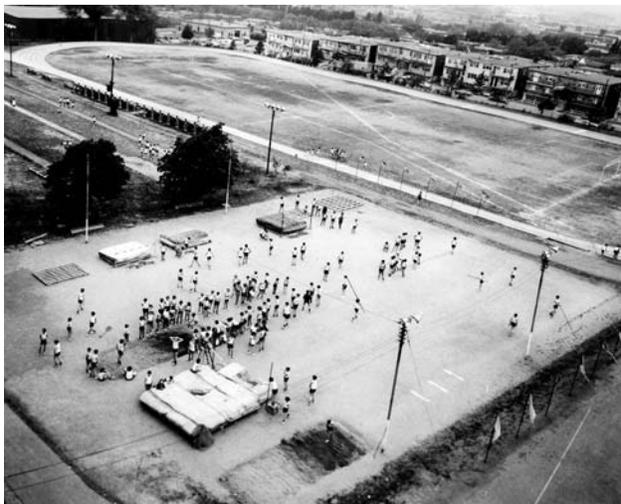
125 : Vue générale de l'arrière vers 1963. Source : ACND, chemise : restes 2001+photo 1986-1900.



126 : Piste et pelouse avant 1974. Source : ACND.



127 : Piste et pelouse en 1965. Source : ACND.



128 : Cour et piste et pelouse en 1972. Source : ACND, Dossier Triathlon.



129 : Cour Sacré-Cœur en 1991. Source : ACND. Photo Louis Dulude.



130 : Cour Sacré-Cœur 2009. Source : MBrodeur consultant inc. Photo : Éric St-Louis



131 : Cour des Grands 2009. Source : MBrodeur consultant inc. Photo : Éric St-Louis.

Le parterre ouest



132 : Parterre ouest au cours de l'exhaussement issu de l'excavation pour la construction du pavillon Lefebvre en 1964. Source : ACND.



133: Parterre ouest, rocaille, arboretum et cour entre 1957 et 1963. Source : ACND, photos non identifiées.

La rocaille



134 : Rocaille en 1965. Source : ACND.



135 : Rocaille en 1965. Source : ACND.

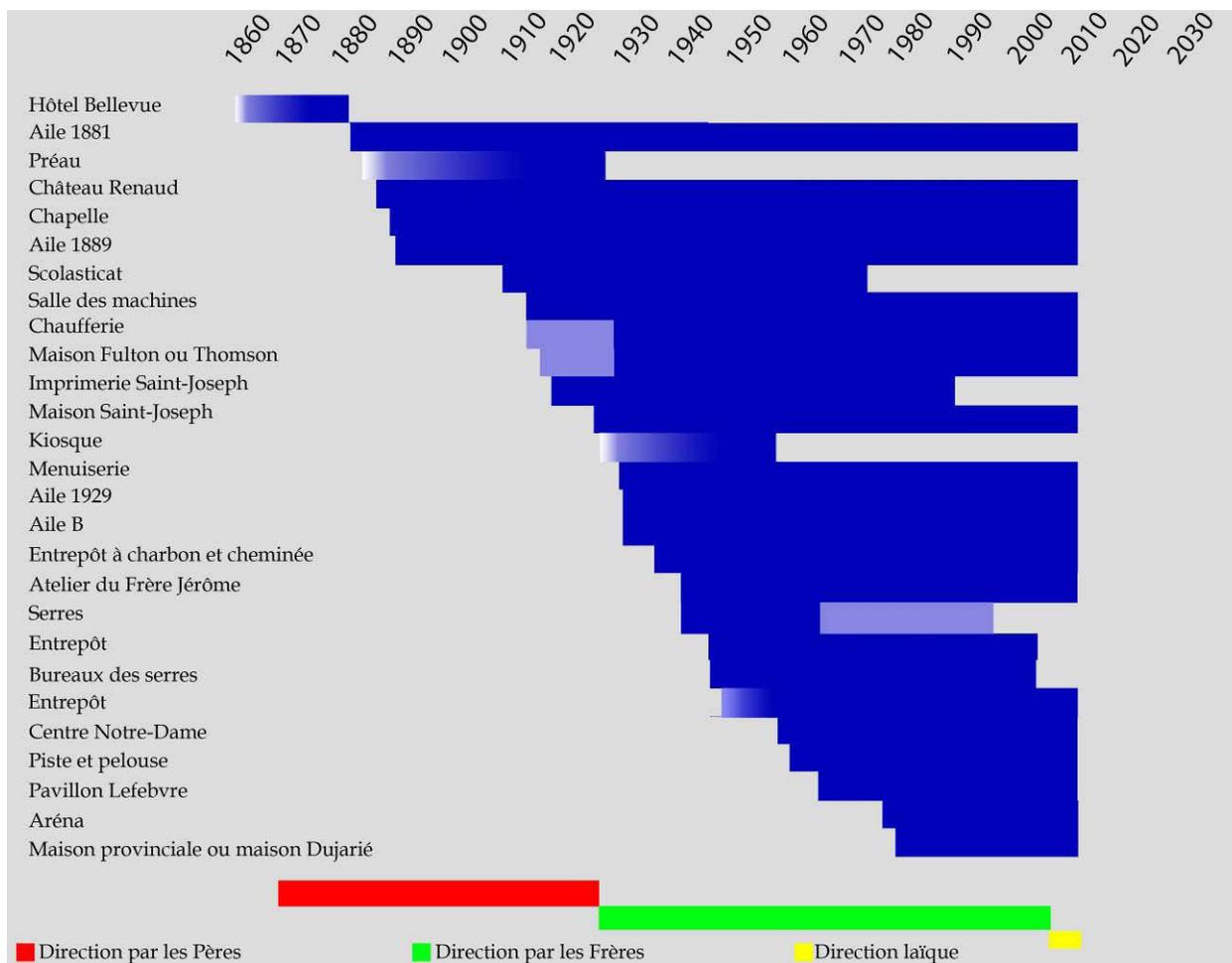


136 : Rocaille avant la fermeture du portique en 1991. Source : ACND.



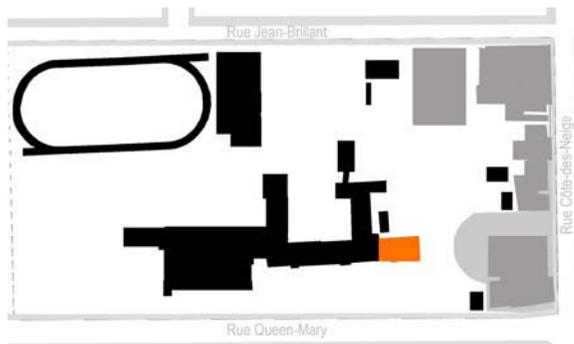
137 : Rocaille réaménagée après 1965. Source : ACND.

ANNEXE 2 INFORMATIONS SUR LES BÂTIMENTS ET AUTRES COMPOSANTES DU LIEU



Source : MBrodeur consultant inc. Montage : Éric St-Louis.

1 AILE 1881



3791 chemin Queen-Mary

Construction actuelle :

Bâtiment en pierre. Fondation en pierre. Toiture mansardée en bardeaux d'asphalte et couverture multicouche.

Date de construction:

1881¹⁹⁵

Concepteur (s) :

- 1876 à 1879 : 1^{er} mandat à Henri-Maurice Perrault, architecte¹⁹⁶
- François Lapointe, architecte de l'agence François et D.A. Lapointe, architectes et constructeurs.¹⁹⁷
- Jos. Paquette, menuiserie
- Jacotel & frère, toiture et appareil de chauffage
- Day et DeBlois, fournaise et eau chaude¹⁹⁸
- Les pères Sosthènes et Geoffrion représentent le maître-d'œuvre à titre de responsables des achats des matériaux et de la surveillance des travaux.¹⁹⁹

La direction des Pères de Sainte-Croix, alors à Saint-Laurent, a convaincu Henri-Maurice Perrault que la communauté n'a plus besoin de ses services, puisqu'elle allait voir elle-même au déroulement des travaux, et lui retire ainsi les plans.²⁰⁰ Néanmoins, Henri-Maurice Perrault considère que le bâtiment correspond à ses plans à quelques modifications près.²⁰¹

¹⁹⁵ Les travaux de construction ont commencé le 17 mars, jour de la Saint-Patrick. ACND AT, PV : Conseil Provincial – 30 janvier 1881.

¹⁹⁶ ACND, AT, PV : Conseil Provincial- 01/02/1880.

¹⁹⁷ De Volpi, Charles P., P.S. Winkworth, *Montréal, recueil iconographique : 1535-1885*, 1963, p. 298-299, dans lequel on retrouve une gravure de E. Haberer, publiée vers 1880 et comportant ces précisions. De même le nom de François Lapointe est mentionné dans *La Minerve*, éditions du 25 avril, p.2 et du 12 mai, p.3 (consulté en ligne, www.banq.qc.ca). L'article du 12 mai précise : le major F. Lapointe. Par ailleurs, dans l'annuaire *Lovell* de 1881-1882, et seulement cette année là, soit au moment de la construction, on trouve dans le village Côte-des-Neiges, les entrées suivantes : «Lapointe, D., architect; Lapointe François jun, constructor; Lapointe François sen, constructor» ainsi que «Lapointe, Achile, Carpenter». L'article de la *Minerve* mentionnant que l'architecte est jeune, il faut supposer qu'il s'agit de François dit junior dans le *Lovell*. Dans l'ouvrage, *Les Couvent – Répertoire de la CUM*, p.52-53, on mentionne, à titre d'architecte, «François Lapointe de Dufresne & Lapointe» et pour les entrepreneurs, on désigne «F. et D.A. Lapointe, contracteurs». Nous n'avons pas retracé de source qui permette de corroborer le rôle d'une agence d'architectes au nom de Dufresne et Lapointe. Par contre, T. O. Dufresne, architecte et ingénieur civil, se trouve à Montréal vers 1880 et pour une très courte période (*Lovell*, 1879-1880 à 1881-1882). Dans le *Lovell*, il n'est fait aucune mention d'une association d'affaires avec F. Lapointe. Au mieux, T.O. Dufresne aurait collaboré à ce projet, peut-être dans le cadre d'une association temporaire.

¹⁹⁸ De Volpi, Charles P., P.S. Winkworth, p.29. La source est la même pour ces trois entrepreneurs.

¹⁹⁹ Rumilly, p. 85.

²⁰⁰ ACND, AT, PV : Conseil Provincial – 1^{er} février 1880.

²⁰¹ APSC, correspondances de 1881, Fonds Vanier – Document sans numéro : lettre de H.M.Perrault au Rév. A. Louage, supérieur du Collège Notre-Dame, en date du 27 avril 1881. Afin d'appuyer ses dires, Perrault mentionne entre autres qu'à sa connaissance, deux entrepreneurs en chauffage auraient consulté ses plans.

Fonction première :

Dortoirs, salles de classes, salle pour études, réfectoire, parloirs, salon de réception, bureaux, bibliothèque, salle de musique, récréation, chambre des professeurs, salle de bains, etc.²⁰² Cuisine dans la grande cave.²⁰³

Pour ce qui est du noviciat et des invalides, ils sont retournés au Collège Saint-Laurent.²⁰⁴ À l'époque de la construction de l'aile 1881, il y a eu plusieurs transferts du noviciat et de l'infirmerie, les dirigeants de la communauté hésitant à donner trop d'importance au Collège Notre-Dame, au profit du Collège Saint-Laurent.

Contexte et motif de la construction :

La construction répond à l'augmentation du nombre de pensionnaires qui faisait en sorte que le collège de bois (ancien hôtel Bellevue) était devenu trop petit et inconfortable pour les besoins de la communauté religieuse et des élèves. Outre la petitesse du bâtiment existant, dès 1876, on envisage cette nouvelle construction pour les raisons suivantes ;

- l'impossibilité de rénover et agrandir l'ancien hôtel Bellevue;
- le vieillissement de l'immeuble en bois;
- la volonté de rehausser le prestige de l'institution;
- le désir de se comparer aux « constructions magnifiques » des autres collèges et l'inquiétude face à la concurrence;
- la crainte de perdre des élèves devant des parents qui sont trop « sensibles aux apparences » et critiquent le collège de bois, et l'espoir d'en attirer un plus grand nombre;
- la nécessité d'avoir un lieu plus sain des élèves.²⁰⁵

Les Pères de Sainte-Croix en plus de vouloir remédier à leur manque d'espace, désirent marquer leur présence définitive à Côte-des-Neiges avec un bâtiment imposant de manière éliminer la possible venue d'autres communautés religieuses. Ce nouveau bâtiment deviendra le symbole de la présence et de l'importance de l'institution d'enseignement dans le quartier.

Motif de sélection des professionnels :

Inconnu

²⁰² «Le Collège de Notre-Dame de la Cote des Neiges – Montagne de Montréal », *La Minerve*, 25 avril 1881, p.2. Le programme final et la répartition ces fonctions dans les différents corps de bâtiments restent néanmoins incertains. Il y a une grande insistance sur le chauffage à l'eau chaude et autres améliorations des plus modernes. Cet aspect est repris dans l'article intitulé «Le Collège Notre-Dame de la Cote-des-Neiges», paru le 12 mai, p. 3, du même journal, alors qu'il est question de ventilation, calorifères ainsi que de «l'eau et le gaz [qui] arriveront au moyen de conduits en fer et d'appareils encore inusités dans les grandes institutions». Par ailleurs, l'édifice construit est plus petit que celui dessiné dans la gravure de E. Haberer en 1880. Il comprend deux travées de moins.

²⁰³ ACND, AT, Boîte CDN 1879-1916, extraits de délibérations, 18 février 1880.

²⁰⁴ Rumilly, p. 81. L'absence de noviciat rend d'autant plus surprenante la présence de l'édifice à droite du bâtiment de pierre en arrière plan de la gravure de Haberer de 1880.

²⁰⁵ Les différents points qui illustrent les motifs et le contexte de la construction sont inspirés de la lecture de Rumilly, *Le Collège Notre-Dame, Cent ans d'éducation, 1869-1969*, p.66, 68, 72, 82-84. En ce qui concerne la santé des élèves, Rumilly précise que l'on attribue aux lieux d'aisance, les inflammations intestinales dont certains collégiens sont affectés au cours des hivers.

Modifications marquantes:

- **1888**
Élimination du campanile au-dessus de la tour (figure 142).

- **1941**
Voulant rendre hommage au Frère André, le Frère Hilaire réaménage l'entrée du collège.²⁰⁶ Le bas-relief de la scène du portier est alors réalisé en façade.
Concepteur (s) :
Alfred Laliberté, sculpteur
Motif ou contexte de la modification :
Hommage au Frère André.²⁰⁷
Motif de sélection des professionnels :
Inconnu.

- **1961**
La toiture est modifiée, à la fois sur l'aile 1881 et celle de 1889, afin de créer une toiture plate derrière un brisis surélevé. D'abord proposée en 1947 par A. Michel Chouinard Ltée (figure 143), la modification se fait en 1961 (conception des plans en 1960; émission du permis en 1961). (figure 144)
Concepteurs :
 - Notebaert, architecte.
 - F. Lareau ingénieur-conseil, pour la charpente.
 - J.W.Jetté Ltée, plomberie.*Motif ou contexte de la modification :*
Probablement dans le but de s'harmoniser à la hauteur de l'édifice de 1929
Le revêtement choisi est vraisemblablement plus économique que la réfection du revêtement de cuivre.
Motif de sélection des professionnels :
Notebaert est un ancien étudiant du Collège²⁰⁸ et en 1955, le Collège lui attribue le contrat du Centre Notre-Dame.²⁰⁹ Vraisemblablement satisfait des services accomplis, le Collège le réemploie en 1959 pour l'étude d'un plan d'ensemble en vue d'un développement durable.²¹⁰

²⁰⁶ AFSC, *Mémoire du Frère Raymond Crête : 60 ans de présence.*

²⁰⁷ AFSC, *Mémoire du Frère Raymond Crête : 60 ans de présence.*

²⁰⁸ ACND, registre des anciens élèves.

²⁰⁹ ACND, AT, dossier 1115, boîte409.

²¹⁰ ACND, AT, dossier 1299, boîte412.

Autre :

- **1883**
Les Petites Sœurs de la Sainte-Famille quittent leur remise pour aménager dans la Maison de bois, vestige du collège de bois (voir fiche Hôtel Bellevue).²¹¹
- **1899**
La chapelle et deux premiers étages du collège sont desservis par un premier système électrique.²¹²
- **1930**
La ville réquisitionne une lisière de terre devant le collège afin d'aménager les trottoirs.²¹³
À la même époque, le balcon de bois au troisième étage, en façade principale, est supprimé, selon l'analyse de l'iconographie, (figures 142, 145 et 146) tandis que celui de la façade latérale est couvert.
- **Vers 1944**
La statue située dans le clocheton a été remplacée par une fausse grille de ventilation, selon l'analyse de l'iconographie (figures 147 et 148).
- **Entre 1957 et 1962**
Remplacement des fenêtres à carreaux pour celles à guillotine par Cresswell-Pomerooy Ltd et Jos. Charlebois cie.²¹⁴

État actuel

138 : Façade donnant sur le chemin Queen-Mary. Source: MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.



139 : Façade arrière de l'aile 1881. Source: MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.

²¹¹ *Sainte-Croix au Canada*, page 237.

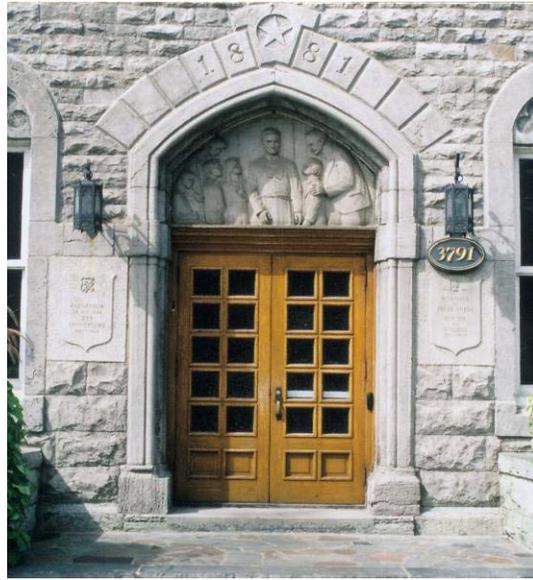
²¹² ACND, AT, PV : Conseil local - 1899.

²¹³ AOSJ.

²¹⁴ ACND, AT, dossier 243-244, boîte 025.



140 : Façade Est de l'aile 1881. Source: MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.



141 : Bas-relief du Frère André. Source : AOSJ, Cote 6.3 (03-09-10) ND (2).

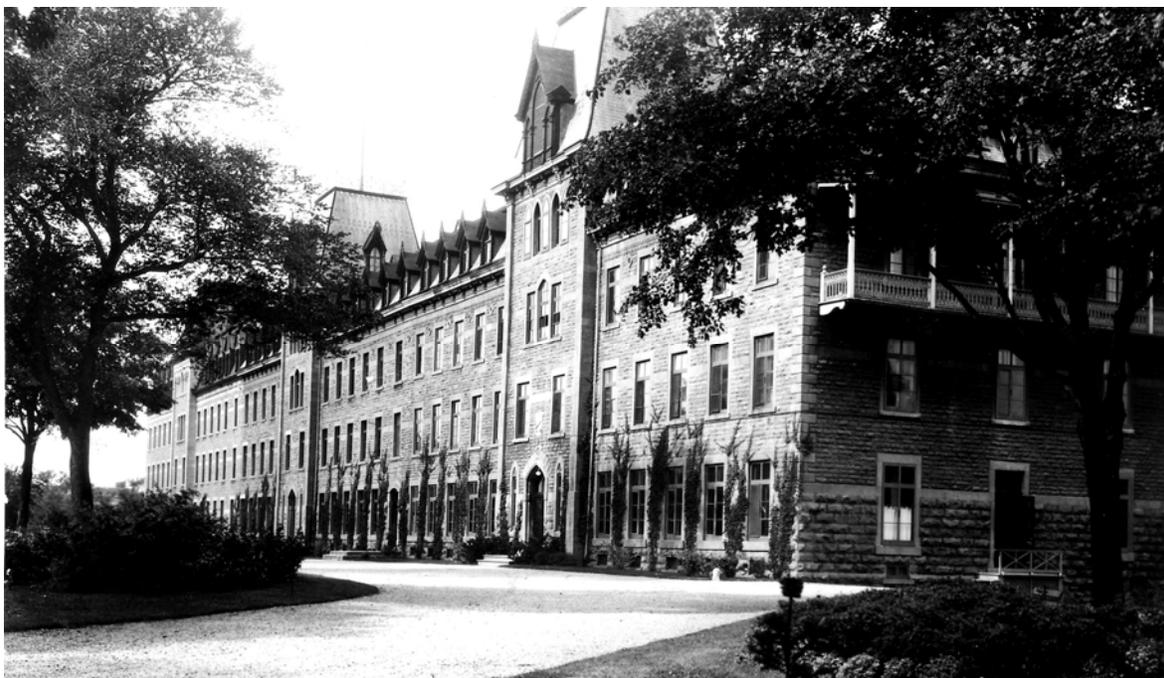
Iconographies



142: Collège Notre-Dame, 1881. Source : ACND, AP, Dossier CND restes de 2001+ photo 1886-1900.



145 : L'entrée reste très près de la gravure de 1880 de Harberer (figure 23), avec entre autres le blason du Collège au-dessus de la porte et le balcon au 3e niveau. Source : ACND, Dossier Bâtisse 1881.



146 : Photographie de 1929 sur laquelle on remarque la disparition du balcon en façade et la présence de la couverture de celui sur la façade latérale. Source : ACND, Dossier Bâtisse 1881-1888-1929.

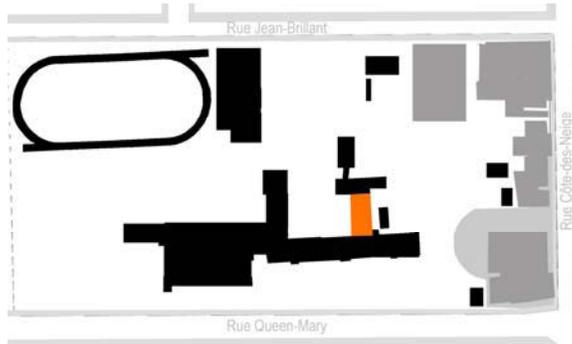


147 : Niche de la mansarde de la tour sans statues dans les années 30. Source : ACND, Dossier Bâtisse : vue depuis l'oratoire.



148 : Fenêtres originales toujours présentes en 1956-1957. Source : ACND, Dossier CND photo identifiées.

2. CHAPELLE



3791 chemin Queen-Mary

Construction actuelle :

Toiture de tôle galvanisée (autrefois en cuivre). Mur extérieurs et fondation en pierre avec fenêtres de bois. La structure du bâtiment serait en bois d'œuvre.²¹⁵

Date :

1888²¹⁶

Concepteur (s) :

- M. Alexis Provost, entrepreneur²¹⁷ et aussi présenté comme l'architecte ²¹⁸
- M. D.A Beaulieu, entrepreneur pour aménagement intérieur de la chapelle²¹⁹
- Maison Mitchell, orgue de la chapelle²²⁰
- Frère Émile, frère ouvrier représentant la Corporation du Collège Notre-Dame²²¹
- Décor intérieur original créé par T.X. Renaud

Fonctions principales :

Chapelle et chaufferie.²²²

Contexte et motif de la construction :

Répondre aux besoins grandissants du Collège et offrir un lieu de culte digne de l'institution.²²³

Motif de sélection des professionnels :

L'architecte-entrepreneur est reconnu pour avoir travaillé plusieurs fois pour l'archidiocèse de Montréal. ²²⁴ Bien qu'elle ne soit pas située précisément dans l'axe de la composition, l'emplacement de la chapelle correspond aux conventions traditionnelles de l'architecture conventuelle québécoise.

Dès 1886, les Frères et leurs étudiants manquent de place dans l'aile de 1881. Une première maison de bois est ajoutée en allonge à l'aile de pierre.²²⁵ «Elle

²¹⁵ ACND, AT, dossier 1043, boîte 405.

²¹⁶ ACND, AT, Extraits de délibérations, Conseil local, 27 mars 1888. La construction de la chapelle devait se faire du printemps au mois de septembre. Rumilly, p. 94.

²¹⁷ ACND, AT, Extraits de délibérations, Conseil local, 27 mars 1888.

²¹⁸ *Sainte-Croix au Canada*, p. 238.

²¹⁹ ACND, AT, PV : historique du collège-doc.224 (1889).

²²⁰ ACND, AT, PV : historique du collège-doc.224 (1889).

²²¹ ACND, AT, PV : historique du collège-doc.224 (1889).

²²² La chaufferie est traitée dans une autre fiche.

²²³ Rumilly, p. 88.

²²⁴ *Sainte-Croix au Canada*, p. 238.

²²⁵ ACND, AT, PV : historique du collège-doc.205 (1888).

abrite (mal) la chapelle, un dortoir et une salle de récréation qu'on n'arrive pas à chauffer.»²²⁶ C'est le Père Rézé qui fait dresser plans et devis.²²⁷ Cette construction sera rapidement surnommée la «boîte d'allumettes»²²⁸. Le Collège pendant ce temps extrait des pierres d'une carrière comprise sur sa propriété en vue de la construction d'une chapelle en pierre sur le même emplacement. Ce n'est qu'une fois réglée l'achat du terrain voisin d'Hormisdas Desrosiers, de 34 arpents où se trouve du sable, que le Collège débute la construction.²²⁹

Modifications marquantes :

- **1886-1888**
Une chapelle temporaire en bois occupait possiblement le site de l'actuelle chapelle.²³⁰
- **1888 à 1896**
Création d'un décor néo-classique dans l'esprit traditionnel de l'architecture religieuse québécoise.
- **1896**
Peinture des vitraux par les Frères.²³¹
- **1899**
Électrification de la chapelle et deux premiers étages du collège.²³²
- **1941**
Simplification du décor, principalement caractérisé, par le retrait d'éléments décoratifs non-architecturaux. Percement d'une niche au-dessus du maître-autel (figure 156). Travaux commandés pas le Frère Hilaire.²³³
- **Vers 1950**
Seconde épuration du décor : effacement du décor ancien, recouvert d'une couche de peinture et retrait d'éléments décoratifs architecturaux (figure 158).
- **1954**
Isolation des murs et de la toiture par La Cie de Produits Thermo-Proof Ltée.²³⁴
- **1964**
Nouvelle modification du maître-autel. La décoration et le dépouillement de l'intérieur de la chapelle doivent être mis en parallèle avec le concile Vatican

²²⁶ Rumilly, p.94.

²²⁷ Rumilly, p.94.

²²⁸ Rumilly, p.94.

²²⁹ ACND, AT, PV : historique du collège-doc.212 (1888).

²³⁰ ACND, AT, PV : historique du collège-doc.205 (1888).

²³¹ ACND, AT, PV : Conseil local - 1896.

²³² ACND, AT, PV : Conseil local - 1899.

²³³ AFSC, *Mémoire du Frère Raymond Crête : 60 ans de présence.*

²³⁴ ACND, AT, facture 31/03/1954.

Il (figure 159). Les travaux de peinture ont été exécutés par Dallaire et frère enr^g.²³⁵

- **Vers 1970 à 2009**

La chapelle est utilisée comme salle omnisports. La tribune de l'orgue a été cloisonnée et est utilisée par le centre de reprographie. Ce recyclage de la chapelle a donné lieu à une nouvelle coloration.²³⁶

État actuel



149 : Façade est de la chapelle. Source: MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.



150: Façade ouest de la chapelle. Source: MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.



151 : Façade arrière de la chapelle (derrière la chaufferie). Source: MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.

²³⁵ ACND, AT, D243-B025.

²³⁶ Source orale, Vincent Grégoire, secrétaire général.



152 : L'intérieur de la chapelle (aujourd'hui salle omnisport).
Source: MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.



153 : La tribune de l'orgue aujourd'hui murée. Source: MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.

ICONOGRAPHIES



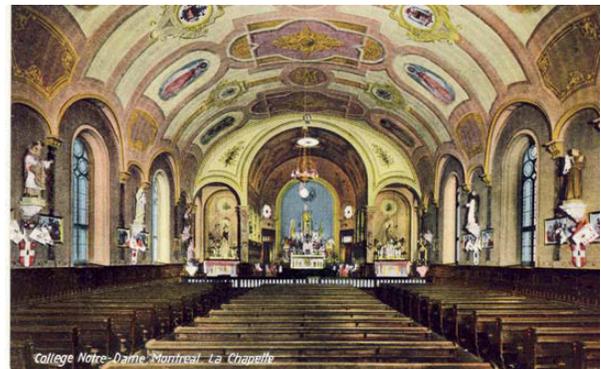
154: Le décor de la chapelle depuis la tribune de l'orgue (sans date). Source : ACDN, Dossier Chapelle.



155: Le décor de la chapelle en 1910. Source : ACDN, Dossier Chapelle.



156 : Première épuration au niveau du maître-autel de Chapelle.
Photo de 1944. Source : ACDN, Dossier Chapelle.



157: Première épuration au niveau du maître-autel de Chapelle (sans date). Source : ACDN, Dossier Restes 2001+photo 1986-1900.



158 : La décoration de la chapelle suite au concile Vatican II. Photo de 1964. Source : ACDN, Dossier Chapelle.



159: Seconde épuration du décor de la chapelle. Photo de 1951. Source : ACDN, Dossier Chapelle.

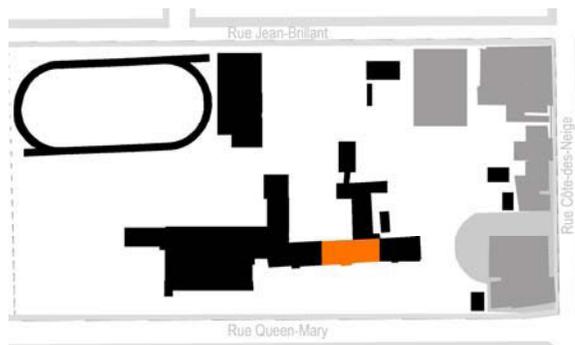


160: Façade ouest de la chapelle, après 1929. Source : ACND, Dossier Photos identifiées.



161: Façade ouest de la chapelle en 1975. Source : ACND, Dossier Inventaire des bâtiments 1975.

3. AILE 1889



3791 chemin Queen-Mary

Construction actuelle:

Bâtiment en pierre. Toiture en fausse mansarde recouverte de bardeaux d'asphalte. Couverture multicouche.²³⁷

Date de construction :
1889

Concepteur (s) :

- M. Alexis Provost, entrepreneur²³⁸ et aussi présenté comme l'architecte ²³⁹
- D.A Beaulieu, Maison Mitchell et Frère Émile agissent à titre d'entrepreneurs²⁴⁰
- Père Louage.²⁴¹

Fonction première :

Dortoirs, salles de classe. ²⁴²

Motif de la construction :

L'aile de 1881 devient très rapidement trop petite pour contenir toutes les fonctions de l'école et répondre aux besoins des pensionnaires dont le nombre ne cesse d'augmenter.²⁴³

Contexte de la construction :

On profite d'une période faste au niveau financier pour agrandir le collège qui ne cesse de voir sa clientèle augmenter. On utilise pour la construction des matériaux provenant des lots adjacents achetés à la même époque, ce qui ne fait que valoriser l'achat de ce dernier.

C'est le père Louage qui semble avoir projeté quelques années auparavant un agrandissement similaire au bâtiment de 1880-1881,²⁴⁴ une solution simple mais inusitée. La décision de répéter le modèle peut en effet étonner car l'axe central de l'ensemble ne prédomine plus, contrairement aux types plus traditionnels d'architecture conventuelle au Québec. Cela dédouble les tours et multiplie les entrées. La chapelle, placée à l'arrière est légèrement décalée par rapport à cette nouvelle symétrie. L'effet de modularité sera amplifié avec l'agrandissement de

²³⁷ ACND, AT, dossier 1043, boîte 405.

²³⁸ ACND, AT, PV : Conseil local – 1888.

²³⁹ *Sainte-Croix au Canada*, p. 238.

²⁴⁰ ACND, AT, PV : Conseil local – 1888.

²⁴¹ Rumilly, p.94.

²⁴² Rumilly, p. 88.

²⁴³ Rumilly, p.94.

²⁴⁴ Rumilly, p.94.

1929. La triple répétition deviendra une caractéristique de l'architecture du collège et de son image urbaine

Motif de sélection des professionnels :

L'architecte est reconnu pour avoir travaillé plusieurs fois pour l'archidiocèse de Montréal.²⁴⁵

Modifications marquantes :

- **1911**
Installation de balcons.²⁴⁶

1961

La toiture est modifiée, à la fois sur l'aile 1881 et celle de 1889²⁴⁷, afin de créer une toiture plate derrière un brisis surélevé. D'abord proposée en 1947 par A. Michel Chouinard Ltée²⁴⁸, la modification se fait en 1961 (préparation des plans en 1960, puis obtention du permis en 1961).²⁴⁹

Concepteur (s) :

- Notebaert, architecte.²⁵⁰
- F. Lareau ingénieur-conseil, pour la charpente.
- J.W.Jetté Ltée, plomberie.

Motif ou contexte de la modification :

Vraisemblablement afin de s'harmoniser à la hauteur de l'édifice de 1929
Matériau de couverture sûrement plus économique que la réfection du revêtement de cuivre.

Motif de sélection des professionnels :

Notebaert est un ancien étudiant du Collège²⁵¹ et en 1955, le Collège lui attribue le contrat du Centre Notre-Dame.²⁵² Vraisemblablement satisfait des services accomplis, le Collège le réemploie en 1959 pour l'étude d'un plan d'ensemble en vue d'un développement durable.²⁵³

Autre :

- **1898**
Construction d'un tambour à la porte de la cour de récréation des élèves pour couper le courant d'air qui revient dans le collège.²⁵⁴

²⁴⁵ *Sainte-Croix au Canada*, p. 238.

²⁴⁶ Rumilly, p.132. Rumilly ne précise pas l'emplacement de ces balcons. ils pourraient avoir été ajoutés sur l'aile de 1881, mais cela serait surprenant.

²⁴⁷ Voir fiche Aile 1881.

²⁴⁸ Voir fiche Aile 1881.

²⁴⁹ Voir fiche Aile 1881.

²⁵⁰ Voir fiche Aile 1881.

²⁵¹ ACND, registre des anciens élèves.

²⁵² ACND, AT, dossier 1115, boîte 409.

²⁵³ ACND, AT, dossier 1299, boîte 412.

²⁵⁴ ACND, boîte CDN 1879-1916, Faits importants, 31 octobre 1898.

- **1899**
La chapelle et deux premiers étages du collège sont desservis par un premier système électrique.²⁵⁵ Rétablissement de la ligne téléphonique.²⁵⁶
- **1930**
La ville réquisitionne une lisière de terre devant le collège afin d'aménager les trottoirs.²⁵⁷ La statue située dans le clocheton a été remplacée par une fausse grille de ventilation²⁵⁸ à cette époque, selon l'iconographie analysée.
- **Entre 1957 et 1962**
Remplacement des fenêtres à carreaux pour celles à guillotine, selon l'analyse de l'iconographie.²⁵⁹

État actuel



162: Façade principale de l'aile 1889 donnant sur le chemin Queen-Mary. Source: MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.



163: Façade arrière de l'aile 1889. Source : Source: MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.

²⁵⁵ ACND, AT, PV : Conseil local – 1899; Rumilly, p. 111.

²⁵⁶ Rumilly, p. 111. Le texte de Rumilly porte à croire que la ligne de téléphone avait été interrompue pendant une dizaine d'années pour des raisons d'économie.

²⁵⁷ AOSJ.

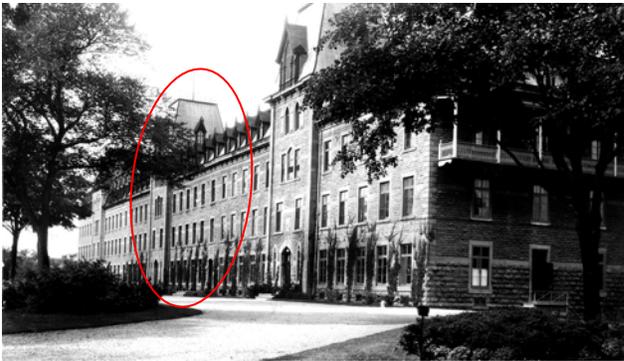
²⁵⁸ Voir fiche Aile 1881.

²⁵⁹ Voir fiche Aile 1881.

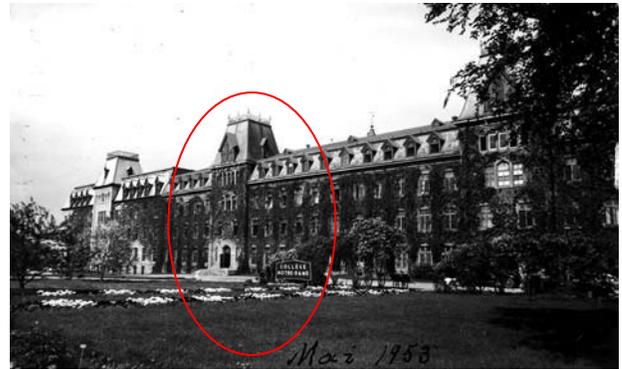
ICONOGRAPHIES



164 : L'aile 1889, avant l'ajout de l'aile 1929, vers 1925.
Source : ACND, Dossier Latrines.



165: L'aile 1889, après 1929. Source : ACND, Dossier Bâtisse
1881-1889-1929.



166: L'aile 1889 en mai 1953. Source : ACND, Dossier Bâtisse
1881-1889-1929.

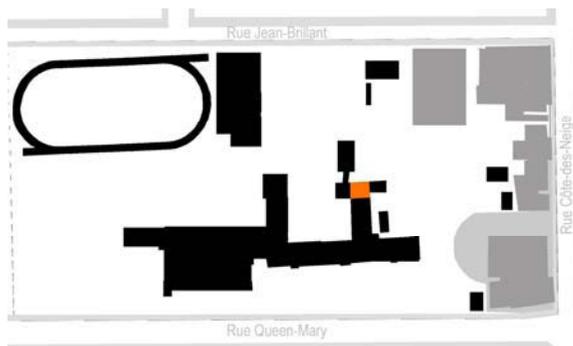


167: Corridor des études (1937). Source : ACND, AP.



168 : Salle d'étude (sans date). Source : ACND, AP.

4. CHAUFFERIE



3791 chemin Queen-Mary

Construction actuelle:

Construction en pierre avec une toiture en bardeaux d'asphalte. La fondation est en pierre maçonnerie. Le plancher intérieur est en béton. Présence d'amiante dans le plafond en guise d'isolation.²⁶⁰

Date de construction:

Avant 1907, probablement en 1889²⁶¹

Fonction première :

Pièce de contrôle du chauffage de l'établissement. ²⁶²

Motif de la construction :

Les agrandissements de 1889 justifient la nécessité d'avoir un chauffage plus performant, C'est d'autant plus vrai que l'on se plaignait du froid dans la précédente annexe de bois qui servait de chapelle, ce qui montrait que le système prévu en 1881 ne pouvait être utilisé à plus grande échelle. Situé à l'arrière de la chapelle, ce volume d'un niveau devient facilement accessible.

En 1907, son toit était en double pente et non en mansarde d'après le plan Pinonnault.²⁶³

Modifications marquantes:

- **1911**
Amélioration du système de chauffage.²⁶⁴
- **1913**
Creusage de la tranchée pour installer les tuyaux qui permettront d'amener la vapeur de chauffage des chaudières du collège au scolasticat.²⁶⁵
- **1957**
Une annexe de facture temporaire est ajoutée à la chaufferie probablement lors du réaménagement intérieur de la chaufferie (figure 171 et 173). Elle sera démolie à une date inconnue.

²⁶⁰ ACND, AT, dossier1043, boîte 405.

²⁶¹ A.R. Pinonnault, *Atlas of the Island and City of Montreal and Ile Bizard*, The Atlas Publishing, 1907, BAnQ, P600S4SS1D68_512; Chas S. Goad, *Montreal Island and Vicinity*, S.I : the Atlas Publishing Co. Ltd, 1894 ou 1907, BAnQ :, G/1144/M65G475/P5/1907 DCA.

²⁶² ACND, AT, dossier 1043, boîte 405.

²⁶³ A.R. Pinonnault, *Atlas of the Island and City of Montreal and Ile Bizard*, The Atlas Publishing, 1907, BAnQ, P600S4SS1D68_512.

²⁶⁴ Rumilly, p. 132.

²⁶⁵ *Sainte-Croix au Canada*, p. 270.

Concepteurs :

J.W Jetté ltée installateur technicien.

Contexte :

La première cheminée, qui avait déjà été exhauscée de six pieds (figure 173).est démolie pour faire place à une cheminée distincte, plus haute et de plus grande capacité afin d'atténuer les plaintes du voisinage²⁶⁶. Du même coup, le Collège procède à l'installation d'un nouveau système de chauffage.

Motif de sélection des professionnels :

Inconnu

- **Après 1975**

Réfection du toit. Lors du changement des bardeaux, la lucarne a été retirée.
²⁶⁷

Concepteurs :

Inconnu

Contexte :

Entretien du bâtiment

Motif de sélection des professionnels :

Inconnu

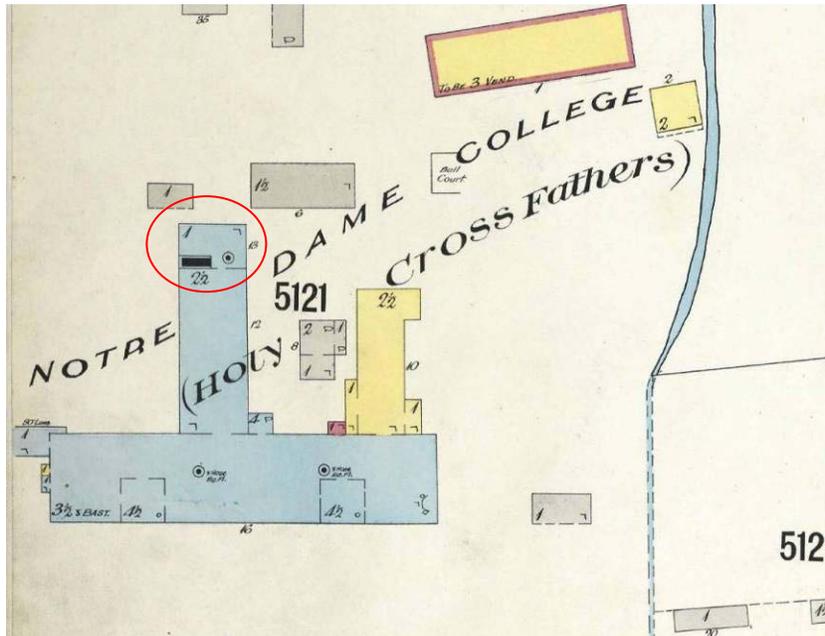
État actuel

169: Façade ouest de la chaufferie. Source: MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis

²⁶⁶ AFSC, AT, document non traité.

²⁶⁷ ACND, AT, dossier 1043 boîte 405.

ICONOGRAPHIES



170: Le plan d'assurance de 1907 indique que la partie arrière de la chapelle n'avait qu'un seul niveau et on y voit les symboles indiquant la présence d'une chaufferie. Source: A.R. Pinsonnault, Atlas of the Island and City of Montreal and Ile Bizard, The Atlas Publishing, 1907, BAnQ, P600S4SS1D68_512.



171: Construction temporaire la chaufferie entre 1948-1957.
Source : ACND, Dossier Chaufferie.



172 : La cheminée en cours de démolition en 1957. Source : ACND, Dossier Chaufferie.

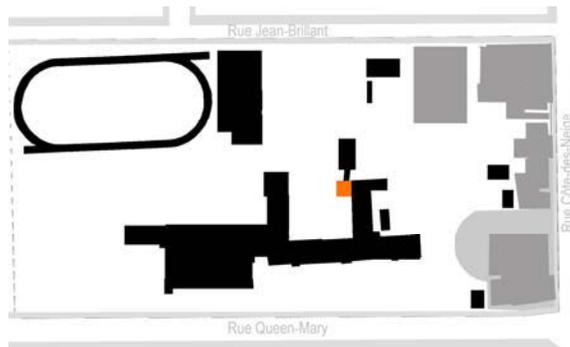


173: Construction temporaire, en 1957. Source : ACND, Dossier Chauffage.



174 : Image montrant la chaufferie au moment de l'inventaire des bâtiments en 1975. Source : ACND, Dossier Inventaire des bâtiments 1975.

5. SALLE DES MACHINES



3791 chemin Queen-Mary

Construction actuelle:

Charpente de bois à toit plat, reposant sur une fondation en pierre maçonnée. Le plancher du rez-de-chaussée est en béton tandis que celui de l'étage est en bois.

Date de construction:

Entre 1914-1928 ²⁶⁸

Concepteur (s) :

Inconnu

(Coût 2500\$)²⁶⁹

Fonction première :

Sacristie de la chapelle, chambre des Frères à l'étage et salle de contrôle des machines au rez-de-chaussée. ²⁷⁰

Motif de la construction :

Situé à proximité de la chapelle, le bâtiment, en plus de sa fonction technique, a fait office de sacristie et de lieu de résidence pour les Pères officiants.²⁷¹

Modifications marquantes:

- **1957**
Un réaménagement interne a lieu à la suite des changements de système de chauffage.

Autre :

- **1914**
Selon les plans d'assurance, l'emplacement était occupé par un bâtiment de bois détaché de la chapelle du collège. Ce bâtiment semble avoir été agrandi pendant cette période (figure 177). Il avait sa propre cheminée avant 1925 (figure 179), date où nous n'avons plus de trace de cette dernière.

²⁶⁸ ACND, AT, historique du collège, Document non traité. Le plan Goad de 1913 ne montre pas l'édifice. Chas. E. Goad Co, *Atlas of the City of Montreal and vicinity*, Montréal [etc]: Chas. E. Goad, Vol.II, planche 203, 1913.

²⁶⁹ ACND, AT, dossier1043, boîte 405.

²⁷⁰ ACND, AT, historique du collège, Document non traité

²⁷¹ ACND, AT, historique du collège, Document non traité

- **1928**
Le bâtiment, sur les plans de construction de l'aile des sœurs ou l'aile B, est dessiné comme étant à démolir, ce qui n'a visiblement pas été fait (figure 178).
- **2009**
Aujourd'hui cet espace est toujours appelé la sacristie. Son rez-de-chaussée est occupé par une série de chauffe-eau, tandis qu'à l'étage, on retrouve encore des chambres où logent des Frères et une sacristie reconvertie en atelier de céramique.

État actuel

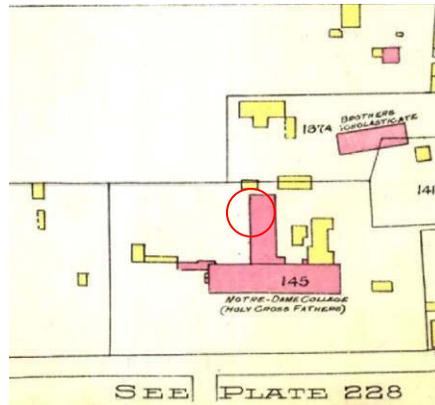


175 : Façade ouest de la salle des machines et connectant via la passerelle à la menuiserie. Source: MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.

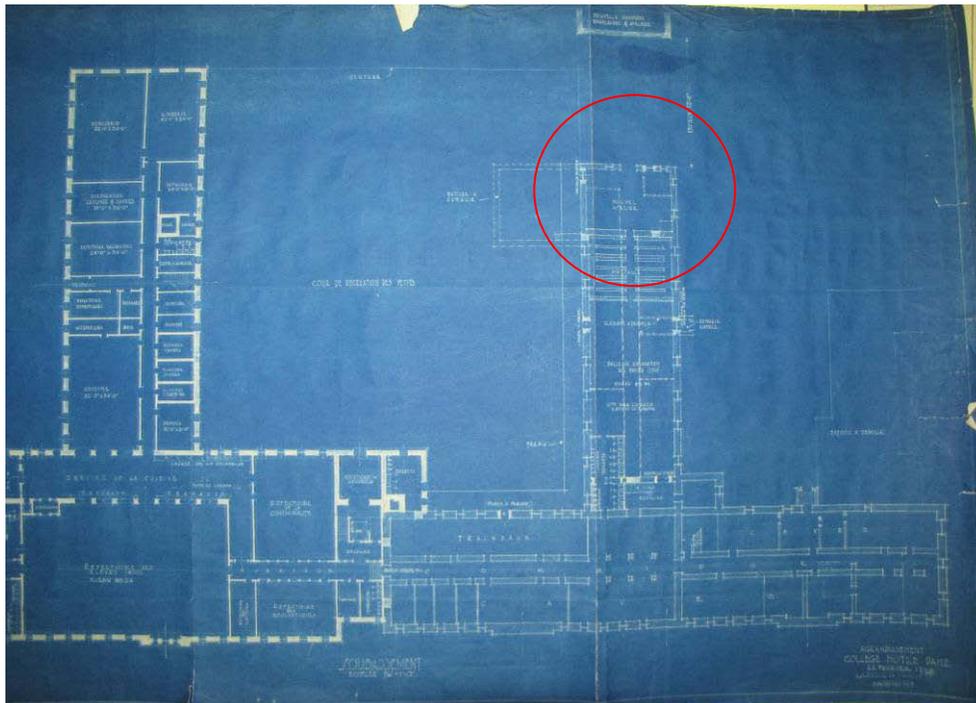


176: Façades ouest et sud de la salle des machines. Source: MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.

ICONOGRAPHIES



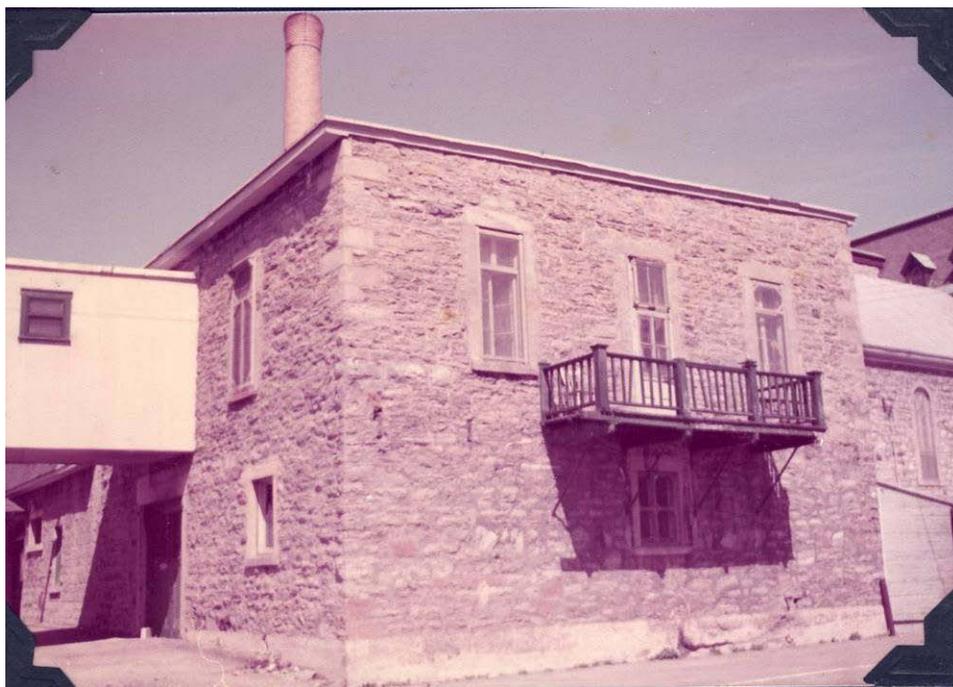
177 : Carte montrant que cette salle des machines n'existe pas en 1913. Source : BAnQ, Chas. E. Goad Co, Atlas of the City of Montreal and vicinity, Montréal [etc]: Chas. E. Goad, Vol.II, planche 203, 1913.



178: Plan de Simard et Larose, expliquant les travaux à effectuer, dont la démolition de la salle des machines en 1928. Source : ACND.

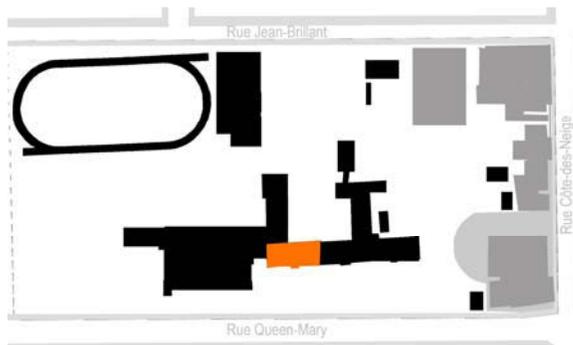


179: On note la présence d'une cheminée sur le bâtiment de la salle des machines (sans date). Source : ACND, Dossier Chauffage.



180 : État du bâtiment en 1975. Source : ACND, Dossier Inventaire des bâtiments 1975.

6. AILE 1929



3791 chemin Queen-Mary

Construction actuelle :
Bâtiment en pierre. Toiture en fausse mansarde recouverte de cuivre. Couverture multicouche.

Date :
1929

Concepteur :
- Larose et Simard architectes ²⁷²
- Dansereau limitée, entrepreneur ²⁷³

Fonction première :
Dortoirs, réfectoire, cuisine, salle de récréation, salles de musique et salles de classe.²⁷⁴

Motif de la construction :

Contexte et motif de la construction :
Accueillir des dortoirs et mieux répondre à une plus grande clientèle, tout en ayant les équipements nécessaires à un type d'enseignement dit plus *moderne*.²⁷⁵
Rumilly précise :

*L'urbanisation rapide de la province de Québec, le relèvement général du niveau de vie et la diversification des carrières ouvertes aux jeunes gens entraînent une pression vers l'enseignement primaire supérieur. Les commerçants, qui s'enrichissent, désirent un enseignement plus poussé pour leur fils – un enseignement qui les prépare à recueillir et à développer leurs affaires. Le Collège Notre-Dame, cédant volontiers à la pression, ajouterait à son cours une Septième et une Huitième année, pour commencer.*²⁷⁶

Ainsi l'agrandissement témoigne du souci constant depuis sa fondation d'assurer un enseignement qui suit les progrès de la société. On pourrait ajouter à cet égard que l'amorce du projet de l'Université de Montréal à proximité a pu contribuer à ce désir de modernisation. Toutefois, l'ajout est aussi révélateur d'une volonté maintes fois réitérée d'offrir un enseignement qui va au-delà des classes du primaire afin de rehausser le prestige du Collège.

La composition architecturale de l'aile 1929 se compare aux deux premières ailes, celles de 1881 et 1889, créant le caractère modulaire du corps principal du

²⁷² ACND, AT, PV : Conseil local – 9 février 1928.

²⁷³ ACND, AT, PV : Conseil local – 24 janvier 1928.

²⁷⁴ Rumilly, p. 167.

²⁷⁵ Rumilly, p. 166.

²⁷⁶ Rumilly, p. 166-167.

collège. De cette manière, on continue ainsi la tendance à étendre vers le Sud-ouest le bâtiment principal tout en gardant la même image à l'échelle urbaine.

Motif de sélection des professionnels :

Les architectes sont deux anciens élèves du Collège Notre-Dame.²⁷⁷

Modifications marquantes :

- **1957**
Annexé au Centre Notre-Dame, la jonction entre les bâtiments a mené à la disparition d'une partie du balcon latéral.
- **Entre 1957 et 1962**
Le volume de l'escalier latéral présente encore certaines fenêtres à carreaux, mais toutes les autres ont été vraisemblablement remplacées par des fenêtres à guillotine, sans carreau, au même moment que le reste du corps principal du collège.

Autre :

- **1914**
Un estimé d'agrandissement avait déjà été présenté, par les architectes Viau et Venne.²⁷⁸
- **1930**
La ville réquisitionne une lisière de terre devant le collège afin d'aménager les trottoirs. Quelques mois plus tard, la communauté procède à la plantation d'arbres devant la nouvelle annexe.²⁷⁹
- **1962**
Les principales modifications concernent l'intérieur afin d'aménager de nouveaux locaux d'enseignement, à la suite de la construction du pavillon Lefebvre qui a centralisé les fonctions résidentielles des enseignants et ainsi libéré des espaces.

L'aile en équerre, au sud-ouest, est parfois appelée aile ou maison des sœurs puisqu'on y retrouvait au sous-sol, la buanderie et les cuisines, lieux de travail des religieuses et au premier étage leurs chambres et lieux de vie.²⁸⁰ Bien que conçue à la même période, cette partie du collège est traitée dans une fiche particulière (*aile B*), reprenant en cela l'approche de l'actuelle direction des immeubles du Collège dans sa gestion des espaces.

²⁷⁷ APSC, articles de journaux, Fonds Vanier - Document sans numéro

²⁷⁸ APSC, correspondances de 1914, Fonds Vanier - Document sans numéro
Rumilly, pour sa part, dans *Le Collège Notre-Dame, Cent ans d'éducation, 1869-1969*, p. 145, mentionne que Collège a soumis au Conseil général «un plan de l'architecte Viau qui prévoit une dépense de \$75.000.». Il est fait mention d'agrandissements, mais sans en indiquer la portée.

²⁷⁹ AOSJ.

²⁸⁰ *Sainte-Croix au Canada*, p. 238.

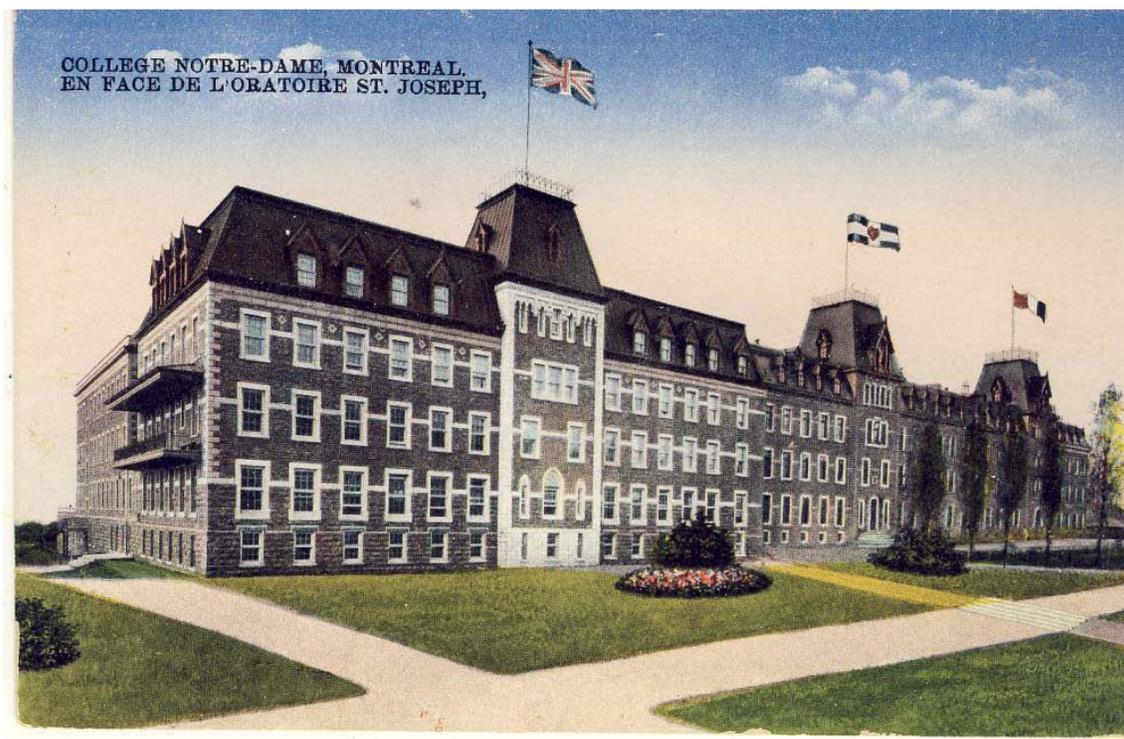
État actuel



181 : Façade principale de l'aile 1929 donnant sur le chemin Queen-Mary. Source: MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.



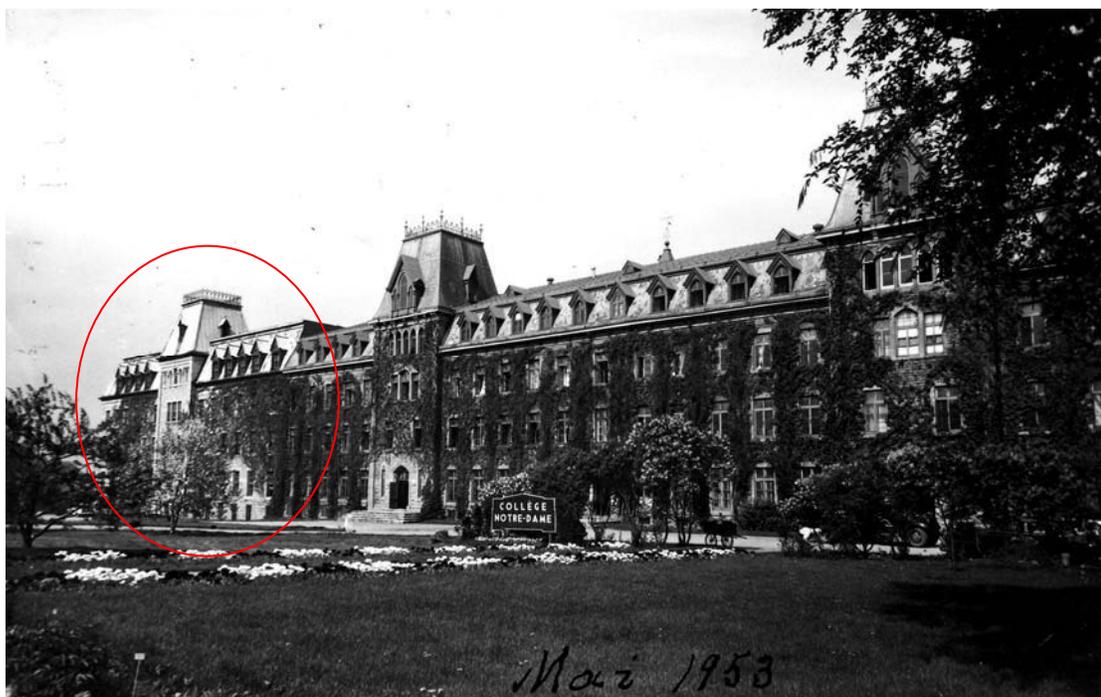
182 : Façade arrière de l'aile 1929 et, à droite, l'aile B. Source: MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.



185 : Carte postale montrant l'image que désirait projeter le collège en 1930. Source : ACND, Dossier Bâtiment 1881-1889-1929.



186: L'aile 1929 dans l'arboretum, sans date. Source : ACND, Dossier Bâtiment 1881-1889-1929.



187: Image montrant l'aile 1929 et l'aménagement avant l'élargissement du chemin Queen-Mary. Mai 1953. Source : ACND, Dossier Bâtiment 1881-1889-1929.

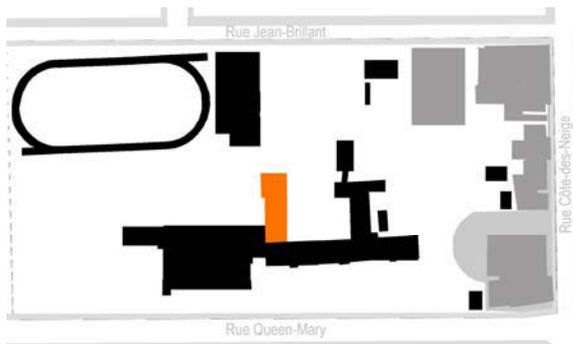


188 : Le réfectoire dans l'aile 1929 (1929). Source : ACND, Dossier Photos identifiées cote 2.



189 : La salle du Sacré-Cœur de l'aile 1929 (1929). Source : ACND, Dossier Photos identifiées cote 3.

7. AILE «B»



3791 chemin Queen-Mary

Construction actuelle :

Bâtiment en pierre. Toiture en fausse mansarde recouverte de bardeaux d'asphalte. Couverture multicouche.

Date de construction:

1929

Concepteur :

- Larose et Simard architectes ²⁸¹
- Dansereau limitée, entrepreneur ²⁸²

Fonction première :

Résidence des Petites Sœurs de la Sainte-Famille et espaces nécessaires à leur travail ménager en vue de soutenir l'œuvre des religieux de Sainte-Croix.²⁸³

Contexte et motif de la construction :

Loger les Petites Sœurs de la Sainte-Famille, tout en s'assurant qu'elles soient isolées du reste des activités du Collège²⁸⁴ et équiper le Collège de meilleurs installations techniques incluant cuisine et buanderie.

La population de pensionnaires, à cette époque, dépasse les ressources matérielles du Collège au niveau domestique. Pour résoudre cette problématique, on érige pour les Petites Sœurs de la Sainte-Famille qui s'occupent de ces tâches, l'aile B. La disposition en équerre de cette aile suit des modes d'agrandissement que l'on trouve dans d'autres bâtiments du site (aile de bois du collège avant la construction de la chapelle en pierre, l'infirmerie du scolasticat, les ajouts à l'imprimerie). Le plan articulé qui en résulte permet d'éviter un trop grand étalement du bâtiment tout en conservant une distinction nette entre les activités liées à l'enseignement qui se trouvent dans le corps principal en façade et, celles-ci, qui sont connexes et disposées à l'arrière.

Cela dit, les Petites Sœurs de la Sainte-Famille ont logé depuis leur arrivée dans des espaces plus ou moins bien adaptés. Il est permis de croire que cet agrandissement leur a permis d'avoir des espaces de vie plus confortables en plus de l'avantage d'avoir des équipements plus modernes.

²⁸¹ ACND, AT, PV : Conseil local – 9 février 1928.

²⁸² ACND, AT, PV : Conseil local – 24 janvier 1928.

²⁸³ *Sainte-Croix au Canada*, p. 237.

²⁸⁴ Rumilly, p. 260.

Motif de sélection des professionnels :

Les architectes sont deux anciens élèves du Collège Notre-Dame.²⁸⁵

Modifications marquantes :

- **1951**

Ajout d'un étage afin d'y aménager des dortoirs.²⁸⁶ La Corporation du Collège a d'abord averti les Petites Sœurs de la Sainte-Famille de cet agrandissement, en 1949, question de diplomatie entre deux congrégations religieuses.²⁸⁷ Les travaux continueront jusqu'en 1952.²⁸⁸

Concepteur : Eugène Larose, architecte.²⁸⁹

Contexte et motif ou contexte de la construction :

Puisque l'école a étendu son programme scolaire de la 7^e à la 11^e année, il y a un besoin accru d'espace pour loger les pensionnaires qui poursuivront donc leurs études au Collège.²⁹⁰

Malgré la date tardive de cet ajout, l'architecte le traite comme une fausse mansarde ce qui l'harmonise avec le pavillon principal au lieu de le traiter d'une manière plus moderne. À cet égard, le plan de Lucien Parent est intéressant car il comprenait une comparaison des coupes des différents bâtiments du site, parmi lesquelles les édifices à mansardes ressortent clairement. Ainsi, cela porte à croire que les autorités du Collège demeurent très sensibles à l'image de leur institution.

Motif de sélection des professionnels :

Eugène Larose était l'un des associés de l'agence Larose et Simard qui a réalisé l'aile B.

Autre :

- **1914**

Un estimé d'agrandissement avait déjà été présenté, par les architectes Viau et Venne.²⁹¹

- **Entre 1957 et 1962**

Remplacement des fenêtres à carreaux pour celles à guillotine, selon l'analyse de l'iconographie.

- **1971**

Transformation des dortoirs pour les pensionnaires en bibliothèque.²⁹²

²⁸⁵ APSC, articles de journaux, Fonds Vanier – Document sans numéro.

²⁸⁶ AFSC, Corporation du Collège Notre-Dame : *Assemblés manuscrites 1936-1963*. Document sans numéro.

²⁸⁷ Rumilly, p. 260.

²⁸⁸ AFSC, *Mémoire du Frère Raymond Crête : 60 ans de présence*. Document sans numéro..

²⁸⁹ AFSC, Corporation du Collège Notre-Dame : *Assemblés manuscrites 1936-1963*. Document sans numéro.

²⁹⁰ Rumilly, p. 260.

²⁹¹ APSC, correspondances de 1914, Fonds Vanier - Document sans numéro.

²⁹² ACND, AT : dossier 2589, boîte 797.

- **1988**
Un projet a été étudié pour une annexe du collège au-dessus de la buanderie par Paulin et Larivière (figure 199).

État actuel



190 : Façades nord et est de l'aile B. Source: MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.

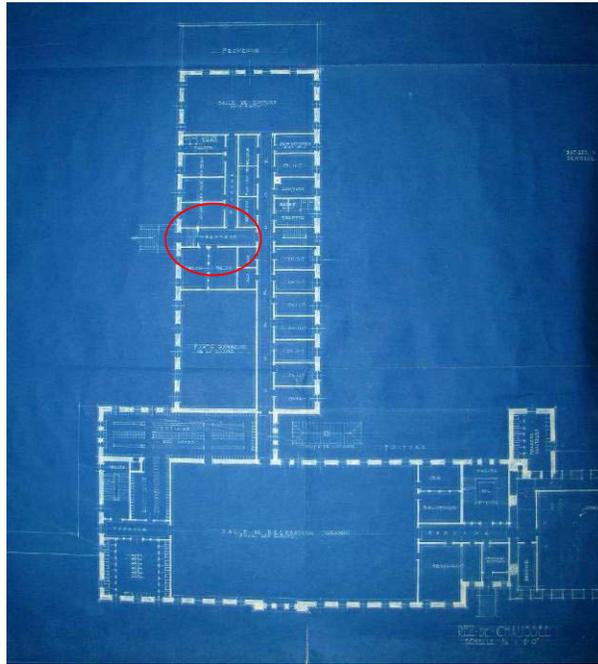


191: Façade arrière de l'aile B. Le petit volume ajouté et qui comporte un accès n'a pu être à ce jour daté.
Source: MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.

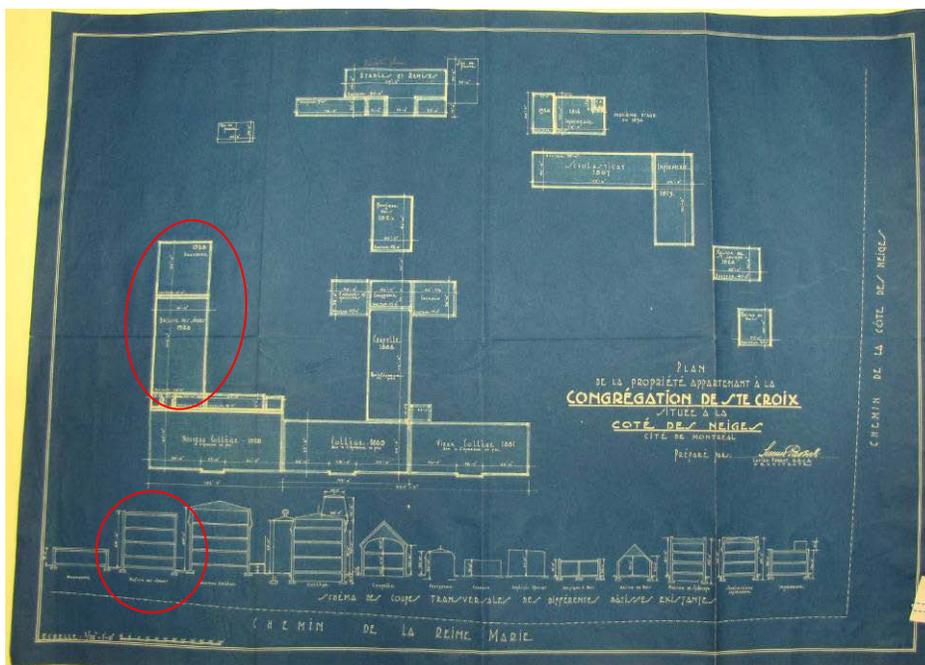


192: Image montrant le côté Sud de l'aile B. Source: MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.

ICONOGRAPHIES



193 : Plan de 1928 par Simard et Larose architectes, énumérant les différentes fonctions qui seront intégrées au premier étage de l'aile B, ainsi que l'escalier de secours toujours présente (cercle rouge). Source : ACND, salle des plans.



194 : Aile B en plan et coupe (cercle rouge) avant l'ajout d'un étage (avant 1951). Plans et coupes non-datées de Lucien Parent, architecte. Source : ACND, salle des plans.



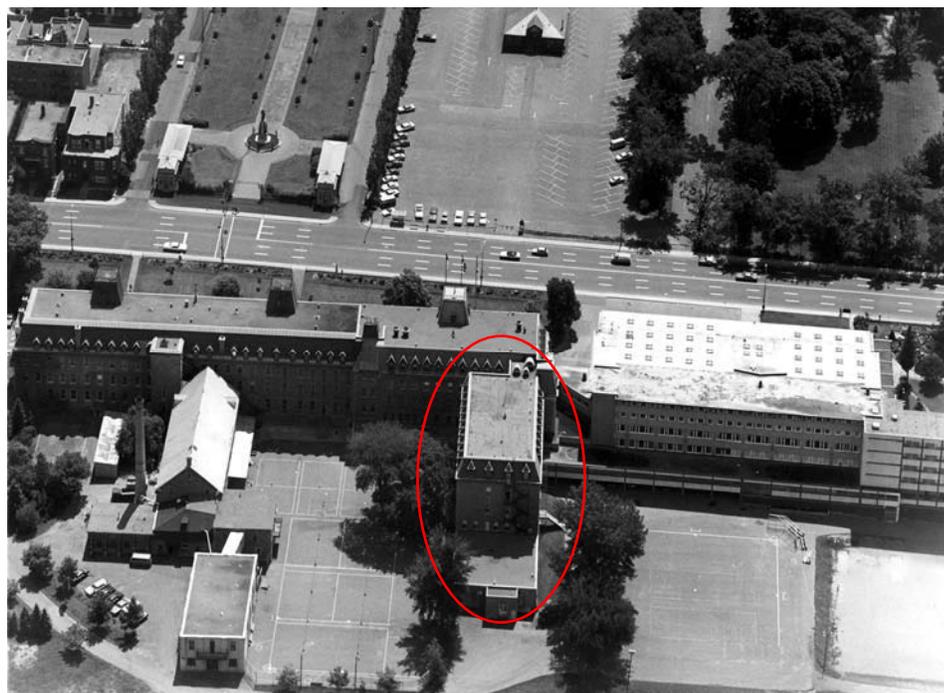
195 : Aile B avant l'ajout d'un étage, avant 1951 (détail). Source : AOSJ, Cote 103a-14.



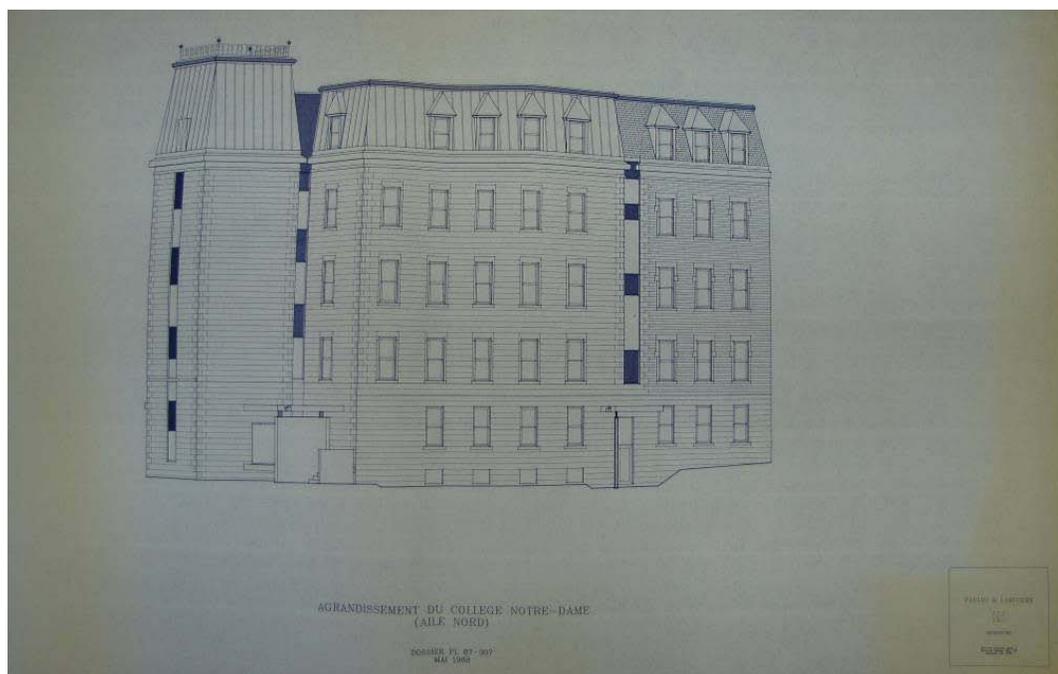
196 : Aile B avant l'ajout d'un étage (1951-1957). Source : ACND, Dossier Bâtisse 1881-1888-1929.



197 : Aile B après l'ajout d'un étage (après 1951). Source : ACND, Dossier Bâtisse 1881-1888-1929.

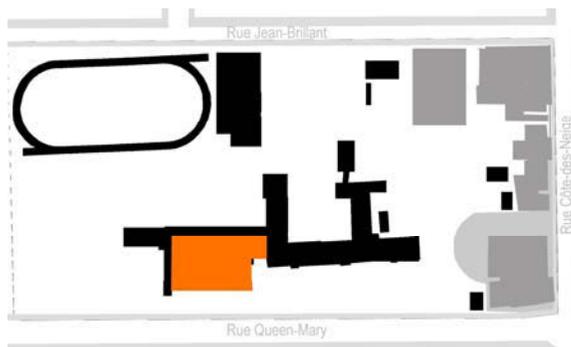


198 : L'aile B et sa connexion avec l'aile 1929. Source : ACND, Dossier Bâtisse vue aérienne.



199 : Perspective présentée en 1988 par les architectes Paulin, Larivière. Source : ACND, salle des plans.

8. CENTRE NOTRE-DAME



3799 chemin Queen-Mary

Construction actuelle :

Composition de blocs de béton reposant sur une fondation en béton armé. Les murs extérieurs sont recouverts de pierre et brique et de céramique.

Date de construction:

1957-1959²⁹³

Concepteur :

- Gérard Notebaert, architecte (figure 202)
- Eugène. Larose architecte-conseil
- LeBlanc & Monpetit, ingénieurs-conseils
- J. H. Dupuis Ltée, entrepreneur
- Jean-Paul Mousseau contribue au décor intérieur et il réalise avec Claude Vermette la mosaïque extérieure

Fonction première :

Centre public culturel et sportif : piscine, gymnase, salle de spectacle. Des chambres sont aménagées à l'arrière pour les étudiants les plus âgés.²⁹⁴

Contexte et motif de la construction :

«Le T.R. Frère Jean-Pierre Lefebvre, c.s.c., supérieur, a démontré que cette construction était nécessaire et même urgente pour deux motifs bien précis : la crise actuelle du logement au collège, et le rôle toujours grandissant que doit jouer un collège scientifique et commercial.»²⁹⁵

Ainsi, Ainsi, cet agrandissement «a pour but de hausser Notre-Dame au niveau des plus grades institutions du genre dans la province et de lui permettre de s'enrichir des services essentiels qu'exigent les temps modernes : gymnase, piscine, auditorium, bibliothèque, vaste salle d'étude, chambres d'élèves, etc.»²⁹⁶ Pour ce qui est des sports, qui étaient déjà très encouragés au sein de l'institution, il est vrai que le Collège était bien pourvu en espaces extérieurs, mais il en manquait à l'intérieur.

L'emplacement du Centre poursuit la logique adoptée pour les deux précédents agrandissements du collège, à savoir l'ajout d'ailes à l'ouest. Toutefois on peut constater dans sa forme une rupture avec l'image de l'aile 1881 qui avait servi de

²⁹³ L'inauguration officielle a lieu le 29 mai 1959. Cf. ACND, coupure de presse, «Inauguration officielle du Centre Notre-Dame le 29 mai», *Montréal-Matin*, 20 mai 1959. n.p.

²⁹⁴ Rumilly, p. 272.

²⁹⁵ ACND AT, dossier 1113, boîte 409.

²⁹⁶ ACND, coupure de presse : «Le Collège Notre-Dame s'agrandit», *La Presse* [?], mai 1957, n.p.

modèle aux expansions précédentes. Son expression est, cette fois-ci, résolument moderne. D'une part, ce parti architectural s'explique par le contexte général de l'architecture à l'aube de la Révolution tranquille. D'autre part, on peut y voir l'influence du Frère Jérôme, ardent défenseur de la modernité, au sein même du Collège.²⁹⁷ Les principaux intervenants comptent, en effet, parmi ses anciens étudiants.

Compte tenu de la présence de la piscine et du gymnase dans l'avant-corps, les architectes ont pris le parti de très peu le fenêtrer, permettant ces grandes surfaces animées par la mosaïque. L'éclairage est exclusivement zénithal, ce qui ne manque pas d'être souligné dans les journaux :

«Ce procédé a l'avantage de ne laisser entre aucune lumière aveuglante à l'intérieur et procure une lumière douce et uniforme dans toute la pièce. Il permet également d'éviter la nécessité de percer des fenêtres trop hautes pour l'éclairage de la piscine.»²⁹⁸

Motif de sélection des professionnels :

Notebaert est un ancien étudiant du Collège et du Frère Jérôme.²⁹⁹

Eugène Larose a réalisé avec Roland Simard l'agrandissement de 1929.

Jean-Paul Mousseau et Claude Vermette sont aussi deux anciens étudiants des ateliers du Frère Jérôme

Modifications marquantes :

- **1963**
Ajout du Pavillon Lefebvre en 1963 (voir la fiche de ce bâtiment).

Autre

- **1940**
Projet d'aréna qui pourrait se transformer en gymnase.

Contexte

Selon Rumilly, malgré la présence d'un vaste terrain de jeu et malgré la discothèque et les présentations cinématographiques qui fournissent autant de lieux d'activités et de loisirs, les «autorités du Collège déplorent [...] – depuis longtemps- l'oisiveté des élèves pendant les congés et les récréations, dans les périodes d'automne et de printemps qui séparent les jeux d'hiver et les jeux d'été. La discipline et la morale peuvent en souffrir.»³⁰⁰ Un espace sportif intérieur aurait permis de pallier à ce problème. Par ailleurs, une certaine prospérité étant revenue avec la guerre et les bonnes finances du Collège rendaient un tel projet plausible. Par

²⁹⁷ À l'annonce de sa collaboration au projet, Jean-Paul Mousseau renvoie explicitement au rôle important que le Frère Jérôme a joué dans son cheminement artistique. Cf. ACND, coupure de presse : «Jean-Paul Mousseau, conseiller spécial au Collège Notre-Dame», *Le Devoir*, 22 avril [...].

²⁹⁸ ACND, coupure de presse : «Style tout neuf pour le futur pavillon du collège Notre-Dame», *La Patrie*, 16 mars 1957, n.p.

²⁹⁹ Rumilly, p 272.

³⁰⁰ Rumilly, p. 231.

contre, on souhaitait trouver les fonds dans une souscription publique auprès des amis et des anciens mais, finalement, une telle entreprise n'a pas pu être menée à bien à grande échelle.³⁰¹

- **1955**

Raymond Concrete Pile company limited émet des résultats d'études de sol dans le but de la construction future.

G. Notebaert, architecte, fait la première proposition d'aménagement du Centre Notre-Dame. À noter que dans cette version, la rocaille sur les plans prenait beaucoup plus de terrain à l'avant du bâtiment, l'élargissement du chemin Queen-Mary n'étant pas à l'ordre du jour. Le contrat pour l'édification d'un édifice, alors appelé pavillon du Frère André est signé entre Notebaert et le Collège, il est stipulé que le nouveau pavillon doit comprendre piscine, gymnase, salle d'étude, chambre et services.³⁰²

- **1956**

G. Notebaert, architecte, présente une deuxième proposition pour le Centre et la rocaille semble concorder avec celle actuelle (figure 203).

³⁰¹ Les informations de ce paragraphe sont tirées de : Rumilly, p. 231-232.

³⁰² ACND, AT, dossier 1115, boîte 409.

État actuel

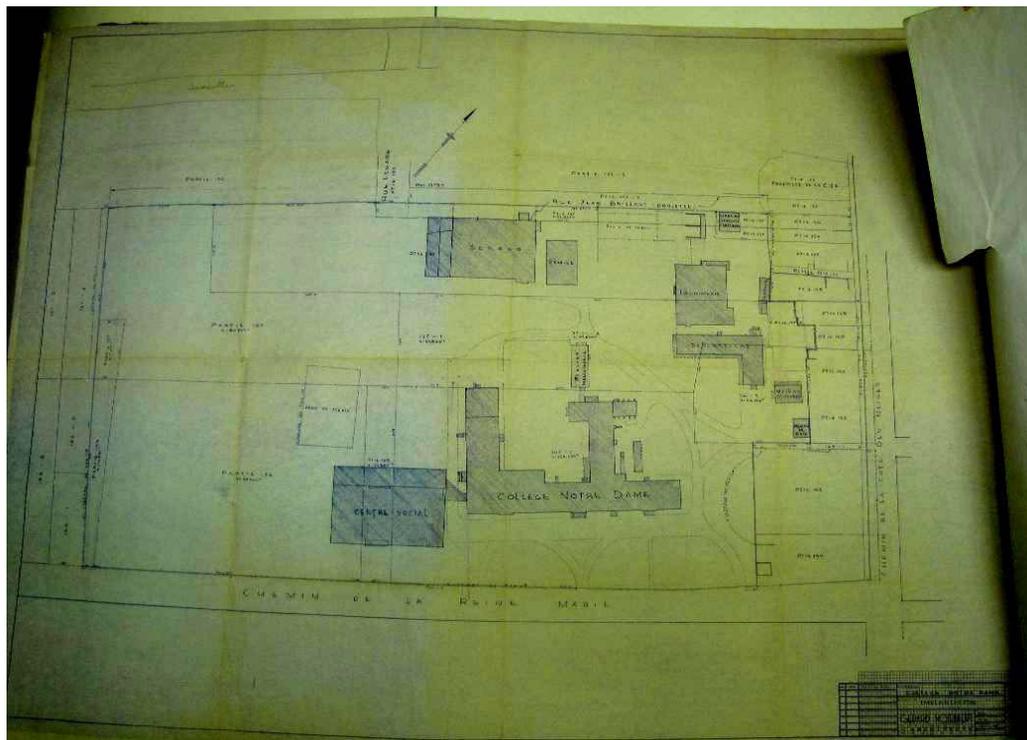


200 : Façade du Centre-Notre-Dame donnant sur le chemin Queen-Mary. Source: MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.

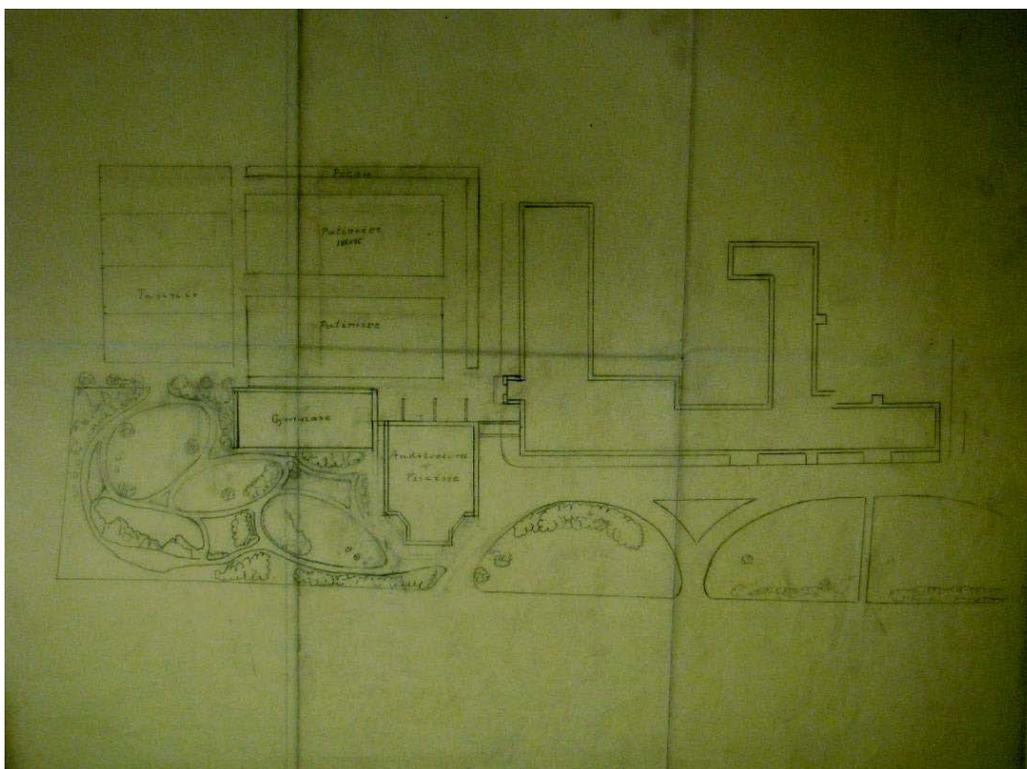


201: Façade arrière du Centre Notre-Dame modifiée avec la construction du pavillon Lefebvre. Source: MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.

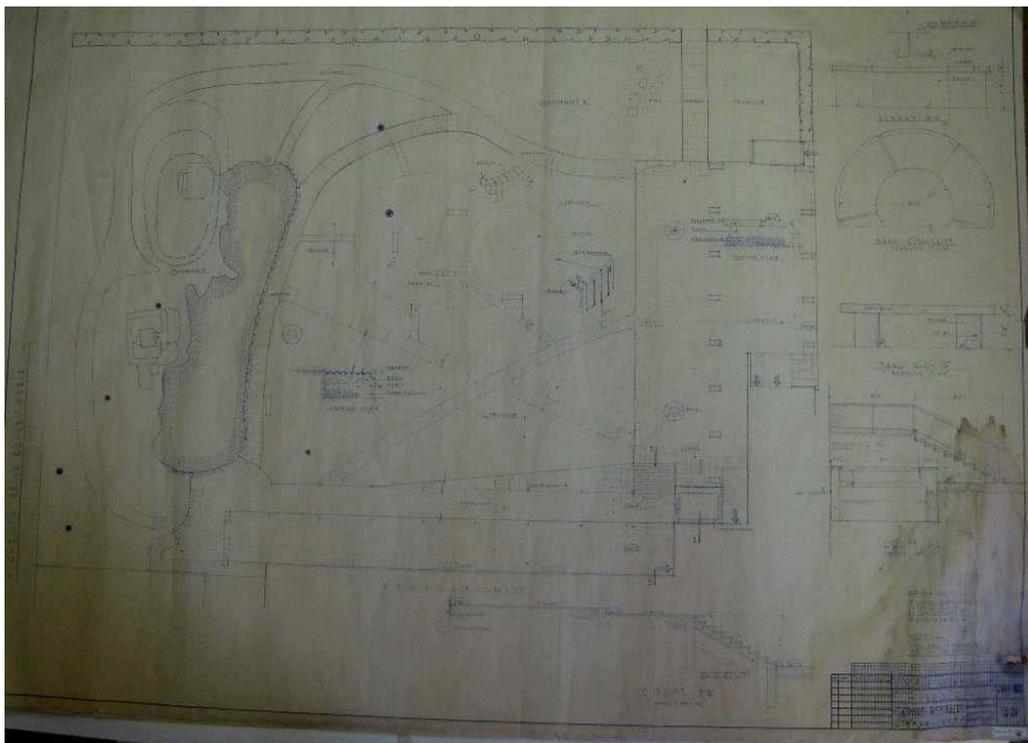
Iconographies



202 : Plan d'implantation de Notabaert pour le Centre Notre-Dame, daté 1957. Source : ACND, salle des plans.



203 : Proposition d'aménagement paysager, vers 1954-1955 (dessin non daté). Source : ACND, salle des plans.



204 : Proposition de Notebaert pour la rocaille de 1963. Source : ACND, salle des plans.

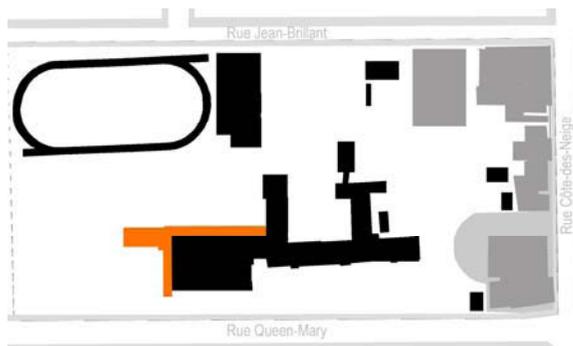


205: Façades arrière et latérale du Centre Notre-Dame avant l'ajout du pavillon Lefebvre avant 1963. Source : ACND, Dossier Centre Notre-Dame bâtiesse, photographie non datée.



206: Image montrant le Centre Notre-Dame avant l'ajout du pavillon Lefebvre (sans date).. Source : ACND, Dossier Centre Notre-Dame bâtiesse.

9. PAVILLON LEFEBVRE



3791 chemin Queen-Mary

Construction actuelle :

Construction reposant en partie sur des piliers d'acier enrobés de béton et en partie sur une fondation de béton coulé. Le bâtiment est recouvert d'un mur rideau. La toiture est de type multicouche goudronné.

Date :

1963-1964

Concepteurs :

- Gérard Notebaert architecte (figure 211).
- Lalonde et Valois ingénieurs

Fonction première :

Chambres pour étudiants.

Motif de la construction :

Libérer le corps central, afin d'y concentrer les activités d'éducation.

La terre qui est enlevé pour permettre cette construction est utilisée pour exhausser le terrain adjacent à l'ouest.³⁰³

Motif de sélection des professionnels :

Notebaert est un ancien étudiant du Collège.³⁰⁴ En 1955 on lui attribue le contrat de construction du centre Notre-Dame. De plus ce pavillon découle d'une étude faite par l'architecte pour un plan d'ensemble³⁰⁵

Modifications marquantes :

- **1984**
Fermeture du déambulatoire situé du côté de la cour, afin d'offrir des vestiaires à l'équipe de football et aux étudiants (figure 212).
Concepteur : J-L Poulin architecte
- **1991**
Fermeture du déambulatoire du côté de la rocaille, afin d'offrir des salles d'enseignement de musique supplémentaires (figure 213).
Concepteurs : Robillard Architecte et les ingénieurs de Gémecc inc.

³⁰³ ACND, photographie, dossier Bâtisse, Construction du pavillon Lefebvre, 1964.

³⁰⁴ ACND, registre des anciens élèves.

³⁰⁵ ACND, AT, dossier 1299, boîte 412.

- **Juin 2001 :**
Élimination de la fonction résidentielle et recyclage pour des locaux d'enseignement ³⁰⁶

État actuel



207 : Le pavillon Lefebvre depuis le chemin Queen-Mary. Source: MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.



208 : Le pavillon Lefebvre depuis la rocaille. Source: Source: MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.

³⁰⁶ ACND, AT, dossier 3373, boîte 544.

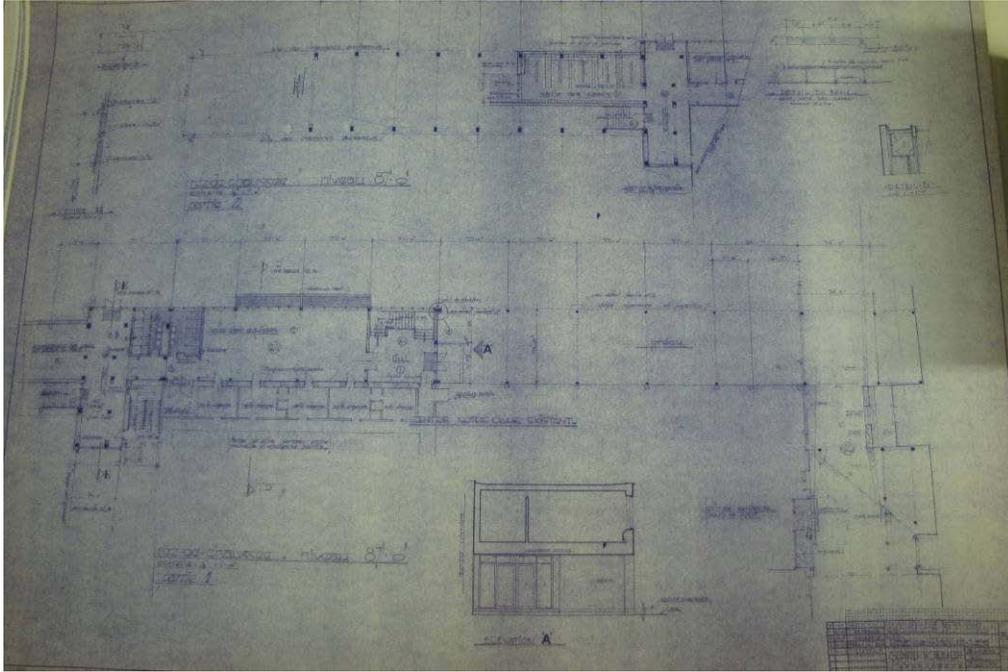


209 : Façades sud et ouest du pavillon Lefebvre.
Source: MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.

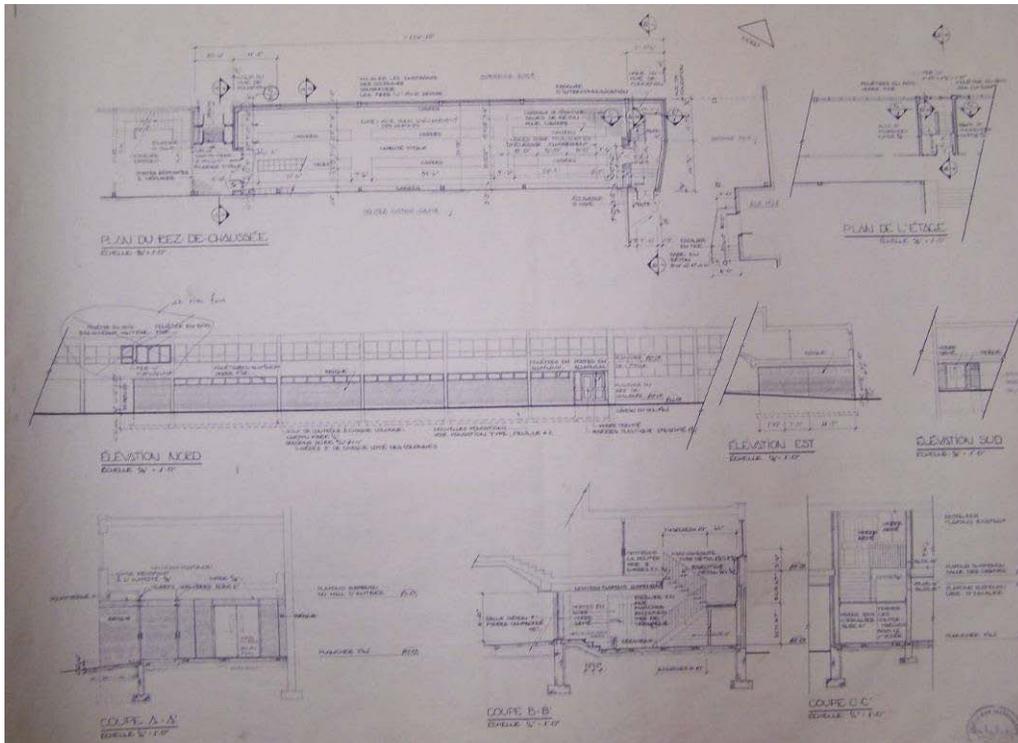


210 : L'arrière du pavillon Lefebvre, avec le Centre Notre-Dame en arrière plan. Source: MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.

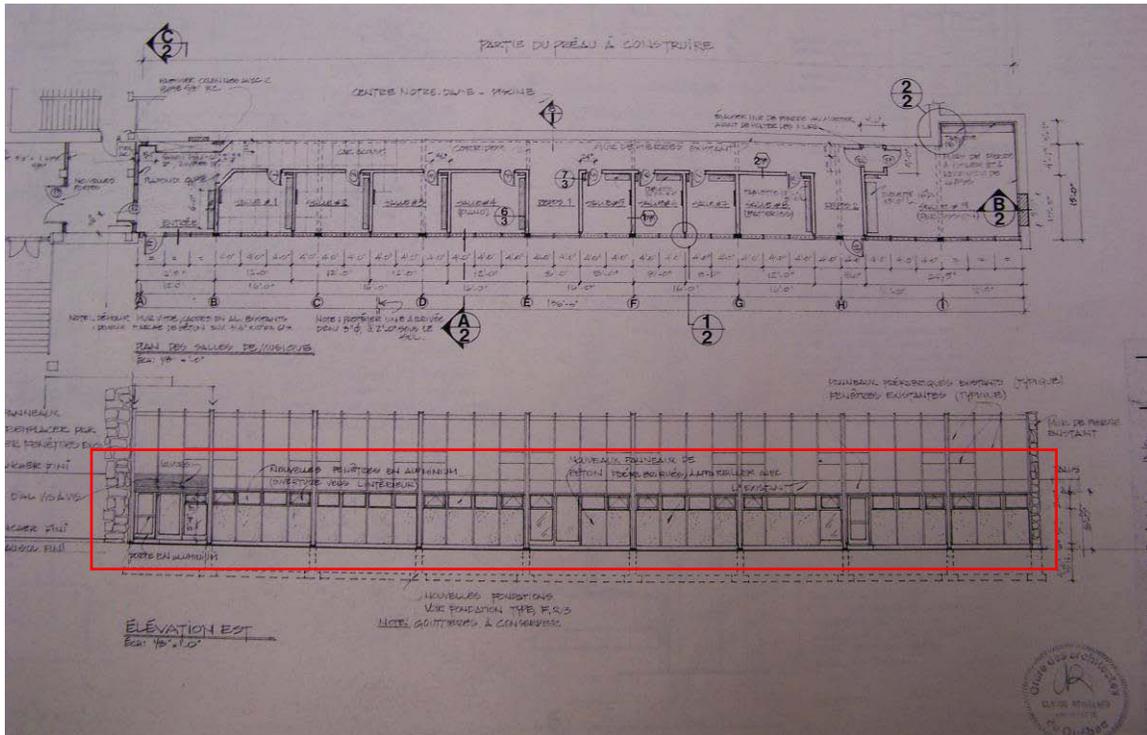
ICONOGRAPHIES



211: Plan de 1962 pour la construction du pavillon Lefebvre par Notebaert. Source : ACND, salle des plans.



212 : Plans de J.P. Poulin pour fermer le déambuloire côté cour du pavillon Lefebvre, en 1984. Source : ACND, salle des plans.



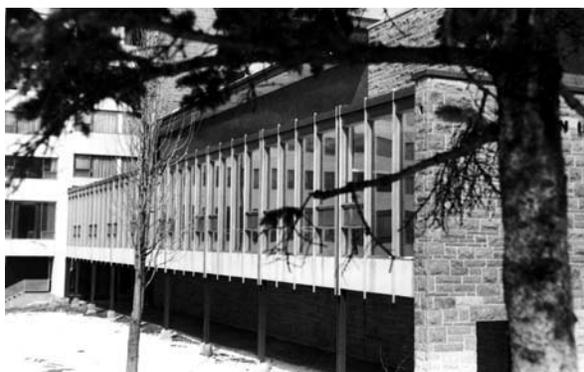
213 : Plans de Claude Robillard montrant l'intervention prévue à la fermeture du déambulatoire du pavillon Lefebvre du côté de la rocaille, en 1991. Source : ACND, salle des plans.



214: Façade arrière du bâtiment entre 1963 et 1984. Source : ACND, Dossier Pavillon L.-Lefebvre-bâtisse.



215 : Façade avant du bâtiment 1965. Source : ACND, Dossier Photos identifiées.

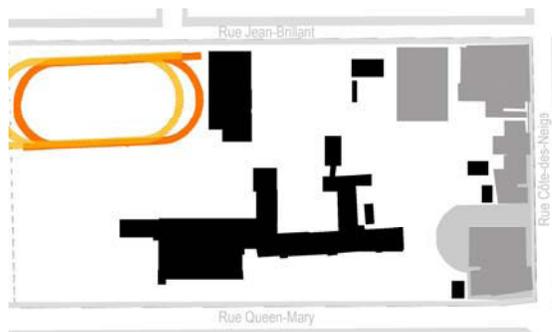


216: Le déambulatoire du côté de la rocaille avant sa fermeture (sans date). Source : ACND, Dossier Pavillon L.-Lefebvre-bâtiesse.



217: Le déambulatoire du côté de la rocaille probablement lors des travaux de fermeture de cet espace, en 1991. Source : ACND, Dossier Salle Aimée Lainesse.

10. PISTE ET PELOUSE



(Aujourd'hui nommé le stade Jacques-Gauthier)

Construction actuelle :

Ensemble sportif défini par sa piste de course en matière synthétique ainsi que par ses gradins bénéficiant de la topographie remaniée du site.

Date :

1959-1962³⁰⁷

Concepteur :

Gérard Notebaert architecte (figure 220)

Fonction première :

Terrain de sport : piste de course à pieds de dimension olympique et terrain au centre pouvant servir au football, au soccer ou à la balle au mur.³⁰⁸

Contexte et motif de la construction :

S'inscrit dans l'optique de l'Administration du Collège de valoriser les activités sportives et de les diversifier. L'aménagement de plages horaires sportives permet une maximisation des équipements sportifs.³⁰⁹

Notebaert fait six propositions pour ce stade. Sans avoir de procès-verbaux qui expliquent les intentions et les choix, on peut émettre quelques hypothèses. Les deux premières esquisses sont orientées nord-sud. Dans les deux cas, le stade s'avancait près du chemin Queen-Mary et il y avait un accès piéton depuis celle-ci dans la version 1. La disposition des estrades distingue les deux propositions. De plus, dans la version 2, le stade est en creux par rapport au niveau du sol, mais les estrades forment un talus. Le parti de cette orientation nord-sud a le désavantage d'empiéter sur la cour de récréation. Le fait d'avoir un accès supplémentaire au site a pu également jouer en défaveur de ces deux versions.

Les quatre autres propositions se situent près de l'emplacement actuel. Elles tirent parti du talus pour créer des gradins, mais le plan de ceux-ci diffère dans chacune. C'est la principale différence entre elles. Les accès des joueurs et du public amènent des nuances, dont la présence ou non d'une sortie vers Jean-Brillant. Ces versions incluent un stationnement pour 200 voitures sur le terrain du Collège. Notebaert voulait également enrichir le programme de deux restaurants, toujours situés au même endroit. Le principal des deux était situé à l'angle nord-ouest du site et adoptait un plan circulaire. Sans restaurant et avec des gradins du

³⁰⁷ La date de 1959 correspond aux plans de l'architecte. Pour celle de 1962, cf : ACND, coupure de presse : «Une piste de course olympique sera construite au Collège N.-Dame», *La Presse*, 17 juillet 1962, n.p.

³⁰⁸ ACND, coupure de presse : «Une piste de course olympique sera construite au Collège N.-Dame», *La Presse*, 17 juillet 1962, n.p.

³⁰⁹ Rumilly, p.295-296.

seul côté, le projet construit sera finalement plus simple que ces quatre propositions.

Motif de sélection des professionnels :

Depuis son étude pour un plan d'ensemble en 1955, Notebaert est, en quelque sorte, l'architecte attiré.³¹⁰

Modifications marquantes :

- **1962**
Le terrain de football en 1962 a été décalé vers le nord à la suite d'une expropriation à la faveur du pavillon des Vétérans de l'hôpital Reine-Marie³¹¹ (aujourd'hui le Centre hospitalier Côte-des-Neiges).
- **2008**
Aménagement du plateau de football avec une surface synthétique et des gradins en béton.
*Concepteur : Maxime Frappier (agence ACDF)*³¹²
On notera que ce projet a fait l'objet du processus d'obtention d'une autorisation en vertu de la Loi sur les biens culturels compte tenu que le territoire est inclus dans l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal.

Autre :

- **1901**
Les terres de la partie arrière, au sud du collège sont labourées et nivelées. On peut émettre l'hypothèse que le secteur retravaillé correspond, en partie, à l'aire aujourd'hui occupée par le terrain de sport.³¹³
- **1959**
Plusieurs études de l'architecte Notebaert sont effectuées sur la localisation du stade et des services connexes projetés (figures 220 à 225).
- **1962**
La deuxième expropriation pour l'élargissement du chemin Queen-Mary décale légèrement vers le nord les terrains de tennis et de baseball.³¹⁴
- **1974**
La terre excavée pour la construction de l'aréna est déplacée sur l'ancien site de l'arboretum, accentuant le dénivelé entre le terrain au sud et la piste et pelouse.³¹⁵

³¹⁰ Rumilly, p.284.

³¹¹ ACND, AT, dossier 966, boîte 401.

³¹² ACND, AT, boîte 544.

³¹³ ACND, AT, document non traité.

³¹⁴ ACND, AT, dossier 970, boîte 401.

³¹⁵ Source orale, Vincent Grégoire, secrétaire général au CND.

État actuel

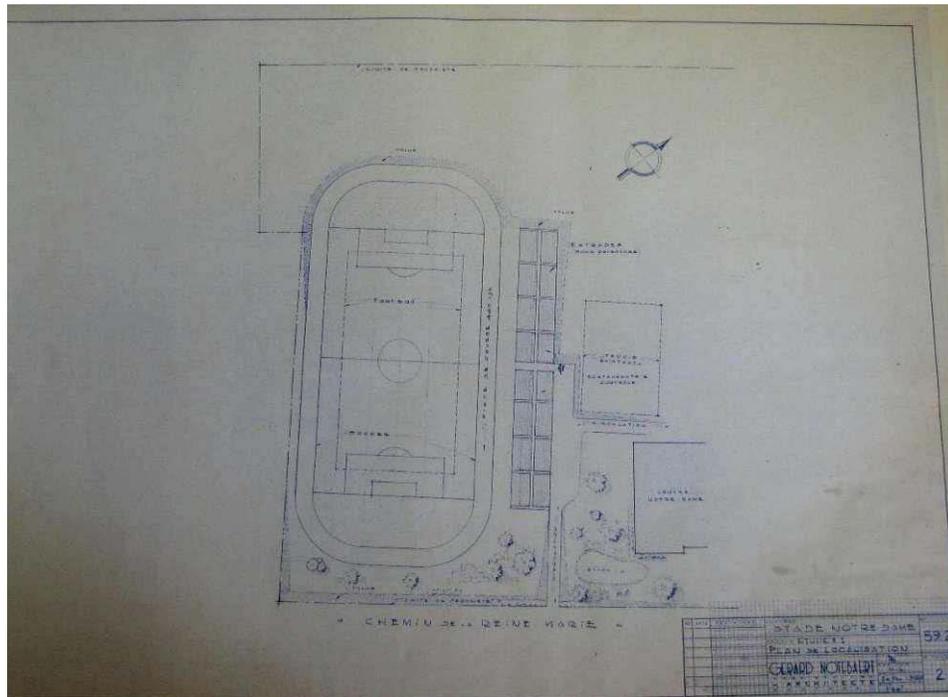


218 : Le stade Jacques-Gauthier vu vers l'ouest. Source: MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.

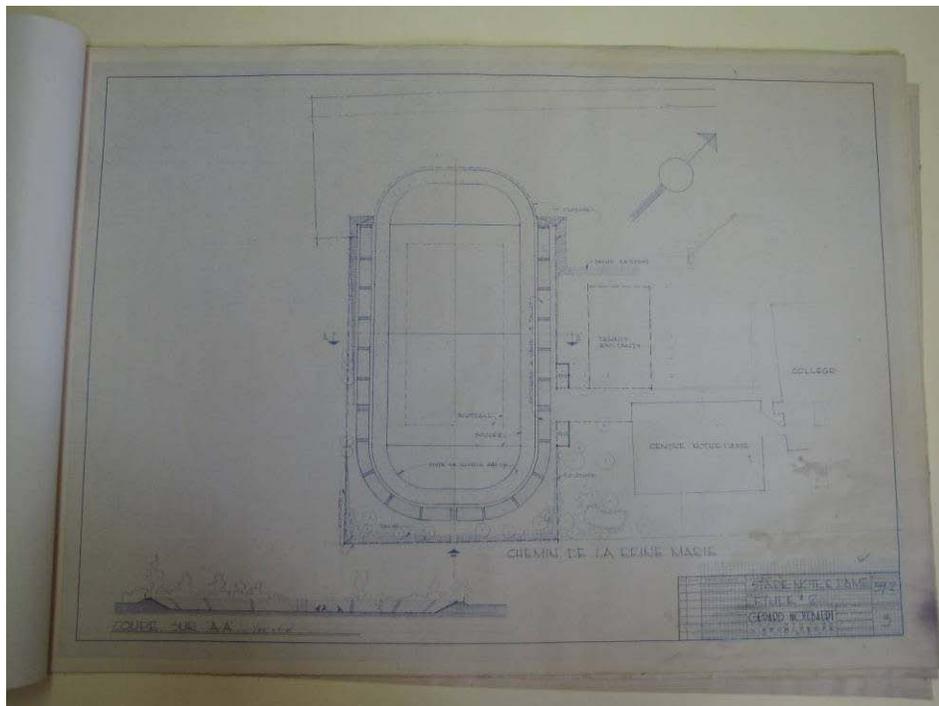


219 : Le stade Jacques-Gauthier depuis la rue Jean Brillant. Source: MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.

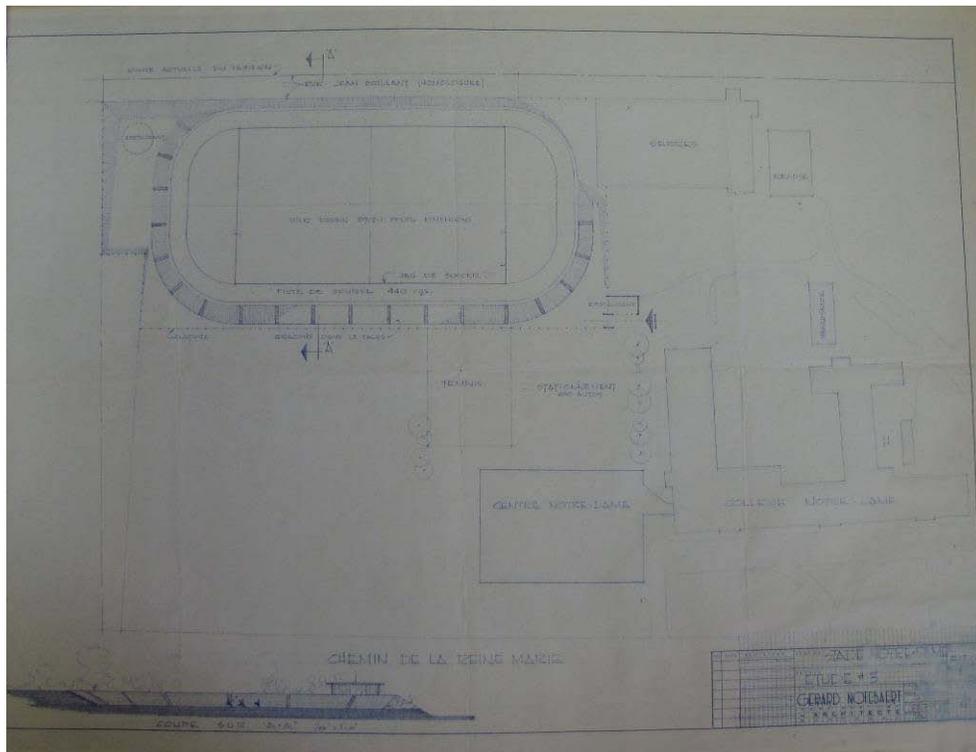
ICONOGRAPHIE



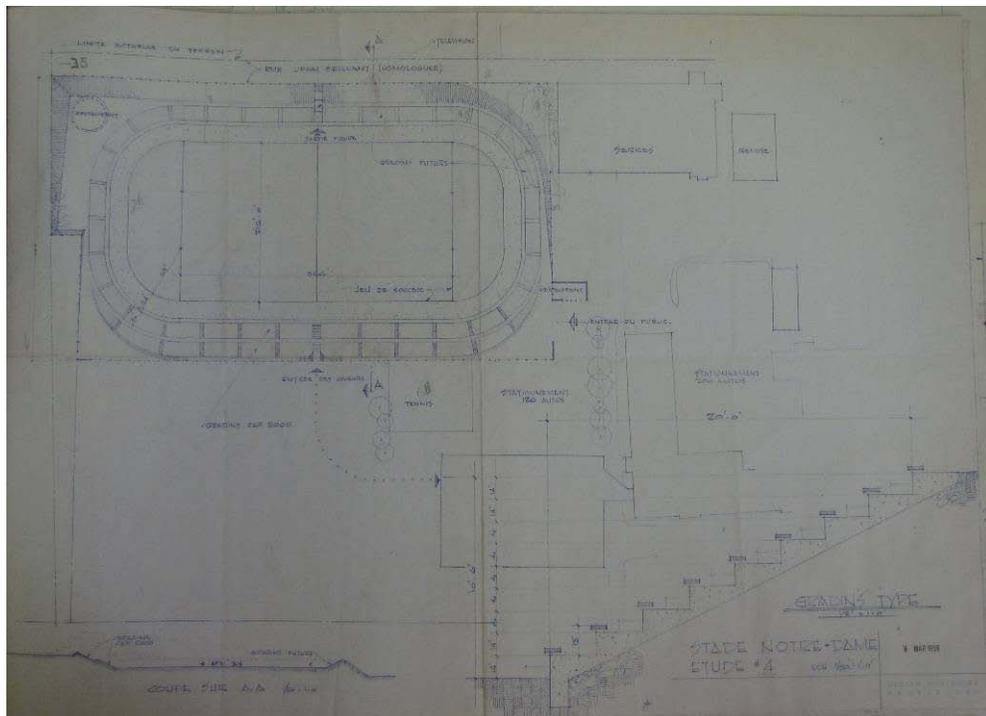
220 : Première étude d'aménagement (perpendiculaire au chemin Queen-Mary et les gradins concentrés du côté est) pour les terrains de sport par Notebaert, 1959. Source : ACND, salle des plans.



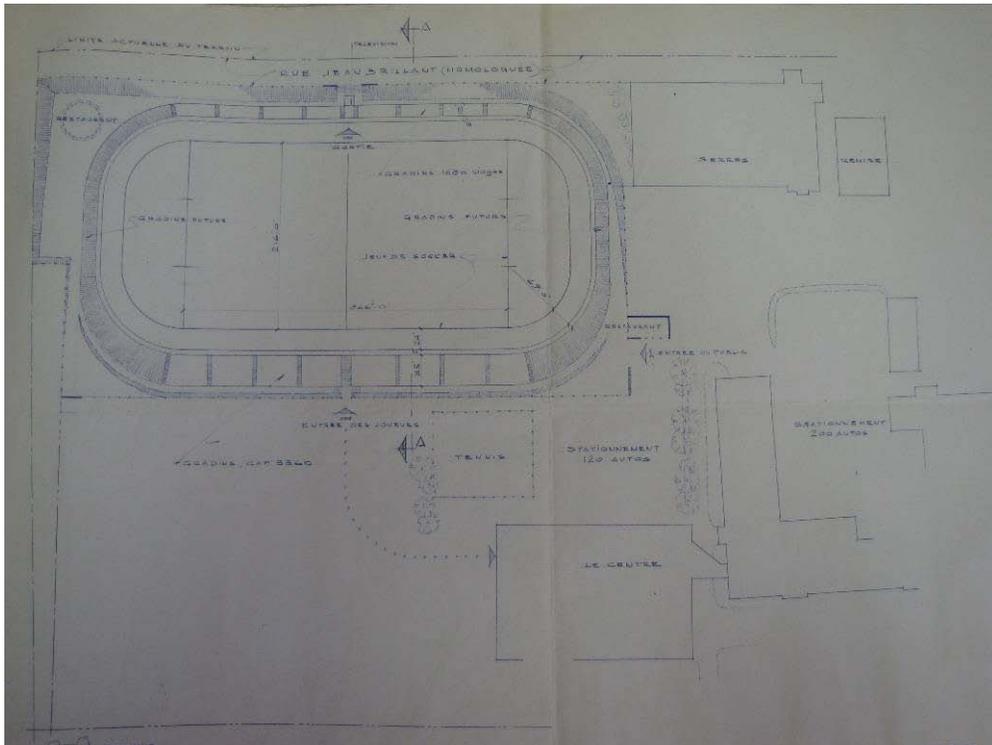
221 : Deuxième étude d'aménagement (perpendiculaire au chemin Queen-Mary et les gradins répartis sur trois côtés) par Notebaert, sans date. Source : ACND, salle des plans.



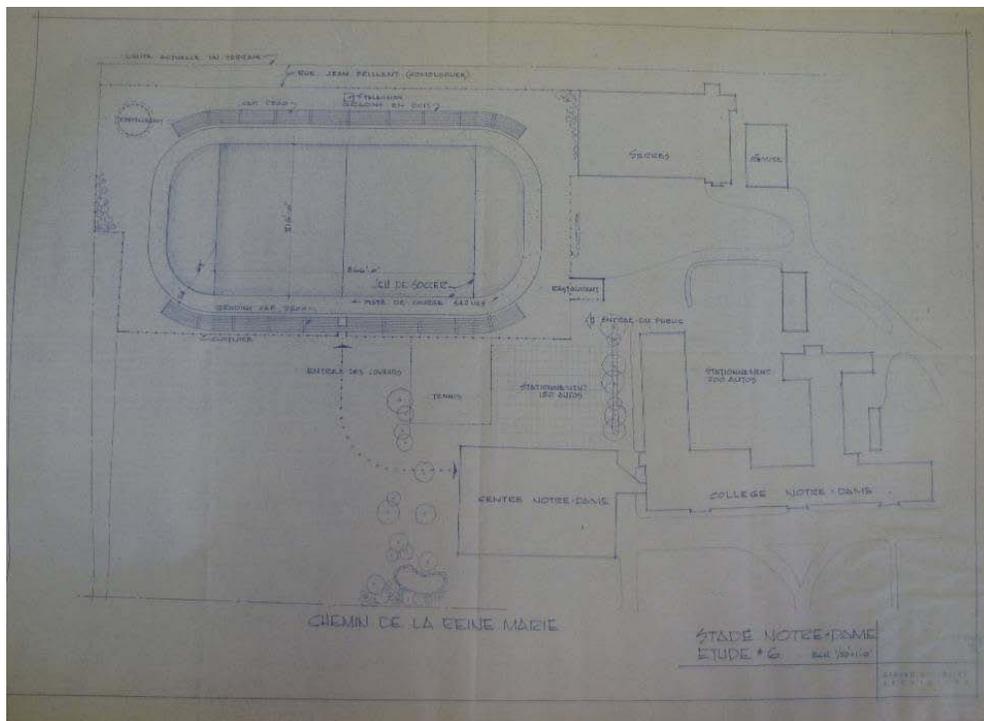
222 : Troisième étude d'aménagement (parallèle à la rue Jean-Brillant avec gradins répartis sur trois côtés) par Notebaert, sans date. Source : ACND, salle des plans.



223 : Quatrième étude d'aménagement (parallèle à la rue Jean-Brillant avec gradins sur tout le périmètre) par Notebaert, sans date. Source : ACND, salle des plans.



224: Cinquième étude d'aménagement (parallèle à la rue Jean-Brillant avec gradins sur deux côtés) par Notebaert, sans date. Source : ACND, salle des plans.



225 : Sixième étude du plan de Notebaert (parallèle à la rue Jean-Brillant avec gradins sur deux côtés mais sans sortie sur Jean-Brillant) sans date. Cette proposition est celle qui s'apparente le plus à l'existant. Source : ACND, salle des plans.



226 : À partir des gradins définissant le stade, sans date. Source : ACND, Dossier Saut à la perche.

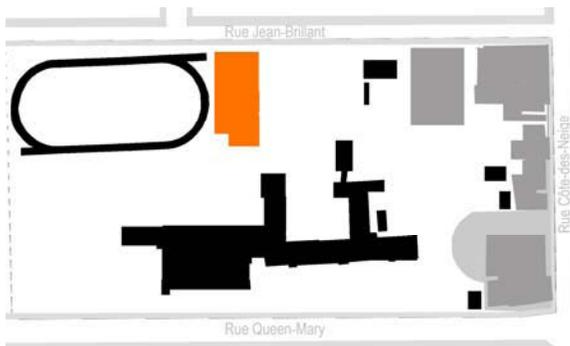


227 : Terrain de sport depuis le Centre hospitalier Côte-des-Neiges, dans les années 1970. Source : ACND, Dossier Piste et pelouse.



228: Terrain de sport vu depuis le collège, dans les années 1970. Source : ACND, Dossier Piste et pelouse.

11. ARÉNA



3791, chemin Queen-Mary
(Accès par la rue Jean-Brillant)

Construction :

Structure en acier, murs extérieurs en blocs de béton recouverts de brique et tôle émaillée. Fondation en béton armé.

Date de construction:

1974

Concepteur :

Gagnon et Archambault architectes (figure 235)

Fonction première :

Aréna

Contexte et motif de la construction :

Compléter l'offre sportive du Collège amorcée avec le centre Notre-Dame. L'importance du sport est réaffirmée au niveau du Québec si l'on en juge par la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec où il est écrit : «l'éducation physique mobilise les énergies sous le contrôle de la volonté et procure à tous âges (...) un plaisir et un épanouissement (...) qui lui sont salutaire et nécessaires.»³¹⁶

Le projet a un impact important sur le site qui va au-delà de sa forme bâtie. En effet, la terre retirée pendant l'excavation a été réutilisée pour constituer un plateau sportif dans la partie sud-ouest du terrain.³¹⁷ De plus, le bâtiment assure une connexion entre les deux niveaux du terrain par son aménagement intérieur.

Motif de sélection des professionnels :

Inconnu

Modifications marquantes :

- **1985**
Réparations structurales et réfection de la dalle réfrigérée.

Concepteur :

Plante et associés, ingénieurs

Motif de l'intervention :

Le sol sous la dalle a gelé causant des problèmes structuraux à celle-ci.

³¹⁶ ACND, AT dossier 1504, boîte 524, prospectus 1974-1975.

³¹⁷ Source orale, Vincent Grégoire, secrétaire général du Collège Notre-Dame.

Autre :

- **1995**
Projet d'ajouter trois étages reliés au collège via la menuiserie par A. Bessette, architecte (figure 236). Le projet n'est pas réalisé en raison de l'incertitude des religieux de Sainte-Croix quant à l'avenir du Collège.³¹⁸

État actuel

229 : Façades sud et est de l'aréna. Source: MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.



230 : Façade ouest de l'aréna. Source: MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis Saint-Louis.

³¹⁸ Source orale, Vincent Grégoire, secrétaire général du Collège Notre-Dame.



231 : Façade nord (rue Jean-Brillant). Source: MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.

ICONOGRAPHIES



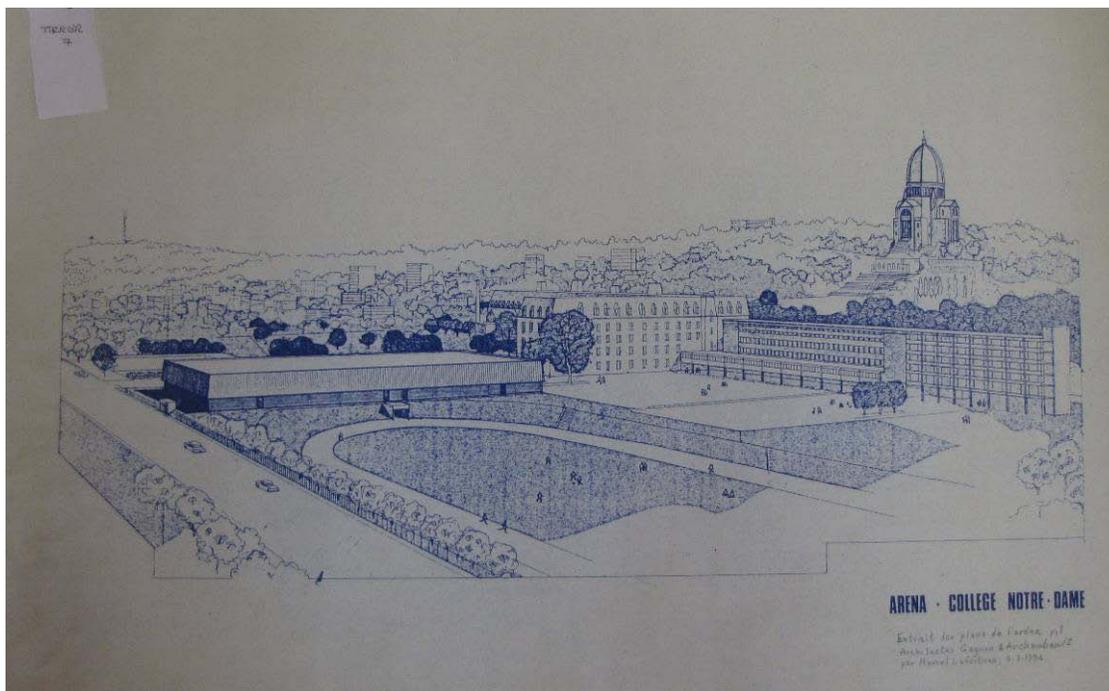
232 : Aréna en construction, 1974. Les travaux montrent le lien entre la topographie du site et le bâtiment. Source : ACND, Dossier Aréna-construction.



233 : Façade ouest, avec le passage entre l'aréna et le stade, 1975. Source; ACND, Dossier Aréna-extérieur.



234 : Façade nord, 1975. Source : ACND, Dossier Aréna-extérieur.

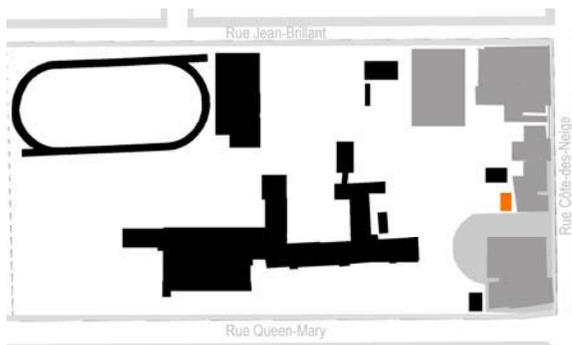


235 : Perspective tirée du cahier de plans de l'aréna, datée de 1974, par Gagnon et Archambault. Source : ACND, salle des plans.



236 : A. Bessette, projet d'exhaussement et de passerelle, 1995. Perspective. Source : ACND, salle des plans.

12. CHÂTEAU RENAUD



3743 chemin Queen-Mary

Construction actuelle :

Construction en bois sur structure de bois, déposée sur une fondation en béton. Toiture en tôle galvanisée.

Date de construction :

1885³¹⁹

Description de l'état d'origine:

Allonge en bois de l'ancien noviciat (voir fiche scolasticat), qui comportait deux étages avec mansardes. La bâtisse se trouvait au centre et au sud du noviciat qui comportait deux anciennes maisons de pierre, développant ainsi un plan d'ensemble en forme de «T». ³²⁰

Concepteur (s) :

Sous la direction de père Girard, l'agrandissement du noviciat a été vraisemblablement construit par un ou des religieux de Sainte-Croix. ³²¹

Fonction première :

Agrandissement du scolasticat.

Contexte et motif de la construction :

Les activités du noviciat se trouvaient dans deux anciennes maisons acquises par la communauté : la maison Palascio, servant à l'hébergement et l'enseignement des novices, la maison Picard servant de chapelle. Cet agrandissement permettait de les réunir et de répondre à l'accroissement du nombre de novices. ³²²

Motif de sélection des professionnels :

Il était habituel pour la communauté des Sainte-Croix de réaliser plusieurs travaux à diverses échelles sur leurs terrains. Certains religieux de Sainte-Croix étaient reconnus et désignés comme ouvriers ou surveillants de chantier, car ils possédaient les capacités et connaissances manuelles pour effectuer de tels travaux. ³²³

³¹⁹ *Sainte-Croix au Canada*, p. 204.

³²⁰ *Sainte-Croix au Canada*, p. 205.

³²¹ *Sainte-Croix au Canada*, p. 270.

³²² *Sainte-Croix au Canada*, p. 203.

³²³ ACND, AT, PV : historique du collège-doc.210 (1888).

Modifications marquantes :

- **1907**
Un incendie détruit le scolasticat, ancien noviciat, à l'exception de l'aile de bois qui est restaurée et conservée.³²⁴
- **1914**
L'aile de bois est transportée à droite de la maison Saint-Joseph et, par ironie, on la surnomme «Château Renaud», en souvenir de l'économiste du temps, Fr. Renaud.³²⁵ Le bâtiment de bois devient la dépendance de la Maison Saint-Joseph.³²⁶
- **1924**
Le bâtiment est utilisé pour des fins complémentaires à l'imprimerie Saint-Joseph. De nouvelles fenêtres y sont alors percées.³²⁷

Concepteur :

Probablement un ou des religieux de Sainte-Croix, compte tenu du fait qu'il s'agit de travaux mineurs.

Autre :

- **1873**
Acquisition du terrain Palacio, lot 141³²⁸, de même que la bâtisse de pierre qui s'y trouvait. Cet emplacement à proximité du collège a été choisi en vue de l'arrivée du noviciat.³²⁹ Le Collège Saint-Laurent était trop habitué à recourir aux novices pour des tâches diverses, ce qui déconcentrait ces derniers pendant leurs études religieuses. En plus d'être un endroit spécifique et tranquille pour les novices, les autorités provinciales de la communauté concluent que le noviciat doit s'installer sur le terrain du siège de la province, soit celui de la Côte-des-Neiges.
- **1892**
Départ des novices de la Côte-des-Neiges, car le chapitre général a décidé d'éloigner définitivement le noviciat de toutes institutions scolaires. Il s'installe à Sainte-Geneviève.³³⁰
- **1895**
Les premiers scolastiques s'installent dans l'ancien noviciat.³³¹

³²⁴ *Sainte-Croix au Canada*, p. 205.

³²⁵ *Sainte-Croix au Canada*, p. 270.

³²⁶ *Sainte-Croix au Canada*, p. 205.

³²⁷ AFSC, rapport Paulin - dossier des projets non-réalisés.

³²⁸ AFSC, Collège Notre-Dame - historique des lots, Document sans numéro

³²⁹ *Sainte-Croix au Canada*, p. 203.

³³⁰ *Sainte-Croix au Canada*, p. 205.

³³¹ *Sainte-Croix au Canada*, p. 205.

- **1931**
Adaptation du bâtiment pour le Frère Adrien (concepteur du jardin botanique du Collège) qui a besoin d'un endroit où vivre, près de son "chantier" et où il peut organiser et recevoir le Club des Jeunes Naturalistes, dont il est le fondateur.³³²

Inconnu :

Nous constatons avec l'iconographie que la toiture mansardée a été remplacée par un toit en pente recouvert de tôle à baguettes (avant 1924) pour être aujourd'hui en bardeaux d'asphalte (depuis les années 1990). De plus, les dimensions des clins sur les murs, de même que les fenêtres et leurs encadrements ont changé avec le temps, toujours selon les observations de l'iconographie.³³³

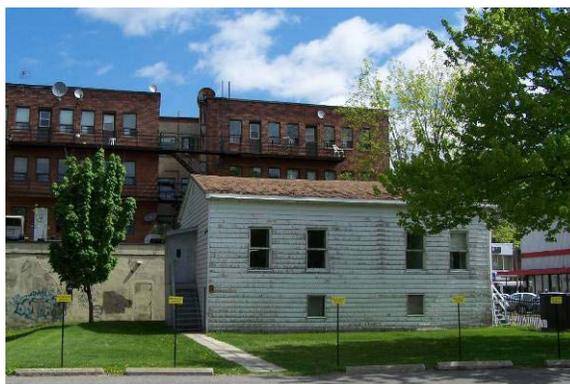
État actuel



237 : Façades ouest et nord du bâtiment. Source: MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.



238 : Façades sud et ouest du bâtiment. Source: MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.



239 : Le Château Renaud en 2009. Source: MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.

³³² Fr. Lucien Dufour et Fr. Réginald Robert, des religieux de Sainte-Croix.

³³³ *Sainte-Croix au Canada*, p. 270.

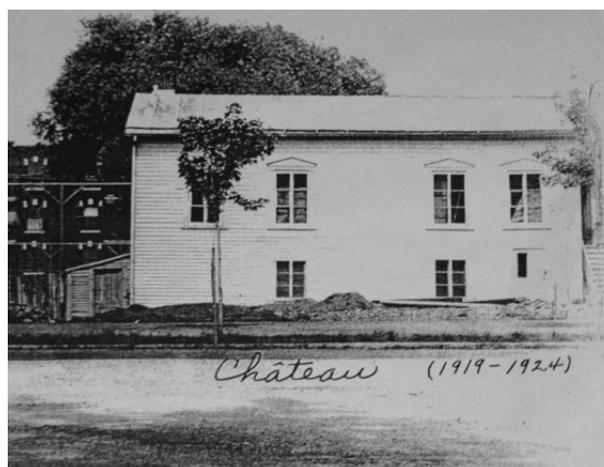
ICONOGRAPHIES



240 : Le château Renaud quand il était le scolasticat. Source : Livre des Sainte-Croix au Canada, p. 204.



241 : Le château Renaud en 1923. Source : ACND, Dossier Château Renaud.



242 : Le Château Renaud en 1924. Source : AFSC, Document sans numéro.

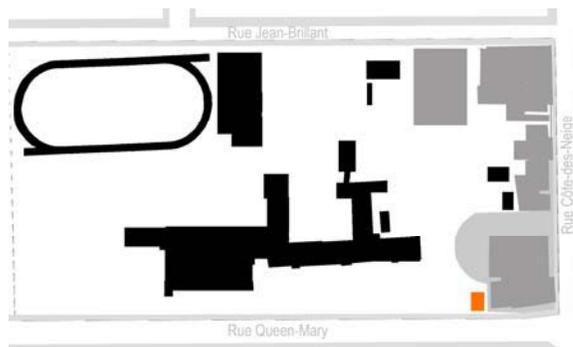


243 : Le Château Renaud en 1950 (?) Source : AFSC, Doc. Sans numéro.



244 : Le château Renaud en 1991. Source : ACND, Dossier Château Renaud. Photographe : Louis Dulude.

13. MAISON FULTON ou THOMSON³³⁴



3739 chemin Queen-Mary

Construction actuelle:

Maison unifamiliale à deux étages sur une fondation de béton. Mur pare-pluie en brique sur une structure de bois. Toit à pignon avec une couverture en tôle galvanisée.

Date de construction:

Entre 1920 et 1924³³⁵, probablement 1923 ou 1924.

Concepteur (s):

W^M Irving Builder (figure 249)

Fonction première :

Résidence ³³⁶

Motif de la construction :

Inconnu, sinon que l'aménagement intérieur en plan nous confirme la fonction première de résidence.

Motif de sélection des professionnels :

Inconnu

Autre :

- **1913**
Expropriation d'une partie du terrain pour le premier élargissement de la rue Queen-Mary. ³³⁷
- **1928**
Expropriation pour l'élargissement de la rue Côte-des-Neiges, de manière à construire un trottoir et harmoniser avec la partie sur de la rue. ³³⁸

³³⁴ Étant donné le nom de la propriétaire au moment de la construction de la maison, soit Madame Jane Thomson, épouse de John H. Fulton, qui a vendu pour un dollar une partie du lot 144 à William Thomson et que c'est celui-ci qui a vraisemblablement fait construire la maison, le nom Thomson apparaît plus approprié que celui de Fulton pour désigner cette résidence.

³³⁵ Cette hypothèse est fondée sur le fait que l'entrepreneur Irving n'apparaît à l'adresse 26a Stanley, telle qu'indiquée sur les plans, que dans les annuaires *Lovell* allant de 1920-1921 à celui de 1923-1924. Il déménage ensuite au 671 Saint-Jacques. Par ailleurs, une partie du lot 144 est vendue par Jane Thomson, épouse séparée de biens de John H. Fulton à William Thomson pour la somme d'un dollar le 1^{er} octobre 1923. Une seconde vente du lot à William Thomson, pour la même somme, a lieu en 1928. On peut donc considérer que la construction de la maison par l'entrepreneur Irving a eu lieu après la vente de 1923. CF. BAnQ, <http://bibnum2.bnquebec.ca/bna/lovell/presentation.htm>; ACND, Certificat de recherche, lot 144.

³³⁶ ACND, AT, acte de vente.

³³⁷ ACND, AT, Boîte 425, dossier 3519

³³⁸ ACND, AT, Boîte 425, dossier 3519

- **1929**
Vente de la plus grande partie du lot 144 à la Northeastern Lunch Company Limited pour la somme de 29 000\$.³³⁹
- **1934**
Subdivision du lot en deux. La veuve de feu Monsieur Fulton, propriétaire du lot qui a repris sa propriété à la suite à la faillite de la Northeastern Lunch Company Ltd. L'autre partie du lot 144 est vendue au musée Catholique Canadien Incorporé pour la somme de 16 000\$.³⁴⁰
- **1960**³⁴¹
Le Collège acquiert la maison.
- **1960**
Le Collège vend la maison à la communauté de Sainte-Croix pour 25 000\$.³⁴²
- **1961**
Seconde expropriation pour l'élargissement du chemin Queen-Mary.
Le bâtiment a abrité les jardiniers chargés de l'entretien des terrains du Collège.
- **1940 à 2009**
La maison (dans la tradition orale) devient la maison du jardinier du Collège, possiblement après que le château Renaud soit devenu le lieu de résidence des jardiniers de la serre. Aujourd'hui, nous y retrouvons la réserve des œuvres du Frère Jérôme. Les étages supérieurs sont loués au *Regroupement des Jeunes Catholiques*.³⁴³

³³⁹ ACND, Certificat de recherche, lot 144.

³⁴⁰ ACND, Certificat de recherche, lot 144.

³⁴¹ ACND, Dossier : Collège Notre-Dame – les lots

³⁴² Titre de propriété du lot. ACND, AT, dossier 3519, boîte 425.

³⁴³ Source orale, Vincent Grégoire, secrétaire général du Collège Notre-Dame.

État actuel



245 : Façades sud et est de la maison Fulton. Source: MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.



246 : Façade principale de la maison Fulton, donnant sur le chemin Queen-Mary. Source: MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.

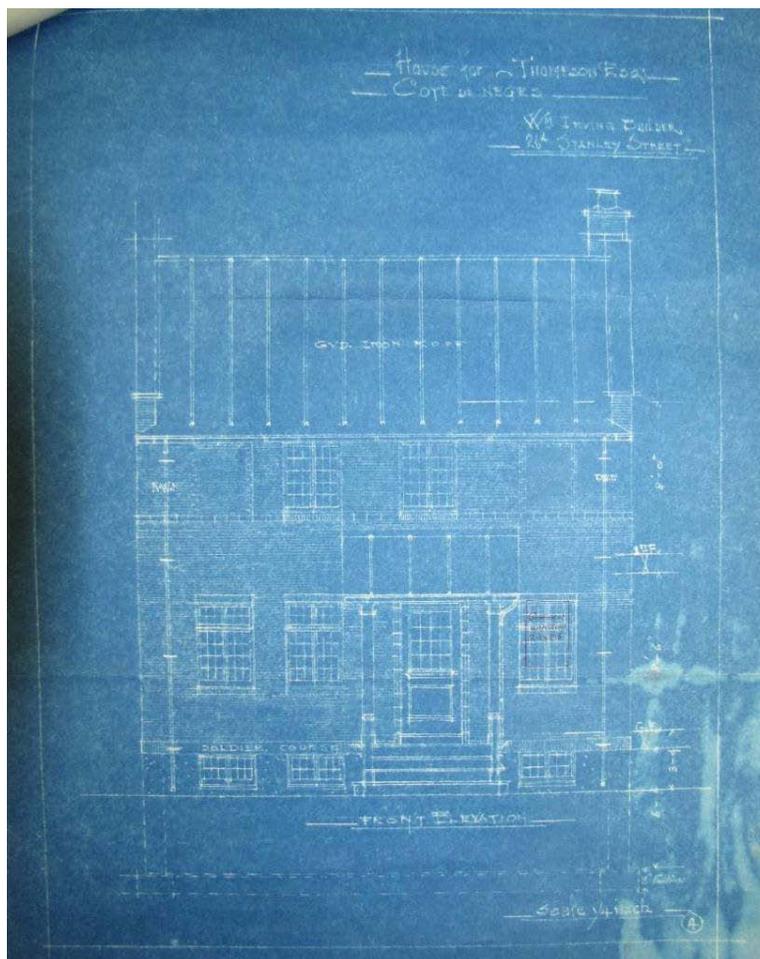


247 : Façade latérale aveugle de la maison Fulton. Source: MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.



248 : Façade arrière de la maison Fulton. Source: MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.

ICONOGRAPHIES



249 : Élévation principale de la maison Fulton (sans date). Source : ACND, salle des plans.

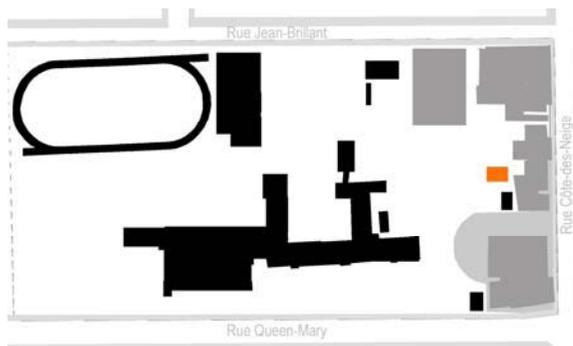


250 : La maison Fulton, entre 1950 et 1965. Source : ACND, Dossier Photo identifiées.



251 : La maison Fulton en 1965. Source : ACND, Dossier Photos identifiées.

14. MAISON SAINT-JOSEPH



3745 rue Queen-Mary

Construction actuelle :

Bâtiment de trois étages à toit plat. Structure de bois avec mur porteurs en maçonnerie de brique.

Date :

1924³⁴⁴

Concepteur (s) :

Inconnu, mais commandé par le révérend Frère Jean.³⁴⁵

On peut toutefois noter qu'à cette période, Viau et Venne ont déjà eu une commande, non réalisée pour l'agrandissement du collège et qu'ils travaillent toujours sur le site de l'Oratoire. De la même façon, en 1927, on demande aux architectes Larose et Simard d'élaborer plusieurs nouveaux projets sur le site du collège. De cette manière il est probable que la maison Saint-Joseph soit l'œuvre d'une de ses deux agences.³⁴⁶

Fonction première :

Résidence pour une quinzaine de religieux employés à l'imprimerie.³⁴⁷

Motif de la construction :

Les succès de l'Imprimerie Saint-Joseph font en sorte qu'un plus grand nombre de Frères doivent se consacrer aux activités de l'entreprise. Le scolasticat ne pouvait fournir l'espace pour les loger.³⁴⁸

Modifications marquantes :

- **1990**
Rénovation de la galerie (côté Jean-Brillant) et de l'entrée principale (figure 256).

Concepteur (s) :

Paulin et Larivière architectes

Motif de sélection des professionnels :

Rodrigue Paulin est un ancien étudiant du Collège.³⁴⁹ Il a même été président de l'Association étudiante alors que celle-ci faisait de nombreuses revendications à la direction du Collège.³⁵⁰

³⁴⁴ *Sainte-Croix au Canada*, p. 358.

³⁴⁵ *Sainte-Croix au Canada*, p. 358-359.

³⁴⁶ Rumilly, p. 166.

³⁴⁷ *Sainte-Croix au Canada*, p. 358-359.

³⁴⁸ *Sainte-Croix au Canada*, p. 358-359.

³⁴⁹ ACND, registre des anciens étudiants.

- **2002**
Réaménagement intérieur de la résidence. (figure 257).

Concepteur (s) :
Paulin et Larivière architectes

Fonction :
Archives et maison provinciale.

Motif :
Suite à la diminution du nombre de Frère sur le site du collège, le bâtiment a été transformé pour répondre aux besoins administratifs des religieux de Sainte-Croix.

Motif de sélection des professionnels :
Engagement du même architecte que pour les travaux précédents.

Autre :

- **Été 2009**
Les archives des Frères de Sainte-Croix déménageront temporairement en attendant le conseil du Chapitre 2010 qui se tiendra dans les mois prochains. Les Frères discuteront de la possibilité de quitter la Maison Saint-Joseph.³⁵¹

³⁵⁰ Rumilly, 1869-1969, p. 314.

³⁵¹ Source orale, Fr. Réginal Robert, ex-directeur général du Collège Notre-Dame et responsable des archives des Frères de Sainte-Croix.

État Actuel



252 : Façades ouest et sud de la maison Saint-Joseph. Source : MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.



253 : Façades ouest et sud de la maison Saint-Joseph. Source : MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.

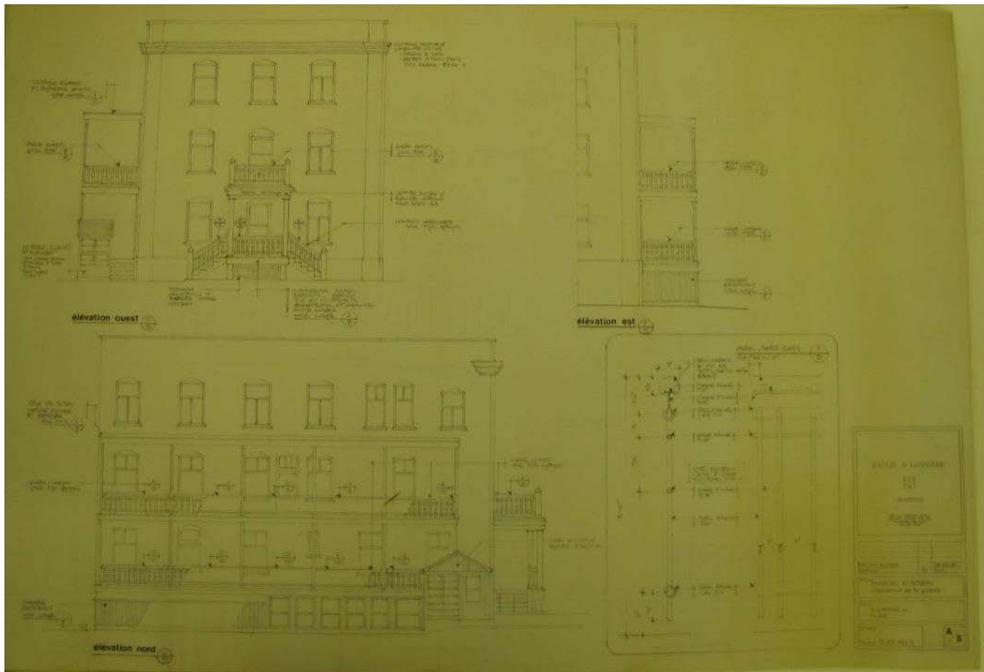


254 : Façade ouest de la maison Saint-Joseph. Source : MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.

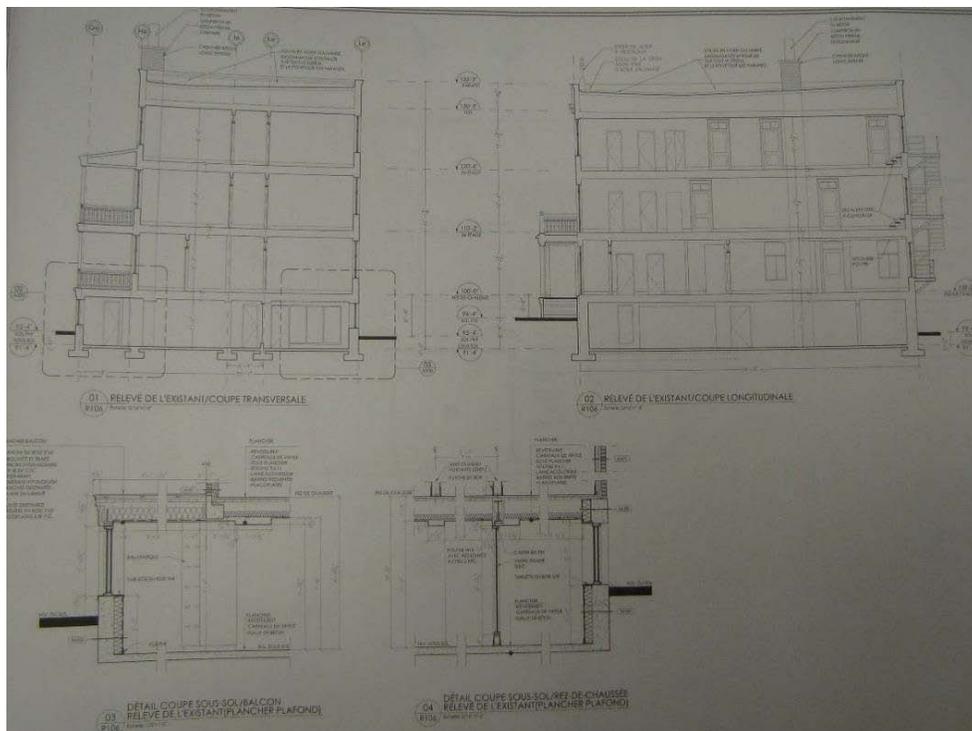


255 : Façade nord de la maison Saint-Joseph. Source : MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.

ICONOGRAPHIES



256: Projet de l'architecte Paulin pour la maison Saint-Joseph daté de 1990. Source : AFSC, document non numéroté.



257: Coupes du réaménagement par Paulin architecte de 2002. Source : AFSC, document non numéroté.



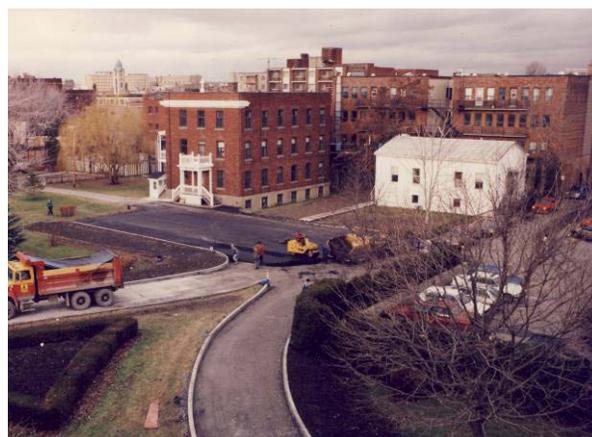
258 : Maison vers 1942. Source : ACND, document non numéroté.



259 : Façade nord de la Maison Saint-Joseph en 1925. Source : AFSC, Boîte268 Chemise bâtiment Dossier 79.

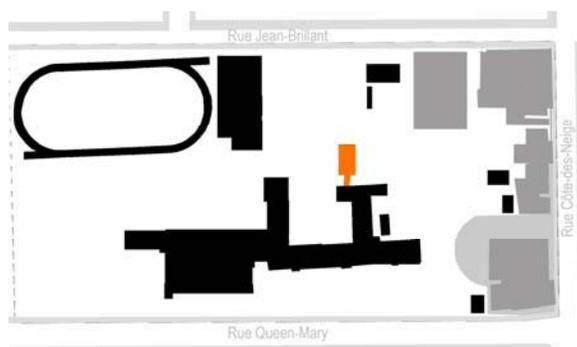


260 : La maison Saint-Joseph. On note la présence du perron fermé. (sans date). Source : AFSC, Boîte268 Chemise bâtiment Dossier 79.



261 : La maison Saint-Joseph, après la démolition du scolasticat (après 1973). Source : ACND, Dossier Parterre nord vendu.

15. MENUISERIE



3791 Rue Queen-Mary

Construction actuelle:

Cette construction est faite de blocs de béton recouverts d'un parement de brique. La fondation est en béton coulé. Le toit plat pour sa part est composé en papier de revêtement et gravier.

Date de construction:

1928 (coût 3000\$)³⁵²

Concepteur (s) :

Inconnu, les plans retrouvés ne sont pas signés

Fonction première :

Atelier de bois.³⁵³

Motif de la construction :

Depuis la fondation du Collège, il semble que les Frères ait été appelés à réaliser des constructions et des travaux mineurs ainsi que du mobilier comme le nombre important de dessins d'atelier porte à le croire.

Modifications marquantes :

- **1956**
Ajout d'un étage dans la même esthétique que le rez-de-chaussée (figure 266).

Concepteur (s):

Inconnu

Fonction significative :

Dortoir ou chambres pour les Frères résidant au collège.

Motif ou contexte de la construction :

Inconnu

³⁵² ACND, AT, dossier 1043, boîte 405.

³⁵³ ACND, AT, dossier 1043, boîte 405; Underwriters' Survey Bureau, *Insurance plan of the city of Montreal*, vol. VII, Toronto/ Montréal: The Bureau, 1940.

- **1956**
Construction de la passerelle reliant la chapelle à la menuiserie suite à l'ajout de l'étage
Concepteur (s):
 - Claude Lanthier, ingénieur
 - Dufresne et Delisle entrepreneurs généraux.*Motif de la construction :*
Vraisemblablement dans le but de faciliter l'accès au collège pour les Frères résidant dans ce bâtiment.
Motif de sélection des professionnels :
Inconnu

- **1992**
Transformation de l'étage pour en faire des appartements pour les Frères et mise aux normes du bâtiment (figure 267)
Concepteur (s):
Claude Robillard, architecte.
Fonction significative :
Appartements autonomes
Motif ou contexte de la construction :
Le ministère du Travail, direction régionale des travaux (Georges Hartel, inspecteur) constate qu'une mise aux normes s'impose
Motif de sélection des professionnels :
Inconnu

Autre :

- **1956**
Avant la construction de la passerelle reliant la chapelle à la menuiserie, les plans ont été modifiés la même année par Louis Dufour au niveau structural.

- **1995**
Au cours de cette année un projet a été dessiné par l'architecte A. Bessette pour l'aréna. Ce projet devait être relié au collège par une passerelle connectant à la menuiserie, ce qui lui aurait fait perdre son caractère privé.

- Actuellement, l'édifice sert toujours d'atelier pour les travaux d'entretien et de menuiseries du collège au rez-de-chaussée et de logement à l'étage.

État actuel



262: Façade est de la menuiserie. Source : MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.



263 : Façade nord de la menuiserie. Source : MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.

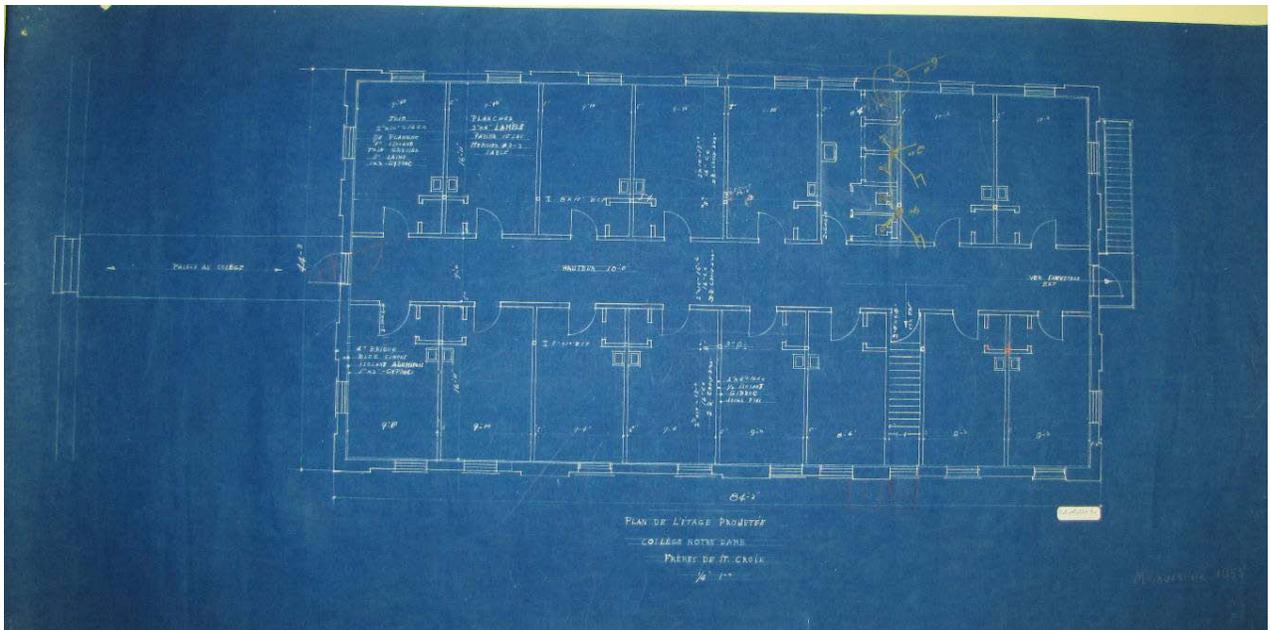
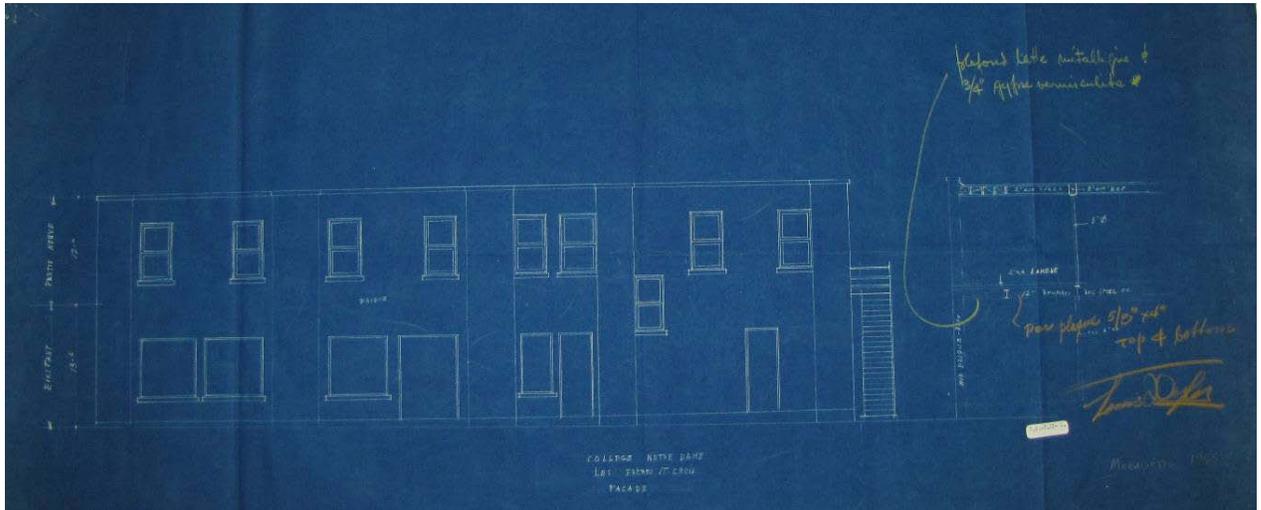


264 : Façade ouest de la Menuiserie avec sa passerelle. Source : MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.

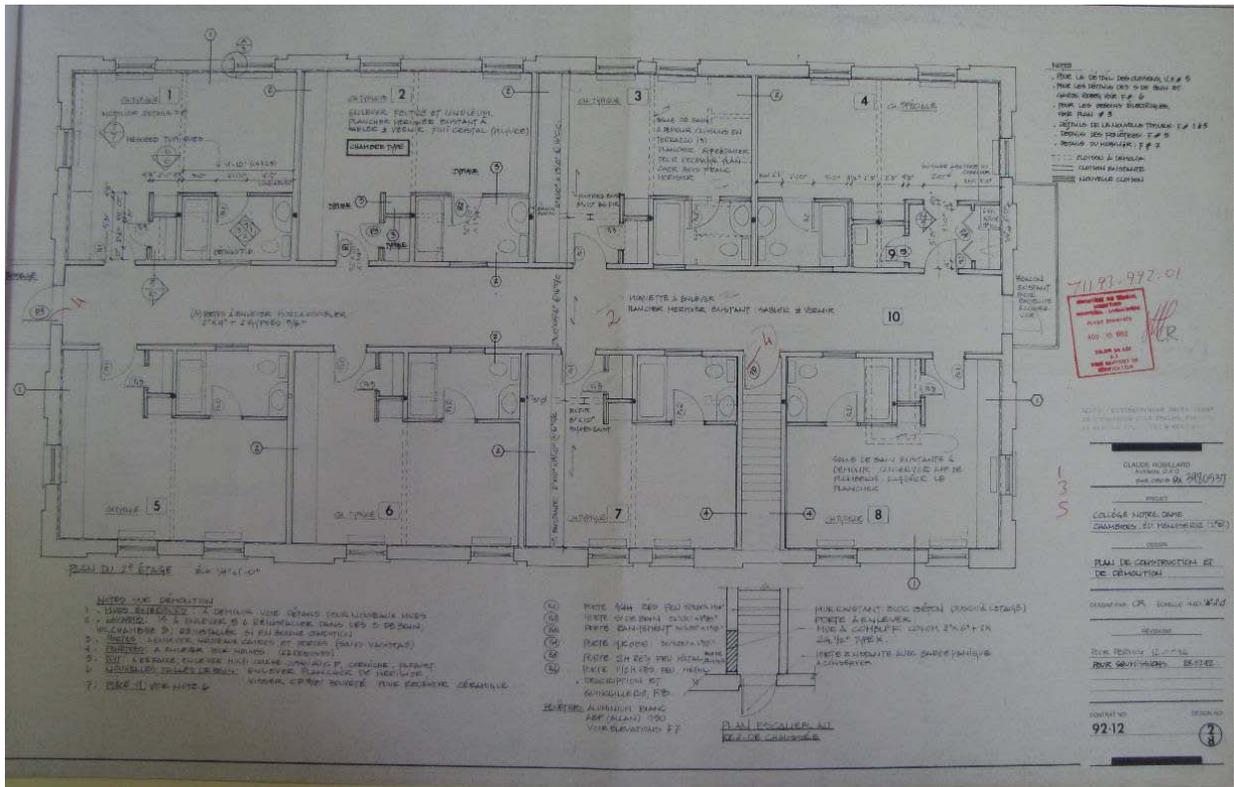


265 : Façade ouest de la Menuiserie avec sa passerelle. Source : MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.

ICONOGRAPHIES



266 : Élévation et plan du nouvel étage sur la menuiserie construit en 1955-1956. Source : ACND, salle des plans.



267 : Plan de Claude Robillard pour le réaménagement du premier étage de la menuiserie en 1992. Source : ACND, salle des plans.



268 : 1950. Source : ACND, Dossier Étèves Salle St-Louis-déneigement.



269 : 1951. Source : ACND, Dossier Balle molle 1930 à ...



270 : 1956. Source : ACND, Dossier Cour de la salle St-Louis.



271 : 1965. Source : ACND. Dossier CND photos identifiées.

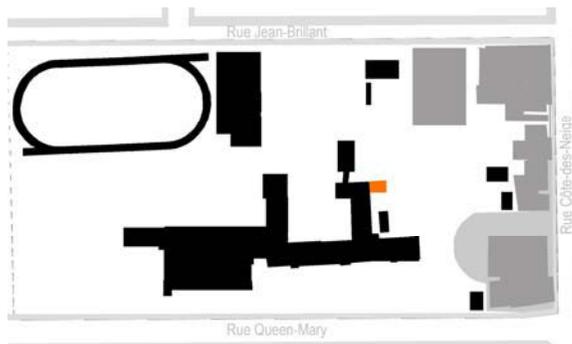


272 : 1974. Source : ACND, Dossier Cour de la salle Saint-Louis.



273 : 1975. Source : ACND, Boîte 405.

16. ENTREPÔT À CHARBON ET CHEMINÉE



3791 rue Queen-Mary

Construction:

Cette construction est constituée de blocs de béton recouverts de brique rouge. Sa toiture plate est goudronnée. Le bâtiment a comme particularité ses contreforts. La cheminée est en brique.

Date de construction:

1934 et 1940.³⁵⁴

Concepteur (s) :

Inconnu

Fonction première :

Contenir le charbon nécessaire au chauffage du collège et certaines dépendances.³⁵⁵

Motif de la construction :

Compte tenu de l'usage, la raison des contreforts n'est certainement pas stylistique. La solidification des murs pourrait s'expliquer par le poids et les manœuvres liés à l'entreposage le charbon

Modifications marquantes:

- **1957**
Un réaménagement intérieur est fait et certaines fenêtres sont murées (figure 280).

Concepteurs :

J.W. Jetté Limitée, installateurs-techniciens

Contexte :

Les travaux sont effectués dans le cadre de la modernisation du système de chauffage.

Par ailleurs, l'ancienne cheminée est démolie pour faire place à une cheminée plus haute et de plus grande capacité afin de répondre aux plaintes du voisinage.³⁵⁶

³⁵⁴ ACND; Underwriters' Survey Bureau, *Insurance plan of the city of Montreal*, vol. VII, Toronto/ Montréal : The Bureau, 1940.

³⁵⁵ ACND, AT, dossier 1043, boîte 405.

³⁵⁶ ACND, archives textuelle, historique du collège, Document sans numéro

Motif de sélection des professionnels :

Inconnu

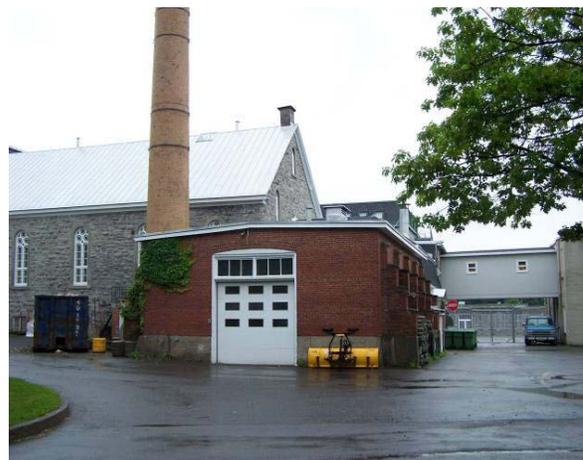
Autre :

Il est à noter que l'entrepôt à charbon et la cheminée sont l'une des étapes dans l'histoire technique du bâtiment en matière de chauffage. Ainsi, à travers le collège on retrouve plusieurs salles dédiées au chauffage, aujourd'hui désaffectées contenant toujours leur équipement d'origine ou ancien.

État actuel



274 : Façade nord de l'entrepôt à charbon. Source : MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.



275 : Façade est de l'entrepôt à charbon. Source : MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.

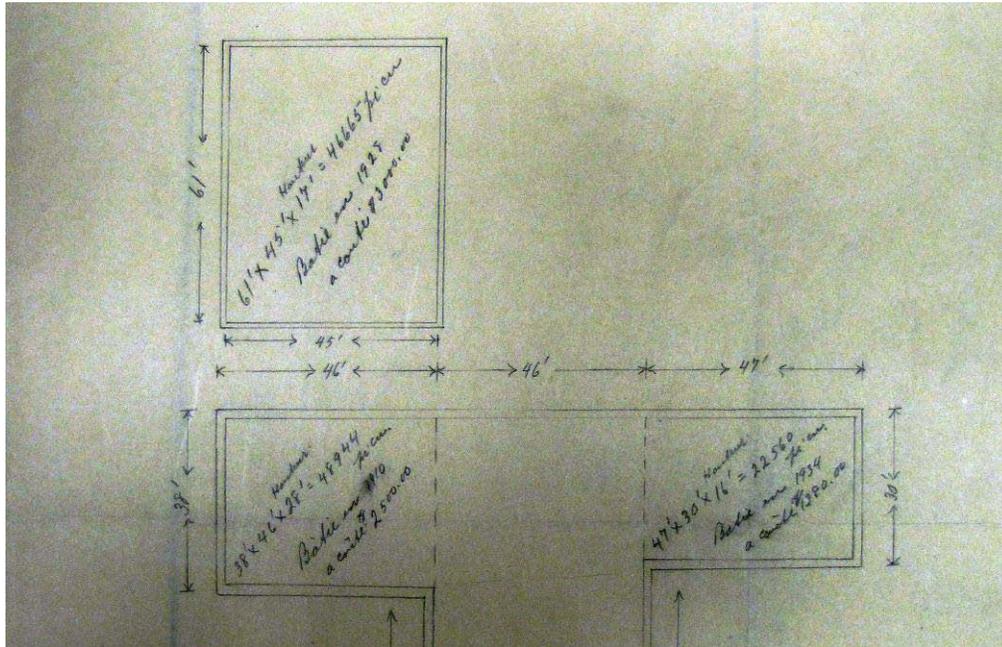


276 : Façade sud de l'entrepôt à charbon avec la cheminée. Source : MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.

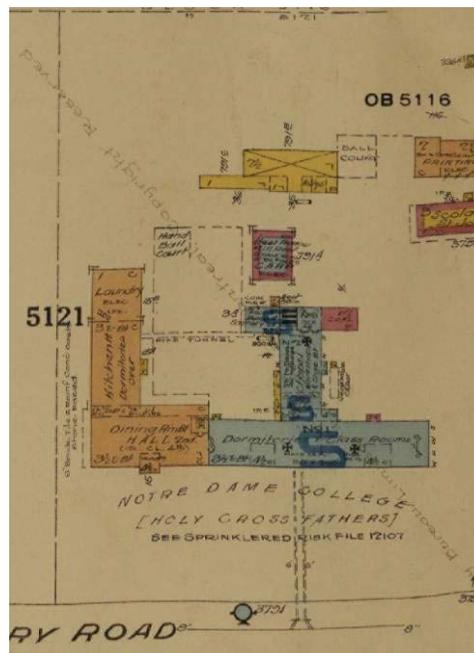


277 : Traces d'une ouverture partiellement obstruée. Source : MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis Saint-Louis.

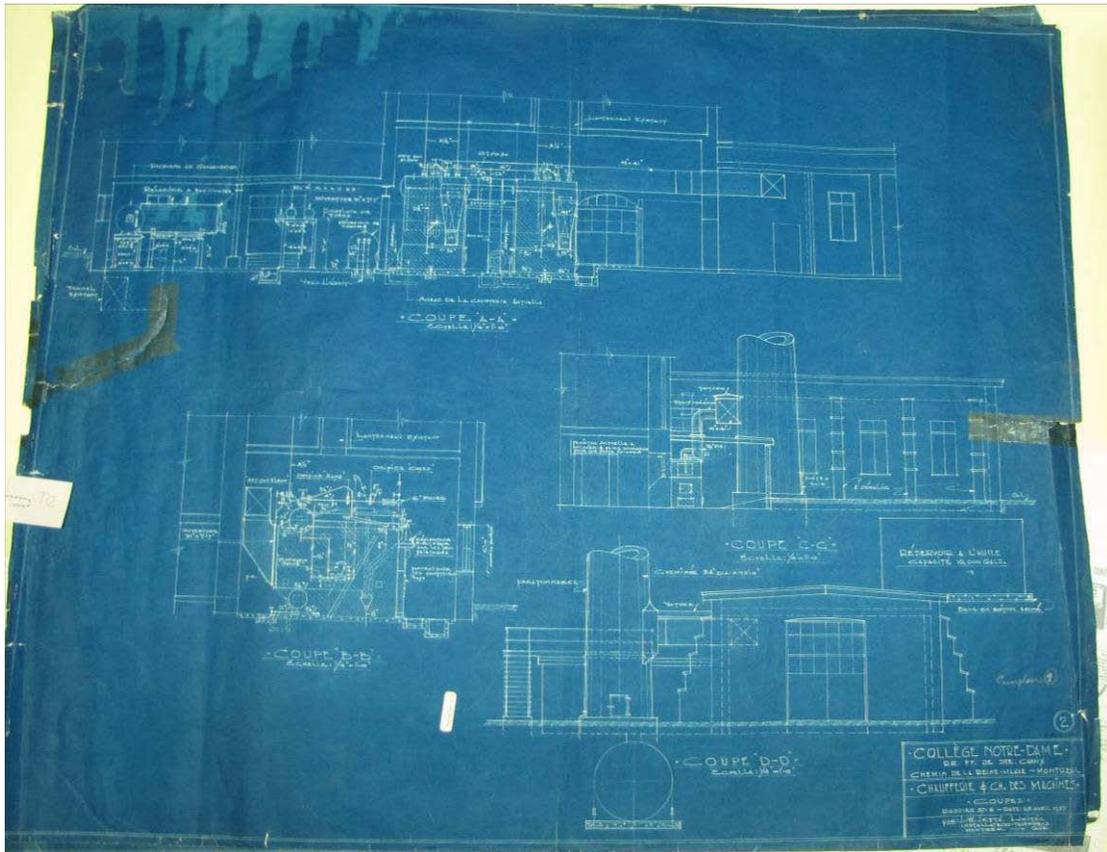
ICONOGRAPHIES



278 : Relevé des bâtiments, document sans date. Source : ACND, salle des plans.



279 : Underwriters' Survey Bureau, Insurance plan of the city of Montreal, vol. VII, Toronto/ Montréal : The Bureau, 1940. Source : BanQ en ligne.



280 : Plans techniques de 1957 de l'installateur J.W Jetté Ltée. Source : ACND, salle des plans.



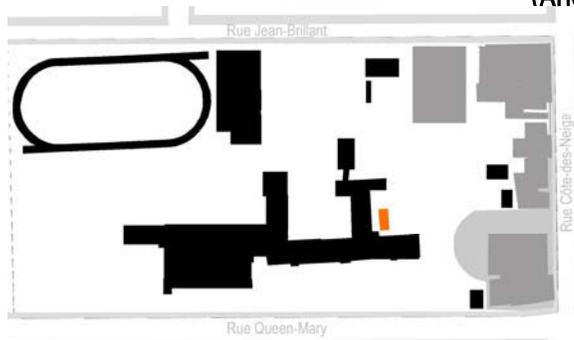
281 : Entrepôt à charbon en 1944. Source : ACND, Dossier Photos identifiées.



282 : L'entrepôt à charbon et cheminée en 1973. Source : ACND, Dossier Bâtisse bout nord 1973.

17 Entrepôt

(Anciennement portique pour le croquet)



Construction :

État actuel : Construction à structure de bois recouvert d'aluminium, reposant sur une dalle de béton. Il s'agit possiblement d'un recyclage et d'une récupération d'un portique en bois.

Date de construction :

Entre 1940 et 1954³⁵⁷

Fonction originale

Kiosque extérieur.

Contexte de la construction :

Adjacent à un terrain de croquet, ce pavillon est comparable à des constructions antérieures (cf. fiche portique). Il devait servir comme ces dernières d'abri contre la pluie et le soleil.

Modifications marquantes :

Entre 1980 et 1990 ³⁵⁸

Transformation physique et changement de fonction

Description :

Recouvrement d'un platelage métallique ondulé afin d'utiliser les lieux pendant l'hiver et agrandissement vers la chapelle pour créer un nouveau garage.

Concepteur :

Équipe d'entretien du Collège

Fonction significative :

Remisage et garage

Motif ou contexte de la construction :

Besoin d'entreposage. Les démolitions successives de plusieurs bâtiments, dont certains très imposants, ont certainement contribué à ce problème d'espace de rangement et de garage.

³⁵⁷ Underwriters' Survey Bureau, *Insurance plan of the city of Montreal*, vol. VII, Toronto/ Montréal: The Bureau, 1940 et 1954, planche 754.

³⁵⁸ Source orale, Vincent Grégoire, secrétaire général du Collège Notre-Dame

Avec son agrandissement, l'édifice obstrue le caveau que l'on peut observer sur les anciens plans d'assurance et d'arpentage.

État actuel



283 : Façade nord de l'entrepôt. Le cercle indique la partie du portique recyclé. Source: MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.



284 : Façade Est de l'entrepôt. Source: MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.

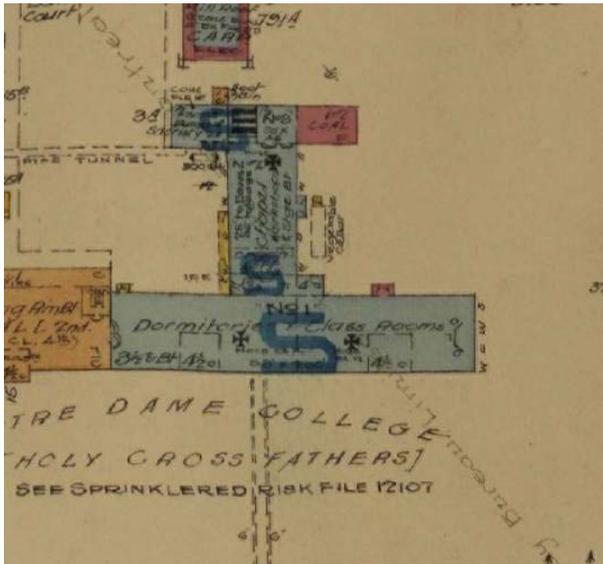


285 : Intérieur de l'entrepôt. On note le renforcement de la structure originale. Source: MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.

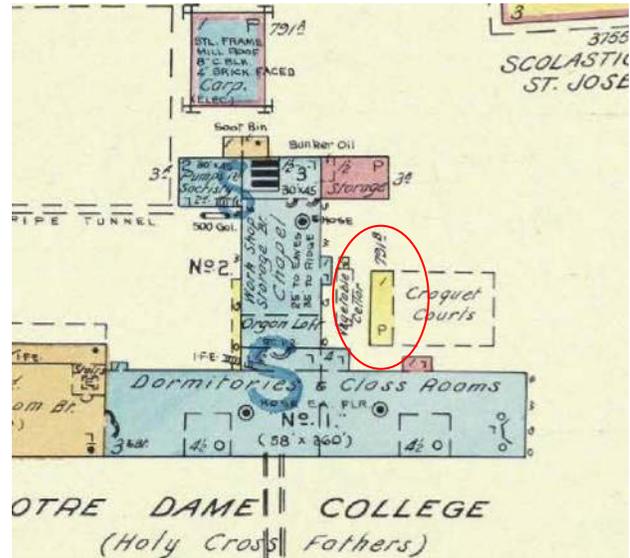


286 : Intérieur de l'entrepôt Les éléments peints vert correspondent au portique original. Source: MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.

ICONOGRAPHIES



287 : Détail du plan d'assurance de 1940 montrant la présence d'un caveau à légumes à l'emplacement de l'actuel bâtiment. Source : Insurance plan of the city of Montreal, volume VII (including volume XV (détail), BanQ en ligne.



288 : Emplacement du kiosque d'origine. Source: Underwriters' Survey Bureau, Insurance plan of the city of Montreal, vol. VII, Toronto/ Montréal : The Bureau, 1954, planche 754, (détail), BanQ en ligne.

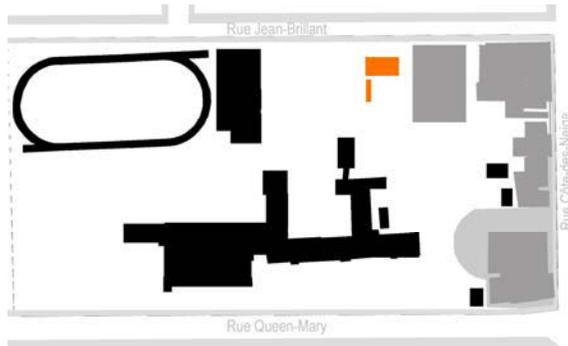


289 : Le portique et le croquet en 1973. Source : ACND, Dossier Photo CND non identifiées.



290 : Le portique en 1973. Source: ACND, AT, Dossier 1043, Boîte 405.

18. Maison provinciale (Maison Dujarié)



3800 rue Jean-Brillant
inclut la portion garage du bâtiment)

Construction actuelle :

Bâtiment de trois étages à structure de bois recouverte d'un parement d'aluminium et de brique.

Date de construction :

1977

Concepteur :

Larose, Laliberté, Petrucci architectes (figures 296, 297).

Fonction première :

Résidence des Frères de Sainte-Croix

Motif de la construction :

Les Frères étant moins nombreux, ils ont voulu se regrouper en un seul lieu. Encore impliqués dans l'administration du Collège, ils désiraient rester sur leur propriété.³⁵⁹

Motif de sélection des professionnels

L'agence d'architecte choisie, succède à Larose, Larose, Laliberté et Petrucci initiée par Eugène Larose à qui l'on doit l'ajout de 1929 et qui a contribué à titre d'architecte conseil au Centre Notre-Dame.

Autre :

Le nom de la maison, Dujarié, a été attribué en l'honneur de l'Abbé Jacques Dujarié, fondateur de la communauté des Frères de Sainte-Croix. Il est aussi le fondateur, en France, de la communauté des Sœurs de la Providence. C'est aussi par son travail que la communauté des Sainte-Croix s'est intéressée au domaine de l'éducation en 1823.³⁶⁰

Un autre projet de maison provinciale beaucoup plus important a été élaboré en 1989, et a donné lieu à plusieurs versions. Le projet conçu par Paulin et Larivière a été abandonné à la suite du refus des instances de Rome qui n'étaient pas convaincues du montage financier de l'opération (figure 298).

³⁵⁹ Source orale, Frère Réginald Robert, instigateur du projet et, à l'époque, directeur général du Collège Notre-Dame.

³⁶⁰ http://www.ste-croix.qc.ca/spiritualite_mission/abbe_jacques_dujarie.php

État actuel



291 : Façade principale de la maison Dujarié donnant sur la rue Jean-Brillant. Source: MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis



292 : Façade latérale, côté ouest, de la maison Dujarié et du garage. Source: MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.



293 : Façade arrière de la maison Dujarié et garage. Source: MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.



294 : Vue de la maison Dujarié et du garage. Source: MBrodeur consultant inc. Photo Éric St-Louis.

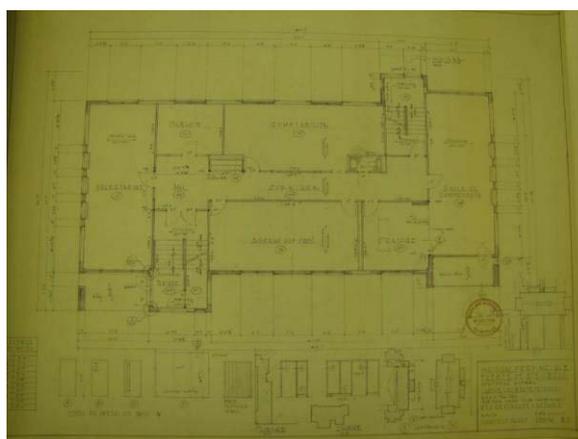
ICONOGRAPHIES



295 : La maison Dujarié après sa construction, 1977-1978. Source : AFSC, Document non traité.



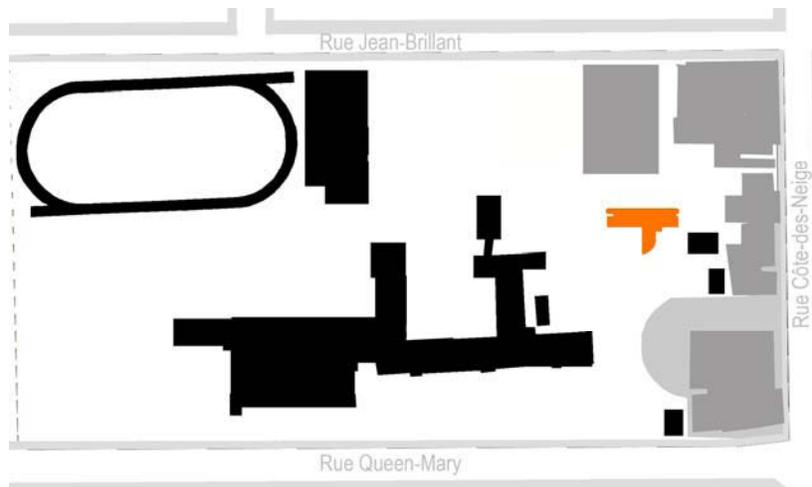
296 : Maison Dujarié, perspective Larose, Laliberté et Petrucci, 1977. Source : ACND, salle des plans.



297 : Maison Dujarié, plan du rez-de-chaussée, Larose, Laliberté et Petrucci, 1977. Source : ACND, salle des plans.

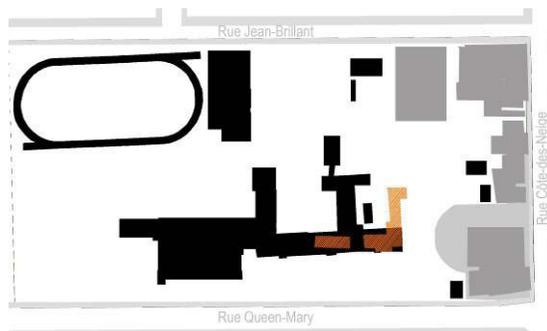


298 : Rodrigue Paulin, seconde version du projet pour la maison Bellevue, 1989. Perspective. Source : AFSC, Document non traité.



299 : Implantation prévue pour le projet de Rodrigue Paulin, 1989. Montage: Éric St-Louis.

19. HOTEL BELLEVUE ET SES DÉPENDANCES



ancien chemin de la Côte Saint-Luc
actuel chemin Queen-Mary

Construction:

Au moment de l'achat, le propriétaire était Hirscham Duclos, descendant d'«huguenots français» et le long édifice néoclassique de bois, d'environ 60 pieds, comportait un rez-de-chaussée avec un imposant portique à colonnes et un étage.³⁶¹

Date de construction:

Inconnue

Concepteur (s) :

Inconnu

Fonction première :

Hôtel (ou auberge) et dépendances³⁶²

Contexte et motif de la construction :

Accueillir les visiteurs et les Montréalais qui font le «tour de la montagne» et qui profitent de la nature de la Côte-des-Neiges et du mont Royal.³⁶³

Modifications marquantes:

- **1869**
Achat et modifications. Dès l'achat en septembre (9000\$), il y a eu une transformation de la façade avec l'ajout d'une image de la sainte Vierge et d'un texte de l'évangile : «Sinite parvulos venire ad me», puis la salle de danse a été transformée en chapelle.³⁶⁴

Concepteurs :

Frère Stephen et Frère Léonce³⁶⁵

Fonction significative :

Accueillir les petits de la première division (5 à 12 ans)³⁶⁶ du Collège Saint-Laurent.³⁶⁷

³⁶¹ APSC, correspondances de 1869, Fonds Vanier – Document sans numéro

³⁶² Rumilly, p. 36. Il semble en fait y avoir eu en tout 3 bâtisses. Cf. Cf. ACDN, AT, copie du texte de *La Semaine du Fidèle, Revue de culte et des bonnes mœurs*, publiée à Le Mans, 25 décembre 1869.

³⁶³ Rumilly, p. 36. Il y aurait eu «trois bâtisses en parfait état» pour «fournir à cent personnes un logement salubre et commode. Cf. ACDN, AT, copie du texte de *La Semaine du Fidèle, Revue de culte et des bonnes mœurs*, publiée à Le Mans, 25 décembre 1869.

³⁶⁴ ACND, AT, PV : fondation du collège-doc.1 (1869).

³⁶⁵ Rumilly, p. 39.

³⁶⁶ 5 à 11 d'après le projet de prospectus. ACND, AT, Extraits d'archives, Copie d'un prospectus écrite à la main par P. Gastineau, 11 septembre 1869.

³⁶⁷ ACND, AT, PV : fondation du collège-doc.2 (1869).

Contexte et motif de l'achat :

Le bâtiment est acquis puis rénové de manière à répondre à l'augmentation du nombre d'étudiants au Collège Saint-Laurent. «On enverrait donc à N.D. des Neiges, le trop plein du Collège de St. Laurent, la Division des petits enfants de préférence, étant ceux qui souffrent le plus ici »³⁶⁸. Il était en effet jugé souhaitable de séparer les jeunes élèves des plus âgés. Ces petits enfants recevraient alors un traitement et «des soins particuliers en rapport, autant que possible, avec les tendres soins de la famille».³⁶⁹ Ainsi rien ne manquerait aux exigences de leur âge.³⁷⁰

Le besoin en espace du Collège Saint-Laurent avait amené une alternative : construire à neuf un agrandissement ou faire l'acquisition d'un bâtiment existant. Même au risque d'être un peu plus cher, un «agrandissement tout fait»³⁷¹, c'est-à-dire l'achat d'une propriété a été privilégié et un comité a été formé pour faire rapport sur le site. Il revient «enchanté» de sa visite.³⁷² En ce qui concerne les bâtiments, ils sont considérés comme étant «des constructions importantes en rapport avec un hôtel de première classe».³⁷³ «Le tout est solide et bien entretenu» et «immédiatement habitable.»³⁷⁴ L'édifice principal est alors décrit comme : «un grand bâtiment, d'aspect rustique, d'une soixantaine de pieds de largeur un rez-de-chaussée et un étage entouré de pommiers et d'arbustes sauvages. Des colonnades en bois comme le reste de l'édifice, ornent le portique, et lui confèrent une certaine allure».³⁷⁵ On parle même de «magnifiques constructions [sic]».³⁷⁶

Sans reprendre ici les arguments touchant le financement, un extrait du procès verbal d'une réunion du conseil provincial, tenue le 5 octobre 1869, résume ainsi les raisons de procéder à l'achat :

- «1°. Un grand nombre de personnes ayant appris les démarches qu'on faisait [sic] à ce sujet, il n'était guère possible à présent de reculer.
- 2°. que le besoin de local au Collège de St-Laurent rendrait l'achat en quelques [sic] sorte nécessaire.
- 3°. que l'établissement qu'on voulait y fonder pouvait très probablement donner une aide puissante à la corporation de St-Laurent dans la liquidation de l'engagement [financier] qu'elle encourait.»³⁷⁷

³⁶⁸ Ibid.

³⁶⁹ ACND, AT, PV : Fondation du Collège Notre-Dame du Sacré-Cœur, -Extraits – 25 avril 1870; APSC, [chroniques], 8 septembre 1869, Copie de lettre des Conseils Provincial du Canada et Local du Collège de St-Laurent au [...] P. Sup. Général de l'ordre de Ste Croix E. Sorin à N.-D. du Lac [...].

³⁷⁰ APSC, [chroniques], 8 septembre 1869, Copie de lettre des Conseils Provincial du Canada et Local du Collège de St-Laurent au [...] P. Sup. Général de l'ordre de Ste Croix E. Sorin à N.-D. du Lac [...].

³⁷¹ Rumilly, p.36. Voir aussi : APSC, correspondances de 1869, Fonds Vanier – Document sans numéro : 7 mai 1871 où il est également question d'une allonge de 25 pieds.

³⁷² ACND, AT, Extraits des délibérations *Des Conseils Provincial du Canada et Local du Collèges St-Laurent. Lettre au Supérieur Général de l'Ordre de Sainte-Croix, E. Sorin à N-D. du Lac, Ind. E.U.*, 8 septembre 1869.

³⁷³ Rumilly, p.36.

³⁷⁴ ACND, AT, Extraits des délibérations *Des Conseils Provincial du Canada et Local du Collèges St-Laurent. Lettre au Supérieur Général de l'Ordre de Sainte-Croix, E. Sorin à N-D. du Lac, Ind. E.U.*, 8 septembre 1869.

³⁷⁵ ACND, AT, Extraits des délibérations *Des Conseils Provincial du Canada et Local du Collèges St-Laurent. Lettre au Supérieur Général de l'Ordre de Sainte-Croix, E. Sorin à N-D. du Lac, Ind. E.U.*, 8 septembre 1869.

³⁷⁶ Rumilly, p.36.

³⁷⁷ ACND, AT, Extraits des délibérations, Conseil Général, 8 octobre 1869.

³⁷⁸ ACND, AT, PV [conseil provincial], 5 octobre 1869.-

Outre le bâtiment, l'emplacement et le site constituent des critères importants dans le choix d'acheter cette propriété.³⁷⁸

Motif de sélection des professionnels :

Vraisemblablement des religieux de Sainte-Croix. En effet, certains religieux étaient reconnus et désignés comme ouvriers ou surveillants de chantier, car ils possédaient les capacités et connaissances manuelles pour effectuer de tels travaux.³⁷⁹ Ces travaux mineurs auraient facilement pu être réalisés à l'interne.

- **1871**

Ajout d'un étage à l'édifice et parachèvement d'une aile de 25 pieds dont les fondations sont posées.³⁸⁰

Concepteur :

M. Larose, entrepreneur de Montréal

Contexte :

Le pensionnat constituant une importante source de revenus, les religieux de Sainte-Croix veulent agrandir la bâtisse pour assurer son développement et recevoir ainsi plus d'élèves.

Motif de sélection des professionnels :

Les religieux de Sainte-Croix jugeaient les termes de paiement et de garantie satisfaisants. De plus, cet homme a conseillé les religieux sur les travaux à faire avant que ces derniers ne procèdent à une demande officielle auprès de leurs supérieurs.

- **1873**

Une nouvelle salle de récréation est construite.³⁸¹

Autre:

- **1875**

Les Petites Sœurs de la Sainte-Famille ont été logées dans la dépendance de l'ancien hôtel, soit une petite remise non loin du collège.³⁸²

- **1876**

Considérant l'augmentation constante du nombre d'élèves, on songe à agrandir et améliorer le collège. « Un architecte, consulté, croit la vieille construction inutilisable : les murs ne sont pas assez solides. Le Père

³⁷⁸ Cf. Chapitre Contexte point 2.2

³⁷⁹ ACND, AT, PV : historique du collège-doc.210 (1888).

³⁸⁰ ACND, AT, PV : historique du collège-doc.88, 17 mai 1871. Ce texte constitue la principale source pour ce projet de modification qui est présenté alors que le débat est toujours vif quant à savoir lequel des deux collèges, Saint-Laurent ou Notre-Dame, doit avoir priorité. Les travaux ont dû être importants car ils ont coûté \$3600.00, alors que l'achat de la propriété en 1869 était de \$9000. ACND, Boîte CDN 1879-1916, Extraits de délibérations [Bilan de dépenses], 11 janvier 1880.

³⁸¹ Rumilly, page p. 63.

³⁸² *Sainte-Croix au Canada*, p. 237.

Lefebvre suggère la construction de deux ailes, formant une croix avec le bâtiment existant. Un lambris de brique recouvrirait l'ensemble, vieux et neuf. L'architecte condamne à nouveau ce projet.»³⁸³

On «envisage également la construction d'une maison provinciale, ce qui libérerait des locaux pour le Collège Notre-Dame.»³⁸⁴

- **1881**

Fortement critiqué par certains parents pour son apparence et pour ses déficiences sanitaires, l'hôtel est démoli au printemps 1881.³⁸⁵ Ces travaux sont effectués par les novices.³⁸⁶

Toutefois, il semble que tout n'ait pas été démoli. À cet égard, l'article de *La Minerve* du 25 avril 1881 se termine ainsi ;

*M. François Lapointe, l'architecte du collège dit qu'aussitôt que l'édifice sera terminé, une magnifique chapelle sera construite dans le vieux collège et qu'il y aura un service religieux.*³⁸⁷

Or, les photographies les plus anciennes donnent des indices sur la présence d'une aile à la gauche du bâtiment de pierre de 1881 et peut-être une autre à l'arrière, disposée en équerre avec le nouvel édifice. Par contre, en parlant de la démolition de «la vieille bâtisse» on peut lire dans les archives de la communauté : «l'on conservera avec soin la menuiserie et le bois serviable [sic]; les pierres mêmes serviront pour les fondations que l'on fera à la Maison de bois, à la place de pilotis.»³⁸⁸ Puisque l'aile en équerre prend parfois le nom de Maison de bois, il est vraisemblable qu'il s'agit d'une nouvelle construction complémentaire au premier édifice de pierre.

³⁸³ Rumilly, p.66.

³⁸⁴ Rumilly, p.67.

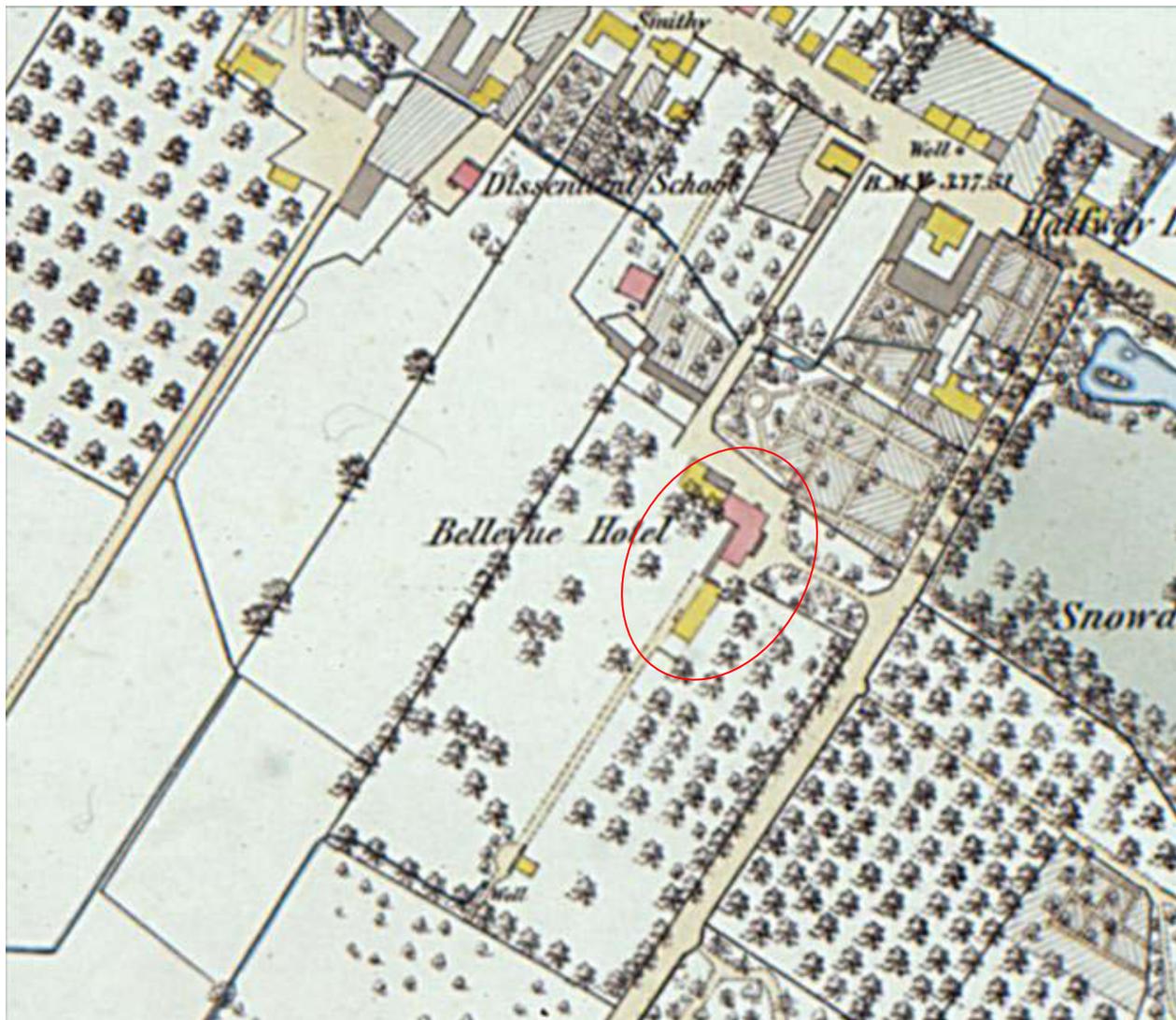
³⁸⁵ ACND, AT, PV : Conseil local, 20 février 1881. Rumilly, p. 84.

³⁸⁶ ACND, AT, PV : Conseil Provincial – 30 janvier 1881.

³⁸⁷ *La Minerve*, 25 avril 1881, p. 2. Consulté en ligne : www.banq.qc.ca.

³⁸⁸ ACND, AT, Boîte CDN 1879-1916, extraits de délibérations, 1 février 1880.

Iconographies

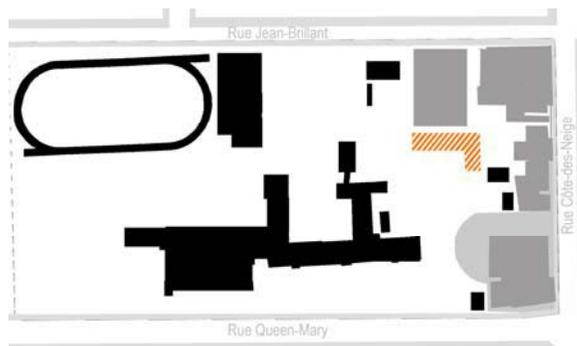


300 : Carte de 1869 montrant l'étendue de la propriété Bellevue. P.I.D.T 8489 (III-XIII) Montreal and its environs Quebec, Fortification Survey Canada. Source : BAnQ.



301 : Hôtel Bellevue, après les transformations par la communauté de Sainte-Croix, 1869. Source : AOSJ, Dssier Bellevue Hôtel.

20. SCOLASTICAT (démoli)



(Ancien noviciat)

3745-3755 chemin Queen-Mary

Construction :

Bâtiment de trois étages avec murs porteurs de maçonnerie en briques avec une toiture mansardée à charpente de bois.³⁸⁹

Date de construction :

1907-1908³⁹⁰

Reconstruction après incendie de 1907.

Concepteur (s) :

Frères coadjuteurs.

Fonctions principales :

Éducation et logis des scolastiques, c'est-à-dire des jeunes religieux, sortant du noviciat, qui font leurs études de philosophie et de théologie. Une partie de l'édifice sert d'infirmerie provinciale.³⁹¹

Contexte et motif de la construction :

Offrir aux scolastiques un édifice qui leur est dédié et aménagé pour qu'ils puissent parfaire leurs études. Dès 1893, il était souhaité qu'il y ait un scolasticat par province qui permettrait aux scolastiques de se consacrer aux études et ainsi assurer une meilleure formation spirituelle et intellectuelle des jeunes religieux.³⁹² Ce projet de formation des scolastiques visait aussi une plus grande reconnaissance de la qualité de l'enseignement des Frères de Sainte-Croix et devait ainsi contribuer au prestige des collèges de la communauté.³⁹³

³⁸⁹ ACND, AT, dossier1043, boîte405.

³⁹⁰ *Sainte-Croix au Canada*. À moins de mention contraire, cet ouvrage, p.203 – 205; 259-273, constitue la principale source d'information pour la construction.

³⁹¹ *Noviciat* : Bâtiment construit suite à une permission du Siège apostolique, destiné à la préparation des novices durant une année complète et continue. Durant cette période, le novice devait éprouver sa foi tout en continuant ses études religieuses afin de pouvoir intégrer les rangs de l'église à la fin de son année de noviciat. L'édifice abritant les novices et leur étude, se devait d'être à l'écart de tout autre bâtiment dont celui des profès afin d'assurer un cadre propice aux études. « L'année de noviciat doit être organisée pour que se forme bien l'esprit des novices sous la direction du Maître, étudiant la règle et les constitutions, faisant de pieuses méditations et des oraisons assidues, apprenant bien tout ce qui se rapporte aux vœux et aux vertus, et s'exerçant opportunément à extirper jusqu'à la racine les germes des vices, à réfréner les mouvements internes et à acquérir les vertus » selon Le Droit canonique 1917, livre second, article 565.

Scolasticat : Bâtiment dédié à la formation des scolastiques, personnes destinées à l'enseignement et à la religion. En ces lieux, on forme, les scolastiques à la philosophie et la théologie suite à un parcours académique régulier. La formation d'un maximum de trois ans devait se faire idéalement dans un contexte similaire à celui d'un noviciat.

Au Collège Notre-Dame, plusieurs scolastiques ont été acceptés dans les universités. Avec l'arrivée des Cégeps, cette formation est définitivement abolie, selon Rumilly, p. 65.

³⁹² Rumilly, p. 100.

³⁹³ Rumilly, p. 100.

En 1895, le scolasticat s'est retrouvé dans l'ancien noviciat qui lui-même occupait l'ancienne résidence Palascio³⁹⁴ correspondant à l'ancien lot 141-3, soit à peu près au même emplacement où le scolasticat sera construit. Il s'agissait d'une maison de pierre délabrée avec mansardes. Une seconde propriété comprenant une maison familiale d'un étage, celle de M. l'abbé Picard, fondateur de l'*Union des prières*, a été acquise en 1875, sur un terrain adjacent. En 1885, on a construit entre les deux maisons une nouvelle aile en bois de deux étages qui permettaient de les réunir. Le plan d'ensemble prenait la forme d'un «T» .

Tel qu'il est reconstruit en 1907, le scolasticat est en retrait par rapport au Collège, mais reste bien en évidence depuis le chemin Queen-Mary. La toiture en mansarde contribue à harmoniser les deux édifices malgré la différence de matériau. Les photos indiquent que la façade arrière ne comportait pas de brisis, mais on ignore s'il s'agit d'une modification. Dans le cas contraire, en créant un effet de façade, cette singularité tend à montrer la volonté d'établir un lien formel avec le collège. Par contre, avec ses galeries au rez-de-chaussée et à l'étage, le scolasticat donne l'impression d'une architecture rurale, plutôt qu'urbaine. Cela correspond au caractère alors existant dans ce secteur de la ville.

Motif de sélection des professionnels :

Les religieux de Sainte-Croix ont souvent pris en charge les constructions de leur site. De plus, certains Frères étaient reconnus et désignés comme ouvriers ou surveillants de chantier, car ils possédaient les capacités et connaissances manuelles pour effectuer de tels travaux.³⁹⁵

Modifications marquantes:

- **1914**
Ajout d'une aile en équerre, en brique et à toit plat, pour accueillir l'infirmerie. C'est en 1911 que l'augmentation du nombre de scolastiques avait amené les autorités à vouloir agrandir.
- **1973**
Démolition du scolasticat.

Autres :

1873

Achat de la propriété de Palacio (lot 141) sur laquelle se trouve une maison de pierre délabrée avec mansarde qui servira de Noviciat.³⁹⁶

1875

Une seconde propriété comprenant une maison familiale d'un étage, celle de M. l'abbé Picard, fondateur de l'*Union des prières*, fut acquise en 1875, sur un terrain adjacent.

³⁹⁴ Les documents d'archives indiquent Palacio. Rumilly écrit plutôt Palascio.

³⁹⁵ ACND, AT, PV : historique du collège-doc.210 (1888).

³⁹⁶ Rumilly, p. 63. *Sainte-Croix*, p. 203.

1885

Construction d'une aile en bois de deux étages qui permettaient de réunir les maisons Palascio et Picard. Le plan d'ensemble prenait la forme d'un «T». Outre la commodité de n'avoir qu'un seul bâtiment, l'agrandissement de 3000\$ devait permettre de répondre à l'augmentation du nombre de novices.³⁹⁷

1886

Incendie mineur au noviciat suite à un lampion oublié dans la crèche de Noël. Seulement une partie de l'intérieur est endommagée.³⁹⁸

1892

Selon Rumilly: «Pour éviter que les novices ne soient constamment mis à contribution, comme ils l'ont été à Saint-Laurent, le Conseil général de la Province général oblige la Province [sous-entendu, le Conseil provincial] à éloigner son noviciat de toute institution scolaire de la Congrégation (août 1892). Le noviciat devra donc quitter la Côte-des-Neiges»³⁹⁹

1895

Le bâtiment du noviciat est transformé en scolasticat et accueille ses premiers scolastiques le 1^{er} août.⁴⁰⁰

1898

Allonge en bois de 50 pieds par 20 pieds et réparation de l'édifice existant.

1907

Incendie au scolasticat, puis reconstruction la même année (coût 6 590 \$).⁴⁰¹ Seule une aile de bois, le «château Renaud», est épargnée et déménagée, en 1914, au sud de la Maison Saint-Joseph (voir fiche Château Renaud).

1913

Le Scolasticat devient affilié au Département de l'Enseignement Secondaire Moderne de l'Université Laval.

Creusage de la tranchée pour installer les tuyaux qui permettront d'amener la vapeur de chauffage des chaudières du collège au scolasticat.

1916

L'imprimerie est bâtie derrière le scolasticat (voir fiche imprimerie).

1925-1932

Travaux intérieurs pour rendre l'ensemble plus «propre».

1927

Projet de construction d'un nouveau noviciat.⁴⁰²

³⁹⁷ Procès-verbaux du Conseil Local du Collège Notre-Dame : 20 avril 1885.

³⁹⁸ Procès-verbaux du Conseil Local du Collège Notre-Dame : 25 décembre 1886.

³⁹⁹ Rumilly, p. 99.

⁴⁰⁰ Rumilly, p. 101.

⁴⁰¹ Rumilly, p. 126.

⁴⁰² Rumilly, p. 166.

1942-3

Creusage par les scolastiques de la cave de l'infirmierie et du bâtiment pour installer un réfectoire et une cuisine sous l'infirmierie, recyclé en caveau à légumes, lieu d'entreposage des aliments, salle de coiffure, salle de jeux et vestiaire.

1943

Restauration générale, dont la chapelle, et achat des terrains à l'arrière de l'édifice pour aménager une cour.

ICONOGRAPHIES

302 : Arrière du scolasticat. 1925. Source : AFSC. Daté 17 février 1925. «Patinoire, Imprimerie et scolasticat S.-J.».



303 : Vue aérienne montrant l'ensemble du scolasticat en 1934. Source : ACND, Dossier Photos identifiées.



304 : Le scolasticat avec ses aires de jeux, sans date. On voit que la galerie à l'étage n'existe pas. Source : ACND, Dossier Photos identifiées.



305 : Le scolasticat et l'imprimerie à l'arrière, vers 1970. Source : AFSC, document non traité.

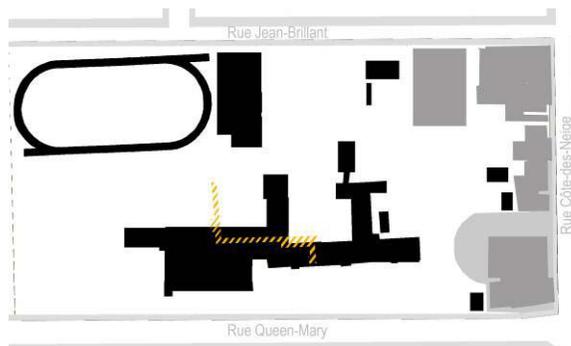


306 : Le scolasticat dans les années 1970. Source : AFSC, document non traité.



307 : Le scolasticat en cours de démolition en 1973. Source : AFSC, document non traité.

21. Préau⁴⁰³ (démoli)



3791 chemin Queen-Mary

Construction :

Latrines en pierre et portique en bois, à toiture recouverte de bardeaux d'asphalte

Date de construction:

Entre 1889 et 1907, vraisemblablement vers 1889 ⁴⁰⁴

Concepteur (s):

Inconnu.

Fonction première :

Latrines et abri contre la pluie et le soleil pour les élèves durant la récréation.⁴⁰⁵

Motif de la construction :

En 1888, il était prévu de construire le préau avec les matériaux de l'aile en bois qui allait être démolie au moment de l'érection de la chapelle. Toutefois, il n'existe pas de document visuel qui permette de connaître sa forme avec le plan Goad de 1913

Pour ce qui est des latrines, le plan Pinsoneault de 1907 montre l'amorce d'une construction similaire, d'un seul étage, avec toit à double pente, sans toutefois préciser la fonction.

Modifications marquantes :

- **Entre 1913 et 1918**
Agrandissement du portique de bois.
- **Vers 1929**
Démolition des latrines en vue de la construction de l'aile 1929. Par contre, les plans des architectes portent à croire que la démolition du portique de bois n'était pas prévue à ce moment là.

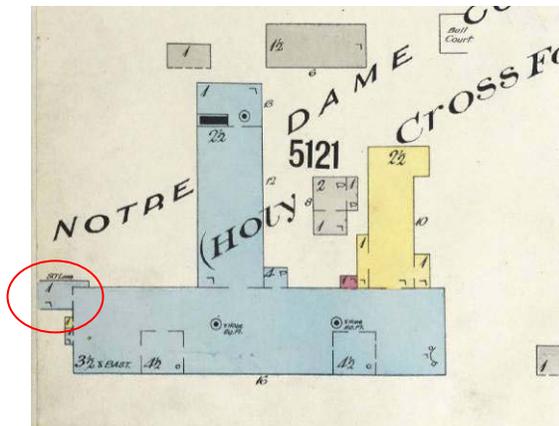
⁴⁰³ En 1888, les frères ont utilisé le mot véranda pour désigner ce projet, ce qui suppose néanmoins que l'espace ait été vitré. Rien ne porte à le croire. Le mot préau, qui est utilisé à l'occasion dans les archives, désigne la partie couverte d'une cour d'école. Son emploi apparaît plus juste. ACND, AT, PV : Conseil local – 18 mars 1888.

⁴⁰⁴ ACND, AT, PV : Conseil local – 18 mars 1888; A.R. Pinsoneault, Atlas of the Island and City of Montreal and Ile Bizard, L.n.i. : The Atlas Publishing Co Ltd, 1907..

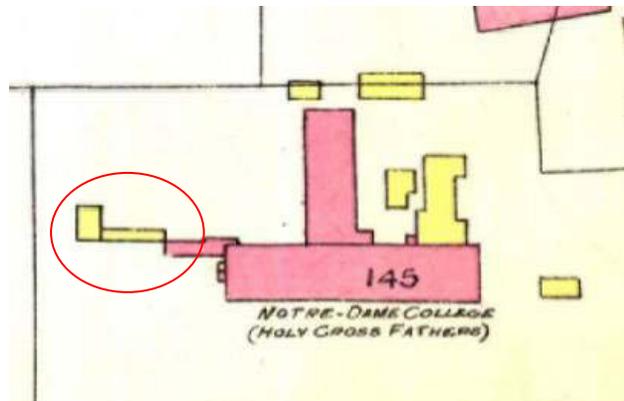
⁴⁰⁵ ACND, AT, PV : Conseil local – 18 mars 1888.

- **Entre 1929 et 1936**⁴⁰⁶
Démolition du portique de bois de la cour des grands.
- **Vers 1930**
Ajout d'un portique similaire dans la cour dite de la Salle Saint-Louis, le long de la chapelle.

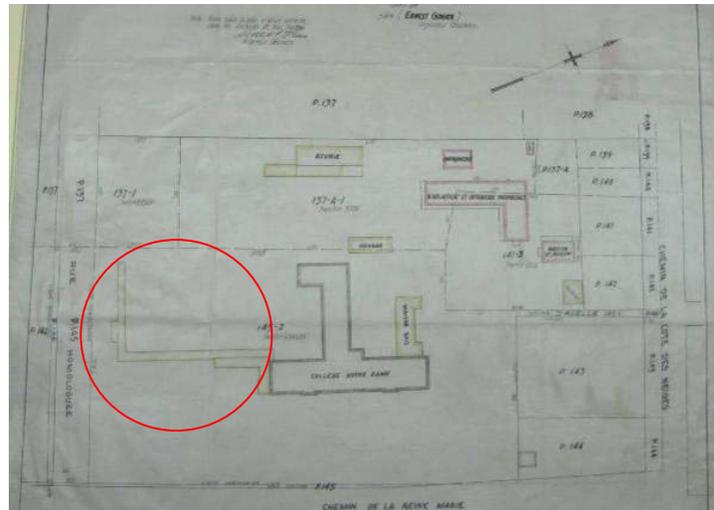
ICONOGRAPHIES



308 : Détail du plan Pinsoneault, 1907, montrant l'amorce des latrines en pierre. Source : BANQ.



309 : Plan Goad, 1913 montrant la présence du préau en bois dans le prolongement des latrines. Source : BANQ.

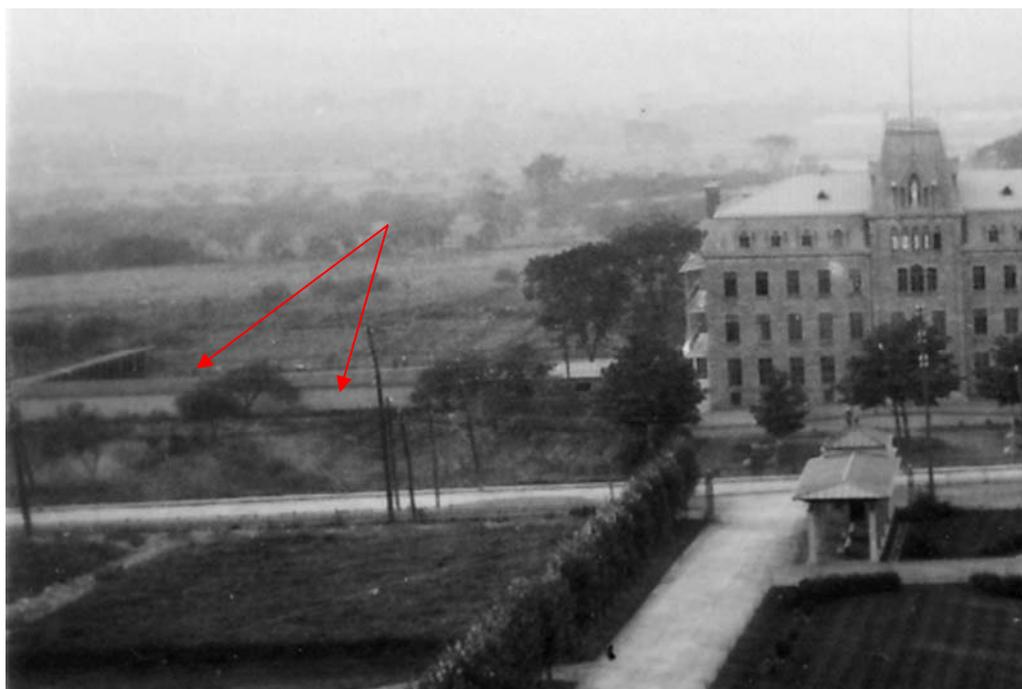


310 : Plan d'arpentage de 1928 illustrant le préau en bois. Source : ACND, salle des plans.

⁴⁰⁶ ACND, [auteur illisible], arpenteur géomètre, Plan de la propriété appartenant à la Congrégation de Sainte-Croix située à la Côte-des-Neiges Ville de Montréal, 28 mai 1936. Ce plan ne donne aucun indice de la présence du portique.



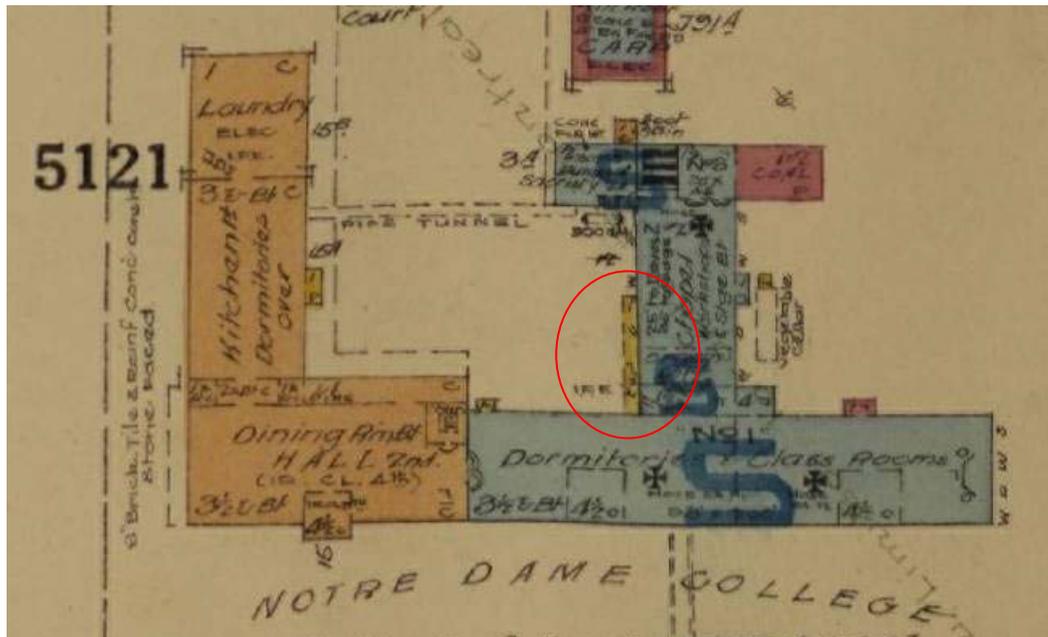
311 : Le préau vu depuis l'aile 1889, en 1925. Source : ACND, Dossier Latrines.



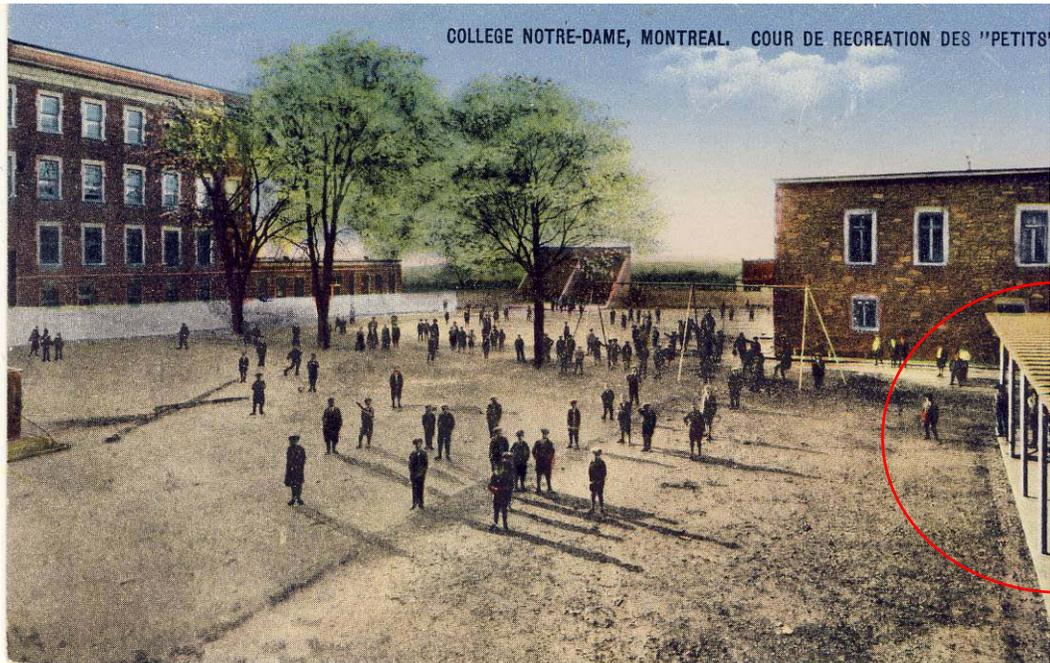
312: Vue du préau depuis l'oratoire Saint-Joseph, sans date mais avant 1929 (détail). Source : ACND 2001 restes + photo.



313: Démolition des latrines à mi-travail (sans date). Source : ACND, Dossier Latrines.

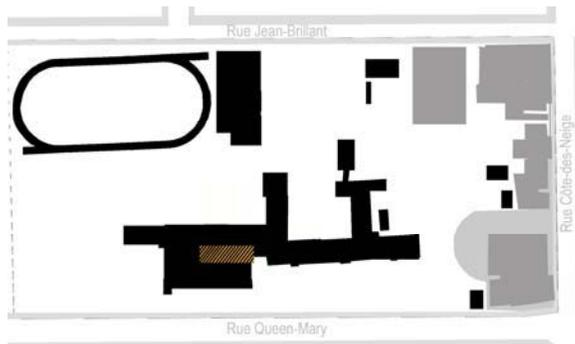


314 : Localisation du portique dans la cour des petits ou cour de la salle Saint-Louis. Source : Underwriters' Survey Bureau, Insurance plan of the city of Montreal, vol. VII, Toronto/ Montréal : The Bureau, 1940 (détail). BAnQ.



315 : Cour de récréation des petits avec portique en bois construit le long du mur de la chapelle. Source : ACND : Carte postale, 1930, Dossier Cour de la salle Saint-Louis.

22. KIOSQUE⁴⁰⁷ (démoli)



3791 rue Queen-Mary

Construction :

Pavillon à aire ouverte sur l'extérieur construit en charpente et fermes de toit en bois, recouverte de bardeaux d'asphalte.⁴⁰⁸

Date de construction:

Inconnue. Avant 1949.⁴⁰⁹

Concepteur (s):

Inconnu.

Fonction première :

Abri contre les intempéries et lieu de rencontre.

Motif de la construction :

Le kiosque est démoli au moment de la construction du Centre-Dame.

Modifications marquantes :

- **1957**
Le kiosque est démoli par les étudiants du Collège (figure 322) pour faire place au Centre Notre-Dame.

ICONOGRAPHIES



316 : Le kiosque en 1956. Source : ACND, Dossier Préau.

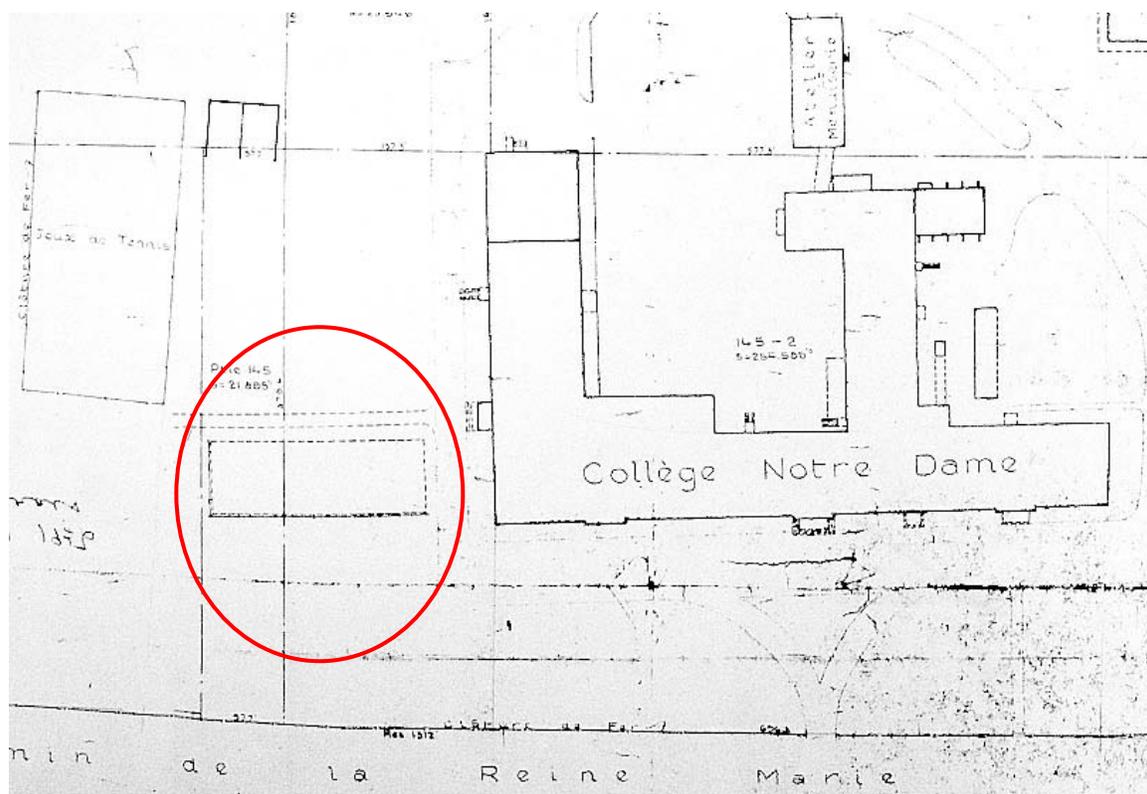


317 : Le kiosque (sans date). Source : ACND, Dossier Préau.

⁴⁰⁷ Le terme préau est utilisé dans les archives consultées mais le mot kiosque correspondrait mieux à cette construction.

⁴⁰⁸ ACND, La datation est d'autant plus difficile qu'il n'apparaît pas sur les plans d'arpentage et les plans d'assurances (1940; 1954).

⁴⁰⁹ ACND, dossier bâtisse 1881-1888-1929, photo 1951.



318 : Emplacement du kiosque. Dorais, de Gohier et Dorais, Ingénieur civil, arpenteur géomètre, Plan de la propriété du Collège Notre-Dame [...], 3 novembre 1956. Détail. Source : ACND, salle des plans.



319 : Le préau et son utilisation en hiver, avant 1957. Source : ACND, Dossier Cour de la salle du Sacré-Cœur.



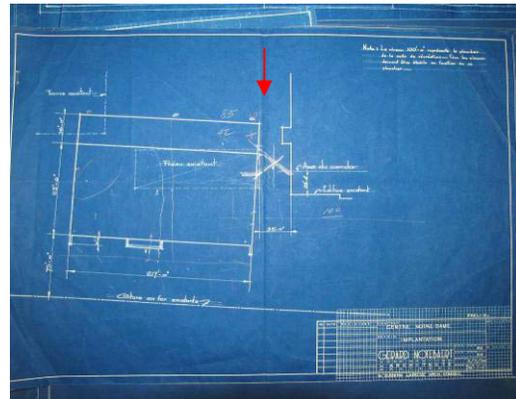
320 : Le préau et son utilisation en été, avant 1957. ACND, Dossier Cour de la salle du Sacré-Cœur.



321 : La vue sur le préau à partir du chemin Queen-Mary, 1951. ACND, Dossier Bâtisse 1881-1888-1929.

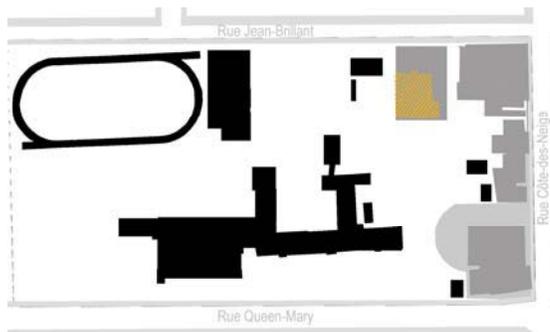


322 : Destruction du Préau par les étudiants du Collège en 1957. Source : ACND, Dossier Préau.



323 : Plan d'implantation du centre Notre-Dame en 1956 par Notebaert (sur l'emplacement du préau). Source : ACND, salle des plans.

23. IMPRIMERIE SAINT-JOSEPH (démolie)



(ou Presses Élite Inc.)⁴¹⁰

Construction :

Bâtiment de deux étages sans sous-sol construit en béton armé avec toit plat

Date de construction :

1916 ⁴¹¹

Concepteur :

Inconnu, sous la direction du Frère Emery ⁴¹²

Fonction première :

Imprimerie

Contexte et motif de la construction :

Étant donné le succès de l'Oratoire, le supérieur du scolasticat, le rév. Frère Emery, souhaitait publier un périodique qui tiendrait les pèlerins au fait des activités du sanctuaire. Avec l'accord du provincial, le Rév. père Dion, la revue est publiée, sous le titre d'*Annales*⁴¹³, dès janvier 1912 par la maison Beauchemin. Le projet du Frère Emery est toutefois de créer son propre atelier.⁴¹⁴ L'imprimerie Saint-Joseph a été fondée en 1915 pour poursuivre ce mandat et répondre aux besoins de l'oratoire Saint-Joseph et de la congrégation en matière d'impression. D'abord située dans les locaux du scolasticat, l'imprimerie a rapidement nécessité plus d'espaces. ⁴¹⁵ En 1916, «le Collège Notre-Dame, "en vue de promouvoir l'œuvre de l'Imprimerie Saint-Joseph", lui cède la propriété du caveau, sur laquelle on bâtit un local, derrière le scolasticat.»⁴¹⁶

Modifications marquantes :

- **1933**
Agrandissement et ajout d'un étage⁴¹⁷

Concepteur :

Inconnu. Toutefois les plans de construction sont de J.E. Blais entrepreneur général Ltée.

⁴¹⁰ L'imprimerie a été louée sous ce nom en 1986. *Registre foncier du Québec en ligne*.

⁴¹¹ Rumilly, p. 148.

⁴¹² *Sainte-Croix au Canada*, p. 358.

⁴¹³ Rumilly, p. 148.

⁴¹⁴ Rumilly, p. 139.

⁴¹⁵ *Sainte-Croix au Canada*, p. 358. Sauf indication contraire, les informations de ce paragraphe sont tirées de cette source.

⁴¹⁶ ACND, Boîte CDN 1879-1916, P.-V., Faits importants, 22 juillet 1916; Rumilly, *Le Collège Notre-Dame, Cent ans d'éducation, 1869-1969*, p. 148.

⁴¹⁷ *Sainte-Croix au Canada*, p. 358.

Motif ou contexte de la construction :

Cet agrandissement devait fournir des locaux pour l'expédition des annales et l'installation d'appareillages automatiques pouvant répondre à la demande grandissante suite au succès de l'entreprise et à l'augmentation importante des abonnements aux *Annales*, reflet du fort achalandage du pèlerinage de l'oratoire.⁴¹⁸

- **1942**

Ajout « d'une aile latérale » de 2 étages.⁴¹⁹

Concepteur : inconnu

Motif de la construction :

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, l'approvisionnement en papier devient très difficile. Pour cette raison et pour demeurer compétitif face aux autres grandes imprimeries de Montréal, un entrepôt est construit, permettant ainsi de stocker trois mois d'inventaire de papier. Le second étage, pour sa part, était utilisé par les services complémentaires à l'imprimerie, comme la finition des volumes. Cette tâche étant effectuée par une main-d'œuvre féminine, il était d'usage dans la communauté de séparer les femmes des hommes.⁴²⁰ « Cet agrandissement s'accomplit en deux étapes, les restrictions de guerre ne permettant pas de tout exécuter à la fois. »⁴²¹

- **1946**

Nouvel agrandissement⁴²²

Concepteur : inconnu

Motif de la construction :

Afin que l'entreprise reste compétitive et de s'adapter aux nouvelles technologies en matière d'impression, les locaux de l'imprimerie Saint-Joseph sont de nouveau agrandis. L'imprimerie peut ainsi offrir, en grande primeur canadienne, un service de reproduction par héliogravure en plus d'un service de reliure. De plus, face au succès mondial de l'entreprise, indépendante du Collège, ce nouvel espace a permis d'aménager des bureaux de direction.⁴²³

- **1954**

Agrandissement⁴²⁴

- **1988**

Le bâtiment de l'imprimerie est démoli, suite au déménagement de certains des services d'impression dans les locaux du collège.⁴²⁵

⁴¹⁸ *Sainte-Croix au Canada*, p. 358.

⁴¹⁹ *Sainte-Croix au Canada*, p. 359.

⁴²⁰ *Sainte-Croix au Canada*, p. 359.

⁴²¹ *Sainte-Croix au Canada*, p. 362.

⁴²² *Sainte-Croix au Canada*, p. 363.

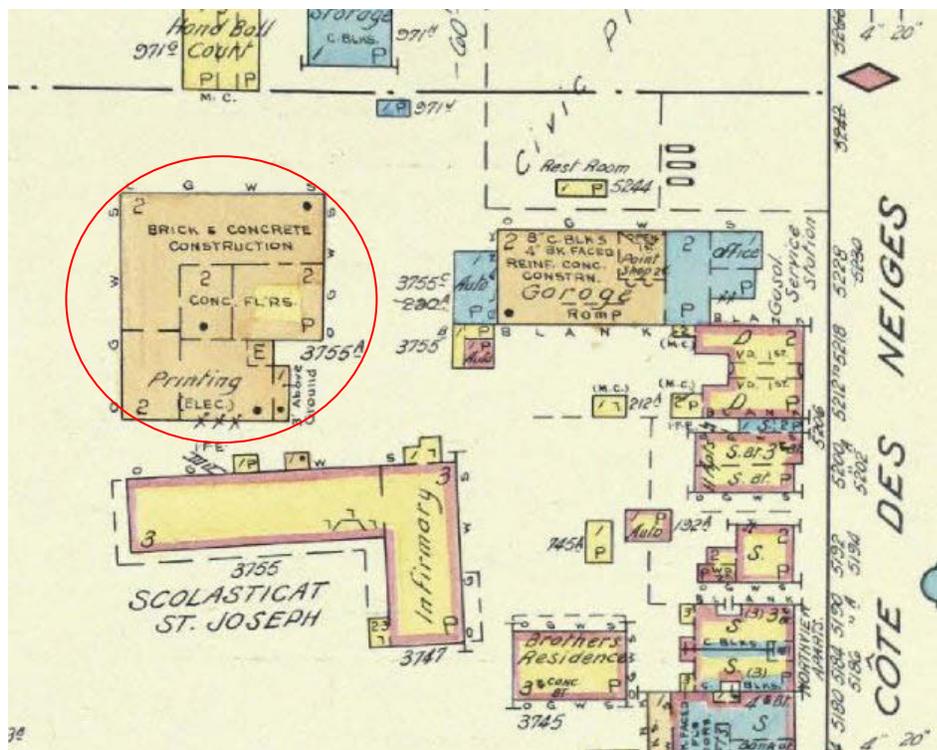
⁴²³ *Sainte-Croix au Canada*, p. 363.

⁴²⁴ ACND, plan, octobre et novembre. 1954.

⁴²⁵ Source orale, Louis Dulude, service des médias du Collège Notre-Dame.

Autre :

- **1937**
Création de la maison FIDES à l'imprimerie Saint-Joseph avec la publication de : *Mes fiches*.
- **1988**
Le site de l'imprimerie est vendu au promoteur *Canderel* pour ériger la tour à bureau aujourd'hui occupée par l'Université de Montréal. Le 3744 Jean-Brillant abrite, entre autres, l'École d'optométrie.
- **2004**
Après avoir poursuivi ses activités dans le collège, l'imprimerie est finalement fermée suite à une baisse de rendement.⁴²⁶ De l'imprimerie, il ne reste aujourd'hui que les services de reprographie du Collège situés à la tribune de la chapelle.⁴²⁷

ICONOGRAPHIES

324 : Implantation de l'imprimerie. Source : Underwriters' Survey Bureau, Insurance plan of the city of Montreal, vol. VII, Toronto/ Montréal : The Bureau, 1954, planche 754, détail. BANQ.

⁴²⁶ ACND, D831-B321.

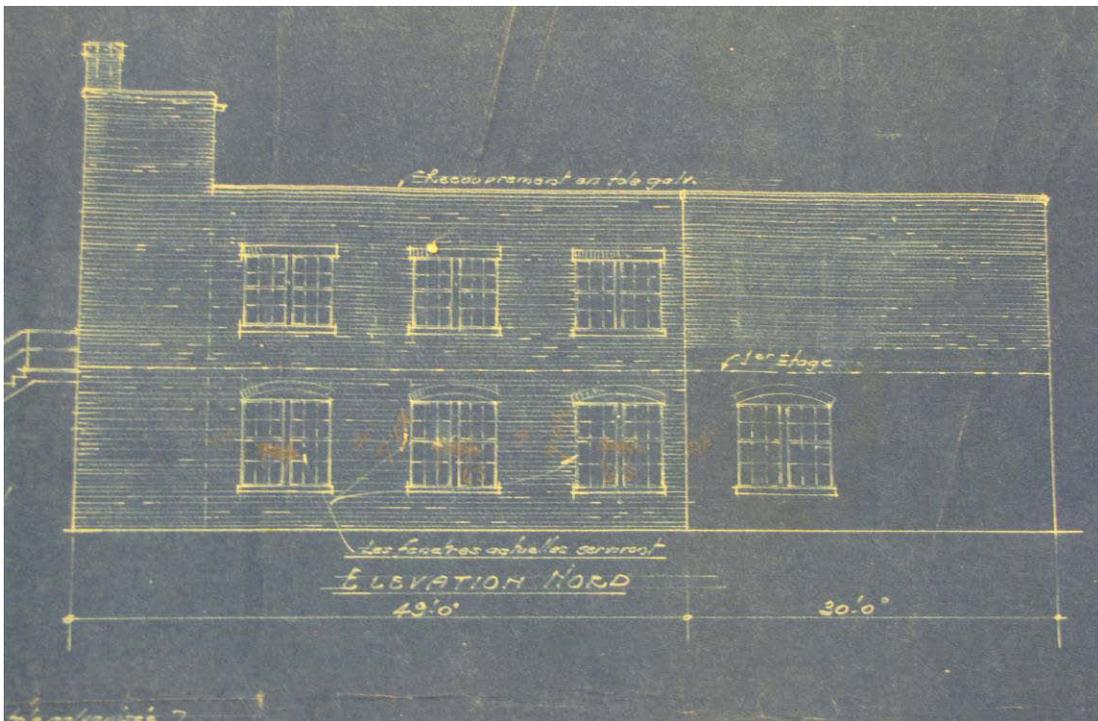
⁴²⁷ Source orale, Vincent Grégoire, secrétaire général.



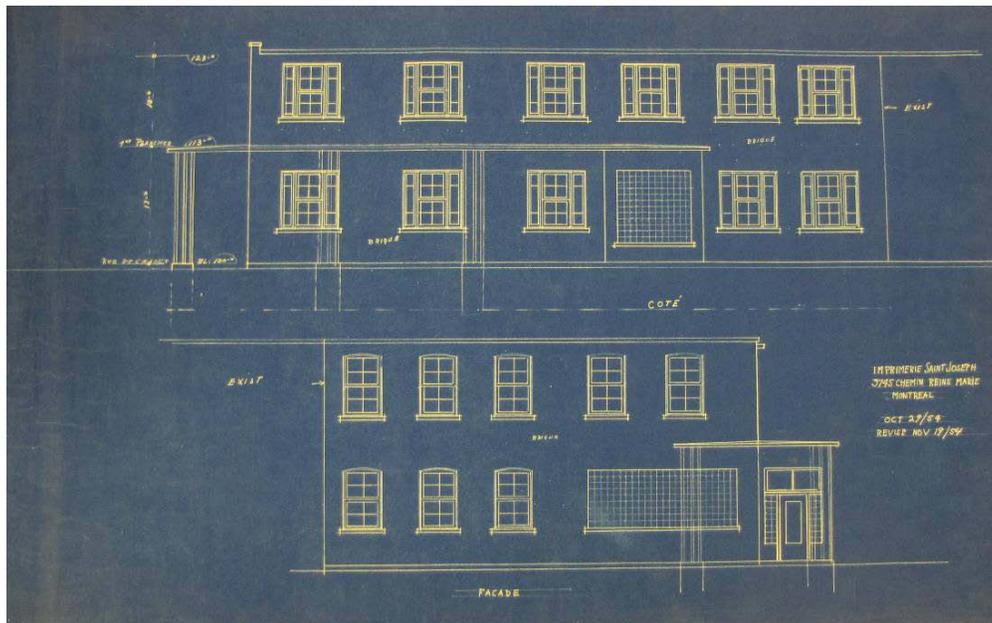
325 : Première phase de l'imprimerie, vers 1916. Source : AFSC, Album photo commémoratif, numéro 280.



326 : Première phase de l'imprimerie, vers 1916. Source : AFSC, Album photo commémoratif, numéro 280.



327 : Plan d'agrandissement à l'imprimerie de 1933 par J.E.Blais. Source : ACND, Salle des plans, document non numéroté.



328 : Élévations de l'agrandissement de 1954 de l'imprimerie Saint-Joseph. Source : ACND, Salle des plans.



329 : Troisième phase d'agrandissement de l'imprimerie. Source : AFSC, document non numéroté.



330 : Intérieur de l'imprimerie, vers les années 1940. Source : AFSC, document non numéroté.



331 : L'imprimerie dans les années 1970. Source : ACND, Parterre nord vendu.



332 : L'imprimerie Élite, en 1988. Source : ACND, Dossier Imprimerie Saint-Joseph.

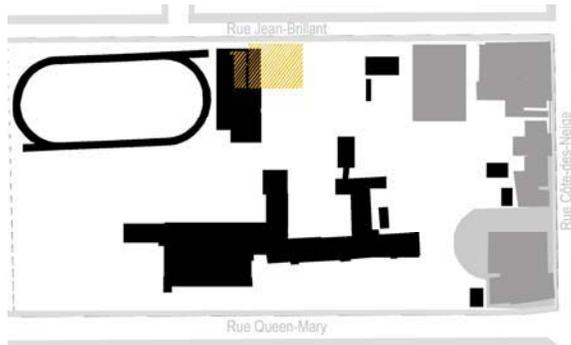


333 : Démolition de l'imprimerie Saint-Joseph. Source : ACND, Service Media, document non numéroté. Photo : Louis Dulude.



334 : Perspective du bâtiment Canderel en 1988, aujourd'hui le pavillon 3744 Jean-Brillant de l'Université de Montréal. Source : AFSC, document non numéroté.

24. SERRES (démolies)



3791 rue Queen-Mary

Construction:

La serre 1940 était de 10'x20', achetée de seconde main pour 90\$⁴²⁸

Date de construction:

1940 (date à laquelle les serres sont arrivées en pièces puis assemblées).⁴²⁹

Concepteur (s):

Inconnu, serre de type industriel⁴³⁰

Fonction première :

Culture des plantes pour les besoins de l'arboretum⁴³¹

Contexte et motif de la construction

Dès les origines du Collège, avec le Frère Ignace, une tradition maraîchère s'est installée avec le Frère Ignace. L'achat des serres à partir de 1940 témoigne toutefois du désir de l'institution de se moderniser. Elles remplaceront d'ailleurs des couches chaudes. Le Frère Adrien, ami du Frère Marie-Victorin crée dans les années 1930 un jardin botanique (aussi appelé arboretum) qui comprend plusieurs plantes indigènes au Québec. Les serres contribuent ainsi à cette évolution de l'enseignement aligné sur les développements de l'esprit scientifique de l'époque.⁴³² Par opposition, les activités agricoles sur le site du Collège tendent à disparaître après la vente des terres au nord du site. Toutefois, les serres serviront également à l'horticulture et le Collège fournira plusieurs fleuristes de Montréal.⁴³³

L'emplacement est fidèle à la longue tradition du site qui voulait que la partie au nord, l'arrière du collège en quelque sorte, comprennent des dépendances

De plus, par ce nouveau bâtiment on peut voir se consolider le choix original du site de l'institution pour ses qualités naturelles extraordinaires

⁴²⁸ ACND, AT boîte 413, dossier 1312.

⁴²⁹ ACND, AT boîte 413, dossier 1312.

⁴³⁰ ACND, AT boîte 413, dossier 1312.

⁴³¹ ACND, AT boîte 413, dossier 1312.

⁴³² ACND, AT boîte 413, dossier 1312.

⁴³³ Rumilly, p. 252

Modifications marquantes :

- **1941**
Achat d'une autre serre usagée de 20'x40' (achat usagé). Elle sera sous la responsabilité de Frère Vincent-Ferrier)⁴³⁴

Selon Rumilly, le Frère Vincent-Ferrier, horticulteur expert, entretient une serre modèle, avec profusion de dahlias, de lis, de géraniums, de tulipes, de cinéraires, de quatre-saisons.»⁴³⁵
- **1944**
Construction d'une annexe temporaire de 92' x 10' en châssis de couche sur structure de bois à demi-enfouie (sic).⁴³⁶

Motif ou contexte de la construction :

À cette époque, les serres devaient fournir des plantes pour améliorer l'apparence du site en plus de fournir des lieux pour les cours de science ainsi qu'un support financier.⁴³⁷ La vente des produits horticoles aux fleuristes de la ville, issus des serres, fournissait suffisamment de profit pour rentabiliser l'établissement, tout en dégageant un surplus financier pour l'œuvre du Collège⁴³⁸.
- **1949**
Achat des huit serres Wilshire Bros. De J.A. Deslauriers du 630 rue Lindsay suite à une expropriation pour la construction d'une autoroute. Coût 950\$. Les serres sont démontées et transportées vers le Collège. L'ancien propriétaire devient un employé de la serre.⁴³⁹ Le but selon Rumilly est «d'aménager les parterres et peut-être d'instituer un cours d'horticulture ». Toutefois, dans la demande de fonds pour l'achat des serres, on parlait de manière plus générale de cours de science. Le coût élevé d'acquisition fait en sorte que l'on y cultive des plantes vertes. Les serres deviennent un fournisseur important des fleuristes de la ville.⁴⁴⁰

Autre :

- **1911**
Installation d'une serre, ou plus simplement des couches chaudes.⁴⁴¹
- **1948**
Les serres ne fournissent officiellement plus aux besoins de la congrégation.⁴⁴²

⁴³⁴ ACND, AT boîte 413, dossier 1312.

⁴³⁵ Rumilly, p. 227.

⁴³⁶ ACND, AT boîte 413, dossier 1312.

⁴³⁷ ACND, AT boîte 413, dossier 1312.

⁴³⁸ ACND, AT boîte 413, dossier 1316.

⁴³⁹ ACND, AT boîte 413, dossier 1312.

⁴⁴⁰ Rumilly, p. 252.

⁴⁴¹ Rumilly, p. 132.

⁴⁴² Rumilly, p. 262.

- **1953**
Les serres ne donnent plus les revenus attendus.⁴⁴³
- **1964**
Arrêt de l'exploitation des serres par les Frères et location des lieux.
Une première série de serres sont vendues le 29 juillet (6 serres)⁴⁴⁴
- **1969**
Suite au rapport Parent, des laboratoires de sciences naturelles seront ajoutés aux serres pour éduquer les étudiants sur le « terrain ».⁴⁴⁵
- **Un peu après 1995**
Les deux dernières serres sont démontées.⁴⁴⁶
- **2002**
La dépendance des serres est démolie pour faire place au stationnement.

ICONOGRAPHIES



335 : Les serres à l'hiver 1946-1947. Source : ACND, Dossier CND identifiées.



336 : Les serres à l'été 1950. Source : ACND, Dossier Cheval.

⁴⁴³ ACND, AT boîte 413, dossier 1316.

⁴⁴⁴ ACND, AT boîte 413, dossier 1319.

⁴⁴⁵ ACND, AT boîte 413, dossier 1319.

⁴⁴⁶ Source orale, Vincent Grégoire, secrétaire général du CND et Louis Dulude, services des médias du CND.



337: Intérieur d'une serre (sans date). Source : ACND, Dossier Photos identifiées.



338 : Les serres en 1963. Source : ACND, Dossier CND photos identifiées.

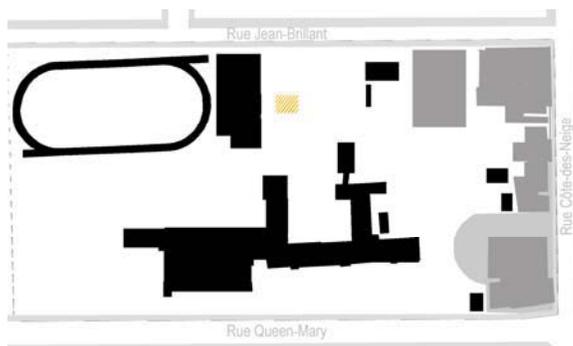


339 : Les serres et les couches chaudes devant (sans date). Source : ACND, Dossier Serres Notre-Dame..



340 : Démolition des serres et de ses dépendances. Source : ACND, Dossier Juin 2002, photo : Louis Dulude.

25. BUREAUX DES SERRES (démoli)



3791 chemin Queen-Mary

Construction :

Les murs extérieurs sont en blocs de béton recouverts de briques et de stuc. La fondation est en béton armé.⁴⁴⁷

Date de construction :

1962

Concepteur (s) :

Inconnu

Fonction première :

Bureaux et salles de cours pour les sciences naturelles.⁴⁴⁸

Motif de la construction :

Les serres fournissant un lieu idéal pour faire des expérimentations botaniques, on a construit à proximité un bâtiment pour y enseigner le monde animal et végétal.⁴⁴⁹ On y retrouvait, entre autres, des salles de classe, des bureaux administratifs pour les serres mais aussi un mini-musée où l'on exposait des animaux naturalisés (figure 346).

Modifications marquantes :

- **2002**
Démolition au même moment que les ateliers et le garage pour faire place au stationnement de l'aréna.

⁴⁴⁷ ACND, AT dossier 1043, boîte 405.

⁴⁴⁸ ACND, AT dossier 1312, boîte 413.

⁴⁴⁹ ACND, AT dossier 1312, boîte 413.

ICONOGRAPHIES



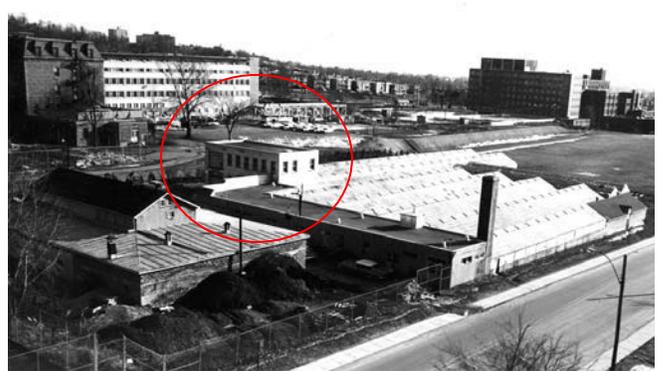
341 : Construction du bureau des serres en 1962. Source : ACND, Dossier Photos identifiées.



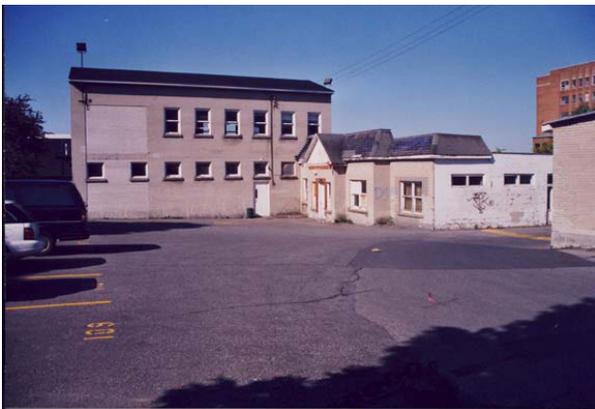
342 : Construction du bureau des serres en 1962. Source : ACND, Dossier Photos identifiées.



343 : Bureau des serres (sans date). Source : ACND, Dossier Photos identifiées.



344 : Bureau des serres en 1963. Source : ACND, Dossier Photos identifiées.

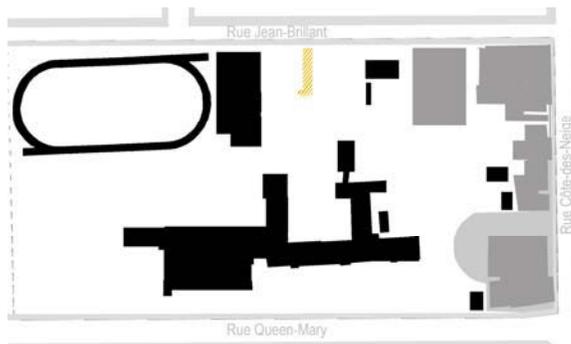


345 : Bureau des serres en 2002. Source : ACND, Service media.



346 : Exposition d'animaux naturalisés tenue dans le Bureau des serres, sans date. Source : ACND, Dossier Photos identifiées.

26. ATELIER DU FRÈRE JÉRÔME (démoli)



3791 chemin Queen-Mary

Construction:

Construction en blocs de béton recouverts de brique et de crépi de ciment. Fondation en béton armé.⁴⁵⁰

Date de construction:

1938-1939⁴⁵¹

Concepteur (s) :

Inconnu

Fonction première :

Atelier d'art et de céramique⁴⁵²

Contexte et motif de la construction :

Offrir des cours d'art plastique aux étudiants du Collège et des cours du soir à une population extérieure.⁴⁵³ Diplômé de l'École des Beaux-Arts en 1938, le Frère Jérôme enseigne les arts plastiques au Collège. Il a été l'une des figures marquantes de l'art moderne au Québec par sa propre production qui comprend plus de trois mille œuvres et par son enseignement des techniques artistiques dont l'automatisme. Il a été en étroite relation avec les signataires du *Refus global* (1948). C'est en 1939 qu'il inaugure une première exposition annuelle des travaux des étudiants. Plusieurs expositions subséquentes soulèveront des débats, au sein de l'institution et du public.⁴⁵⁴

Modifications marquantes:

- **1972**
Ajout d'un étage afin d'accommoder les besoins en espace pour le Frère Jérôme dans son enseignement de la sculpture et du travail du bois auprès des élèves de 7^{ème} et 8^{ème} années.⁴⁵⁵

Concepteur (s) :

Paul Gagné architecte.⁴⁵⁶

⁴⁵⁰ ACND, AT, dossier 1043, boîte 405.

⁴⁵¹ ACND, AT, dossier 2719, boîte 806.

⁴⁵² ACND, AT, dossier 2719, boîte 806.

⁴⁵³ ACND, AT, dossier 2719, boîte 806.

⁴⁵⁴ Rumilly, p.224; 232; 252-253, 279-280; 287. L'exposition de 1944 amène 26 artistes canadiens à signer un pamphlet contre son enseignement. Parmi eux, se trouvent Adrien Hébert et Alfred Laliberté.

⁴⁵⁵ ACND, AT, dossier 2719, boîte 806.

⁴⁵⁶ ACND, AT, dossier 2719, boîte 806.

Motif ou contexte de la construction :

Les cours d'art offerts par le Frère à la population et ceux pour les collégiens entrent en conflit d'horaire vu le manque d'espaces physique. Pour remédier à la situation, on agrandit les locaux de manière à mieux répondre aux deux clientèles.⁴⁵⁷

Motif de sélection des professionnels :

L'architecte Paul Gagné a offert ses services gratuitement. La correspondance avec le Frère Jérôme montre qu'il connaissait très bien l'architecte.⁴⁵⁸

Autre :

- **1995**
À la suite du décès du Frère Jérôme survenu en avril 1994, l'atelier est fermé en 1995.
- **1995 à 2001**
Le bâtiment semble utilisé par les Cactus, équipe de football du Collège.⁴⁵⁹
- **2002**
Les ateliers sont démolis au même moment que l'entrepôt attenant pour faire place au stationnement de l'aréna (figure 350).

ICONOGRAPHIES

347 : Atelier du Frère Jérôme en 1965. Source : ACND, Dossier CND photos identifiées.



348 : Atelier du Frère Jérôme en 1975. Source : ACND, Dossier CND photo identifiées.

⁴⁵⁷ ACND, AT, dossier 2719, boîte 806.

⁴⁵⁸ ACND, correspondance personnelle du Frère Jérôme

⁴⁵⁹ ACND, AT dossier 1043, boîte 405.

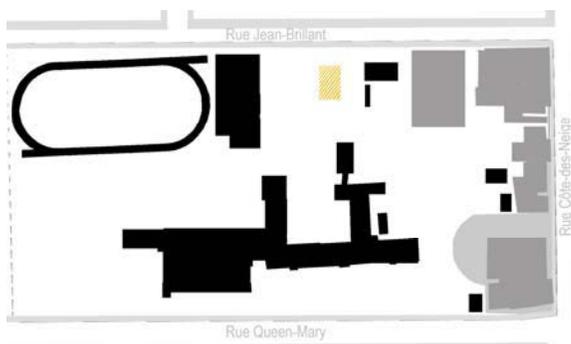


349 : Le Frère Jérôme en 1990 dans son atelier. Source : <http://ouellette001.com/vivre/vivre7.htm>.



350 : Démolition de l'atelier du frère Jérôme. Source : ACND, Dossier Juin 2002, photo : Louis Dulude.

27. ENTREPÔT (démoli)



3791 rue Queen-Mary

Construction:

Structure de bois recouverte de brique et d'une toiture en bardeaux d'asphalte.⁴⁶⁰

Date de construction:

Entre 1944 et 1946 (figure 351)

Concepteur (s) :

Inconnu

Fonction première :

Entrepôt à bois dans les parties latérales. Hangar et stationnement pour les voitures.⁴⁶¹

Modifications marquantes:

- **2002**
Démolition du bâtiment pour faire place au stationnement desservant aujourd'hui l'aréna.

Autre :

Il est à noter qu'une ancienne écurie se trouvait approximativement à l'emplacement de cet entrepôt (figure 351).

- **1975**
Incendié et reconstruit (parties latérales à l'arrière).⁴⁶²

⁴⁶⁰ ACND, AT, dossier 1043, boîte 405.

⁴⁶¹ ACND, AT, dossier 976, boîte 401.

⁴⁶² ACND, AT, dossier 976, boîte 401.

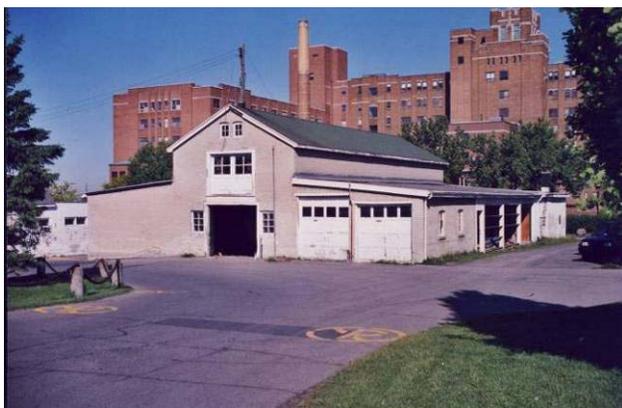
ICONOGRAPHIE



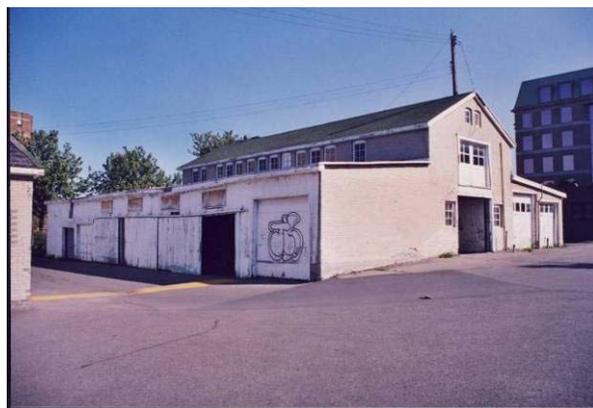
351: Démolition de l'ancienne écurie en 1944. Source : AFSC, doc. Non numéroté.



352 : L'entrepôt en 1965. Source : ACND, Dossier Photos identifiées.

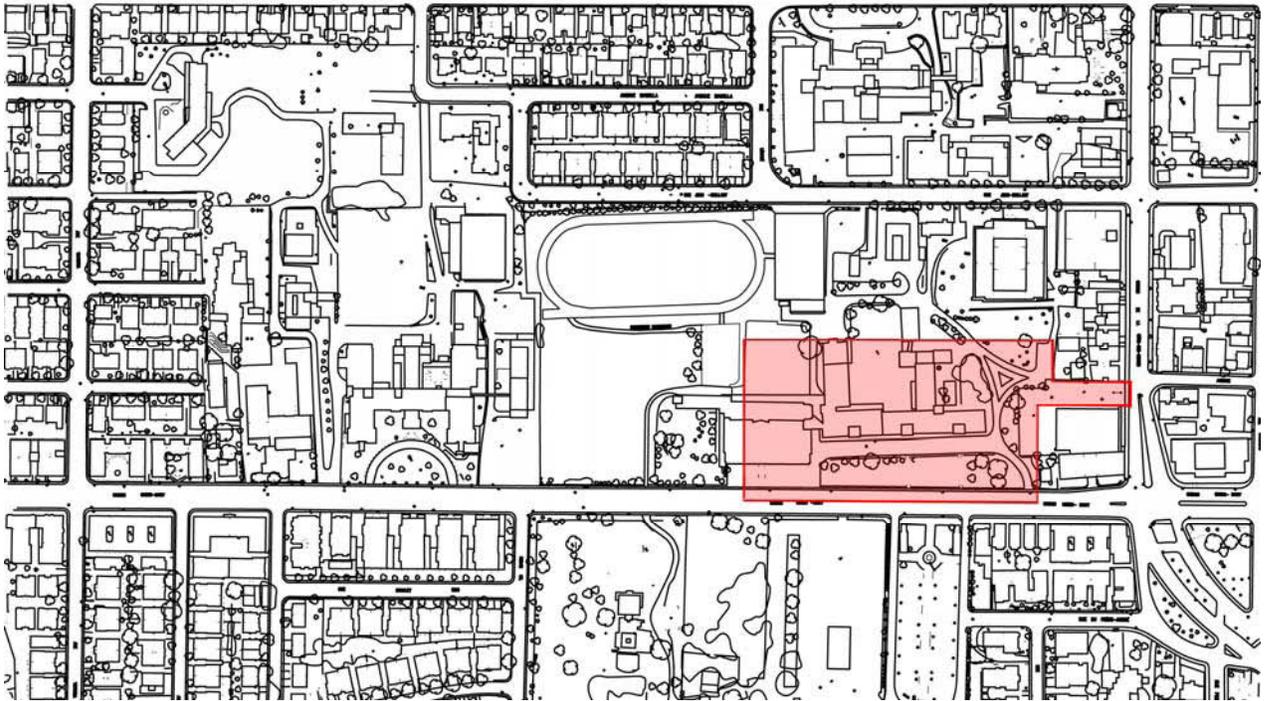


353 : L'entrepôt avant sa démolition en 2002. Source : ACND, Dossier Juin 2002, Service Media, photo : Louis Dulude.

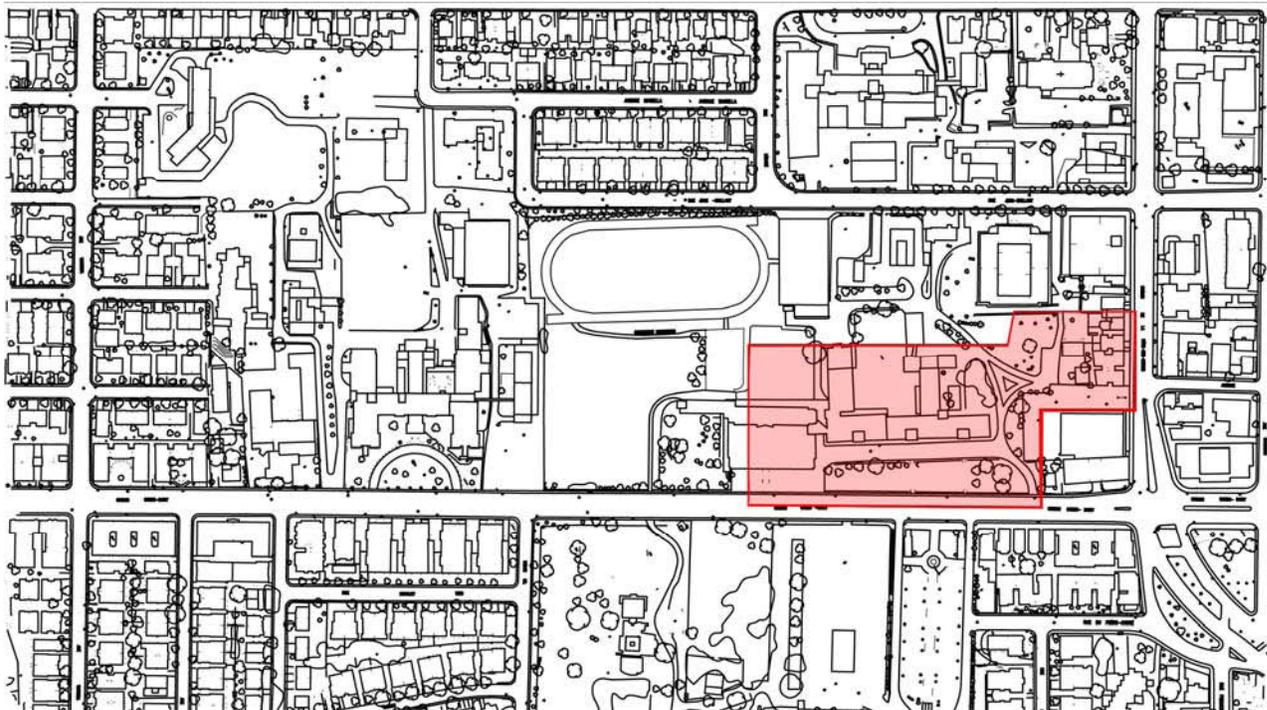


354 : L'entrepôt avant sa démolition en 2002. Source : ACND, Dossier Juin 2002, Service Media, photo : Louis Dulude.

ANNEXE 3: ÉVOLUTION DES LIMITES DU TERRAIN



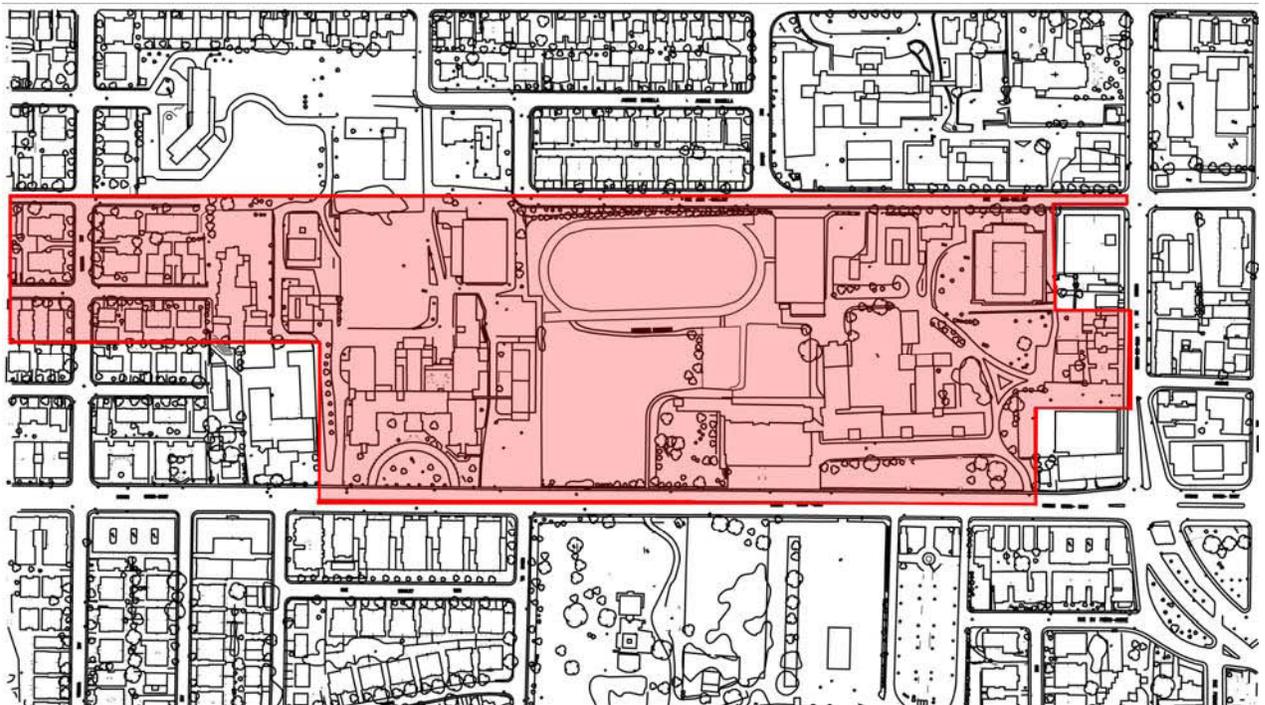
Acquisition en 1869 de la propriété de l'Hôtel Bellevue. Montage : Éric St-Louis.



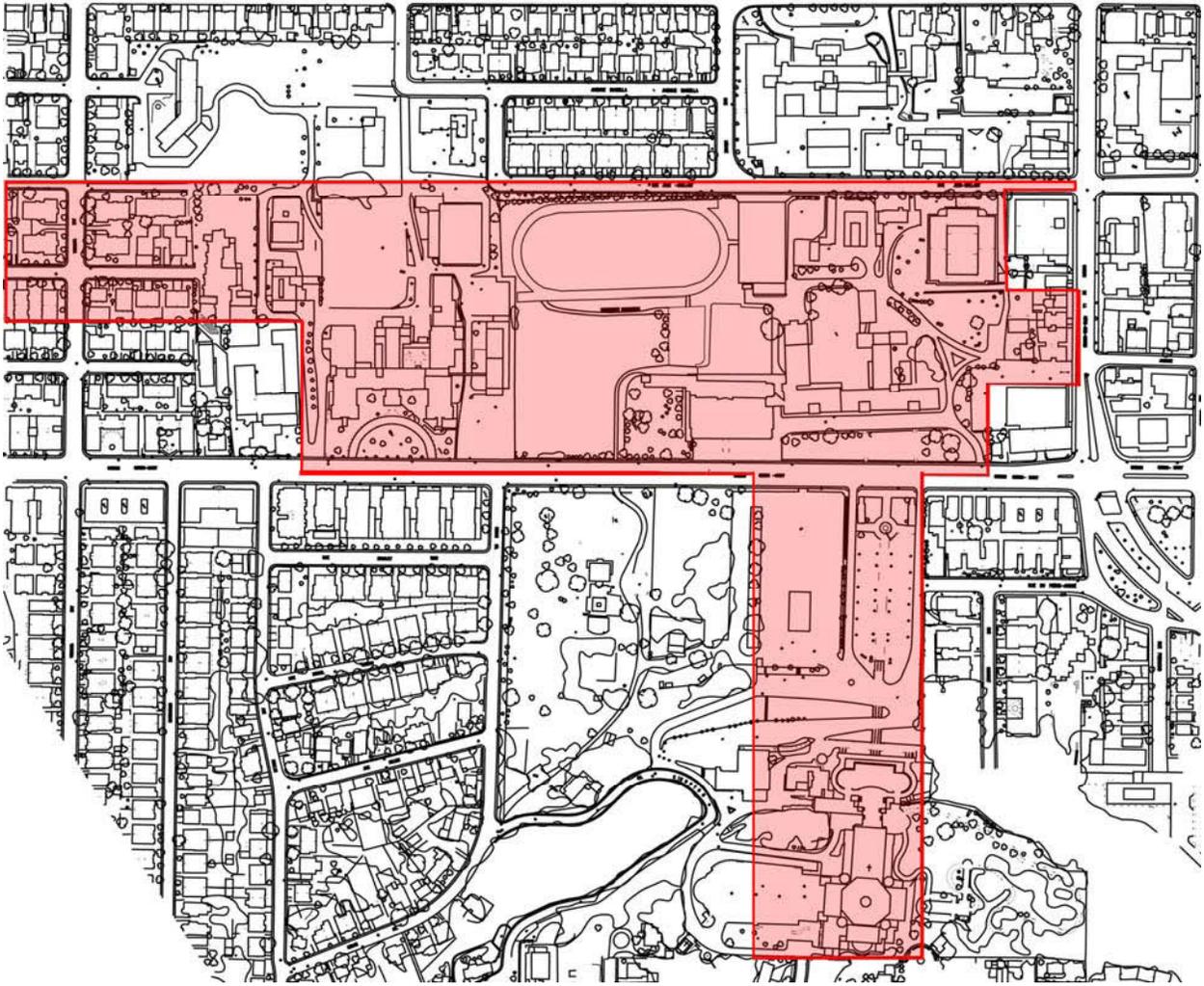
À la suite de l'acquisition de la propriété Palacio en 1873. Montage : Éric St-Louis.



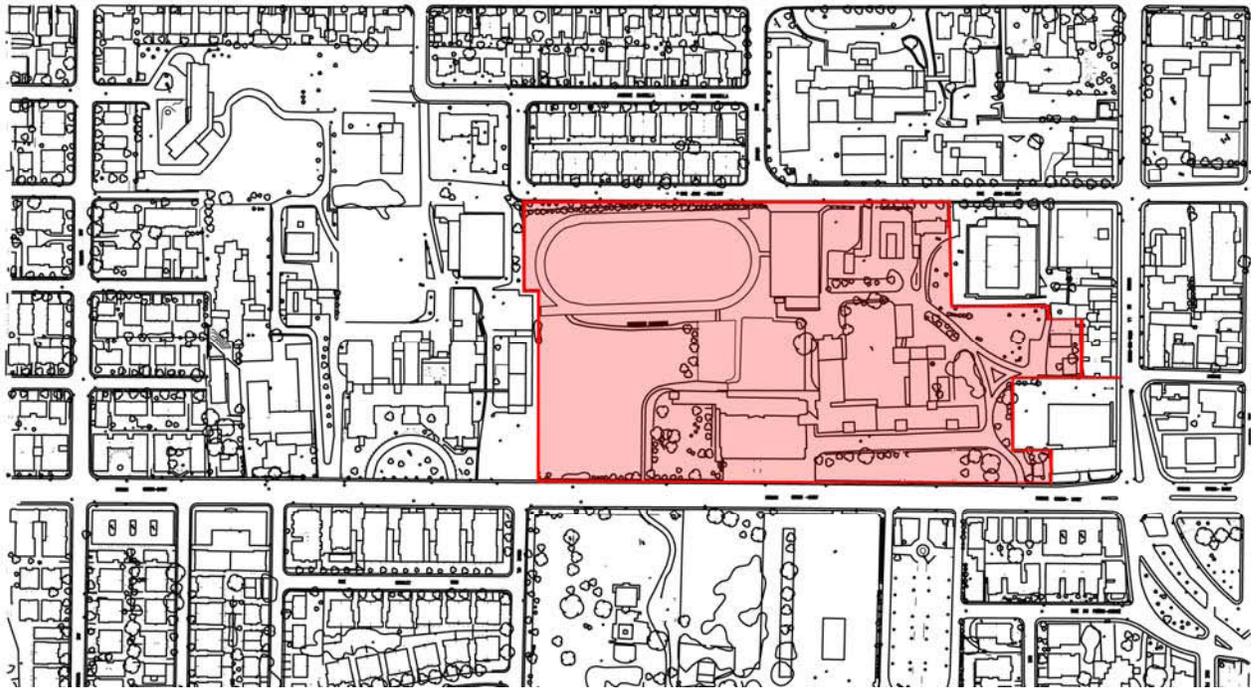
Limites en 1885 à la suite de l'acquisition du terrain McGregor. Montage : Éric St-Louis.



Limites en 1888 à la suite de plusieurs transactions dont l'achat du terrain de Desrosiers. Montage : Éric St-Louis.



Limites en 1896 à la suite de l'acquisition du terrain Gunn ou Gerin qui sera cédé à l'Oratoire en 1916. Montage : Éric St-Louis.



Limites en 2009. Montage : Éric St-Louis.